

LE CULTIVATEUR

ANGLAIS.

TOME ONZIEME.

609

LE CULTIVATEUR
ANGLAIS,

OU

ŒUVRES CHOISIES
D'AGRICULTURE

ET

D'ECONOMIE RURALE ET POLITIQUE,
D'ARTHUR YOUNG,

Traduit de l'anglois par les CC. LAMARRE, BENOIST et BILLECOCQ;
avec des Notes par le citoyen DELALAUZE, coopérateur du *Cours*
d'Agriculture de l'abbé ROZIER.

Avec des Planches en taille douce.

T O M E O N Z I E M E.

228 854 (M)
228 850 (11)

A P A R I S ,

Chez MARADAN, libraire, rue Pavée Saint-André-
des-Arcs, N°. 16.

I X. — 1801.

Biblioteca Centrală Universitară
București
Cota 76067
Inventar 330409

PC 98/01

B.C.U. Bucuresti



C330409

LE GUIDE

DU FERMIER,

ET

ESSAIS PRATIQUES

SUR L'ÉCONOMIE RURALE,

SUR LA LOCATION DES FERMES ET LE BÉTAIL
NÉCESSAIRE POUR L'EXPLOITATION DES FERMES,

CONTENANT DES DISSERTATIONS SUR PLUSIEURS
OBJETS D'AGRICULTURE DE LA PLUS HAUTE
IMPORTANCE, TANT POUR LE FERMIER QUE POUR
LE PROPRIÉTAIRE QUI FAIT VALOIR SA FERME;

ET EN PARTICULIER,

- 1°. Moyens de juger de la nature du sol.
- 2°. Ce qu'il faut examiner quand on loue une ferme.
- 3°. La proportion du terrain avec les fonds disponibles.
- 4°. La meilleure manière d'employer une somme d'argent, en agriculture, depuis 50 jusqu'à 20000 l.
- 5°. Les moyens de rendre l'agriculture aussi profitable au propriétaire qui fait valoir, qu'au fermier.
- 6°. Quelques avis aux propriétaires qui se font un amusement d'exercer l'agriculture.

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR.

J'AI composé cet écrit pour l'usage de deux sortes d'hommes, des fermiers ordinaires et des *gentlemen* fermiers : les premiers ne se donnent guères la peine de lire ; cependant si, dans le nombre, il s'en trouvoit quelqu'un qui ne fît pas profession de tout mépriser, j'oserois lui assurer qu'il trouvera dans ces pages quelques remarques propres, sinon à l'instruire, du moins à lui *remémorer* certaines particularités qu'il est important pour lui de ne jamais oublier. C'est sur-tout au moment le plus critique de sa vie, lorsqu'il s'agit de passer le bail d'une ferme, qu'il doit, pour ses intérêts, les avoir présentes. Quant aux *gentlemen*, ils ne peuvent se passer d'un ouvrage à peu près semblable à celui-ci, lorsqu'ils se déterminent soit à faire valoir par leurs propres mains, une partie de leurs terres, soit à prendre en ferme des terres qui ne leur appartiennent pas (1).

(1) Combien d'erreurs l'on éviteroit, si l'on vouloit un peu réfléchir avant d'entreprendre, calculer les effets d'après les causes, combiner ses propres intérêts avec les essais nouveaux sur lesquels on fonde des succès très-souvent incertains ; mais sur-tout, si on avoit assez de modestie pour mettre à profit l'expérience des autres !

Comme ils sont moins pressés par le besoin que les fermiers ordinaires, et conséquemment moins attentifs et moins clairvoyans, ils sont aussi plus aptes à s'affecter trop vivement, lorsqu'ils ne trouvent pas dans une ferme tout ce qu'ils desireroient, ou lorsqu'ils y trouvent ce qui, sur la première apparence, est à leurs yeux un mal irréparable. Ajoutez que la plupart de ces *gentlemen*, soit qu'ils fassent de l'agriculture une affaire ou un plaisir, ne connoissent rien aux détails d'une ferme; ils sont obligés de se laisser guider par leurs serviteurs (2): cette situation du maître peut être

Un jeune cultivateur quelquefois ne doute de rien, agit sans conseil, et se ruine, pour s'être livré à des entreprises dont ils n'a calculé les effets que d'après l'imagination d'une jeunesse présomptueuse. L'agriculture est un art; il a donc une théorie fondée sur des principes qu'il faut étudier avant de se livrer à la pratique; autrement, à chaque pas on commet une erreur. Les avis de notre auteur sont pleins de sagesse et de jugement, et il est bien à désirer qu'ils fassent quelque impression sur les personnes qui commencent à se livrer à la culture des terres.

(2) Il est sans doute important pour un maître d'avoir, parmi ses domestiques, un homme auquel il puisse se confier. Son choix, à cet égard, doit être fait avec discernement, et sur la connoissance acquise de sa capacité et de sa probité dans l'administration. Il doit surveiller; mais il faut qu'il soit lui-même surveillé par le maître. Cette sorte d'hommes est souvent dominée par le préjugé, et ne connoît d'autres principes que la routine du pays. En général, il faut tout voir par soi-même, ordonner, et laisser au valet de confiance le soin de faire exécuter ce qui aura été convenu.

quelquefois favorable à ses intérêts ; cependant je ne conseillerois à personne de s'y fier, et il n'y a pas lieu de douter qu'un ouvrage comme celui-ci, ne soit pour eux un meilleur guide qu'un valet étourdi, entiché de préjugés, et quelquefois fripon.

Mais avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile d'informer mes lecteurs, que l'homme qui prétend, non pas les instruire, mais leur rafraîchir la mémoire sur des objets d'économie rurale, n'est pas lui-même dépourvu d'expérience. Je réside présentement sur la troisième ferme que j'ai louée, et toutes les trois, situées dans différens comtés, ont différé l'une de l'autre sous tous les rapports. Les deux premières étoient composées de cent acres chacune. Ainsi, je puis dire que ces esquisses sont, jusqu'à certain point, les résultats de l'expérience.

Il n'est point d'opération plus importante pour un fermier que la location de sa ferme. Pour la bien faire, il lui faut, comme à un général d'armée, du courage et de la circonspection. Si le premier prédomine, il est en danger de voir, dans la terre qu'il examine, des avantages imaginaires qui n'existent point en réalité, et de passer légèrement sur des défauts qui, pris séparément, sont peu de chose, mais qui, s'ils sont réunis, deviennent un objet fort important. S'il est trop prudent, il lui arrivera certainement de voir et de rejeter, dans son

incertitude , plusieurs fermes dont la location lui eût été fort avantageuse , et peut-être même ne louer la moins productive de toutes , si , pressé par les circonstances , il n'a pas le temps nécessaire pour l'examiner.

Il faut quelquefois se déterminer promptement ; c'est lorsqu'un homme n'ayant que le temps suffisant pour visiter une ferme , voit autour de lui plusieurs concurrens , prêts à accepter le marché à son défaut. Ces sortes de fermes sont fréquemment les plus productives ; et comme elles doivent être louées à jour fixe , si celui qui se propose d'en exploiter une , est aussi prompt que prudent , il peut y trouver des avantages extraordinaires. C'est particulièrement en cette circonstance que les fermiers ordinaires manquent presque tous de jugement , et que trop de précaution leur fait perdre l'occasion d'un excellent marché.

Sous ce rapport , le présent écrit leur sera infiniment utile ; il leur procurera la facilité de se déterminer promptement , en fixant leurs idées relativement à plusieurs points essentiels sur lesquels ils n'ont jamais le temps de délibérer mûrement.

Combien d'objets divers doivent alors occuper l'attention du fermier ! Dans le cours d'une seule promenade , qui ne peut conséquemment avoir lieu qu'en une seule saison , prendre connoissance de la nature du sol ; — en apercevoir les défauts aussi bien que les avantages , d'a-

près les signes particuliers à chaque saison ; — se tenir en garde contre les erreurs qu'on peut commettre, si l'on ne considère pas que certaines saisons sont particulièrement favorables à certains sols ; — comparer les clauses présumées du bail avec la qualité de la terre ; — observer l'état des clôtures, de la bordure en gazon qui environne les champs, des terrains marécageux ou stériles, etc. etc. pour pouvoir faire à l'instant une juste évaluation du travail que la ferme exigera ; — prendre note des champs qu'il faudra particulièrement soigner pour les améliorer, après qu'un tenancier avide ou malhabile les aura épuisés ; — voir en quel état sont les routes ; — prendre des informations sur la dixme, les taxes et une foule d'autres détails dont un homme peut s'instruire en se promenant sur les champs, et les noter dans son agenda ; — calculer les réparations des bâtimens, s'il en est chargé, et prendre connoissance des ouvrages que le propriétaire doit finir avant la signature du bail : — telles sont les particularités qu'il doit embrasser d'un coup d'œil froid et rapide.

Le *gentleman* fermier a tous ces objets, et plusieurs autres encore à considérer. Il doit être assez versé dans cette partie pour pouvoir calculer la différence de capacité existante entre lui et le fermier ordinaire, et celle des sommes nécessaires à l'un et à l'autre pour monter, tant en bétail qu'en ustensiles, un nombre d'acres donné : il doit, s'il

songer à retirer quelque profit de son agriculture, examiner sur quelles espèces de terrain il peut placer utilement son argent; si les sols déjà améliorés lui offrent plus d'avantages que les sols incultes; et lorsqu'il se détermine pour ceux-ci, connoître tous les détails de l'entreprise qu'il projette, pour pouvoir la proportionner à ses moyens pécuniaires (3): en un mot, il aura besoin de toute l'attention dont un homme est capable, pour se tenir en garde contre lui-même et contre ceux qui le servent.

Le point le plus important de tous, tant pour le *gentleman* que pour le commun fermier, est, à mon avis, de savoir établir une juste proportion entre la ferme qu'il louera, et la somme dont il peut disposer. J'ai fait ici le calcul d'un assez grand nombre d'entreprises hypothétiques, pour faire voir quelle

(3) Un simple fermier se décidera difficilement à prendre à bail des terres qu'il faut défricher et mettre en état de culture: cette opération exige de lui des avances trop considérables, et les profits qui en résultent, lui paroissent trop éloignés: au surplus, je ne crois pas que le propriétaire y trouve son intérêt. La rente annuelle d'une possession où il y a tout à faire, qu'il faut créer, doit être peu de chose: d'ailleurs, celui qui loue, exagère ses dépenses, afin de payer le moins qu'il pourra. Pour bien louer, il faut connoître la valeur du terrain, et ce qu'il peut produire. Les défrichemens ne conviennent qu'aux propriétaires du sol; ils travaillent toujours pour eux, et le fermier croit toujours travailler pour autrui. Cette idée peut le rendre négligent dans ses opérations, et nuire aux intérêts communs.

est la meilleure manière d'employer, en agriculture, diverses sommes, depuis 50 l. jusqu'à 20,000 l., et particulièrement pour prouver aux propriétaires et autres *gentlemen* que de fortes sommes, placées dans l'agriculture, peuvent rapporter autant qu'elles rapporteroient dans les manufactures et le commerce.

Un écrivain fort sage me fournit une idée que je suis tenté de consigner ici. « Il seroit bon, dit-il, que les hommes riches, qui ne savent donner à leurs enfans que des professions libérales, dans le militaire, le commerce, ou la partie la plus distinguée des entreprises manufacturières, voulussent faire apprendre à quelques-uns la profession d'agriculteurs. Le goût de cette utile occupation est-il incompatible avec les avantages d'une éducation soignée? etc. (4) ».

Si cet excellent projet n'a point encore été mis en pratique, je l'attribue au peu de succès qu'ont obtenu jusqu'à présent, sous le rapport du profit, les *gentlemen* fermiers. Les parens craignent que la fortune de leurs enfans ne

(4) L'agriculture est l'art le plus utile à la société, la base de la prospérité des nations; pourquoi donc ne seroit-elle pas une partie de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse? Aujourd'hui on accorde aux laboureurs la portion d'estime qu'ils ont méritée dans tous les temps; ainsi, nous n'insistons pas sur une vérité généralement reconnue. Laissons le sot orgueilleux mépriser ce qu'il ignore, et qu'il n'est pas digne de connoître.

soit promptement dissipée dans des entreprises de ce genre. Mais pourquoi les formes méthodiques, reconnues si utiles dans le commerce, pourquoi les gradations d'un apprentissage régulier, pourquoi la science des calculs, sont elles ici complètement négligées? La plupart de ceux qui ont pris le parti de l'agriculture pour en retirer du profit, étant totalement dépourvus de connoissances préliminaires, ont à la vérité manqué leur but; mais s'ils eussent embrassé avec aussi peu de préparation les professions de légistes, de médecins ou de commerçans, auroient-ils mieux réussi? Pourquoi attend-on de l'agriculture ce qu'on n'attend, dans le monde connu, d'aucune autre profession, c'est-à-dire, que ceux qui s'y attachent, en puissent acquérir tout à coup, et du premier regard, une connoissance complète? Voilà, comment tant de *gentlemen* fermiers ont, par leur mauvaise gestion, apprêté à rire aux habitans des campagnes.

C'est dans l'espoir de prévenir de semblables mésaventures, que j'ai entrepris cet ouvrage, dans lequel j'ose me flatter d'avoir prouvé jusqu'à l'évidence, qu'il n'est point de profession qui puisse rapporter davantage que l'agriculture, si l'on y verse des fonds suffisans, et si elle est exécutée par un homme habile, actif et prudent. Au surplus, je ne connois point d'entreprise dans laquelle on puisse réussir, sans la réunion de ces trois qualités.

Après ce court exposé, je vais mettre mes

esquisses sous les yeux du lecteur, en le priant de ne pas être trop prompt à condamner ceux de mes principes qui peuvent, au premier coup d'œil, lui paroître opposés à quelques notions établies. Si j'ai prouvé toutes les assertions que m'a fourni l'examen de mon sujet, je pourrai me flatter d'avoir employé mon temps utilement pour la chose publique. On observera, en outre, que je n'écris que d'après mes propres idées, puisqu'il n'a été jusqu'à présent publié aucun livre qui ait pu me fournir une seule page.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

IL ne résulteroit pour le lecteur, que peine et confusion, de l'assemblage d'un grand nombre de matériaux, s'ils lui étoient présentés sans arrangement, et le plan de cet ouvrage, naturellement compliqué, exige plus de méthode que tout autre. Pour plus de clarté, je divise donc mon sujet en deux parties principales :

De la location et du chaptal des fermes, tant en bétail qu'en instrumens de culture.

1°. Pour les terres en état de culture réglée ;

2°. Pour celles qui ne sont pas cultivées.

Sous ces titres généraux, je considérerai premièrement, tous les détails communs tant aux fermiers qu'aux *gentlemen* (*) ; je traiterai ensuite de ceux qui concernent particulièrement ces derniers. L'énoncé de ces grandes divisions suffit seul pour donner au lecteur une idée générale du plan ; les subdivisions sortiront naturellement de son exposition.

(*) Dans le discours, le mot *gentlemen* signifie la même chose que *messieurs* ; ici, en opposition avec *farmers*, il donne l'idée d'un propriétaire de ferme qui exploite lui-même. Nous continuerons à nous en servir, pour plus de brièveté dans l'expression.

LE GUIDE

DU FERMIER.

LIVRE PREMIER.

DE LA LOCATION ET DU CHAPTAL EN BÉTAIL ET INSTRUMENS DE CULTURE, DES FERMES, DANS LES PAYS CULTIVÉS.

CHAPITRE PREMIER.

Du sol.

DANS le cours ordinaire des choses, lorsqu'une ferme vient à vaquer, on le sait toujours quelque temps à l'avance; et ceux qui songent à la louer, ont plus d'une occasion, tant de la voir que de prendre des informations. Le point essentiel est le sol: supposons qu'il soit compacte de sa nature, argile, par exemple, ou loam dur et serré; c'est ce qu'on peut reconnoître en toutes les saisons.

On prend ordinairement, et c'est avec raison, des informations sur les récoltes que la terre produit dans un cours ordinaire; mais je remarquerai que ce point, quoiqu'il ne soit pas totalement à négliger, ne doit pas cependant déterminer la déci-

sion d'un homme de sens. Il est notoire que la bonté des récoltes dépend toujours de la bonne culture, et rarement de la qualité du sol. Un bon fermier fait de bonnes récoltes par-tout où il se trouve; un mauvais fermier en fait par-tout de mauvaises. Mais comme la rente est ordinairement proportionnée à la valeur du sol, et comme un bon système de culture peut être pratiqué sur les mauvaises terres aussi bien que sur les bonnes, il est nécessaire de prendre une connoissance exacte du montant de la rente que doit payer chaque espèce de sol.

Quand je parle ici de la rente, je n'entends point par ce mot, le simple revenu du propriétaire; mais j'y comprends toutes les autres charges, telles que le luminaire, la taxe des pauvres, celles de l'église, du constable, du voyer; la réparation des bâtimens; les clauses portant que le fermier fera pour le propriétaire certains travaux; en un mot, tous les articles de dépense annuelle auxquels le fermier est assujéti dès qu'il a pris possession de sa ferme. S'il ne considère que la rente du propriétaire, il sera, en mille circonstances, misérablement déçu, et commettra, dans tout le cours de son bail, de fâcheuses méprises.

Pour examiner tous les sols compactes, l'hiver est la meilleure saison. Le défaut général des terres de cette nature est l'humidité, et on la voit mieux à cette saison de l'année. Si les champs sont unis à leur surface, et que l'eau reste sur la terre, malgré que les sillons soient bien labourés et bien ouverts, c'est un signe certain que l'argile est fort épaisse et tellement adhérente de sa nature, qu'elle peut contenir

L'eau comme un vase. Il est aussi probable que les saignées, ou tout autre moyen de desséchement, seront insuffisantes pour remédier au mal. Cette qualité se manifeste d'elle-même, lorsqu'on rompt le chaume pour une jachère : il faut alors, pour le labourer, un attelage extraordinairement fort. Le soc soulève la terre par larges morceaux presque aussi durs que le fer. Quand après plusieurs cultures, on est parvenu à réduire les mottes presque en poussière, une forte pluie de printemps ou d'été les affaisse et les détrempe comme un mortier. Ces sols peuvent produire de grandes récoltes de fèves, de froment, &c. ; il faut bien qu'ils soient cultivés comme les autres : mais si un de mes amis me consultoit, je lui conseillerois de n'en jamais affermer de cette nature ; de n'être point séduit par l'abondance des récoltes qu'on a pu faire sur ces sortes de terrains, parce qu'il ne peut savoir ce qu'il en a coûté de temps et d'argent pour les obtenir (1).

(1) Il n'y a pas de sol dont la culture soit plus difficile, et pour laquelle une charrue forte, solidement construite, soit aussi nécessaire. Il n'y en a pas aussi qui, sous une main habile et bien exercée au travail, donne des récoltes plus abondantes et d'une meilleure qualité. Aujourd'hui les terres de cette nature exigent moins de frais de culture, par l'usage qui s'est introduit de les disposer en billons étroits et bien relevés dans le milieu, avec des larges sillons entre les billons, que l'on peut considérer comme des fossés d'écoulement. Etant bien netoyés, ces sillons peuvent fournir chaque année une vase très-fine, qui est un engrais excellent. Les terres de cette nature sont les plus propres à toute la végétation ; tout y réussit, pourvu qu'elles soient cultivées à propos, et que l'eau ne séjourne pas à la surface. Très-fertiles par elles-mêmes, elles ont moins besoin d'engrais que les autres.

Je ne tiens pas compte , en parlant de ce sol , des mauvaises herbes qu'il produit. Je n'ai jamais fait attention à ce signe , attendu que la différence de culture , l'achat de la semence , le changement d'engrais , &c. &c. , tout confond les rapports naturels qui se trouvent entre les mauvaises herbes et la nature du sol.

Une autre espèce de terrains compactes est l'argile qui s'émiette et se pulvérise par la culture et par son exposition à l'air qui la dessèche : celui-ci est le meilleur de tous les sols. Si vous observez en hiver un champ de cette terre , bien labouré et coupé par des sillons d'écoulement , vous le trouverez parfaitement sec. Vous pouvez vous y promener , soit qu'on l'ait labouré pour jachère d'hiver , soit qu'on l'ait semé en froment , aussitôt après la pluie , sans que la terre s'attache à vos souliers : si elle s'y attache , on secoue le pied , et elle s'en détache comme celle d'un jardin où l'on se seroit promené. Au printemps , elle peut recevoir la charrue beaucoup plutôt que les autres sols d'une nature tenace et compacte. En donnant quelques coups de bêche dans des chaumes dont le sol est de cette qualité , on s'aperçoit que la terre est meuble et friable. Toutes espèces de saignées produisent leur plein effet sur ce sol ; elles le dessèchent parfaitement , si jamais il peut être humide , et les pluies soudaines ne le convertissent jamais en mortier. Toutes les fois qu'un fermier rencontre des terres de cette nature , il peut se dispenser de demander quelles récoltes elles ont produites précédemment , sûr qu'avec une bonne culture , elles lui

donneront en abondance du grain de toute espèce. Si jusqu'à présent cette terre a peu produit, c'est infailliblement qu'elle a été mal cultivée. Une surface plate est défavorable à tous les sols compactes ; ils ont beaucoup plus de valeur s'il y a de la pente pour l'écoulement des eaux. Souvent on ignore toute la valeur d'un terrain, ses principes de fertilité, parce que, les saignées étant négligées, il ne donne pas les produits qu'on attend d'une bonne culture : mais alors, pour peu qu'il s'y trouve une petite éminence au-dessus de l'eau, elle peut servir d'indication et de preuve de fertilité, pour les parties qu'on pourroit juger d'une manière défavorable. Un acre de semblable terre vaut mieux 20 s. l'acre par année, que l'autre espèce d'argile ne vaut 5 s.

Le loam compacte, autre espèce de sol qui a beaucoup d'affinité avec la terre de brique, est, en général, un mauvais terrain, à moins qu'il ne soit abondamment engraisé. Si on s'y promène en hiver, il s'attache fortement aux souliers ; cependant il ne retient pas autant l'eau que l'argile ci-dessus mentionnée. On parvient à le dessécher ; mais cette opération est longue, lors même qu'il n'est que médiocrement humide : on ne peut conséquemment le labourer que fort tard au printemps. Quand il est sec, le soc ne le soulève pas par mottes aussi grosses et aussi dures que la première argile dont il vient d'être fait mention, mais il n'est pas aussi meuble que la seconde. Quand on ne lui donne pas un labour après la moisson, il se couvre pour l'ordinaire d'une mousse verte et fine. Il y a plu-

sieurs variétés de ce sol ; mais les signes caractéristiques que l'on vient d'énoncer, sont communs à toutes : c'est ce que les fermiers appellent vulgairement une terre pauvre, froide, affamée. Quand elle est desséchée par des saignées, et bien engraisée, elle rapporte quelque chose ; mais ceux qui la louent, doivent porter en compte les dépenses qu'elle exige : on en tire un meilleur parti en la mettant en herbages (2).

Les sols graveleux sont très-variés, tant dans leur qualité naturelle que dans leur espèce : on distingue aisément en hiver les loams graveleux, qu'on nomme sains et chauds. On peut les labourer pendant tout l'hiver, excepté les jours excessivement pluvieux. Quand on cultive des sols de cette nature, soit avec la charrue, soit avec la bêche, la terre tombe, pour ainsi dire, en poussière et est très-friable : si elle est semée en turneps, il suffit de s'y promener pour juger par soi-même, qu'il n'y a point d'inconvénient à les y faire consommer par le bétail. Ce sol payera bien l'engrais qu'on y mettra, mais il produira, même sans engrais, des récoltes satisfaisantes, si on y établit un bon cours de culture.

(2) Un sol de cette nature indique par ses productions spontanées, lorsqu'on laisse le chaume sans culture, qu'il est propre à la végétation des plantes fourrageuses ; mais, quoiqu'un sol humide leur soit favorable, cependant il ne faut pas qu'il le soit trop, et la mousse est une preuve assez constante d'un excès d'humidité. Un terrain de cette nature exige par conséquent d'être défriché et relevé en billons ; le fourrage qu'il produira sera d'une meilleure qualité, et plus nourrissant.

Les fonds de gravier, humides, froids et spongieux, sont un fort mauvais sol. On le reconnoît en hiver à son humidité ; au printemps, les fortes ondées le resserrent ; il ne s'émiette jamais, lorsqu'on lui donne un labour, soit avec la charrue, soit avec la bêche : les saignées profondes l'amendent considérablement ; mais il faut pour le fertiliser, une prodigieuse quantité d'engrais (3).

Quelques sols de gravier sont si brûlés, si durs à cultiver, qu'ils ne produisent rien, excepté dans les étés pluvieux. On peut juger de leur nature dans toutes les saisons de l'année.

Les sols de sable sont aussi variés que ceux de gravier ; il est facile de connoître quelle est leur nature particulière. Je ne crois pas qu'il existe au monde un meilleur sol qu'un fond de sable riche et noir : il est, en toutes les saisons, sain et sec ; ce pendant il est constamment imprégné d'une sorte de moiteur qui préserve les récoltes, même dans les étés les plus secs. En toute saison la bêche est suffisante pour l'essayer.

Le loam sablonneux et léger, est aussi un sol admirable ; dans toutes les saisons on peut le labourer, et même en hiver la charrue peut le sillonner, sans que la terre soit pétrie. Si on l'essaye avec la bêche, on le trouve toujours sain et friable. S'il est en jachère d'hiver, la meilleure

(3) L'exploitation d'un terrain de cette nature est très-dispendieuse, par les engrais qu'il exige. La culture la plus analogue à sa qualité, est celle des pâturages, qu'on renouvelle tous les trois ou quatre ans. Quelque ingrate que soit une terre, on en tire parti avec des soins et une bonne culture, mais il faut de la constance.

manière de juger de sa richesse , est d'observer la hauteur des sillons et le degré d'adhérence du sol. L'excellence des terres argileuses consiste dans quelques rapports avec les terres sablonneuses : de même , plus ces dernières participent de la qualité de l'argile , plus leur fertilité est certaine ; ainsi , c'est une excellente qualité dans un sol compacte , que d'être sec et friable. De même , c'est un fort bon signe dans un sol léger , que d'être compacte et adhérent (4).

D'après ces données , si un fermier trouve un loam sain , sablonneux et léger , il peut présumer quel sol est riche à proportion de sa densité ; s'il se réduit en poussière au moindre choc , il y a lieu de soupçonner qu'il est *sable pur*. Une terre saine et sèche , un peu compacte , est toujours bonne. Cependant il est encore un autre signe : comme ces sortes de terrains sont ordinairement plantés en turneps , la hauteur de ces plantes , pourvu qu'elles ne soient pas venues à force d'engrais ; ce qui se voit aisément , indiquera dans plusieurs circonstances , la richesse de la terre.

Il est aussi fort aisé de reconnoître les sols de

(4) Un sol léger de sa nature , ou qui a en partie les propriétés du sable , n'est pas compacte ; mais ses molécules n'ont qu'une adhérence suffisante , pour que l'humidité favorable à la végétation , ne s'évapore pas entièrement. Les sols de cette nature , ne laissent échapper que l'humidité surabondante , excepté dans une sécheresse extrême. Ils sont les plus faciles à cultiver , et donnent des récoltes abondantes , si on ne leur épargne pas les engrais. S'ils sont trop friables , ou trop sablonneux , on remédie à ce défaut par la culture des pâturages.

sable pur, dont les parties n'ont presque point d'adhérence entre elles ; il est important de voir sur cette terre la récolte, ou les récoltes. La sécheresse étant le signe caractéristique des sols de cette nature, une saison humide est toujours pour eux le meilleur de tous les engrais. Ainsi, lorsqu'on y trouve une mauvaise récolte dans une année pluvieuse, il y a tout lieu de présumer que ce sol est absolument nul, au moins dans son état présent, et si le tenancier croit être obligé, dans le cours de son bail, à l'améliorer avec de la marne, de la craie, de l'argile, ou tout autre engrais extraordinaire, il doit porter en compte cette dépense à l'article de la rente (5).

Règle générale pour tous les sols sablonneux : plus ils sont compactes et secs, meilleurs ils sont ; j'en excepte la terre sablonneuse, noire et moite, qui surpasse en qualité toutes les autres.

Les sols blancs et crayeux sont en général froids et humides : on ne peut les labourer en hiver, à moins que le temps ne soit fort sec, ou qu'il ne

(5) La rente d'une terre, doit être en proportion de ses produits, qui sont toujours en proportion des frais de culture et des amendemens : par conséquent, c'est le produit net qu'il faut connoître, avant d'affermir. Or, il est difficile d'acquérir cette connoissance, lorsqu'il est question de prendre une ferme à bail. Il peut arriver que le fermier se trompe dans le calcul des frais d'amélioration. Il vaut donc mieux prendre une ferme en état de culture réglée, où il n'y a que les améliorations ordinaires à faire, et payer une bonne rente, que d'en prendre une autre, à bas prix, où tout est à faire pour la rendre fertile. C'est aux propriétaires à se livrer aux grandes entreprises.

gèle. Un grain de pluie détrempe cette terre en mortier lorsqu'elle est pulvérisée ; c'est un sol affamé, comme disent nos fermiers, et l'on doit s'en promettre peu de profit, à moins qu'il ne soit cultivé d'une manière toute particulière : s'il est passablement sec, le sainfoin y réussira.

Les sols marécageux, en état de culture, sont en trop petit nombre, pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Il existe sans doute beaucoup de sols différens par leur nature, de ceux dont je viens de parler ; mais il faut se rappeler que toutes les espèces de sols se mêlent ensemble et se confondent, comme les couleurs dans un tableau ; en sorte que l'œil n'aperçoit entr'elles aucune distinction : ainsi, beaucoup de sols tiennent à la fois de l'argile et du loam, dans une si égale proportion, qu'il est difficile de dire lequel des deux y prédomine : nous voyons les mêmes mélanges de gravier et de loam, de craie et d'argile, &c., &c. Une foule d'autres causes influent aussi sur la qualité du sol : vainement on tenteroit de distinguer par des signes caractéristiques toutes ces variations ; je ne me suis donc attaché qu'aux caractères primitifs. C'est à celui qui examine un champ à savoir déterminer avec laquelle des classes ci-dessus énoncées, le sol a le plus d'affinité, et à découvrir quelles sont ses bonnes et ses mauvaises qualités (6).

(6) Quand il est question de la fertilité absolue, il est difficile de prononcer à ce sujet, sans avoir cultivé soi-même le sol qu'on veut juger. De belles récoltes peuvent n'être que des preuves relatives ;

Quant aux terres en pâturages , c'est à des signes différens qu'on peut reconnoître leurs différentes qualités ; la meilleure manière de les examiner, consiste à les observer dans les circonstances qui leur sont les plus défavorables , et ensuite dans celles qui montrent tous leurs avantages : il est à propos de les examiner à plusieurs époques et à différentes saisons, quoiqu'on peut porter un jugement à peu près certain, après une seule observation.

Le défaut général de ces terres est d'être trop humides, et les signes en sont visibles en toute saison de l'année : en hiver, il ne faut pour les reconnoître que s'y promener ; dans les autres saisons on les reconnoît, soit aux mauvaises herbes qu'on y voit en abondance, telles que joncs, glayeuls, mousse, &c. soit à la grossièreté ou à la couleur de l'herbe qui souvent est bleue à la pointe, et quelquefois d'un jaune sale. Si le sol est de cette argile compacte dont j'ai parlé dans ma première description, et que la surface en soit unie, il est possible que le mal soit incurable ; si c'est une argile moins forte, ou un loam compacte, des saignées y produiront de bons effets. Il sera bon aussi, pour mieux s'assurer de la qualité du sol, d'examiner çà et là, avec une bêche, la terre des fossés.

Un autre défaut assez commun aux pâturages

celui qui les observe, ne sait pas si elles ne sont point l'effet de l'abondance des engrais, plutôt que celui de la fertilité naturelle du sol.

sur des terres de cette nature , est d'être durs et sujets à se couvrir de mousse , même lorsqu'ils ne sont pas excessivement humides : c'est ce qu'il est aisé de voir en hiver et après qu'ils ont été pâturés. Si la faculté n'est point accordée à un tenancier de labourer ces sortes de terres , il sera obligé d'y faire de grandes dépenses en engrais.

Les pâturages dont le sol est graveleux , sont quelquefois sujets à se dessécher entièrement dans les étés secs ; mais ils produisent d'excellens fourrages dans les étés pluvieux , si toutefois le sol est un loam graveleux. Le gravier sans mélange ne peut rien produire. Un fermier ne doit pas regretter d'avoir sur sa ferme un pâturage ou deux sur des loams graveleux ; dans l'hiver , il peut en tirer bon parti , en y faisant consommer des turneps par des moutons et des agneaux , &c.

Les prairies basses , situées sur le bord d'une rivière ou d'un ruisseau , sont en général fort bonnes ; mais il ne faut pas perdre de vue les inondations , qui quelquefois ont lieu , même en été , détruisent , avant la coupe , les récoltes de foin , ou peut-être les entraînent à l'instant qu'elles viennent d'être fauchées. C'est un inconvénient qui diminue de beaucoup la valeur de ces terres , et sur lequel il est à propos de prendre des informations. En hiver , les inondations ne font qu'améliorer le pâturage , si elles ne sont pas trop fréquentes.

Quelques fermes ont la réputation de donner aux bêtes à laine la pourriture , lorsqu'elles sont

situées dans des bas fonds. Je crois que cette maladie provient de la seule humidité du sol, et qu'en remédiant à l'une, on remédiera à l'autre.

Quant à la stérilité qui n'est que l'effet d'une mauvaise administration, par exemple, du fauchage trop fréquent, du défaut d'engrais, ou de quelqu'autre négligence, c'est ce qu'on pourra discerner en toute saison, soit que le pâturage ait été fauché, soit qu'il ait été mangé sur place. Cependant on ne doit pas perdre de vue que certaines saisons sont plus favorables que d'autres à la production de l'herbe.

On peut énoncer, en peu de mots, le signe général auquel on reconnoîtra qu'une terre de pré est excellente. Une bonne récolte d'herbage, dans un été pluvieux, n'est pas un indice certain ; mais une bonne récolte, dans un été sec, est le meilleur de tous les signes.

Il est aisé de juger en toutes saisons, même en hiver, de la bonté d'un herbage. Une terre sèche et saine, couverte d'une belle verdure, et parsemée de mouchetures d'un vert encore plus foncé, ces indices ne laissent aucun doute sur l'excellence du pâturage. Si le pré se trouvoit situé sur le penchant d'une colline, ou dans toute autre position qui l'exposeroit à être brûlé par l'ardeur du soleil, il faudroit en faire l'essai avec la bêche, c'est-à-dire sonder la nature du sol.

Une rivière qui traverse une ferme sans jamais déborder, est un avantage très-heureux : il est probable qu'elle sert à l'irrigation des pâturages, auxquels elle est aussi utile qu'à abreuver le bétail.

J'estime peu un herbage où il ne se trouve ni rivière, ni étang où les animaux puissent se désaltérer à leur gré.

Il se trouve dans plusieurs fermes, des pâturages de rebut qu'on ne fauche jamais, et pour lesquels on ne demande qu'une très-petite rente : on les voit couverts de monticules élevés par les taupes ou les fourmis, de buissons, de ronces, &c. La jouissance de ces sortes de terrains ne doit point être rangée dans le nombre des désavantages du fermier. Aucune ferme n'offriroit autant de profit à faire que celle qui consisteroit uniquement en friches de cette nature. Les monticules coupés au niveau du sol, et mêlés avec un peu de chaux, de fumier, de cendres, de craie ou de marne, formeront un excellent engrais. On arrachera aisément les buissons et les ronces ; alors on examinera le sol : si c'est un fonds léger de gravier ou de sable, mettez-y la charrue ; il vous dédommagera bien de vos peines et de vos dépenses ; si c'est un fonds d'argile ou un loam, engraissez-le, pour pouvoir découvrir quelle sera la qualité du pâturage que vous y cultiverez ; s'il est bon, laissez-le subsister ; s'il est mauvais, mettez-le en culture réglée pour des grains pendant quelques années, sauf à le remettre ensuite en pâturage, si vous y êtes obligé par quelque clause du bail. On peut faire de grands profits sur ces pâturages abandonnés, pourvu cependant que la rente n'en soit pas portée au-dessus de 10 s. par acre.

C H A P I T R E I I.

De la contiguïté des champs.

LES fermiers ordinaires sont dans l'usage de passer légèrement sur cet article. S'ils y donnoient autant d'attention que leur intérêt exigeroit qu'ils le fissent, on verroit les propriétaires eux-mêmes plus attentifs à réunir, autant qu'il seroit possible, les différentes parties dont leurs fermes se composent. Rien n'est aussi dispendieux ni aussi embarrassant pour un fermier, que la dissémination des champs qu'il doit mettre en valeur. Les désavantages de cette situation sont nombreux et frappans.

1°. Le fermier n'a sous les yeux ni ses récoltes, ni son bétail. Pour les voir, il est obligé de traverser, soit à pied, soit à cheval, des champs appartenans à d'autres, toutes les fois qu'il vient s'assurer d'un fait qu'il lui importe de connoître. En supposant même que ses champs, ainsi séparés, ne soient pas plus éloignés que la plupart de ceux qui sont contigus à sa ferme, il ne peut cependant les voir aussi souvent. Lorsque les champs sont tous rassemblés autour de la maison du fermier, il ne sort jamais sans rencontrer quelque objet qui attire son attention; toutes ses promenades sont utiles à ses intérêts. S'il en est autrement, il est obligé de partager son attention;

il ne voit pas tout, et l'on sait ce que vaut en pareil circonstance, *l'œil du maître*.

2°. Toutes les opérations du labour, hersage, roulage, &c. ne peuvent s'exécuter qu'avec un surcroît de dépense. On perd du temps à aller et venir, et dans le cours d'un long bail, ce temps perdu monte à une somme dont l'énormité étonneroit ceux qui n'ont jamais réfléchi sur ce point. Observez encore que la dépense est toujours double pour engraisser ces champs isolés, et conséquemment, qu'ils ne peuvent l'être aussi bien que ceux qui sont voisins de la cour de ferme. Ils ne seront jamais amendés, à moins qu'ils ne contiennent eux-mêmes le lit de marne, de craie ou d'argile propre à cet usage; il faut aussi que le fermier ait le courage de faire fouiller ces terrains, ou qu'il veuille y faire parquer ses bêtes à laine. Mais s'il se détermine à faire ces améliorations, combien ne lui sera-t-il pas incommode de ne pouvoir surveiller ses travaux qu'en faisant chaque jour de longues courses à travers les champs de ses voisins? D'ailleurs, combien de terrains qui ne contiennent aucune de ces substances améliorantes!

5°. Une autre conséquence de la dissémination des champs, est d'occasionner au fermier des réparations sans nombre pour l'entretien des clôtures. Cet article est fort dispendieux.

4°. Ces champs sont en général beaucoup plus exposés que les autres, aux invasions du bétail des fermiers voisins. Dans les endroits où l'on repasse à tout moment, ces accidens peuvent avoir lieu,

mais on s'en aperçoit bientôt et on y porte remède. Une porte laissée ouverte par un domestique étourdi, ou mise en pièces par quelque charrue, cause souvent beaucoup de dommage à un fermier dans les champs même les plus voisins de sa maison. Ce dommage peut devenir plus considérable, si l'accident arrive dans un champ éloigné, où les domestiques et lui ne vont que rarement.

D'après toutes ces raisons, et d'après plusieurs autres encore, je ne conseillerai jamais à un cultivateur de louer une ferme dont les champs ne sont pas contigus. Entre les innombrables avantages qui résultent pour un fermier, d'avoir tous ses champs rangés circulairement autour de sa ferme, ou au moins tellement situés, qu'ils ne soient coupés par aucune portion de terrain étranger, il en est un plus important que tous les autres, c'est de présenter alors, pour la totalité des champs dont il jouit, la ligne de clôture la plus courte possible aux champs des fermiers voisins. Dans l'enceinte d'une ferme, dont toutes les parties sont ainsi resserrées, ce n'est jamais pour un seul champ qu'un homme fait une haie ou un fossé; la clôture est nécessairement utile à deux champs à la fois. L'avantage est évident.

Si les champs d'une ferme sont contigus et réunis, le fermier doit le porter en compte à l'article des circonstances qui lui sont favorables. Dans les pays riches, on peut, sans exagération, évaluer cet avantage à la somme de 6 et de 9 *d.* par acre. Quant à moi, je donnerois volontiers 18 *d.* ou un *s.* de plus par acre, pour une ferme dont

— 504039 —



tous les champs se tiendroient, sans pourtant supposer que le mal pût devenir aussi grand qu'il existe en nombre d'endroits. Dans quelques fermes, les champs sont tellement épars, que telles terres qui vaudroient 12 s. l'acre pour le moins, s'ils étoient réunis, ne valent pas en réalité, une demi-couronne (7).

(7) La réunion des terres aux environs du corps de ferme, intéresse autant le propriétaire que le fermier. Tous les deux y trouvent également leur intérêt : le premier loue avec plus d'avantage; le second a tout sous ses yeux, et n'a besoin que de sortir pour savoir l'état de ses affaires. Mais cette réunion n'est possible que par des échanges, qui souffrent des difficultés, ou qui obligent à de grands sacrifices de la part de celui qui propose l'échange. Il est rare qu'une ferme d'une étendue considérable, n'ait pas des portions de terre de côté et d'autre. Le fermier est heureux, quand toutes les terres qu'il fait valoir sont dans la même banlieue. Mais les vouloir toutes contiguës, c'est une chimère qu'on peut à peine réaliser pour une ferme de vingt à trente acres.

BONDES

C H A P I T R E I I I.

Sur les probabilités d'augmenter l'exploitation des terres.

LE grand objet d'un fermier, quel qu'il soit, *gentleman* ou simple cultivateur, s'il fait profession d'agriculture, est d'accroître sa fortune. Les négocians et manufacturiers, à mesure qu'ils gagnent, élargissent la sphère de leur commerce; de même les fermiers sont jaloux d'élargir celle de leurs opérations, aussitôt qu'ils possèdent une somme d'argent disponible.

La faute la plus commune dans ces sortes de cas, celle contre laquelle un fermier doit être constamment en garde, c'est de mal employer ses profits; à moins que sa ferme ne soit parvenue au dernier degré d'amélioration et de culture. Il peut compter comme sur une maxime invariable, avant d'entreprendre l'exploitation d'une autre ferme, que le meilleur usage qu'il peut faire de son argent, est de l'employer à cultiver complètement la sienne.

Les champs qu'il a observés, qu'il connoît d'après sa propre expérience, sur lesquels il a peut-être essayé l'effet des desséchemens et des engrais, le payeront toujours mieux de ses dépenses additionnelles que ne peuvent le faire

la faculté de proportionner exactement la quantité de terre louée, à la quantité de son bétail, et à la somme d'argent qu'il possède. Sa fortune est donc en aussi bon chemin qu'il est possible. Mais alors il doit être bien attentivement en garde contre la tentation de prendre à loyer plus de terrain qu'il n'en peut exploiter. Il faut, dit-on en proverbe, qu'un fermier soit toujours plus fort que sa ferme. Dans ces esquisses, j'établirai quelques calculs pour découvrir quelle est la proportion entre une somme donnée, et la quantité de terre dont celui qui la possède peut entreprendre l'exploitation.

Celui qui examine une ferme, doit prendre note de toutes ces particularités, et en faire l'estimation, s'il veut se former une idée juste de l'entreprise.

C H A P I T R E I V.

De la comparaison à faire entre les clauses du bail et la nature du sol.

PLUSIEURS propriétaires tiennent fortement aux clauses qu'ils ont coutume d'insérer dans leurs baux, en sorte qu'un homme, lors même que la ferme et la rente lui conviennent, peut trouver les conditions de la tenure, totalement incompatibles avec son intérêt, avec ses vues, et même avec tout système de bonne culture. (8).

(8) Toutes clauses dans un bail, qui tendent à paralyser l'industrie du fermier, à suspendre des améliorations utiles, à retarder les progrès de l'agriculture, sont absurdes. On peut ranger dans cette

Pour savoir si les clauses du bail sont bonnes et raisonnables, il faut toujours les comparer avec la nature du sol; c'est faute d'avoir fait cette comparaison, que presque tous les propriétaires proposent des clauses déraisonnables; presque tous se font une règle d'établir une parfaite uniformité entre tous leurs baux. Ainsi, les tenanciers qui louent des sols sablonneux, sont astreints aux mêmes conditions que ceux qui occupent des fonds d'argile. Rien au monde n'est plus absurde qu'un pareil arrangement. Je vais énoncer quelques-unes de ces clauses qu'on trouve le plus communément dans les baux.

I. Le tenancier ne labourera aucune terre en pâturage.

Cette clause est raisonnable, quand tous les prés et pâturages d'une ferme sont dans un état de perfection, quand l'herbage y est d'une bonne qualité, et quand on n'y voit ni mousse, ni mauvaises herbes. Il seroit sans doute absurde de labourer de semblables pâturages, si ce n'est peut-être en un seul cas. Il arrive quelquefois, que, par suite d'une

classe les clauses de résiliation de bail, à des époques trop rapprochées: le fermier alors n'entreprend rien d'utile, par la crainte de ne pas en profiter, et de n'être pas dédommagé de ses avances et de son travail. Les plantations, les pâturages, sont de grands avantages dans une ferme, et exigent une longue tenure, pour être l'objet des entreprises du fermier. Des clauses qui concilient les intérêts du fermier et des propriétaires, sont l'effet de la connoissance qu'on a de l'agriculture. Ainsi, un fermier sera toujours traité plus favorablement par un propriétaire cultivateur, que par celui qui ne connoît ses fermes que par le revenu qu'il en retire.

exploitation vicieuse, toutes les portions de terre argileuse d'une ferme soient en labour, et tous les terrains graveleux ou sablonneux, en pâturages. Alors l'ordre naturel doit être incontestablement rétabli.

Mais il s'en faut bien que, dans la plupart, les pâturages soient dans un état de perfection. On les voit, au contraire, couverts de taupinières, de fourmilières, de buissons, de ronces et d'autres ordures, en sorte qu'on a peine à deviner si ce sont les végétaux nuisibles ou le gazon, qui forment le fonds de l'herbage. Il peut arriver que ces terrains, quoique bien ménagés, nétoyés, défrichés, nivelés et engraisés, ne produisent encore que de mauvaises herbes : cependant le fermier n'aura pas la faculté de les labourer ! Une semblable cause est ridicule et insupportable.

Quelques fermiers, et même quelques propriétaires laissent subsister des pâturages maigres où le ray-grass domine, pour servir simplement de pacage.

Hé bien, ces sortes de pâturages seront sacrés pour le nouveau fermier ! c'est-à-dire qu'il sera tenu de laisser dépérir ces champs, jusqu'à ce que le terrain n'en vaille pas quatre deniers l'acre, ce qui arrivera dans l'espace d'un petit nombre d'années ! De semblables clauses n'ont pas besoin de commentaires.

Il y a des sols qui produisent un excellent herbage pendant sept, huit ou dix ans ; et qui vont ensuite en déclinant, quelque soin qu'on en puisse prendre. Il est évident que ces sortes de terrains doivent être alternativement labourés, et mis en

pâturage. Mais ce système salutaire ne peut être pratiqué, lorsqu'un propriétaire ne permet pas qu'aucun pâturage soit labouré.

D'après ces considérations, un tenancier doit avoir grand soin, quand il loue une ferme, de ne pas se nuire à lui-même, en acceptant de semblables clauses. S'il voit que le pâturage ait ou aura besoin d'être rompu par la charrue, il peut offrir de s'engager à mettre en herbage, avec l'approbation du propriétaire, une égale quantité de terre, avant de labourer aucun pâturage. Une semblable proposition est fort raisonnable, et aucun propriétaire ne peut s'y refuser.

II. *Le tenancier ne fera point de récolte sur les terres labourables, la deuxième, la troisième ou la quatrième année (9).*

Il n'est pas un comté où les baux ne contiennent une de ces dispositions; cependant j'ose assurer que cette clause seule, si l'on y tenoit strictement, suffiroit pour ruiner la moitié des meilleurs culti-

(9) En se reportant à l'époque où l'auteur a donné cet ouvrage au public, on jugera des progrès de l'agriculture angloise, dans l'espace de temps qui s'est écoulé jusqu'à présent. Aujourd'hui, il n'est plus question de jachère, c'est-à-dire de repos absolu: chaque année, la terre donne une récolte, ou en grains, ou en pâturages, ou en plantes charnues, &c. Cette réforme dans l'agriculture, est l'effet de l'instruction qui s'est répandue sur la classe des fermiers, par les personnes qui se sont livrées à des essais et à des expériences, dont elles ont fait connoître les résultats, par la voie des *Annales d'Agriculture*, qui sont devenues le dépôt des connaissances, et le canal qui les répand.

vateurs de l'Angleterre. Il ne faut qu'un petit nombre de remarques pour prouver cette assertion.

Laisser en jachère, pendant l'été, des loams sablonneux et légers, des fonds de sable et de gravier, et tout autre sol propre à la culture des turneps, c'est un système suranné et contraire aux plus utiles notions de la moderne agriculture. Pour des sols de cette nature, le cours de récoltes le plus avantageux est : 1. turneps; 2. orge; 3. trèfle; 4. froment. Si l'on est tenu de substituer deux jachères aux turneps et au trèfle, les récoltes d'orge et de froment ne seront pas meilleures [il est à présumer qu'elles seront pires], et, le cours révolu, la terre ne sera pas en meilleur état. Ceci est applicable à tous les sols assez secs pour la culture des turneps.

Je ne conseillerai jamais à un fermier de souscrire à de semblables conditions. Cependant je parle d'un fermier assez éclairé pour faire biner soigneusement ses turneps; les paresseux qui ne les binent point, peuvent souscrire à toutes les conditions qu'on voudra leur imposer.

Sur les sols d'argile, bons, secs et riches, on fait d'aussi abondantes récoltes de froment, après des fèves semées par rangées, et complètement binées, qu'après une jachère; ce qui se voit particulièrement en divers cantons du comté de Kent. Il est donc nécessaire qu'un fermier ait la faculté de pratiquer sur ces sortes de sols, cette excellente méthode de culture, sous la condition expresse, je le répète, qu'il binera bien complètement, et trois fois, pour le moins, sa récolte de fèves.

Plusieurs propriétaires regardent comme une récolte sur tous les sols, non-seulement les turneps binés, mais aussi le trèfle. J'ai vu, sur des fermes dont le sol étoit une argile forte, des baux par lesquels il étoit interdit au tenancier de semer du trèfle, à moins que sa terre n'eût été labourée le 1^{er} ou le 15 juin; une telle clause est très-préjudiciable au fermier, puisque le meilleur cours de récoltes qu'on pût établir sur ces sortes de terres seroit : 1. fèves; 2. orge; 3. trèfle; 4. froment.

Une autre disposition, qui n'est que trop commune, est celle qui ordonne que le trèfle sera toujours mangé sur place. Je sais, d'après mon expérience et d'après celle de plusieurs autres fermiers, que le froment vient beaucoup meilleur après du trèfle fauché deux fois pour fourrage, qu'après du trèfle mangé sur place.

Les pois, la vesce, le sarrazin et autres végétaux, ont aussi la propriété de préparer merveilleusement la terre pour le grain; mais ces récoltes sont plus sujettes à *manquer* que les fèves, le trèfle et les turneps; conséquemment on ne peut statuer si elles doivent être, ou non, suivies d'une récolte de grain, qu'après qu'on a vu si elles *manquent* ou non. Un fermier peut songer à semer quelques-uns de ces végétaux; mais si le bail ne lui permet pas de regarder comme des jachères, ces sortes de récoltes, il se déterminera difficilement à en courir les risques.

Il ne sera pas inutile d'adresser ici aux propriétaires, un mot ou deux sur ce sujet: s'ils vouloient permettre à leurs créanciers de regarder

comme jachères, les turneps, les fèves, le trèfle, les pois, &c. et en même temps leur interdire expressément de semer, l'un après l'autre, du froment, du seigle, de l'orge, ou de l'avoine, sans l'intervention d'une des récoltes jachères ci-dessus énoncées, ils empêcheroient bien plus efficacement les tenanciers d'endommager leurs fermes, qu'en leur permettant, comme ils le font, de tirer de la terre deux ou trois récoltes sur une seule jachère d'été; car si cette jachère n'est labourée que deux ou trois fois légèrement, et qu'on sème ensuite des grains deux années de suite, la terre souffrira plus que si elle avoit eu des récoltes-jachères, telles que je les ai indiquées.

Le fermier qui fait marché pour une étendue quelconque de terrain, doit donc être fort attentif aux clauses de cette nature : si son propriétaire ne consent point à regarder comme récoltes-jachères, les turneps, le trèfle, &c. il doit faire de fortes déductions sur le prix présumé de la terre; s'il l'a évaluée à 12 s. l'acre, à condition qu'il sera libre de la récolter à son gré, et qu'ensuite il se trouve lié par ces clauses ruineuses, il doit déduire de cette première somme, celle de 2 s. 6 d., et, dans plusieurs cas, celle de 3 s. 4 d., et même de 5 s. par acre. Il y a des terres qu'un fermier feroit mieux de louer 15 s. l'acre, avec une raisonnable liberté, que de les louer autrement 7 s. 6 d. Voici quelques autres clauses qu'un fermier peut admettre en toute sûreté : « Il ne pourra être semé deux fois de suite sur un champ, du froment, du seigle, de l'orge ou de l'avoine, et les récoltes

de ces grains ne se suivront point immédiatement. Sur tous les sols argileux, le trèfle, semé avec des blés de mars, après une jachère ou une récolte de fèves, soit qu'on le fauche ou qu'on le fasse manger sur place, est réputé jachère ; les turneps, binés deux fois et trois fois, s'il est nécessaire, sont réputés jachère sur les sols secs. »

Les fèves, pois, pommes de terres, &c. semés par rangées et complètement binés, et même une forte récolte de pois semés à la volée, doivent aussi être réputés jachère.

De semblables clauses seront fort avantageuses et pour les propriétaires, et pour les fermiers.

III. *Le tenancier ne retournera le gazon d'aucune des bordures qui environnent les champs* (10).

Cette clause ridicule est fort en usage dans plusieurs parties de l'Angleterre : c'est particulièrement dans les pays riches qu'on la trouve, et c'est là sur-tout qu'elle est nuisible. Dans tous les sols humides, les bordures des champs doivent être de douze pouces au moins plus bas que les champs

(10) Dans le principe, ces bordures tenoient lieu de haies, servoient de pâture, et séparoient les champs. On en a reconnu l'abus, et les clôtures les ont entièrement supprimées par-tout où l'on a adopté cette nouvelle méthode, dont on reconnoît tous les jours l'importance. Ces bordures servoient de dépôt pour les mauvaises herbes qu'on sortoit du champ ; quelquefois elles y germoient de nouveau, et le vent emportoit leurs semences dans le champ dont on les avoit arrachées.

suffit seul pour exciter parmi les agriculteurs un sourire d'indignation : cependant je ne puis me dispenser d'en faire ici mention , puisque je l'ai trouvée dans le bail de ma propre ferme dont le sol est sec et graveleux ; mais je l'ai rejetée : on la trouve également dans plusieurs baux qui prirent naissance , je le présume , parmi les Irlandois , au temps où ils se chauffoient avec leur fumier et atteloient leurs chevaux par la queue.

Cependant, si une ferme consiste totalement en argile pure et humide, la restriction ne peut être très-nuisible ; mais autant vaudroit alors prohiber formellement la culture des turneps.

VI. *Le tenancier ne semera aucunes récoltes extraordinaires, telles qu'avoine, lin, rabbette, chardon, &c.*

Ces sortes de clauses sont fort communes dans les contrées où le sol est riche : les propriétaires craignent que ces récoltes extraordinaires n'épuisent la vigueur de leur terre ; mais cette idée est peu réfléchie. Il est contre les principes de la simple raison, qu'un tenancier qui paye la location d'une certaine étendue de terre , n'ait pas la faculté d'en tirer tout le parti possible , sans , toutefois , faire tort au propriétaire , et son propre intérêt le forcera , qu'il le veuille ou non , à maintenir cette terre en bon état. Aucune de ces récoltes , excepté l'avoine et la rabbette , ne réussira sans une fort grande quantité d'engrais , sans un nombre extraordinaire de labours , sans que la terre soit parfaitement préparée , sans binage , sarclage , &c ,

en sorte que la récolte la plus épuisante de sa nature, peut devenir, au moyen de ces accessoires, une récolte puissamment améliorante. Je crois que la luzerne, par exemple, doit être naturellement apte à épuiser le sol; ses racines sont énormes, et ses produits immenses : cependant il est prouvé, par un grand nombre d'expériences, que la luzerne, transplantée ou semée par rangées, est fort améliorante, ce qu'il faut particulièrement attribuer au soin qu'on prend de la biner et de la sarcler (11). Quant à l'avoine et à la rabbette, elles ne sont pas plus épuisantes que quelques récoltes communes, telles que le froment, par exemple. Je sais, par expérience, que le froment fait plus de mal à la terre que l'avoine et que tout autre grain; ce n'est pas que je lui attribue aucune propriété particulièrement épuisante; mais il occupe la terre plus long-temps que toute autre récolte, et conséquemment, il donne aux mauvaises graines le temps de croître, et à leurs graines celui de mûrir. Je pense que si l'avoine est nuisible, c'est également l'effet de quelque cause accidentelle : l'avoine est le plus ordinairement la dernière récolte d'un cours, soit que le période en soit long ou court; elle doit conséquemment laisser la terre plus

(11) Ce n'est point par cette raison que la luzerne n'épuise pas le sol, mais parce que sa racine est pivotante, et s'enfonce à une profondeur considérable, sur-tout dans un sol qui n'est pas compacte de sa nature. La première couche fournit peu à sa végétation, et les débris de la plante et des insectes qu'elle nourrit, réparent la perte qu'elle peut faire.

épuisée que les récoltes précédentes ; mais c'est à tort qu'on l'a attribué à la nature même du grain. Si l'usage eût été de semer l'avoine sur une jachère , comme on sème le froment et l'orge , jamais une semblable idée ne se seroit accréditée.

Les propriétaires doivent-ils , d'après des motifs aussi triviaux , s'opposer à ce que leurs terres produisent des végétaux dont l'intérêt de leur pays réclame la culture ? C'est toujours le haut prix de ces denrées , qui excite les fermiers à en cultiver. L'énorme cherté du lin , du chanvre et des chardons , par exemple , sont un mal réel pour nos manufactures ; et ce seroit un bien que , pour en faire baisser le prix , nos fermiers fussent encouragés à en cultiver. Cette clause est donc en opposition directe avec l'intérêt du royaume , sans être favorable à l'intérêt des particuliers ; elle n'est donc , de la part de ces derniers , que l'effet d'un vain caprice.

Aucun végétal n'est tellement épuisant de sa nature , qu'il ne puisse être cultivé à l'avantage réciproque du tenancier et du propriétaire. Un mauvais système de culture , telle est la seule cause à laquelle on doit attribuer le dommage que tel ou tel végétal peut causer à la terre.

Dans plusieurs cas , une semblable clause peut , selon la qualité du sol , être assez indifférente aux intérêts du tenancier , si toutefois ce n'est pas sur l'avoine que tombe la restriction ; mais dans d'autres cas , elle doit être portée en ligne de compte , si le tenancier est tenu d'y accéder.

C H A P I T R E V.

De la nature et de l'état des clôtures.

CET article est tellement important, qu'il peut seul déterminer l'avantage ou le désavantage d'un marché. Il y a, selon moi, sept sortes de clôtures.

1°. Les haies vives; 2°. les haies mortes; 3°. les haies vives avec fossés; 4°. les haies mortes avec fossés; 5°. les fossés; 6°. les palissades; 7°. les murs.

I. Dans plusieurs parties de l'Angleterre, et nommément dans le comté d'*Hertford*, les haies vives sans fossés sont les seules en usage; quelque bonnes qu'elles puissent être, elles forment toujours une clôture fort incomplète. J'en ai fait l'expérience à mes dépens. Pour les former, la meilleure méthode est de plier et de croiser les branches; mais s'il s'y fait une brèche, il est fort difficile d'y remédier: il faut alors y abaisser de grosses branches, et si les arbres sont des saules, des osiers, des noisetiers et tous autres peu épineux, ces branches croisées produisent l'effet d'une barrière à jour, et non pas celui d'une palissade. Ces espèces de balustrades, quand les branches ont eu le temps de se fortifier, peuvent arrêter des chevaux, des vaches et autres gros animaux; mais elles sont insuffisantes pour arrêter

les cochons et les bêtes à laine. Une brèche faite dans ces sortes de haies, quand elles ont été entrelacées, est un mal presque irréparable.

Un tenancier qui ne connoît pas une meilleure sorte de clôtures, peut se contenter de celle-ci ; mais celui qui vient d'un pays où les fossés, larges et profonds, sont en usage, ne se contentera jamais d'une simple haie. Il doit donc calculer d'avance, la dépense qu'il lui faudra faire pour creuser des fossés le long des haies, et ne jamais oublier cet article, lorsqu'il loue une ferme. Sur celle que j'occupe présentement dans le comté d'Hertford, il n'existoit pas un seul fossé ; j'en fais creuser par-tout.

Les meilleures de ces sortes de clôtures exigent toujours de la dépense ; mais si elles sont en mauvais état, cette dépense devient presque incalculable. Il se trouvera des parties qu'il faudra replanter, d'autres où il faudra réparer les brèches avec des épines, d'autres où les arbustes seront tellement rabougris, qu'on sera obligé d'y faire ajouter plusieurs charges d'autres arbustes, pour en pouvoir former une clôture. Toutes ces particularités doivent être réduites au calcul, et cette opération n'est ni longue, ni difficile, pour quiconque a tant soit peu d'expérience.

II. J'ai vu quelques fermes qui n'étoient défendues que par des haies mortes, c'est-à-dire, par des arbrisseaux morts, entrelacés avec des pieux enfoncés dans la terre. Je conseille bien sincèrement à tout fermier, qui peut songer à louer une ferme ainsi enclose, de rejeter cette

méthode, s'il veut éviter sa ruine infaillible : quand même tout le reste lui conviendrait sur la ferme, cette seule particularité suffit pour convertir en un marché désastreux, celui qui d'ailleurs lui présenteroit de grands avantages. La seule combinaison à laquelle il puisse s'attacher, c'est de faire, en imagination, un plan général de clôture pour toute la ferme. Il s'agira de creuser des fossés et d'y former des rebords, d'y planter des épines et de garantir le jeune plant avec des haies mortes. S'il calcule cette dépense, et la compare au prix du fermage, il n'y a pas lieu de craindre qu'il accède aux conditions du bail. Laissons ces sortes de fermes à ces tenanciers paresseux qui ont l'habitude de les exploiter, ou à ces propriétaires, plus négligens encore, qui ne rougissent pas de laisser leurs terres dans un état aussi déplorable.

III. Les haies vives, bordées d'un fossé, sont de fort bonnes clôtures : la haie et le fossé se garantissent réciproquement ; et, si l'une et l'autre sont bien conditionnées, ni les hommes ni les animaux ne peuvent les pénétrer.

Quand un fermier visite une ferme défendue par une clôture de ce genre, c'est aux haies qu'il doit sur-tout faire attention. S'il les voit garnies d'une bonne quantité de bois vert, si leur continuité n'est ni interrompue par des brèches, ni réparée avec des branches mortes, l'avantage est évident et incontestable ; mais s'il en est autrement, sa dépense montera fort haut dans le cours de son bail, et de plus ses champs, quoi qu'il fasse, seront mal fermés.

Dans les contrées où l'usage des fossés est communément établi, c'est un avantage pour le nouveau tenancier, que de les trouver mal en ordre ou même comblés ; ce qui remplit ces fossés, en pareils cas, est presque toujours la partie la plus précieuse et la plus productive de la terre, mêlée avec la décomposition des branches mortes de la haie et d'autres végétaux. Il peut regarder ces fossés comme de riches tas de fumier, et le bénéfice qu'il en retirera, le dédommagera amplement du temps et de l'argent qu'il aura employés pour les nétoyer et les élargir.

IV. Les haies mortes avec fossés, sont sujettes à presqu'autant d'inconvéniens que les haies mortes sans fossés. On doit, lorsqu'on loue des fermes ainsi encloses, compter sur la replantation totale, comme dans l'article précédent ; autrement, on sera entraîné dans des méprises ruineuses.

V. Les fossés sans haie, sont aussi de grands inconvéniens : s'ils ne sont pas totalement remplis d'eau, ils n'arrêteront pas les animaux ; et les fossés remplis d'eau, ne peuvent se trouver que dans les sols humides, qui, ayant besoin, plus que tous les autres, de dessèchement, demandent particulièrement à être bordés de fossés d'où l'eau puisse s'écouler librement. C'est un grand mal pour un fermier, que d'être forcé de tenir dans des terres argileuses, des fossés pleins ou même à demi-pleins d'eau ; il vaut infiniment mieux, si l'on a quelqu'autre moyen d'écoulement, recourir aux haies avec fossés et rebords.

VI. On trouve peu de fermes dont les champs
soient

soient enclos avec de simples palissades ; cependant j'en ai vu quelques-unes : le fermier qui les loue, doit être fort attentif à l'état de ces sortes de clôtures. Si les palissades ne sont pas neuves et en bon ordre , les poteaux sains et forts, il sera forcé à des dépenses incalculables , pour peu que son bail soit long ; le mieux, en ce cas, seroit d'abattre les palissades lorsqu'elles commencent à vieillir, de planter une haie neuve avec fossé, et de faire servir les parties saines de l'ancienne clôture à garantir la nouvelle.

VII. Dans plusieurs comtés , les murs sont les clôtures les plus communes , lorsqu'il se trouve des carrières sous la surface de la terre, ou de grands morceaux de pierre au-dessus. Ces murs, solidement assis, soit qu'ils aient été construits à sec ou avec du mortier, sont la meilleure de toutes les clôtures : c'est un grand avantage pour le fermier, que la certitude absolue de retrouver son bétail, poulains, vaches, cochons, bêtes à laine, à l'endroit où il les a mis. Ces excellentes clôtures ajoutent beaucoup à la valeur d'une ferme ; elles doivent être portées en ligne de compte sur la colonne des avantages.

Cependant il faut examiner avec attention de quelle nature sont les pierres dont le mur est composé : j'en ai vu plusieurs qui coûteroient presque autant en réparations que les plus mauvaises haies ; ceux, par exemple, qui sont construits en pierres calcaires ou en petits morceaux de pierres ramassées dans la carrière, sont fort peu solides. Il ne faut, pour les abattre, qu'un

choc ou un coup de vent. Ces sortes de murs sont une charge pour le tenancier.

Ceux , au contraire, qui sont formés de pierres taillées en forme de briques , mais plus larges et rangées naturellement, durent aussi long-temps que des murs de brique , lors même qu'ils ont été construits sans mortier.

La pierre graveleuse en larges morceaux , si elle n'est pas sujette à se calciner , fait aussi d'excellens murs ; la surface raboteuse de ces pierres contribue à les tenir fortement jointes ensemble et à consolider la bâtisse.

Les murs de ces deux dernières sortes, dureront cent ans ; les autres auront à tout moment besoin de réparations.

Les portes, les poteaux qui les soutiennent, tourniquets, &c. font aussi partie de toute espèce de clôtures ; ces objets à la longue sont fort dispendieux.

De quelque nature que soient les clôtures , toutes les particularités ci-dessus énoncées , sont d'une grande conséquence ; et le fermier doit en faire une estimation exacte , non-seulement sous le rapport de la rente , mais encore sous celui de la somme qu'il possède, et qu'il se propose d'employer à la location et à la composition de la ferme qui lui est offerte : car s'il lui survient , dans le cours de son bail , des dépenses auxquelles il ne s'attendoit pas , il est probable qu'elles dérangeront son plan général , ce qui est , sous tous les rapports , extraordinairement fâcheux (12).

(12) Il seroit bien à desirer que les fermiers en France , fussent dans des circonstances à profiter de la sagesse de ces avis : mais

C H A P I T R E V I .

Des bâtimens qui doivent se trouver sur une ferme, et de leurs réparations.

JE n'ai pas besoin de faire observer que cet objet mérite toute l'attention de l'homme qui loue une ferme.

Le bâtiment qu'il doit examiner le premier, est, sans contredit, *la maison* du fermier. Est-elle proportionnée à l'étendue de la ferme? nul propriétaire ne peut supposer qu'un fermier qui s'engage à lui payer 300 ou 400 *l.* par an, consente à être logé comme celui dont la rente n'est que de 30 ou 40 *l.* Cette maison est-elle assez spacieuse pour loger commodément une famille nombreuse et la quantité de domestiques qu'exige l'exploitation de la ferme? Au reste, comme le logement du fermier est plutôt, pour lui, un objet de commodité et de satisfaction, qu'un article de profit ou de perte, il dépend de sa volonté de l'admettre, tel

malheureusement, ils ne connoissent que les clôtures des parcs, s'ils en ont dans le voisinage de leurs fermes. Il faut espérer, qu'à mesure que notre agriculture fera des progrès, on sentira l'importance des clôtures, et que la suppression des jachères en fera encore plus comprendre la nécessité. Des prés artificiels, des plantations en pommes de terre, en choux, &c. sont exposés aux dégâts du bétail, à la rapacité des voleurs, s'ils ne sont défendus par une bonne clôture: sans elle il est impossible d'avoir de bonnes récoltes-jachères.

qu'il est, ou d'y exiger des changemens. Il n'en est pas ainsi des dépendances de la ferme.

Il est fort désavantageux pour un fermier, de n'avoir pas autour de lui tous les bâtimens qui lui sont nécessaires ; cependant on voit beaucoup de fermes qui n'en ont pas la moitié. Le tenancier peut être sûr alors de souffrir à proportion de ce qui lui manque. Je vais donner la liste des bâtimens indispensablement nécessaires dans l'état le plus ordinaire des choses ; je parlerai, par la suite, de ceux qu'il faudroit encore ajouter à cette liste, si l'on se proposoit d'atteindre la perfection.

1°. Une grange ; 2°. une écurie ; 3°. une étable à vaches ; 4°. un grenier ; 5°. des loges à cochons ; 6°. un poulailler ; 7°. une remise pour les chariots ; 8°. une cour de ferme.

Personne ne niera que ces huit articles ne soient indispensablement nécessaires.

I. Dans les différens comtés, l'usage varie beaucoup relativement aux granges ; dans quelques-uns on trouve à peine une seule grange ; les fermiers n'ont que des aires de battage, entourées d'espaces vides où les gerbes sont empilées. Celui qui loue ces fermes, n'a aucune observation à faire sur cet article, n'ayant pas lieu d'espérer, quoique cet usage lui paroisse condamnable, que le propriétaire y veuille déroger en faisant bâtir une grange.

Mais dans les comtés où l'usage des granges est généralement établi, il doit examiner attentivement si elle est assez vaste pour contenir les ré-

coltes de la ferme. Il ne doit pas négliger de voir de quelle matière est formée l'aire de battage; aujourd'hui même, plusieurs de ces aires sont en argile : il faut les rejeter, le grain n'en sort jamais net et luisant. L'aire d'une grange doit toujours être en planches de chêne de deux ou trois pouces d'épaisseur. Un autre point qui mérite son attention, c'est la largeur de cette aire : si elle est peu spacieuse, et qu'il se trouve tellement pressé par les circonstances, qu'il veuille faire battre plusieurs hommes à la fois, ceux-ci lui prendront infailliblement plus cher à raison du peu d'étendue de l'emplacement.

II. Une écurie. Si une ferme a été précédemment cultivée par des tenanciers indolens, qui ne l'aient labourée qu'à demi, ou qui n'aient pas songé à entretenir un attelage pour le transport des engrais, il est probable que le nouveau tenancier ne trouvera pas l'écurie à beaucoup près assez spacieuse pour le nombre d'animaux de trait qu'il se propose d'y loger. On ne doit jamais conclure que les écuries d'une ferme sont suffisantes, de ce que le tenancier précédent ne s'est pas plaint de leur petitesse. Le nouveau doit donc examiner si le local est assez grand pour le logement de ses attelages; s'il s'y trouve des places où l'on puisse suspendre les harnois, d'autres pour les coffres à avoine; s'ils'y trouve des dégagemens pour la paille et le foin, en sorte qu'en les transportant on ne perde pas la moitié de ces fourrages. Toutes ces choses doivent se trouver, non-seulement dans les fermes parfaitement montées, mais aussi dans les plus communes.

Celles de 40 *l.* par an, ne peuvent pas plus s'en passer que celles de 400 *l.*

III. Il faut une étable à vaches dans toutes les fermes où l'on nourrit des vaches ; cependant j'en ai vu plusieurs qui n'en avoient point. Il doit se trouver, dans ces étables, des crocs ou crochets auxquels chaque vache puisse être attachée lorsqu'on la traite, lorsque son veau la tette, &c. ; il doit aussi s'y trouver de petits logemens pour les veaux, capables d'en contenir trois, quatre ou cinq, mais pas plus ; un dégagement pour loger le foin, un autre pour la paille. Ces endroits de réserve doivent être à côté ou au-dessus de l'étable à vaches.

IV. On voit du premier coup d'œil ce qu'est le grenier ; il faut qu'il puisse contenir au moins deux récoltes sur la ferme, tant en orge qu'en froment ; en sorte que, si le fermier est obligé de battre son blé pour nourrir son bétail avec la paille, il ne soit pas du moins forcé de le vendre à bas prix, faute d'avoir un endroit pour le serrer. Pour faire un *bon* grenier, il faudroit beaucoup d'autres accessoires ; mais on ne doit pas attendre des propriétaires, qu'ils veuillent changer la forme de ceux qui existent, ou en bâtir d'autres. Il seroit cependant à desirer que le grenier, tel qu'il est, fût du moins inaccessible aux rats et aux souris.

V. Sur la plupart des fermes, il y a trop peu de bâtimens pour les cochons ; chaque truie cochonnière, chaque cochon à l'engrais, doivent nécessairement avoir une loge séparée. Il doit se trouver dans toutes les fermes, des citernes, con-

venablement situées pour recevoir les lavures , le lait de beurre , le petit-lait , la drèche , &c. , en sorte qu'elles puissent être vidées dans toutes les auges à la fois ; un conduit doit être pratiqué entre la laiterie et la citerne , pour conduire ces matières de l'une à l'autre. Dans une grande, ou même dans une moyenne ferme, l'éducation des cochons est un article fort important, et l'on ne doit pas négliger de voir s'il y a de quoi les loger.

VI. La volaille n'est pas un objet essentiellement nécessaire à l'exploitation de la ferme ; mais c'est une ressource utile et qui mérite quelque attention.

VII. Il est plus indispensablement nécessaire d'avoir un endroit pour mettre à couvert les ustensiles, tant de charroi que de labourage; il n'est point d'abus plus ruineux que de laisser exposés au mauvais temps les waggons, chariots, charrues, herses, &c. Le fermier peu soigneux sur ce point, peut compter qu'il lui faudra payer, en réparations, plus de 50 pour 100 au-dessus de celui qui tient constamment ses instrumens de labour à couvert, lorsqu'il n'en fait pas usage.

VIII. Mais il ne suffit pas que chacun des bâtimens ci-dessus énoncés, se trouve sur une ferme ; il faut encore que leur disposition respective soit telle, qu'ils forment tous ensemble l'enceinte d'une ou de plusieurs cours de ferme. On est étonné de voir jusqu'où la négligence sur ce point, est portée dans plusieurs parties du royaume. On y trouve des fermes qui n'ont point de cours encloses, quoiqu'elles aient beaucoup de

bâtimens épars çà et là. Plusieurs propriétaires sont si aveugles sur leurs propres intérêts, qu'ils font souvent construire des bâtimens, sans avoir l'attention de les placer comme je viens de l'indiquer.

En hiver, les bêtes à cornes doivent être toujours rassemblées et enfermées dans une cour; c'est là qu'on doit leur faire manger la paille, le foin et le reste de la récolte des turneps, qui ne l'a pas été sur place par les bêtes à laine. De cette manière les champs ne sont point piétinés, l'herbe renaissante n'est point endommagée, dans le commencement de sa végétation, par les animaux; ce qui n'a jamais lieu, sans nuire beaucoup à la prochaine récolte de foin, et le bétail est tenu chaudement et sec pendant tout l'hiver.

Je donnerai ailleurs mes idées sur la meilleure manière de distribuer les cours d'une ferme, en sorte qu'il n'y manque rien; je ne me propose ici que d'esquisser les parties essentielles, celles que tout fermier doit trouver sur la terre, petite ou grande, qu'il entreprend d'exploiter, pour n'être pas sans cesse tourmenté et entravé dans son exploitation.

Il est toujours nécessaire qu'il y ait sur une ferme, si petite qu'elle soit, une cour; il en faut deux au moins, si elle est grande: ces cours doivent être encloses, soit par des bâtimens, soit par des murs élevés, soit enfin par des palissades serrées, en sorte que le bétail soit totalement à l'abri du vent. Il doit se trouver dans chacune, la bouche d'un étang ou abreuvoir, afin que le bé-

tail puisse se désaltérer à sa volonté, et qu'une négligence ou un oubli de la part des domestiques, ne l'expose jamais à endurer la soif.

Le fonds de la cour doit être pavé, ou couvert d'une couche de gravier ou de craie, et la chute ou pente doit porter les eaux vers le centre de la cour, et non pas les laisser s'écouler au dehors, ou, ce qui seroit pis encore, vers l'abreuvoir. Il faut aussi que l'étang ne puisse pas, dans les saisons pluvieuses, se déborder vers la cour; ce qu'on évitera, en ayant soin de donner aux eaux de cet étang une autre voie d'écoulement. Les granges et autres bâtimens doivent environner les cours, afin que la paille dont on nourrit le bétail, ou dont on lui fait des litières, se trouve là sous la main, et que le fumier des écuries, des étables et des loges à cochons, puisse y être aisément balayé et s'y mêler ensemble. S'il y a un grenier à foin, ce qui pourtant n'est pas nécessaire, ou une cour dans laquelle il soit empilé, il est à propos que l'un ou l'autre soient attenans aux cours de ferme, pour les raisons précédemment déduites.

Plus ce système de bâtimens sera complet, plus le fermier y trouvera d'avantage. S'il en manquoit la moitié, ou à peu près, ce défaut seul suffiroit pour anéantir le profit qu'on auroit pu d'ailleurs espérer de la location d'une ferme. Il est possible, assurément, que je me trompe sur ce point; mais quant à présent je ne louerois pas la meilleure ferme de l'Angleterre, s'il ne s'y trouvoit aucune de ces dépendances, ou s'il ne s'y en trouvoit

qu'un petit nombre. Une ferme peut, à la vérité, présenter au tenancier des avantages qui l'engagent à les construire lui-même; mais ceci est une autre question, et l'objet d'un autre calcul.

Après ces observations sommaires sur le nombre et l'emplacement des bâtimens, nous les considérerons un moment sous le rapport des réparations. Dans plusieurs pays, cette dépense est à la charge du tenancier, aussi bien que les réparations de sa maison, quand une fois le propriétaire lui a remis tous ses bâtimens en bon état. Il importe, en ce cas, au nouveau fermier de les examiner avec la plus scrupuleuse attention, afin qu'il puisse faire une estimation exacte des dépenses annuelles que cet article exigera. Il doit passer en revue toute la charpente, les planchers, la bâtisse en briques, la toiture en tuiles ou en chaume, les plâtres, les pavés, &c.; il doit estimer la durée de chaque article, et réduire au calcul les dépenses probables de chaque réparation. S'il n'a point cette précaution, il peut se trouver, après un petit nombre d'années, forcé à ces dépenses inattendues, ce qui est toujours extrêmement fâcheux, et peut même devenir fatal à son entreprise, à moins qu'il ne soit [ce que devraient être tous les fermiers] beaucoup *plus fort* que sa ferme.

Il est aisé de calculer le montant des réparations à faire durant un certain nombre d'années. Il ne s'agit alors que de diviser ce montant en sommes annuelles, et enfin, d'en ajouter une quote-part à la rente de chaque acre: cette méthode est applicable à beaucoup d'autres circonstances.

C H A P I T R E V I I .

Des routes et sentiers qui traversent une ferme.

CET article, au premier coup d'œil, paroîtra peut-être trop peu important pour mériter quelque attention ; mais cette idée est erronée. J'ai vu plusieurs fermes tellement entrecoupées de routes et de sentiers, que la valeur en étoit diminuée de moitié. Ce droit de passage, usurpé par l'habitude, présente une foule d'inconvéniens.

Les champs assujétis à ce droit, sont coupés transversalement par des sentiers et par des chemins pour des chariots, lors même qu'une ou deux fermes seulement ont le droit d'y passer (13). Les valets, en conduisant leurs attelages, n'ont aucune considération pour les récoltes ; ils veulent avoir, à tout prix, un chemin doux et uni, et font ainsi toutes les fois qu'ils passent, de nouveaux dommages. Si le champ

(13) Ces inconvéniens prouvent la nécessité des clôtures ; elles mettent à l'abri de tout dégât de cette sorte. Il est bien important pour un propriétaire, dont les terres sont situées sur les bords des chemins et des routes, que ses champs soient bien clos, au moins dans cette partie. Lorsqu'une fois on a laissé prendre le passage, il est très-difficile de l'interdire. Il y a des circonstances où le propriétaire trouveroit son compte à entretenir le chemin qui borde ses terres, plutôt que de souffrir qu'on y passe. La négligence d'un côté, et les abus, de l'autre, ont souvent occasionné des procès ruineux.

est en pâturage , et que le fermier , ayant droit de passage , ne soit pas astreint à suivre immédiatement la haie , ce champ ne peut jamais être fauché ; on est obligé , pour en tirer quelque parti , de le faire paître. S'il est en terre labourable , le mal est encore plus grand : non-seulement le grain est détruit à mesure qu'il germe , mais le sol est tellement coupé et piétiné dans l'hiver , qu'il ne devient productif que long-temps après que les valets du fermier voisin ont jugé à propos de tracer leur chemin sur une nouvelle ligne ; ainsi , la moitié d'un champ , ou environ , se trouve frappée de stérilité. Si quelqu'un s'imagine que j'exagère , j'en appelle à l'expérience de ceux qui ont le malheur de devoir sur leur ferme quelque passage illimité. Si le chemin parcourt l'espace d'un mille à travers une ferme , il détruit , ou au moins endommage excessivement , trente acres de terre.

Les sentiers même , qui ne servent qu'aux gens de pied , sont presque aussi nuisibles que les autres ; ils traversent des champs en labour ou en pâturage ; le blé ou le foin sont alors couchés et foulés aux pieds , à une grande distance , sur les deux côtés du sentier ; s'il traverse un champ de turneps , on peut le reconnoître aux débris que l'on trouve répandus ça et là un demi-mille avant d'y arriver. De plus , les vagabonds et fainéans , qui fréquentent ces sentiers , ont toujours quelque chose à dire aux valets ou journaliers qui labourent ou remplissent quelque autre tâche sur un champ. La conversation s'engage , et tant qu'elle dure , les hommes et les attelages se reposent , au grand détri-

ment du fermier. Les haies sont rompues, les barrières endommagées, et les portes restent perpétuellement ouvertes. Ces derniers inconvéniens sont communs aux routes et aux sentiers.

J'ai connu dans le comté d'Essex, une ferme de près de 500 l. par an, qui devint tout à coup le rendez-vous général des filous et des voleurs du canton. Un sentier ordinaire traversoit la cour de ferme; ils y passoient à toute heure, et prenoient de-là occasion d'aller sans cesse visiter la grange, le bûcher et le poulailler, charmés de pouvoir se procurer, à si peu de frais, du blé, du bois, de la volaille et des œufs. Ils avoient fait de l'étable leur salle à manger.

Dans les pays riches, on trouve difficilement une grande ferme qui ne soit pas traversée par un ou deux sentiers; mais s'ils y sont en plus grand nombre, s'il s'y trouve une ou plusieurs routes illimitées, ou, si un sentier traverse la cour, je ne louerois jamais une semblable ferme sans avoir obtenu une forte déduction sur la rente. Quand on examine une de ces fermes, il faut prendre note des routes et sentiers qu'elle contient, les tracer sur une carte, et s'ils sont nombreux, ou s'ils traversent plusieurs champs d'un coin à l'autre, estimer le dommage annuel qui doit en résulter, et calculer la rente d'après ces bases. Celui qui, en louant une ferme, négligera cet article, s'en repentira après un petit nombre d'années.

C H A P I T R E V I I I .

De l'état des routes publiques et de la distance du marché.

CET objet est aussi négligé trop souvent par les fermiers ; cependant ils ont à souffrir, plus que personne, du mauvais état des routes et de la lenteur du charroi. Il n'est pas étonnant que les fermiers ne soient pas fort empressés à dépenser leur argent pour faire réparer les mauvaises routes ; mais on a lieu d'être surpris de les voir louer indifféremment des fermes environnées de chemins impraticables , lorsqu'avec un peu de peine ils pourroient se placer beaucoup plus avantageusement.

Les inconvéniens résultans pour eux du mauvais état des routes , sont nombreux et de la pire espèce. Le fermier est forcé annuellement, et même mensuellement à une dépense extraordinaire. Toutes les fois que les waggons sortent avec du grain , du bois , du foin , de la paille ou du fumier, les chevaux sont affoiblis et harrassés ; les chariots et les harnois s'usent dans la même proportion , quelquefois même ils reviennent brisés en pièces. Ces dépenses sont régulières et continuelles ; mais une autre dépense est celle qui provient de la nécessité où l'on se trouve de ne faire transporter , à

raison des mauvais chemins, que des demi-charges, lorsqu'avec de meilleures routes on transporterait des charges entières; chaque voyage coûte alors énormément cher.

L'éloignement du marché auquel le grain doit être porté, est encore un objet fort important : cet éloignement est, *en medium*, pour toutes les fermes du royaume, d'une journée de voyage, y compris l'aller et le venir. Je crois même que cette distance moyenne est encore moindre, vu que, dans plusieurs comtés, le lieu où le grain se transporte, est aussi celui où il se vend. Une journée de voyage peut donc être évaluée à six milles, et ce chemin peut se faire aisément. A présent, s'il arrive que le fermier, pour transporter son blé au marché, ait plus de dix milles à parcourir, il doit porter ce surplus sur la ligne des particularités qui lui sont défavorables, et le déduire du montant de la rente qu'il se propose d'offrir au propriétaire.

Dans les comtés d'Essex et de Suffolk, vingt-cinq milles entre les fermes et le marché, sont la distance la plus commune, et les routes ne sont pas des meilleures. Il y a donc deux journées pleines, d'un voyage pénible et fatigant, pour porter au marché dix quarts de froment ou même d'orge. Cette dépense est exorbitante, comme on le verra par le calcul suivant.

L'emploi de cinq chevaux à ce travail, ne peut être évalué à moins de 2 s. 6 d, par jour, pour	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
chaque cheval, ci.	1	5	»
Pour la dépense des deux hommes	»	5	»
Ils emportent avec eux du pain et du fromage pour un repas, et deux ou trois quarts de petite bière. Portons le tout à.	»	2	»
Leur temps.	»	4	»
Pour l'usé du waggon et des harnois. Cet article ne peut être porté à moins de	»	3	»
Dépenses accidentelles	»	1	»
	<hr/>		
	2	»	»
	<hr/>		

Quelquefois, à la vérité, ils rapportent une charge de charbon de terre qui leur est payée 18 s. ; mais, outre que ce retour est toujours incertain, il suffit à peine pour compenser l'usé des chariots et l'emploi des chevaux. Ainsi, nous ne le porterons point en ligne de compte.

On voit, par le calcul ci-dessus, que le transport du blé monte seul à 2 s. par quarter, ce qui est exorbitant. Supposons qu'un fermier en récolte cinq cents quarts par année, les frais de transport monteront à la somme de 50 *l.*, sur laquelle celle de 50 *l.* doit être regardée comme dépense extraordinaire, et supportée, par le propriétaire, en déduction.

On peut faire quelques épargnes sur cet article, en se servant de waggons à larges roues, et dans toutes les fermes, assez grandes pour pouvoir entretenir neuf ou dix chevaux, on ne doit point en employer d'autres ; mais il arrive aussi que, dans des fermes plus petites, on récolte plus de

cinq

cinq cents quarters de blé, et que, n'ayant pas assez de chevaux, le fermier ne peut employer un waggon à larges roues. Ainsi, tout compensé, le calcul ci-dessus subsiste dans toute sa force (14).

CHAPITRE IX.

De la Dixme.

LA dixme doit être considérée comme faisant partie de la rente d'une ferme, puisqu'elle-même est une rente. Si une ferme est exempte de dixme, les remarques qu'on va lire ne lui sont point applicables.

Un fermier qui loue une terre fera bien, en même temps qu'il convient des faits avec le propriétaire, de s'accorder, pour sa dixme, avec le curé, si c'est l'usage du pays; il fera bien aussi de ne jamais terminer avec le propriétaire, avant de connoître, ou de pouvoir deviner à peu près, quelles seront les prétentions de son seigneur

(14) Les fermiers qui calculent bien leurs intérêts, aimeront toujours mieux vendre leurs grains, pris dans leurs fermes, à 5 pour 100 au-dessous du prix du marché, que de l'y faire transporter. Quelque voisin qu'il soit, il faut toujours compter sur une journée de perdue, qui peut être employée utilement au transport des engrais. Les faux frais sont considérables, sans compter les accidens qui peuvent arriver à la voiture et aux chevaux, et les laisser plusieurs jours sur la litière.

ecclésiastique. Si celui-ci refuse de faire un arrangement, le nouveau fermier doit prendre des informations ; savoir à quelles conditions le curé traite pour l'ordinaire, et s'attendre à subir les plus rigoureuses.

En plusieurs endroits, les dixmes sont recueillies en nature. Tous les fermiers savent que cette taxe, ainsi perçue, n'a aucune proportion fixe, soit avec la rente, soit avec le produit des terres, mais qu'elle est régulièrement doublée à mesure que le fermier redouble de soins et d'industrie. — Ne louez jamais une terre dans les lieux où les dixmes se recueillent en nature ; c'est une taxe de 10 pour 100 sur chaque *sh.* que vous pouvez gagner. Evitez une semblable oppression, comme vous éviteriez la peste.

Quelquefois ces arrangemens ne valent guères mieux que la perception en nature. C'est lorsqu'on est dans l'usage de convenir tous les ans, un peu avant la moisson, du montant de la dixme : le curé alors se promène à cheval sur votre ferme et vous parle à peu près en ces termes :

« Fermier, voilà une belle récolte de froment. — Oh ! magnifique en vérité ! — Vous devez me payer pour celle-là 10 s. par acre. — Cette autre n'est pas aussi bonne ; j'en accepterai 8 s. — Cette orge n'est que passable ; vous m'en donnerez 5 s. — Oh ! voici une superbe récolte d'avoine, et qui doit me valoir 6 s. — Celle-ci est mauvaise ; je me contenterai de 2 s. 6 d. — Mais que vois-je ? Une belle récolte de fèves ; fort belle en vérité ! vous m'en payerez 7 s. par acre. » — C'est ainsi que

vos récoltes sont passées en revue, et que vous êtes condamné, sans appel, à payer le prix fixé; autrement la dixme sera recueillie en nature. Cet usage est commun aux environs de Chelmsford en Essex.

Ceci suffit, je pense, pour faire voir combien il importe à un fermier de savoir pleinement quelle sera sa dixme, avant de souscrire son bail (15).

(15) Il n'est point étonnant qu'on se plaigne des dixmes en Angleterre; la perception en est presque arbitraire, et monte à un taux très-haut. En France, la dixme étoit beaucoup plus douce, et l'on s'en plaignoit comme d'un impôt très-onéreux. La voilà supprimée, les terres sont-elles mieux cultivées, les récoltes plus abondantes, les marchés mieux fournis, enfin, les propriétaires plus riches? Je laisse à d'autres à résoudre ces questions. Qu'il me soit permis de donner aux Anglois, un avis que je crois sage et juste. Si jamais ils suppriment les dixmes, qu'ils ne nous imitent pas; que le gouvernement en profite, s'il dépouille les propriétaires. La nation française en dépouillant le clergé de ses dixmes, pouvoit les vendre comme elle a vendu ses autres biens, qu'elle avoit déclarés propriétés nationales: elle pouvoit même prendre une mesure plus sage, qui étoit de la laisser subsister comme impôt territorial. La proposition en fut faite à M. Necker, qui, à cette époque, étoit l'idole de la nation, qui le regardoit comme son libérateur: mais un tel projet, présenté par un homme à bonnes intentions, ne pouvoit pas cadrer avec ceux d'un financier à grande réputation. Si les dixmes avoient subsisté comme impôt, il n'y en auroit pas eu de mieux payé.

C H A P I T R E X.

Des Charges locales.

Sous ce titre sont compris la taxe des pauvres, celles du *constable*, du voyer, et des droits pour l'entretien des grands chemins. Toutes ces dépenses publiques varient beaucoup dans les différentes paroisses, et l'on doit les considérer comme faisant partie de la rente.

En quelques endroits, et particulièrement dans les villes, la taxe des pauvres s'élève jusqu'à 8 s. par livre sterling de la rente. Quel qu'en soit le montant, le fermier qui loue doit s'informer des sommes qui ont été payées dans l'espace de plusieurs années, et s'attendre à payer, pour sa part, celle qui tient le milieu entre toutes ces sommes, à moins que des circonstances particulières ne lui donnent lieu de s'attendre à quelque autre taxation. Il doit donner la même attention aux autres taxes, et examiner l'état des routes sous le rapport des droits de voierie.

On peut aisément se procurer de bonnes informations, sous tous ces points qui tiennent aux institutions publiques. Dans plusieurs parties du royaume, ces taxes réunies excèdent la rente. Si un fermier n'a pas le soin de prendre sur chaque article des renseignemens exacts, il marchera

constamment dans l'obscurité. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'il doit aussi s'informer s'il est probable, ou non, qu'il puisse être *haussé*, c'est-à-dire taxé à de plus fortes sommes que le précédent tenancier. Il sera, dans tous les cas, prudent à lui de s'attendre à payer en taxes l'équivalent de sa rente.

C H A P I T R E X I.

Du prix des Travaux.

JE suppose ici que mon fermier se propose de cultiver sa terre avec activité, de la tenir constamment nette et en bon état ; enfin, d'en tirer tout le parti possible. Si son intention est telle, le travail sera alors la première et la plus considérable de ses dépenses ; il montera même plus haut que le prix de son fermage. Il est donc important pour lui de connoître si, dans l'endroit où il loue, le travail ne se paye pas plus ou moins cher que dans tel autre où il pourroit louer. Ces prix varient tellement dans les différentes parties du royaume, que la dépense peut être de 20 pour 100 plus forte sur telle ferme, qu'elle ne l'auroit été sur telle autre, quoique le nombre d'acres, la nature du sol et la culture soient les mêmes. Le fermier doit prendre sur ces faits des renseignemens exacts.

Mais quelquefois, en cette matière, les informa-

tions sont trompeuses. Il doit savoir non-seulement quelle est la paye ordinaire, *par jour*, dans les différentes saisons, mais quel est le prix du travail fait à la pièce; il peut arriver que l'un soit fort cher, et l'autre à un prix modéré. Il doit prendre alors le moyen terme entre ces deux prix, et, quoique ce calcul ne puisse être fait avec une exactitude minutieuse, approcher, du moins autant qu'il est possible, de la vérité, ce qui vaut toujours mieux que de marcher au hasard.

Supposons que les gains d'un journalier, provenans tant de son travail à la journée, que de son travail à la pièce, soient 1 s. 2 d. par jour sur telle ferme; et qu'un nouveau tenancier, en prenant cette ferme, trouve, d'après son calcul particulier, que ce travail doit lui coûter 1 s. 5 d. par jour: supposons encore qu'il doive employer dix journaliers, la seule différence de ces 3 d. par jour, montera à 45 l. par année, ce qui n'est pas assurément une bagatelle.

Quand le travail est à bon marché, le fermier peut passer légèrement sur quelques particularités peu avantageuses, dans la location d'une ferme qui, au total, lui promet des bénéfices; mais si le travail est cher, tous les désavantages deviennent graves. On ne peut trop recommander aux fermiers d'être attentifs sur ce point. En plusieurs circonstances, il doit les déterminer à payer 15 s. l'acre telle terre, plutôt que 12 s. telle autre, toutes choses égales d'ailleurs.

C H A P I T R E X I I .

De quelques autres particularités auxquelles on doit faire attention, lorsqu'on loue une ferme.

CES autres points, quoiqu'ils méritent attention, ne doivent pas être traités en articles séparés.

I. Il est toujours à désirer que le nombre d'acres dont une ferme est composée, soit fixé et formellement énoncé. Dans quelques baux, à l'article du dénombrement des acres, on trouve cette formule, *plus ou moins*; dans d'autres, le nombre est assuré, et la rente assise par acre. Ce dernier énoncé est plus clair et plus satisfaisant. Dans une longue suite d'années, avec les variations de l'arpentage, les mutations des propriétés territoriales, le déplacement des clôtures, on peut commettre de grandes erreurs, et le fermier se trouve alors, vérification faite, tenancier de beaucoup moins de terre qu'il n'en étoit spécifié par le bail. Dans ce cas, le fermier fera bien, si le propriétaire insiste sur le maintien de la formule, *plus ou moins*, d'examiner attentivement, et de mesurer lui-même les champs dont l'étendue lui paroîtra douteuse.

II. Quand la ferme est située près de la demeure du propriétaire, le bail contient assez ordinairement une clause par laquelle le fermier s'engage à

lui charier un certain nombre de charges. Il n'y a point d'objection à faire contre une semblable condition; cependant elle doit être, comme les autres articles, portée en ligne de compte. Cette remarque est applicable à toute autre clause par laquelle un fermier s'oblige à payer au propriétaire une valeur quelconque, soit en argent, soit en travail.

III. Quelques propriétaires ne veulent point faire de baux; d'autres n'en veulent faire que de trois ou de sept ans. Ceci peut être une chose indifférente pour ces cultivateurs qui, accoutumés à la paresse, ne font jamais sur une terre d'autre dépense que celle qu'il leur est impossible de ne pas faire, quoi qu'ils retirent de la terre tout ce qu'elle peut produire. Mais un homme qui se propose d'employer de fortes sommes sur une terre, pour la mettre pleinement en valeur, n'aventurera jamais sa fortune dans une entreprise sans bail, ou, ce qui est la même chose pour lui, sur la foi d'un bail de trois ou de sept ans. On ne peut pas présumer qu'un cultivateur soit jamais assez fou pour placer ses fonds sur de semblables incertitudes. S'il veut être réellement un bon fermier, un bail de vingt-un ans est le plus court qu'il puisse souscrire; et le propriétaire lui-même, s'il entend bien ses intérêts, n'en peut proposer un moins long. Ce que je dis ici, n'est applicable qu'aux pays riches; dans ceux où les terres demandent à être encloses, amendées avec de la marne ou de la craie, il n'y a pas lieu de croire qu'un seul homme veuille les louer, sans un bail à long terme.

On m'objectera, peut-être, que certaines fermes sont fort bien cultivées, quoiqu'il n'existe point de bail entre le tenancier et le propriétaire. J'en conviens; mais ceci est un cas particulier. Il est alors plus que probable que ce fermier est né, ou a été élevé sur la ferme; qu'il connoît le propriétaire, ou qu'il en est connu, lui et toute sa famille. Ainsi, plusieurs générations peuvent se succéder, sans qu'il soit besoin de bail, et sans qu'il s'élève entre eux un seul différend: Mais si le tenancier et le propriétaire sont, comme on le doit supposer, étrangers l'un à l'autre, il est bon, ce me semble, que tous les deux prennent quelques précautions.

IV. Un fermier, quand il loue sa ferme, s'engage à la rendre dans l'état où il l'a trouvée, c'est-à-dire à ne laisser pas plus d'avantage au tenancier qui lui succédera, qu'il n'en a reçu du tenancier auquel il a succédé. Ceci est un avertissement au fermier; il est probable que, docile à de si salutaires avis, il aura soin, les dernières années de son bail, d'épargner les frais de labourage, de charroi, de fumage, &c., et de rendre enfin la terre telle qu'il l'a reçue.

V. Dans tous les pays riches, il est ordinairement spécifié que la ferme fournira au tenancier son chauffage: si cette clause se trouve dans le bail, le fermier doit en prendre note et la porter en déduction de la rente.

C H A P I T R E X I I I .

Comment on peut réduire en calculs les sujets traités dans les précédens chapitres.

A P R È S avoir exposé les différens objets sur lesquels doit se porter l'attention de quiconque prend une ferme à loyer, je vais indiquer la meilleure méthode à suivre, selon moi, pour former des estimations du montant de chaque article, et réunir sous un seul point de vue, clair et concis, les observations précédentes, en sorte qu'on puisse voir en un instant si le marché proposé est avantageux ou non.

Je crois que la meilleure manière est alors de prendre pour règle, un objet de comparaison, et de juger par analogie. Un fermier peut, par exemple, prendre pour règle la dernière ferme qu'il a occupée, ou quelqu'autre dont il connoisse parfaitement tous les détails. Pour mieux expliquer mon idée, je vais me supposer moi-même dans la situation d'un homme qui examine une nouvelle ferme, et prendre pour objet de comparaison, les particularités de celles que j'occupois à X. Y. En voici la notice exacte.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente.	500	»	»
Dixme.	50	»	»
Taxes des pauvres	30	»	»
	<hr/>		
	580	»	»

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	380	»	»
<i>Id.</i> pour l'église	2	»	»
<i>Id.</i> pour le constable	1	10	»
<i>Id.</i> pour les voyers et arpenteurs	7	10	»
<i>Id.</i> pour l'entretien des routes	6	6	»
<i>Id.</i> pour les fenêtres	2	10	»
Réparations de la maison et des dépenses . . .	4	11	»
Trois journées de charroi pour mon proprié- taire	2	»	»
Pour <i>id.</i> quatre charges de paille	2	10	»
	<hr/>		
Total de la rente	408	17	»

Il ne se trouvoit dans mon bail aucune clause extraordinaire. Cette somme est donc le montant total de ma rente ; et comme j'avois quatre cents acres de terre, c'est un peu moins d'un s. par acre, l'un dans l'autre. Voici comment je divise cette rente selon les diverses qualités du sol.

	l.	s.	d.
45 Acres d'excellente terre, fond d'argile, sec et friable, à 26 s.	58	10	»
30 <i>id.</i> Fond argileux, mais compacte, humide, et qui se durcit au soleil, à 10 s.	15	»	»
20 <i>id.</i> Loam rougeâtre, tenant de la terre de brique, humide et plat, à 8 s.	8	»	»
60 <i>id.</i> Loam léger, sain et graveleux, à 20 s. .	60	»	»
40 <i>id.</i> Gravier froid, humide, spongieux, à 12 s.	24	»	»
35 <i>id.</i> Fond de sable, riche et noir, à 20 s. . .	35	»	»
50 <i>id.</i> Fond de sable, sec et volatile, à 5 s. . .	5	»	»
50 <i>id.</i> Loam riche et léger, à 30 s.	75	»	»
30 <i>id.</i> Terre en pré, sujette à être inondée dans la saison des foins, à 20 s.	50	»	»
	<hr/>		
	330	10	»

		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
560	<i>D'autre part.</i>	350	10	»
20	<i>id.</i> Terre en pré, non sujette à l'inondation, herbe fine, à 40 <i>s.</i>	40	»	»
12	<i>id.</i> Terre de montagne, riche, saine, en pâturage, à 30 <i>s.</i>	18	»	»
6	<i>id.</i> Terre de montagne, mais encore plus riche et l'herbe meilleure, à 40 <i>s.</i>	12	»	»
12	<i>id.</i> Pâturage grossier, à 14 <i>s.</i>	8	8	»
<hr/> 400	Total	<hr/> 408	<hr/> 18	<hr/> »

Ces prix vont me servir de points de comparaison pour asseoir ceux de la ferme que j'examine, et que je suppose composée comme il suit :

N^o. I.

30 acres, argile riche, saine et friable; elle a été desséchée par des saignées profondes, et je la crois aussi bonne que celle que j'occupois dans ma dernière ferme; ainsi je l'évalue à 26 *s.* ci

l. *s.* *d.*
39 » »

N^o. II.

17 acres de la même argile, mais où l'eau séjourne faute de saignées, et qui, d'ailleurs, ont moins de pente pour l'écoulement; elle est moins bonne que l'autre, de 6 *s.*; ainsi je l'évalue à 20 *s.*

17 » »

N^o. III.

12 acres, loam rouge et sain : il ne s'attache point à mes souliers lorsque je m'y promène en hiver; je crois qu'il vaut les soixante acres de loam graveleux de ma précédente ferme; ainsi, 20 *s.*

12 » »

		l. s. d.
39	<i>Ci-contre</i>	68 » »

N^o. I V.

15 acres , fond d'argile , fort plat et humide :
 je crois qu'il est difficile de trouver un
 plus mauvais terrain : un acre du n^o. 3 en
 vaut quatre de celui-ci ; ainsi , 5 s. 5 15 »

N^o. V.

20 acres , loam plat , froid , tirant sur la terre
 de brique , terrain pauvre et fort humide.
 Les vingt acres de loam rougeâtre que
 j'avois sur mon ancienne ferme , valoient
 12 s. par acre de plus , 75 s. 7 » »

N^o. V I.

40 acres , gravier léger : il ne contient pas au-
 tant d'argile que les soixante acres de ma
 dernière ferme ; il sera infailliblement brûlé
 si l'été est sec. Il ne vaut , en comparai-
 son de l'autre terrain , que 15 s. 7 10 »

N^o. V I I.

50 acres , gravier froid , spongieux , plus hu-
 mide , je pense , que les quarante acres
 de l'autre ferme. J'estime qu'il vaut 3 s.
 de moins par acre ; ainsi , 9 s. 22 10 »

N^o. V I I I.

20 acres , même gravier , mais humide seule-
 ment à certains endroits qui forment
 environ cinq acres : le reste est meilleure
 terre , mais je la crois sujette à se dessé-
 cher. J'évalue le tout à 11 s. l'acre. 11 » »

N^o. I X.

10 acres de sable sec et poudreux , moins bon
 que les vingt acres que j'avois ci-devant ,
 à 4 s. 2 » »

184 *D'autre part* L. s. d.
121 15 »

N^o. X.

25 acres, loam noir et sablonneux : j'estime qu'il vaut 5 s. de plus que les trente-cinq acres de l'autre ferme; ainsi, 25 s. 31 5 »

N^o. X I.

20 acres, loam léger, riche et sain : il s'y trouve du sable comme dans les cinquante acres de la première ferme; mais quelques parties sont plutôt graveleuses : une autre partie est noire, friable et moite; ainsi je l'évalue, comme l'autre, à 30 s. 30 » »

N^o. X I I.

70 acres de pré : c'est un bas - fond qui cependant n'est jamais inondé; l'herbe y est bonne, et meilleure que toute celle que j'avois précédemment; ainsi je l'évalue à 45 s. 157 10 »

N^o. X I I I.

20 acres de pré, mais si bas qu'il est presque impossible que cette partie ne soit pas inondée, même en été : l'herbe n'y est pas fort bonne; je l'évalue à 18 s. 18 » »

N^o. X I V.

10 acres, terre de montagne, saine et sèche, tirant sur le loam : elle est meilleure que les douze acres de l'autre ferme, ainsi, 32 s. 16 » »

N^o. X V.

150 acres de pâturage grossier et sauvage, dont plusieurs parties sur un sol graveleux et sujet à se dessécher; d'autres sur un loam

l. s. d.

479 *Ci - contre* 374 10 »
 humide et sans consistance, qui n'a ja-
 mais été desséché; le tout couvert de
 fourmilières, taupinières, buissons,
 ronces et de quelques touffes de petit
 houx; si on permet de labourer ce ter-
 rain, il vaut 10 s. l'acre. 75 » »

N^o. X V I (1).

21 acres, fond de craie, labourable, fort hu-
 mide et adhérent. Ma propre expérience
 me fournit peu de lumières sur le degré
 de fertilité de cette terre; mais, à en ju-
 ger par ce que je vois et par les informa-
 tions que d'autres m'ont données, je ne
 crois pas qu'elle vaille plus de 7 s. l'acre. . 7 7 »

500 Total 456 17 »

Telle sera l'évaluation particulière du fermier, en supposant que toutes les autres circonstances soient, l'une avec l'autre, ce qu'elles sont sur toutes les fermes; mais si je veux m'assurer si elles ne sont pas au-dessous ou au-dessus de ce moyen terme, voici à peu près la marche que je suivrai.

Sur la ferme que j'examine, les clôtures sont de plusieurs espèces. La plupart sont des haies vives avec des fossés; et quoique j'y remarque des brèches, je m'en alarme peu, sachant bien qu'il s'en trouve sur toutes les fermes à louer; mais j'observe que les cent cinquante acres du N.^o 15, ayant été autrefois

(*) Il est rare, je le sais, qu'une seule ferme contienne autant d'espèces de sols; mais j'avois besoin de ces détails pour faire mieux sentir mon idée. Y.

en parc, ne sont fermés qu'avec une vieille palissade qui ne peut jamais se soutenir jusqu'à la fin du bail, et qui demandera nécessairement de grandes réparations, dont je serai chargé. Cet article n'est point aisé à calculer; mais après avoir bien examiné et mesuré, je crois pouvoir estimer que la clôture de ces cent cinquante acres me coûtera en réparations, dans le cours de vingt-un ans, la somme de	70	»	»
Si cette clôture eût été une haie avec fossé, comme tout le reste, elle m'auroit coûté, au-dessus de la valeur du bois que j'en aurois retiré, la somme de	20	»	»
Excédant, pour la palissade	50	»	»
<hr/>			
Ce qui fait, par année, dans l'espace de vingt-un ans	2	7	7
Dans les dix acres de terre de montagne, ainsi que dans plusieurs champs labourables où il faudra semer, pour quelques années, du trèfle, et le faire paître par le bétail, il ne se trouve point d'eau. Je serai conséquemment forcé d'y faire creuser trois abreuvoirs pour le moins: il peut arriver que les terres que j'en retirerai me payent de ma dépense; mais, comme je soupçonne que l'un des champs est tout gravier, je crois qu'il ne me rendra rien: j'estime donc que chaque abreuvoir me coûtera au moins 10 l.; ce qui fait par année.	»	9	6
Une route traverse un champ de cinquante acres. Je serai obligé de la border d'une clôture, ou de me soumettre à une perte considérable. Cette clôture me coûtera 18 l.; ce qui fait par année	»	17	1
<hr/>			
	3	14	2
<hr/>			

Ci-contre

	<i>L.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>Ci-contre</i>	3	14	2
Cinq sentiers traversant la ferme sur un long espace de chemin : j'aurois transigé pour deux ; mais je dois porter les trois autres en ligne de compte ; ils me causeront inévitablement , d'une manière ou de l'autre , un dommage de 30 <i>l.</i> ; par année	1	8	6
Les bâtimens sont bons , la plupart , et assez bien disposés ; mais il n'y a qu'une cour de ferme , encore est-elle enclose , partie par ces bâtimens , partie par de hautes palissades . Pour former un seconde palissade de la même hauteur , il m'en coûtera nécessairement 15 <i>l.</i> ; par année	»	14	3
Le propriétaire déclare qu'il ne fera point d'additions ; cependant je ne puis me passer d'un bâtiment pour placer la paille ; il me coûtera 12 <i>l.</i> par année	»	11	5
Comme je déboursrai toutes ces sommes à la fois , et au commencement de mon bail , j'en dois compter les intérêts : à 4 pour 100 , ils monteront à 105 <i>l.</i> ; mais mettons seulement 80 <i>l.</i> ; pendant vingt ans , c'est par année	4	»	»
	<hr style="width: 100%;"/>		
	10	8	4



Examinons maintenant les particularités *favorables* , qui sont susceptibles d'être réduites en calculs.

J'observe premièrement que les cinq cents acres sont parfaitement contigus , et même rangés circulairement autour de la maison du fermier , chose excessivement rare pour des fermes de cette grandeur . Si je possédois cinq cents acres , j'en donnerois cinquante pour obtenir une semblable situation . J'évalue

donc cet avantage à 50 L.; ce qui fait par	l. s. d.
année.....	2 7 7

Les routes conduisant au marché, qui n'est éloigné que de six milles, sont si bonnes que les charges de mes chariots peuvent être d'un quart plus fortes que celles des chariots qui parcourent les routes ordinaires. Ayant quatre cents acres de terre labourable, dont cent soixante chaque année, je suppose, seront en froment et en orge, et fourniront, en *medium*, quatre quaters par acre, j'aurai conséquemment six cent quarante quaters à porter au marché; et comme je compte me procurer un waggon à larges roues, je fais le calcul suivant:

Dans ma dernière ferme, je portois trente sacs, l'un dans l'autre, à la distance de dix milles, ce qui me coûtoit 9 d. le sac, ou 1 s. 6 d. le quarter. Ici, je puis porter quarante sacs, ou vingt quaters, pour 1 s. chaque. Je gagne donc, dans cette ferme, 6 d. par quarter sur tout le grain que je ferai porter au marché, ce qui fait par

année.....	16 » »
------------	--------

En examinant attentivement les dépendances de la ferme, je les trouve mieux disposées et en meilleur état que celles des fermes ordinaires. Elles me procurent l'avantage de pouvoir transporter sans peine la nourriture journalière du bétail, et j'y ferai plus de fumier que dans une autre cour de ferme. J'évalue cet avantage, par année, à la somme

de.....	8 » »
---------	-------

Total.....	26 7 7
------------	--------

Les articles défavorables ne montent qu'à...	10 8 4
--	--------

Montant des avantages qu'offre cette ferme...	15 19 3
---	---------

Après avoir ainsi procédé à ses calculs , le fermier doit passer alors à l'examen des divers articles dont se compose la rente ; le propriétaire est , sous ce rapport , la dernière personne avec laquelle il doit traiter. Il va d'abord trouver le curé : si celui-ci refuse de s'arranger avec lui avant la conclusion du bail, il s'informe dans le voisinage, du taux ordinaire de la dixme , et si c'est 4 s. l'acre , il écrit sur son agenda ,

Pour une année de sa propre dixme , la somme	l.	s.	d.
de	100	»	»
Taxe des pauvres. — Son prédécesseur payoit 60 l. pour cet article , et il ne prévoit pas qu'il ait une plus forte somme à payer ; ainsi il porte	60	»	»
Taxe du constable	3	»	»
Id. de l'église	4	»	»
Id. du voyer et arpenteur	10	»	»
Id. pour l'entretien des chemins	7	»	»
Id. pour les fenêtrés	3	»	»
Réparations de la maison et des dépendances , estimées à	9	»	»
	<hr/>		
	196	»	»
A déduire le montant des particularités favo- rables	15	19	3
	<hr/>		
Total des articles de la rente ci-dessus énoncés . .	180	»	9
	<hr/>		
L'évaluation qu'il a faite de la terre , monte à .	456	17	»
A déduire la somme de	180	»	9
	<hr/>		
Reste	276	16	3

Quand il a recueilli ces renseignemens , mais point avant , il peut se présenter au propriétaire. Sachant quelle est la somme juste que peut rap-

porter la terre, il saura quelle est celle qu'il doit en offrir ; quel est l'avantage de son marché ; si la demande qu'on lui fait est modérée, et quel est son désavantage, si la demande est exorbitante.

	l.	s.	d.
Supposons, pour terminer ce chapitre, que la demande du propriétaire soit raisonnable, mais qu'il se trouve dans le bail quelque clause inattendue, par exemple : « Le tenancier ne labourera aucune terre en pâturage, pas même les cent cinquante acres de terre inculte. » — « Dans le cours de récoltes, le trèfle ne sera point regardé comme jachère, &c. » Ces clauses, et autres du même genre, doivent être évaluées. Ainsi les cent cinquante acres, avec la faculté de les labourer, ont été évalués à 10 s. ; si le tenancier est obligé de les maintenir en pâturage, ils ne valent que 5 s. ; il faut donc déduire	32	10	»
Il seroit bon et utile aux intérêts du fermier, que ces cent cinquante acres pussent être quelques années en trèfle. La défense relative à cet objet, diminue encore la valeur de ce terrain, de 3 s. par acre, ce qui forme . . .	22	10	»
	55	»	»
Valeur de la terre, précédemment établie . . .	276	16	3
A déduire	55	»	»
Reste	221	16	3

Cette dernière somme est celle que le fermier peut offrir au propriétaire, s'il insiste sur les clauses nuisibles.

Telle est la manière de réduire en calculs chaque article relatif au fermage d'une terre, et je suis

convaincu qu'il vaut beaucoup mieux se déterminer d'après les résultats d'une semblable méthode, que de louer une ferme sur un examen superficiel, et avec des idées vagues et incertaines. Mais je dois avertir ceux qui se proposeront de fournir un semblable calcul, qu'ils doivent donner à la terre qu'ils examinent, toute sa valeur, et non pas l'estimer mesquinement au-dessous. S'ils l'obtiennent pour une somme moindre que celle à laquelle ils l'ont évaluée, tant mieux; ils auront alors la satisfaction de connoître à quelle somme peut monter l'avantage de leur marché; s'ils n'ont pas fait une estimation exacte, ils ont perdu leur peine et courent le risque, n'ayant aucun point de certitude, de manquer un marché avantageux.

C H A P I T R E X I V.

De la proportion à établir entre la quantité de terre qu'on se propose d'exploiter, et l'argent qu'on possède.

Tout le monde sait que, dans les diverses parties du royaume, on loue journellement des fermes, quoiqu'on possède à peine la moitié des fonds nécessaires pour les bien exploiter : cependant tout le monde aussi convient qu'il seroit beaucoup plus avantageux de cultiver deux cents acres complètement, que d'en cultiver mal trois cents. Quelle que soit la source de cette erreur, le fait

existe (16). Je vais essayer de fixer sur ce point les idées des cultivateurs.

Supposons qu'un homme loue une ferme de 200 *l.* par an, contenant un pareil nombre d'acres, dont quarante en herbage et cent soixante en terre labourable. *Question* : Combien doit-il posséder au moins pour pouvoir réussir sur cette ferme ?

Réponse. Il doit posséder au moins 422 *l.* ; et je le prouve de la manière suivante :

Dépenses de la première demi-année.

U S T E N S I L E S.

Je les suppose achetés de la seconde main et à bas prix.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Deux petits waggons	15	»	»
Deux chariots	11	»	»
Quatre charrues	2	5	»
Deux herses	1	10	»
Un rouleau	»	10	»
Un van, un boisseau, des fourches, pelles, râteaux, &c.	2	10	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	32	15	»

(16) Il est rare qu'un fermier calcule exactement et avec précision les fonds nécessaires à son exploitation. Pourquoi cette négligence ? Parce qu'un fermier a rarement une autre intention que celle de labourer pour semer, et de laisser les prés et les pâturages dans l'état où il les trouve. Sous ce rapport, le chaptal de la ferme, ou le sien, s'il est obligé de le fournir, lui suffit ; alors il a peu de fonds à se procurer. Un fermier de cette sorte vit, mais ne devient pas riche ; celui, au contraire, qui veut gagner, et n'être pas un simple manouvrier, songe à faire des améliorations pour augmenter ses profits. Alors il doit calculer, afin de ne pas compromettre ses intérêts. Il doit s'appliquer sur-tout à bien connoître la nature du terrain, et à borner ses entreprises à ses moyens. Il vaut mieux moins entreprendre et réussir, que d'embrasser trop, et être obligé d'avoir recours aux emprunts. Ils ruinent ordinairement les entrepreneurs.

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	32	15	2
Vingt sacs	1	5	»
Harnois pour huit chevaux, chariots et charrue.	4	10	»
Fourniture de la laiterie.	2	10	»
Ameublement de la maison	30	»	»
	<hr/>		
	71	»	»

Bétail.

	l.	s.	d.
Huit chevaux	45	»	»
Cinq vaches.	30	»	»
Cinquante brebis vieilles	17	10	»
Cochons	1	10	»
	<hr/>		
	94	»	»

Semences.

Pour quarante acres en froment.	24	»	»
— quarante en orge	20	»	»
— dix en avoine et trèfle	7	»	»
	<hr/>		
	51	»	»

Travail.

Gages d'une demi-année pour trois domestiques, ce qui, avec son fils ou lui-même, fait une personne pour chaque charrue.	10	»	»
Un journalier durant la moisson.	2	»	»
Gage d'une servante, s'il n'a point de fille qui puisse en tenir lieu.	1	10	»
	<hr/>		
	13	10	»

Articles divers.

Je suppose qu'il entre dans la ferme à la Saint-Michel; il n'achètera les vaches qu'après l'hiver; il nourrira ses chevaux avec de la paille qui, pourtant, ne lui appartiendra qu'autant qu'il aura fait marché avec son prédécesseur pour la paille de la

229 10 »

	l. s. d.
<i>D'autre part</i>	229 10 »
dernière récolte. Quoiqu'il en soit, chaque cheval lui coûtera toujours 1 s. par semaine pendant cinq mois, ce qui fait. . .	8 » »
Grain et foin pour les chevaux pendant le temps des semailles, qui durent deux mois; 3 s. par semaine pour chaque cheval. . .	9 12 »
Entretien de la maison pendant un an en cochons gras et en froment, sans compter les denrées que la ferme produit. . . .	40 » »
Taxes d'une demi-année à 3 s. 6 d. par livre sterling de la rente. . .	17 10 »
Vêtemens et menues dépenses. . .	<u>10 » »</u>
	85 2 »
Total	<u>314 12 »</u>

Il lui faut dont pour cette seule demi-année, une somme de 314 l. 12 s. : on va voir, par le compte des demi-années suivantes, que le surplus est aussi indispensablement nécessaire.

Seconde demi-année.

<i>Dépenses.</i>	l. s. d.	<i>Produit.</i>	l. s. d.
Gages d'une demi-année.	13 10 »	Cinq vaches lui rapporteront . .	30 » »
Taxes pour <i>id.</i>	17 10 »	Ses cinquante brebis.	35 » »
Le maréchal et le charron, pour une année.	12 » »	Balance.	81 » »
Rente d'une demi-année.	100 » »		
Luminaire	3 » »		
	<u>146 » »</u>		<u>146 » »</u>

Nous trouvons pour cette demi-année, un *déficit* de 81 l. qui doivent, comme les sommes précédentes, sortir de la caisse du fermier.

Troisième demi-année.

Dépenses.		Produit	
	l. s. d.		l. s. d.
Gages	13 10 »	De quarante acres	
Taxes	17 10 »	en froment, 4l.	
Dixme à 3 s. pour		par acre.	160 » »
liv. de la rente. .	30 » »	De quarante acres	
Maréchal et char-		en orge à 3 l. .	120 » »
ron.	10 » »	De vingt acres de	
Rente	100 » »	turneps, prix de	
Luminaire	3 » »	la vente	35 » »
Semence pour qua-			
rante acres de			
froment.	24 » »		
Id. pour quarante			
acres d'orge. . . .	20 » »		
Trèfle avec l'orge. .	3 » »		
Semence pour vingt			
acres de fèves. . .	12 » »		
Id. pour vingt acres			
d'avoine	10 » »		
Quatre-vingts bêtes			
à laine	28 » »		
Divers petits arti-			
cles	10 » »		
	<hr/>		
	281 » »		
Balance	34 » »		
	<hr/>		
	315 » »		
	<hr/>		
			<hr/>
			315 » »
			<hr/>

Pour cette demi-année, je ne porte point en compte l'entretien de la maison. Le fermier d'une semblable quantité de terre, lorsqu'elle commence à produire, vit sur sa ferme. Les cochons lui four-

nissent de la viande, les vannures de son froment lui fournissent du pain et servent à nourrir sa volaille, qui lui fournit les autres petits articles dont il peut avoir besoin.

Quatrième demi-année.

Dépenses.			Produit				
	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente	100	»	»	De ses vaches. . .	30	»	»
Gages et travail. . .	15	»	»	De ses bêtes à laines.	56	»	»
Taxes.	17	10	»	Balance favorable			
Usé des instru-				de la dernière			
mens.	14	»	»	demi-année. . .	34	»	»
				Balance.	26	10	»
	146	10	»		146	10	»

Nous trouvons dans cette demi-année, un autre *déficit* de 26 *l.* 10 *s.* qui doivent sortir, comme les sommes précédentes, de la bourse du fermier.

Cinquième demi-année.

Dépense.			Produit				
	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente	100	»	»	De quarante acres			
Travail	15	»	»	en froment. . .	160	»	»
Taxes	17	10	»	De quarante <i>id.</i>			
Usé des instru-				en orge.	120	»	»
mens.	15	»	»	De vingt <i>id.</i> en			
Luminaire	3	»	»	fèves.	50	»	»
Dixme	30	»	»	De dix <i>id.</i> en trèfle,			
emence pour cin-				tant pour four-			
quante acres en				rage que pour			
froment.	25	»	»	la graine.	30	»	»
<i>Id.</i> pour trente							
acres en orge. . .	15	»	»				
<i>Id.</i> pour vingt acres							
en avoine.	10	»	»				
	250	10	»				
Balance.	129	10	»				
	360	»	»		360	»	»

Sixième demi-année.

<i>Dépense.</i>		<i>Produit</i>	
	<i>l. s. d.</i>		<i>l. s. d.</i>
Rente	100 » »	Des vaches.	30 » »
Travail.	20 » »	Le produit des bè-	
Taxes	17 10 »	tes à laine sera	
Usé des ustensiles .	20 » »	employé cette	
Balance.	2 » »	année à grossir	
		le troupeau.	» » »
		Balance favorable	
		de la dernière	
		demi - année . . .	129 10 »
	<hr/>		<hr/>
	159 10 »		159 10 »
	<hr/>		<hr/>

Ici notre fermier aatteint, en quelque sorte, le sommet de la montagne. Cependant il est encore dans une situation telle que s'il lui survient un accident imprévu, si, par exemple, une de ses récoltes vient à manquer, il ne peut que très-difficilement soutenir cet échec. Voici quel sera en général son compte annuel :

<i>Dépense.</i>		<i>Produit</i>	
	<i>l. s. d.</i>		<i>l. s. d.</i>
Rente	200 » »	En froment.	160 » »
Dixme	30 » »	En orge	120 » »
Gages et travail . .	40 » »	En fèves	50 » »
Taxes	35 » »	Dix acres trèfle ou	
Usé des ustensiles.	35 » »	turneps.	20 » »
Luminaire	3 » »	Des bêtes à laine. .	100 » »
Semences pour qua-		Dix vaches de bé-	
rante acres de		néfice.	60 » »
froment.	20 » »		
<i>Id.</i> pour quarante			
acres d'orge.	20 » »		
<i>Id.</i> pour quarante			
acres, avoine et			
fèves.	20 » »		
Achats de bêtes à			
laine.	50 » »		
Balance.	57 » »		
	<hr/>		<hr/>
	510 » »		510 » »
	<hr/>		<hr/>

La balance favorable de 57 *l.* l'indemnise à peine de toutes ses dépenses particulières : il n'y trouve ni un profit raisonnable, ni l'intérêt de son argent, ni les moyens de supporter les accidens imprévus ; mais, avec le temps, ses bénéfices augmenteront, à mesure qu'il les emploiera sur le lieu même, et qu'il pourra élever une plus grande quantité de bétail. En revenant sur ces calculs, nous trouvons que les sommes suivantes ont été nécessaires pour monter la ferme, savoir :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Dépense de la première demi-année	314	12	»
Première balance défavorable	81	»	»
Deuxième <i>id.</i>	26	10	»
Total	422	2	»

Somme ci-dessus énoncée, et qui forme un peu plus de deux fois la rente.

Cette esquisse, quoiqu'elle ne soit pas détaillée avec une minutieuse exactitude, servira à montrer l'imprudence des fermiers qui osent, avec de fort petites sommes, louer de grandes fermes. Outre qu'il est impossible qu'ils réussissent dans de semblables entreprises, il en résulte toujours un très-grand détriment pour la ferme.

S'il survient une mauvaise année, ou quelque accident à leur bétail, ils sont ruinés sans ressource ; et, même avec de bonnes années, ils ne peuvent effectuer aucune amélioration sur leurs terres. Ils ont si peu de bêtes à cornes, et le travail est chez eux si languissant, que leurs champs, dans l'espace d'un petit nombre d'années, dépérissent inévitablement, faute d'être convenable-

ment labourés. Ils n'ont ni d'assez bons chevaux, ni assez de bras à employer ; leurs instrumens de culture, achetés à bas prix, sont usés ; il faut les remplacer : toutes les autres dépenses se multiplient dans la même proportion.

Comment seroit-il possible que, dans cette situation, un fermier tirât de sa terre tout le parti qu'autrement il en pourroit tirer ? il y aura dans ses champs une veine de la plus belle marne ; c'est un avantage dont il ne peut profiter : sa ferme sera voisine d'une ville d'où il pourroit tirer à bon compte du fumier, des cendres et autres engrais ; il ne possède pas assez d'argent pour les pouvoir acheter. Les désavantages de cette situation sont évidens et innombrables.

Il seroit absurde de prétendre indiquer comment une ferme, louée d'après ces principes, doit être montée en bétail ; cette intention seroit même pernicieuse : le lecteur ne doit pas s'attendre que, dans les différens tableaux d'économie rurale que je vais lui présenter, je vise à lui enseigner l'art de cultiver négligemment une terre. Je lui suppose le desir de se distinguer et de faire sa fortune, ce qu'il ne peut effectuer qu'en suivant les règles de la *bonne agriculture*. Professe *la mauvaise* qui voudra.

Quand un homme cherche à louer une ferme, le seul but qu'il doit se proposer, c'est de bien employer son argent : il lui importe fort peu que ce soit sur deux cents acres ou sur deux mille ; la quantité de terre qui lui offre le plus de moyens de profit, est celle qu'il doit desirer.

Il est essentiel que le fermier connoisse bien clair-

rement quelle est la somme qu'il possède. Assez communément les fermiers, lorsqu'ils veulent changer de ferme, en cherchent une autre dans le voisinage, pour n'être pas obligés de vendre leur ancien fonds et d'en acheter un nouveau; mais cette combinaison a souvent des résultats pernicieux. Quand un homme suit ce plan [je suppose que sa fortune n'est que modique, et qu'il a besoin des produits d'une année pour se soutenir l'année suivante], il vise, comme tous les autres, à la plus grande ferme qu'il peut trouver. Cependant il compte, parmi ses moyens d'exploitation, la valeur du blé qui est encore en terre; il ne peut alors procéder avec exactitude, puisqu'une foule d'accidens peuvent déranger ses calculs et même sa fortune. Je conseillerois à tout homme qui se trouve dans cette situation, de ne jeter les yeux sur une nouvelle ferme, qu'après qu'il aura converti en argent tout le produit de celle qu'il quitte; il connoitra alors quelle est au juste la somme sur laquelle il peut compter, et il lui sera beaucoup plus aisé de porter un jugement sur la quantité de terre qu'il doit louer.

Le blé trompe souvent l'espoir du cultivateur. Le mauvais temps, la nielle, le brouillard et mille autres causes accidentelles peuvent diminuer de moitié la valeur d'une récolte; le prix du marché peut aussi baisser à l'improviste. Cependant la nouvelle ferme est louée; le fermier ne peut ni rétracter son engagement, ni cultiver la terre à moins de frais: n'est-il pas évident qu'une pareille situation doit infailliblement entraîner sa ruine?

C H A P I T R E X V.

De la manière la plus avantageuse d'employer en fermage une somme de 50 l.

JE dédie ce chapitre à la classe des serviteurs , journaliers et autres gens pauvres , qui , ayant épargné ou gagné une petite somme , brûlent du desir de devenir fermiers. Il est impossible de fixer avec précision la somme qui , d'après le calcul , sera indispensablement nécessaire pour l'exploitation d'une très-petite ferme ; elle pourra donc varier de 35 à 65 l. Je n'ai pas besoin d'une scrupuleuse exactitude pour atteindre mon but.

Je crois devoir ici répéter que dans toutes mes estimations , j'aurai constamment en vue la *bonne* agriculture. Les *mauvais* cultivateurs peuvent donc se dispenser de me quereller , si je ne juge pas à propos de conformer mes idées à leurs usages.

Dans tout ce qui précède , on a pu remarquer que je n'ai fait aucune distinction entre les *gentlemen* et les fermiers ordinaires. Tout ce que j'ai dit , est , en effet , applicable aux uns comme aux autres ; mais dans l'article du chaptal il y a de grandes distinctions à faire. Un *gentleman* doit , dans presque tous les cas , assigner plus d'argent à l'exécution d'une entreprise agronomique qu'un fermier de la classe commune. Cependant je n'établirai

point ces différences, tant que j'aurai à parler des petites fermes, dont les *gentlemen*, ne se mêlent ordinairement que par curiosité. Quant aux fermes d'amusement ou expérimentales, j'en parlerai par la suite dans un article séparé.

Les petites fermes doivent être sur un sol riche, ou au moins qui n'exige aucune amélioration. Pour les petites, comme pour les grandes fermes, il y a divers systèmes de culture, et chacune de ces variations demande un calcul particulier.

N.º I.

Emploi de 50 l. pour monter une ferme, moitié pâturage et moitié terre labourable, sur un fond d'argile, ou sur un loam argileux.

R E N T E, &c.

	l.	s.	d.
Rente de seize acres de cette terre, à	16	16	»
21 s.	3	7	2
Dixme, à 4 s. pour l. de la rente	5	7	2
Taxes de toute espèce			

25 10 4

Instrumens aratoires. l. s. d.

Un chariot avec les équipages	8	»	»
Une charrue	1	11	6
Une herse	1	10	»
Un rouleau pour l'orge	1	10	»
Harnois de charrue et de chariot pour deux chevaux	2	2	»
Un crible, un boisseau, un van, fourches, râtaux, bêches, pioches, &c.	1	10	»
Dix sacs	1	5	»
Fourniture de la laiterie	»	10	»

17 18 6

41 8 10

Ci-contre

D U F E R M I E R .

Ci-contre l. s. d.
 41 8 10

Animaux. l. s. d.

Deux chevaux 16 » »
 Quatre vaches 20 » »
 Une truie » 15 »

36 15 »

Semences et labourage.

Le précédent tenancier payoit
 pour trois acres en froment,
 labourés trois fois, 4 s. par
 acre

1 16 »

Semence

1 16 »

3 12 »

Semage

» 1 6

Sillons d'écoulement

» 3 »

Labourage pour trois acres d'a-

voine

» 12 »

Semence et semage

1 10 9

Sillons d'écoulement et hersage

» 1 6

2 8 9

Articles divers.— Usé des outils et
 ferrure des chevaux pendant un
 an

2 » »

Entretien de la maison et vête-
 mens pendant un an, outre
 ce que le jardin et la ferme
 peuvent rapporter, et ce que
 la femme et les enfans peuvent
 gagner. Je suppose un homme,
 une femme et quatre enfans

5 » »

7 » »

Total 91 4 7

Ainsi, l'on voit que les articles seuls de ce calcul
Le Guide du Fermier.

ont porté la somme totale à 91 l., et je ne crois pas, à dire vrai, que l'on puisse imaginer qu'une moindre ferme rapporte jamais quelque bénéfice.

Cependant on remarquera que je suppose ici que mon fermier a acheté de la seconde main tous ses instrumens de culture, excepté les sacs, la charrue et la herse; et qu'il peut, ayant deux bons chevaux, faire encore quelques labours pour les fermiers ou propriétaires du voisinage, qui voudront l'employer.

On trouvera peut-être que le nombre de quatre vaches, que je lui donne, est exorbitant pour huit acres de terre en pâturage, sur-tout lorsqu'il a, en outre, deux chevaux à nourrir; mais j'estime qu'il ne pourra jamais vivre sur sa ferme, si elle n'est pas bien montée en bêtes à cornes: d'ailleurs, avec un acre ou deux de trèfle, il peut fournir, en grande partie, à la nourriture de ses chevaux.

Le compte annuel de cette petite ferme sera comme il suit:

Dépenses.

	l.	s.	d.
Rente	16	16	»
Dixme	3	7	2
Charges locales	5	7	2
Semence pour trois acres de froment	1	16	»
<i>Id.</i> , pour trois acres d'avoine	1	10	»
Usé des ustensiles	2	»	»
Entretien de la maison	5	»	»
	<hr/>		
	33	16	4
	<hr/>		

	<i>Produit</i>	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
De trois acres de froment		12	»	»
De quatre vaches		20	»	»
		<hr style="width: 100%;"/>		
		32	»	»
Dépenses		33	16	4
Produit		32	»	»
Déficit		<hr style="width: 100%;"/>		
		1	16	4
Intérêt de l'argent déboursé		4	11	»
Perte		<hr style="width: 100%;"/>		
		6	7	4

Peut-être ne se trouvera-t-il ni endetté, ni gêné dans ses moyens, parce qu'il peut, de temps en temps, vendre un cochon, élever un veau, gagner un peu d'argent avec ses chevaux et son chariot, ou avec sa charrue; et ces articles réunis s'éleveront probablement au-dessus de son *déficit*, et lui laisseront même une sorte de profit.

On remarquera que 4 *l.* par acre de froment, sont un vaste produit, et que ce n'est point là le taux ordinaire des petits fermiers; on remarquera aussi, que j'ai estimé fort haut le produit d'une vache, en le portant à 5 *l.*; mais je suppose ici, gratuitement peut être, que le fermier emploie sur sa terre tout le temps que peuvent lui laisser la culture de ses huit acres et ses autres travaux; je suppose qu'en été il donne à sa terre plus de labours qu'on n'en donne ordinairement, et qu'il transporte sur ses champs, tant en été qu'en hiver, le terreau de ses fossés; voilà pourquoi je lui attribue de meilleures récoltes que n'en font communément les petits fermiers; je suppose aussi que son pâturage est maintenu en très-bon état.

Cependant ces occupations-là même ne prendront pas tout son temps : supposons maintenant qu'il puisse encore travailler à la journée et gagner 8 *l.* chaque année ; en ce cas, voici quel sera son compte :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Travail	8	»	»
Déficit sur sa ferme	6	7	4
Profit	1	12	8

A quoi lui sert-il donc d'être fermier, puisqu'il gagnoit autant et plus, étant simple laboureur, et n'avoit point à redouter les accidens qui, sur sa ferme, peuvent le réduire à la mendicité ? Il est évident qu'un journalier qui, possédant 91 *l.*, prend une semblable ferme, fait une imprudence, une folie, qui ne peut jamais manquer de tourner à son préjudice.

N°. I I.

P R E M I È R E V A R I A T I O N .

La partie labourable de la ferme ci-dessus sera mise en paturage.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Pour la première année, la dépense aura été comme ci-dessus	91	4	7

Dépenses de la seconde année.

Tous les articles ci-dessus énoncés, au compte annuel, excepté les semences	30	10	4
Semence pour huit acres en avoine	4	»	»
Semence d'herbages pour huit acres	12	»	»
	46	10	4

Produit

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
De cinq acres d'avoine	15	»	»
De quatre vaches	20	»	»
	<u>35</u>	<u>»</u>	<u>»</u>
Dépenses	46	10	4
Produit	35	»	»
Déficit.	11	10	4
Dépense primitive	91	4	7
Total.	<u>102</u>	<u>14</u>	<u>11</u>

Il faut, avant tout, qu'un fermier possède cette somme, s'il se propose de réduire toute sa ferme en pâturage. Quand une fois l'avoine est semée sur les huit acres, il peut vendre quelques parties de son fond de ferme, telles que sa charrue, sa herse, son rouleau, ses harnois, ses sacs et un de ses chevaux. Supposons qu'il retire de ces divers objets une somme de 12 *l.*, il en peut acheter deux vaches et une génisse; la ferme étant en cet état, son compte annuel sera comme il suit :

Dépense.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, dixme et taxes	23	10	4
Ferrure d'un cheval et usé du chariot	»	15	»
Entretien de la maison.	5	»	»
	<u>29</u>	<u>5</u>	<u>4</u>

Produit

De six vaches	50	»	»
Profit sur une génisse élevée	1	»	»
	<u>31</u>	<u>»</u>	<u>»</u>
Dépenses	29	5	4
Profit sur la ferme	1	14	8

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	1	14	8
Mais comme toute la ferme est en pâturage, et demande conséquemment fort peu de travail, le fermier peut creuser complètement ses fossés, en porter la terre sur ses champs, et avoir encore une demi-année pour aller en journée. Nous porterons pour cette demi-année. .	12	»	»
Profit	13	14	8
A déduire les intérêts du capital	5	2	»
Profit net	8	12	8

On remarquera, sur ce calcul, l'immense supériorité de la ferme en pâturage; il en résulte, pour ceux qui desirant d'avoir une petite ferme, une leçon qui leur défend de jamais se mêler du labourage. Les dépenses indispensables, pour qui veut labourer, les privent de toute espèce de profit, et les exposent à une foule de dangers.

N^o. I I I.

S E C O N D E V A R I A T I O N .

Emploi de 50 l. sur une ferme en pâturage, le sol étant un fond d'argile, ou un loam.

	l.	s.	d.
<i>Rente, &c.</i>			
Rente de douze acres, à 1, l. 5 s.	15	»	»
Dixme, à 4 s.	3	»	»
Taxes, à 4 s.	5	»	»
	21	»	»
<i>Outils.</i>			
Un chariot	8	»	»
Fourches, faux, râpeaux, &c.	»	10	»
Fourniture de laiterie.	»	10	»
Harnois	»	15	»
	9	15	»
	30	15	»

DU FERMIER.

95

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	50	15	»

Animaux.

Un cheval	8	»	»
Quatre vaches	20	»	»
Une truie	»	15	»

28 15 »

Articles divers.

Usé et ferrure du chariot	»	15	»
Entretien de la maison	5	»	»

5 15 »

65 5 »

Le compte annuel de cette ferme sera comme il suit :

Dépense.

	l.	s.	d.
Rente	21	»	»
Articles divers	5	15	»

26 15 »

Produit

De quatre vaches	20	»	»
Travail à la journée pendant les trois quarts de l'année	18	»	»

38 » »

Dépenses	26	15	»
--------------------	----	----	---

11 5 »

Profit	5	5	»
------------------	---	---	---

8 » »

Profit net	8	»	»
----------------------	---	---	---

Nous supposons ici que la femme et les enfans gagnent 5 l. et que ces profits, conjointement avec quelques autres articles que je n'ai point portés

dans le compte , tels que la truie , le jardin , le laitage , fournissent à l'entretien de la famille. Ce fermier gagne ainsi , en apparence , 8 *l.* par année , sans être exposé aux pertes occasionnées trop souvent par de mauvaises récoltes. Je dis , *en apparence* , car il ne les gagne pas tout à fait en réalité. Nous pouvons supposer qu'il pouvoit , avant qu'il eût pris sa ferme , faire tous les ans quelques épargnes ; ces sommes devroient donc , à la rigueur , être déduites avant que le reste pût être appelé profit.

Je n'étendrai pas plus loin l'article des variations de culture , parce que d'aussi petites fermes n'en admettent pas autant que les grandes.

Il est évident , d'après ces calculs , qu'un journalier , après qu'il a loué une ferme dont une partie en terre labourable , est plus pauvre qu'il ne l'étoit lorsqu'il ne comptoit que sur son travail ; mais avec une ferme toute en pâturage , le cas est différent. Celui qui loue une portion de terre labourable dans l'intention de la mettre en herbage , peut encore , avec le temps , se tirer d'affaire ; mais le plus avantageux , malgré la supériorité de la rente , est de louer une ferme toute en pâturage , dont on jouit sur-le champ , et qu'on peut se procurer avec beaucoup moins d'argent.

Au surplus , je suis intimement convaincu que ceux qui exploitent ces petites fermes , sont toujours en perte , et qu'on se trompe dans les calculs qu'on en fait. L'erreur provient de ce qu'on ne porte jamais en compte le travail du fermier et l'intérêt de son argent. Supposons qu'un homme gagne

25 *l.* par an, en travaillant à la journée, et qu'il ait pu, sur ces gains, épargner une somme de 100 *l.*; cette somme, placée à intérêt, lui rapporterait 5 *l.* par année : sa condition est donc telle, qu'il peut mettre de côté tous les ans, et placer encore, 1^o. ses épargnes accoutumées; 2^o. la somme de 5 *l.* provenant des intérêts de son premier fonds : s'il ne retrouve pas ces avantages, pour le moins, étant fermier, il a évidemment perdu au change; ajoutez encore que, dans son premier état, sa redevance annuelle de 5 *l.* étoit assurée, et que dans l'autre, elle est incertaine. Ceci suffit, sans doute, pour prouver le désavantage des petites fermes; mais ce que l'on peut observer journellement dans toutes les parties du royaume, le prouve encore mieux. Est-il en effet, des êtres plus indigens, plus misérables que tous les tenanciers de ces petites fermes (17)?

(17) Cette observation est très-applicable à notre pays. Soit que le cultivateur soit propriétaire ou simple fermier, si son exploitation se borne à trente ou quarante arpens, sa condition est plus incertaine que celle d'un simple ouvrier : ce dernier est assuré de son salaire journalier, quelque modique qu'il soit; le premier est incertain de ses profits, qui dépendent des événemens et des saisons. Les petites fermes sont difficiles à louer, et elles changent fréquemment de fermiers, parce qu'ils ne peuvent y vivre, même en travaillant avec assiduité. D'ailleurs, le défaut des engrais sera toujours la principale cause de la médiocrité des récoltes, et comment en avoir? Il faudroit un bétail nombreux, mais comment se le procurer, quand même on auroit les fonds nécessaires, si on manque de pâturages? Nos petites fermes sont communément occupées par des fermiers peu laborieux, et qui n'ont point d'avances à faire. L'homme actif, et qui a des avances, veut un champ où il puisse exercer son industrie, et qui favorise son ambition.

Le grand mal provient de ce qu'ils louent des terres labourables; ils ne devroient pas même entreprendre celles où il se trouveroit un seul acre à labourer : le pâturage leur offre évidemment plus de profit à faire, les expose à moins de pertes, exige d'eux moins de travail, et peut, s'ils sont passablement industriels, leur servir d'échelon pour monter à des fermes plus considérables, et gagner par degrés une jolie fortune. Par quelle étrange fatalité tous ces hommes veulent-ils donc labourer, et ne se croient-ils fermiers qu'au moment, où, pour leur tourment, pour leur ruine, ils se voient possesseurs d'une charrue? Il est fort à regretter que les propriétaires eux-mêmes consentent à louer de ces petites fermes labourables; il leur en coûteroit fort peu pour les mettre en pâturage, opération qui seroit également utile, et pour ces pauvres gens et pour eux-mêmes (18).

(18) Il est bien à désirer que les possesseurs de petites propriétés, sur-tout si elles sont éparées dans différens cantons, profitent de toute la sagesse de cet avis. On ne retire presque rien d'une petite ferme en labour, les frais de culture absorbent tout : en pâturage, presque tout seroit profit. Mais nous ne savons que labourer et semer des graines : nous ne voulons pas apprendre que, pour cultiver des grains, avec profit, il faut beaucoup d'engrais, et qu'on n'obtient des engrais qu'en nourrissant beaucoup de bétail. Une petite ferme de trente arpens devroit toujours en avoir vingt en pâturages pour nourrir du bétail dont l'engrais seroit mis sur les dix autres, qui produiroient plus que les quinze qu'on sème annuellement, et l'on épargneroit un tiers des frais de culture.

CHAPITRE XVI. (*)

Sur la meilleure manière d'employer en fermage, une somme de 150 l. à 200 l.

PLUSIEURS observations contenues dans le chapitre précédent, sont applicables à celui-ci. Nous sommes dans la région des petites fermes, et comme ceux qui les louent, sont souvent plus intéressés encore à réussir dans leur entreprise, que les tenanciers des grandes, il me semble qu'il

(*) M. Young calcule ici les détails d'un grand nombre de fermes de toutes les valeurs, depuis la somme de 50 l. jusqu'à celle de 20000 l. sterling. Comme ces détails, et les avis et leçons qui en peuvent résulter, sont moins directement applicables aux intérêts de nos cultivateurs, qu'à ceux des fermiers anglois, nous ne nous astreignons point à suivre cette progression, qui grossiroit trop ces volumes. M. Young a eu probablement en vue de présenter à chaque fermier son compte *tout fait* et proportionnel à ses moyens pécuniaires. Notre objet particulier ne doit être que d'offrir à nos cultivateurs des modèles d'après lesquels ils puissent *faire* leurs comptes eux-mêmes, selon leurs localités et la diversité des circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Nous croyons donc qu'il suffira, tant pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, que pour leur faire bien connoître la composition commune des fermes angloises, de leur présenter les tableaux d'une petite, d'une moyenne, d'une grande, et enfin ceux d'une *très-grande* ferme, avec les différentes variations de culture dont chacune est susceptible. C'est d'après l'avis et avec l'autorisation de M. Young lui-même, que nous suivons cette marche. T.

est à propos de les examiner avec un soin particulier.

On doit supposer que le petit fermier n'a point de crédit : il doit conséquemment être encore plus soigneux qu'un autre, de ne pas louer un seul acre de plus qu'il n'en peut exploiter ; il n'a pas, comme les grands fermiers, la ressource d'emprunter, et pour peu qu'il ait dépassé le but, ce n'est qu'avec une peine extrême qu'il y peut revenir. Il est donc à propos qu'il sache bien quelle est la juste proportion entre la somme qu'il possède, et la quantité de terre qu'il peut cultiver.

N.° 1.

Emploi de 150 l. sur une ferme de trente-six acres, sol argile ou loam, toute en terre labourable.

R E N T E , &c.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, à 1 l. 1 s.	37	16	»			
Dixme, à 4 s.	6	6	»			
Taxes, &c., à 4 s.	6	6	»			
				50	8	»
Deux chariots.	16	»	»			
Une charrue	1	11	6			
Une herse	1	10	»			
Un rouleau.	1	10	»			
Harnois de chariot et de charrue pour deux chevaux.	2	10	»			
Van, boisseau, fourches, &c.	1	12	»			
Dix sacs	1	5	»			
Fourniture de la laiterie	»	15	»			
				26	13	6
				77	1	6

Ci-contre l. s. d.
 77 2 6

Animaux. l. s. d.

Deux chevaux 20 » »
 Cinq vaches 25 » »
 Une truie 1 » »

46 » »

Semences et labours.

Le précédent tenancier payoit
 pour quatre labours sur neuf
 acres de terre à froment 7 4 »
 Semence et semage 5 12 6
 Sillons d'écoulement » 9 »
 Deux labours sur six acres de
 terre à orge 2 8 »
 Semence et semage 3 1 6
 Sillons d'écoulement » 3 »
 Un labour sur trois acres de terre
 à avoine » 12 »
 Semence et semage 1 10 9
 Sillons d'écoulement » 1 6
 Semence pour neuf acres de trèfle.
 1 16 »
 Semage » 2 3

23 » 6

Travail.

Le fermier a besoin d'aide au
 temps de la moisson, pour ré-
 colter, je suppose, cinq acres
 de froment 1 5 »
 Un garçon, pendant dix jours,
 pour lui aider à mettre son
 blé dedans, à 1 s. par jour » 10 »

1 15 »

Articles divers.

Ferrure et usé des ustensiles 4 » »
 Entretien de la maison 5 » »

9 » »

156 17 »

Quelques-uns de ces articles demandent un mot d'explication.

Instrumens de culture.

Il peut paroître extraordinaire que j'assigne deux chariots à une ferme à laquelle je ne donne que deux chevaux ; mais avec un seul chariot, la besogne iroit trop lentement au temps de la moisson et des foins. Voici la manière d'employer deux chariots avec deux chevaux : A la moisson, au lieu d'arranger les gerbes en file, comme on le fait ordinairement, on en forme des tas séparés ; on approche alors un des chariots près de la file des tas, et un garçon le charge, tandis que les deux chevaux conduisent l'autre chariot à la grange. On ne fait qu'atteler successivement le limonier au chariot chargé. Cet arrangement est beaucoup plus commode encore pour charier du fumier, ou toute autre charge sur laquelle le conducteur n'est pas obligé de monter pour la conduire. Cependant cette méthode n'est économique qu'autant que les champs sont un peu éloignés de la grange, ou qu'il se trouve sur la route une hauteur à parcourir ; autrement, chaque cheval peut tirer séparément son chariot.

Au reste, je n'accorderai jamais plus de deux chevaux à une ferme semblable à celle-ci. Je suis bien assuré qu'il est impossible de retirer le moindre profit sur trente-six acres de terre, si l'on y entretient plus de deux chevaux, et si on ne les fait pas travailler sans relâché toute l'année. Je sais que sur plusieurs fermes de trente-six acres, on entretient plus de deux chevaux ; mais je sais aussi que c'est

précisément la raison pour laquelle ces petits fermiers sont aussi pauvres et aussi misérables que l'ont été leurs prédécesseurs (19).

Animaux.

C'est parce que ces deux chevaux ont beaucoup à travailler, que je les veux meilleurs et payés plus cher que ceux de la ferme précédente.

Un fermier doit toujours entretenir des vaches, sa terre fût-elle toute labourable; il auroit alors pour les nourrir le trèfle et la paille.

Semences et labours.

J'établis par ce chapitre, le cours de récoltes qui me paroît le plus avantageux pour cette ferme; c'est-à-dire, un quart de la terre en jachère, un quart en froment, un quart en blé de mars, et le dernier quart en trèfle. Ainsi, l'on peut dire que la moitié de sa ferme sera en jachère tous les ans, et que deux récoltes de blé ne se succédant point immédiatement, sa terre sera toujours maintenue en bon état. Il aura, en outre, un champ de trèfle pour ses chevaux et ses vaches (20).

(19) S'il est avantageux de préférer les bœufs aux chevaux, pour la culture des terres, il l'est encore plus pour les petites fermes. La perte d'un cheval est plus considérable que celle d'un bœuf, et peut ruiner le petit fermier. Chaque année, un attelage en chevaux perd sans ressource; il n'y a pas de dédommagement à espérer. Le bœuf, au contraire, après avoir servi quatre ou cinq ans, est engraisé, vendu, remplacé avec bénéfice: voilà une considération des plus importantes pour les intérêts du fermier.

(20) Aujourd'hui notre auteur supprimeroit la jachère du cours qu'il conseille: à l'époque où il a écrit, elle étoit de rigueur, et étoit une des clauses du bail. On en a reconnu l'abus; il faut espérer que nous ne tarderons pas à suivre cet exemple.

Travail.

Dans la somme portée à cet article, je n'ai point compris l'aide que le fermier sera sans doute obligé de se procurer pour semer le froment; c'est l'affaire de quelques shelings de plus. Mais à présent, je dois expliquer comment un homme peut, avec si peu d'aide, cultiver trente-six acres de terre labourable. Je vais parcourir tous les mois de l'année, à commencer par celui qui succède immédiatement aux travaux de la moisson.

		<i>Journées de travail.</i>
<i>Octobre.</i>	— Labourer neuf acres, les semer en froment et tracer les sillons d'écoulement	15
	Labourer un chaume de neuf acres en froment de l'année dernière	9
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 24
<i>Novembre.</i>	— Battre treize quaters et demi de froment	26
<i>Décembre.</i>	— Battre neuf quaters de froment	20
	Battre dix quaters de blés de mars.	5
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 25
<i>Janvier.</i>	— Battre vingt-six quart. de blé de mars.	15
	Creuser douze perches de fossé	12
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 25
<i>Février.</i>	— Creuser vingt-cinq perches de fossé	25
<i>Mars.</i>	— Labourage et semailles de neuf acres en orge et avoine, avec sillons d'écoulement	15
	Engraisser la terre	13
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 26
<i>Avril.</i>	— Second labour des neuf acres de jachère	9
	Travaux divers	17
		<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 26
		<i>Journées</i>

Journées de travail.

<i>Mai.</i>	— Troisième labour de la jachère	9	
	Travailler aux fossés ou à engraisser la terre	17	
		<hr/>	26
<i>Juin.</i>	— Faucher, faner et charier le produit de deux acres en trèfle sec	10	
	Sarcler les dix-huit acres en grain	17	
		<hr/>	27
<i>Juillet.</i>	— Quatrième labour des neuf acres en jachère	9	
	Faucher et moissonner cinq acres de blés de mars	12	
	Travaux divers	5	
		<hr/>	26
<i>Août.</i>	— Scier et moissonner quatre acres de froment	15	
	Scier et moissonner quatre acres de blés de mars	10	
	Travaux divers	5	
		<hr/>	26
<i>Septembre.</i>	— Faucher et faire un acre de trèfle sec	6	
	Cinquième labour des neuf acres en jachère	9	
	Arracher et charier le chaume sur les neuf acres de froment	12	
		<hr/>	27

Il est évident, d'après ce calendrier général, qu'un homme peut, avec l'aide que je lui ai assigné, cultiver complètement trente - six acres de terre; en divisant ainsi son travail, il n'en sera jamais surchargé; il aura même des instans de loisir pour les petites occupations du ménage.

Dépenses.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	50	8	»
Semence pour neuf acres de froment.	5	8	»
<i>Idem</i> , pour neuf acres de blés de mars.	4	10	»
<i>Idem</i> , pour neuf acres de trèfle.	1	16	»
Travail auxiliaire.	1	15	»
Usé des ustensiles et entretien de la maison.	9	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	72	17	»

Produit

De neuf acres de froment.	36	»	»
De six acres d'orge.	18	»	»
De cinq vaches.	25	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	79	»	»
Dépenses.	72	17	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Profit.	6	3	»
Intérêts de 156 <i>l.</i>	7	16	»
Le profit à déduire.	6	3	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Perte.	1	13	»

On m'avouera que, pour obtenir ce résultat, ce n'étoit pas la peine de travailler assidument toute l'année. Voyons maintenant quel sera sur cette terre l'effet de quelques autres systèmes.

N.º 2.

P R E M I È R E V A R I A T I O N .

La même ferme, moitié pâturage, moitié terre labourable.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente.	50	8	»
Ustensiles, comme ci-dessus, excepté un chariot.	18	13	6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	69	1	6

DU FERMIER. 105

l. s. d.
Ci-contre 69 1 6

Animaux.

	l.	s.	d.
Deux chevaux	16	»	»
Une truie	»	15	»
Sept vaches	35	»	»
		51	15 »

Semences et labours.

Quatre labours sur quatre acres et demi de terre à froment . . .	5	12	»
Semence et semage	2	16	5
Sillons d'écoulement	»	4	6
Deux labours pour quatre acres et demi d'orge et de fèves	1	16	»
Semence et semage	2	6	1 ½
Sillons d'écoulement	»	2	5
Un labour pour trois acres d'a- voine	»	12	»
Deux labours pour un acre et demi de pois ou de fèves	»	12	»
Semence et semage pour ces quatre acres et demi	2	6	1 ½
Sillons d'écoulement	»	2	5
		14	9 6
Ferrure, usé des ustensiles, et entretien de la maison		8	10 »
Total		145	16 »

COMPTE ANNUEL.

Dépenses.

Rente, &c.	50	8	»
Semence pour quatre acres et demi de fro- ment	2	14	»
<i>Id.</i> , pour six acres d'orge, fèves, &c.	5	»	»
<i>Id.</i> , pour trois acres d'avoine	1	10	»
Ferrure, usé des ustensiles, &c.	8	10	»
		66	2 »

Produit

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
De quatre acres et demi en froment	18	»	»
De six en orge , &c.	18	»	»
De sept vaches	35	»	»
Il faut ajouter ici le produit du travail que peut faire le fermier dans les intervalles que lui laissent les occupations de sa ferme. Nous l'évaluerons à	8	»	»
	<hr/>		
Dépenses	79	»	»
	66	2	»
	<hr/>		
Profit	12	18	»
A déduire , l'intérêt du capital	7	5	»
	<hr/>		
Profit net	5	15	»

N.^o III.

S E C O N D E V A R I A T I O N .

*La même ferme toute en pâturage , employé à l'usage de
la laiterie.*

R E N T E , &c.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente de trente - six acres , à 25 s.	45	»	»
Dixme , à 4 s.	9	»	»
Taxes , à 4 s.	9	»	»
	<hr/>		
	63	»	»

Ustensiles.

Un chariot	8	»	»
Un harnois de chariot	»	15	»
Faux , fourches , râteaux , &c.	»	15	»
Fourniture de la laiterie	1	10	»
	<hr/>		
	11	»	»
	<hr/>		
	74	»	»
	<hr/>		

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre.</i>	74	»	»
<i>Animaux.</i>	l.	s.	d.
Un cheval	10	»	»
Douze vaches à lait.	60	»	»
Deux truies	1	10	»
	<hr/>		
<i>Articles divers.</i>	71	10	»
Usé des ustensiles, ferrure, &c.	1	»	»
Entretien de la maison	5	»	»
	<hr/>		
	6	»	»
	<hr/>		
	151	10	»
	<hr/>		

COMPT E A N N U E L.

<i>Dépenses.</i>			
Rente, &c.	65	»	»
Articles divers.	6	»	»
	<hr/>		
	69	»	»
	<hr/>		
<i>Produit</i>			
De douze vaches.	60	»	»
Profit sur cinq élèves	10	»	»
Les cochons gras ; prix de la vente	5	»	»
	<hr/>		
	75	»	»
Ajoutez-y le travail externe du fermier pendant les deux tiers de l'année	16	»	»
	<hr/>		
	91	»	»
Dépense	69	»	»
	<hr/>		
Profit	22	»	»
A déduire l'intérêt des premiers fonds	7	11	»
	<hr/>		
Profit net	14	9	»

On ne peut pas dire que nous ayons exagéré le produit de cette ferme, puisqu'il n'est guère au-

dessus de 40 s. par acre, ce qui n'est certainement pas exorbitant pour une terre affermée 25 s. Ce produit est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

N^o. I V.

T R O I S I È M E V A R I A T I O N .

La même ferme toute en pâturage, employé à engraisser des animaux.

Rente.	63	4	»
----------------	----	---	---

Animaux.

	l.	s.	d.
Une vache.	5	»	»
Quarante génisses achetées au mois de mai	120	»	»
Une truie.	»	10	»

	125	10	»
--	-----	----	---

Articles divers.

Fourniture de la laiterie	»	10	»
Entretien de la maison	5	»	»
Louage d'un cheval et d'un chariot pour charier la terre des fossés	5	»	»

	8	10	»
--	---	----	---

	197	4	»
--	-----	---	---

Ce fermier n'achète ni cheval, ni chariot, n'ayant à les occuper que pour voiturier ses engrais; il lui coûte moins de louer l'un et l'autre. J'estime qu'il n'est rien de plus avantageux pour un fermier pâturer que d'élever des génisses qui valent environ 5 l. lorsqu'il les achète: mais s'il arrivoit qu'il ne pût s'en procurer quarante [ce qui n'est pas vraisemblable] il pourroit compléter ce

nombre, en y joignant quelques jeunes bœufs. La vache et la truie ne sont guère ici que pour l'usage du fermier et de sa famille.

Dépenses.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	65	4	»
Quarante élèves	120	»	»
Entretien de la maison	5	»	»
Louage d'un cheval et d'un chariot	3	»	»
	<hr/>		
	191	4	»

Produit.

Quarante génisses grasses, vendues en automne.	200	»	»
Une vache.	5	»	»
	<hr/>		
	205	»	»
Travail du fermier pendant les quatre cinquièmes de l'année	19	4	»
	<hr/>		
	224	4	»
Dépenses	191	4	»
	<hr/>		
Profit.	33	»	»
A déduire les intérêts de la première mise	9	17	»
	<hr/>		
Profit net	23	5	»

Il y a quelques observations importantes à faire sur cet article.

1°. Dans la classe commune des fermiers, il s'en trouve peu qui, possédant une somme de 197 *l.*, voulût louer une ferme aussi petite : cependant on voit que cette somme seroit assez utilement et assez sûrement employée.

2°. Nous trouvons ici qu'il y a plus de profit à engraisser de jeunes animaux qu'à nourrir des

vaches pour la laiterie, ce qui mérite d'être examiné plus attentivement.

3°. J'espère qu'on ne dira pas que j'attribue ici trop de valeur aux génisses engraisées. Je n'estime ce bénéfice du fermier qu'à 2 *l.* par tête; et, certes, il est notoire qu'en plusieurs contrées, trente six acres de terre à 25 *s.* suffisent pour engraisser soixante-douze élèves; j'aurois donc pu en assigner au moins un et demi pour chaque acre de celle-ci; mais j'aime à porter dans ces sortes de calculs, chaque article au taux le plus bas possible, pour prévenir les objections.

N°. V.

QUATRIÈME VARIATION.

La même ferme toute en terre labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c. comme dans le n°. 1	50	8	»
Ustensiles <i>ibid.</i>	26	13	6
Animaux <i>ibid.</i>	46	»	»
<i>Semences et labours.</i>			
Quatre labours sur neuf acres de terre à froment	7	4	»
Semence et semage	5	12	6
Deux labours sur six acres de terre à orge	2	8	»
Semence et semage	3	1	6
Un labour sur trois acres de terre à avoine	»	12	»
Semence et semage	1	10	9
Semence et semage de neuf acres en trèfle	1	18	3
	<hr/>	22	7
	<hr/>	145	8
	<hr/>	6	<hr/>

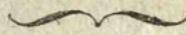
	l.	s.	d.
Ci-contre.....	145	8	6

Travail.

Pour se faire aider dans la moisson ,	l.	s.	d.
comme au n ^o . 1.....	1	15	»
Biner deux fois deux acres et demi			
de turneps	»	15	»
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	
		2	10

Articles divers.

Comme au n ^o . 1.....	l.	s.	d.
		9	»
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	
		156	18 6



En jetant les yeux sur le calendrier ci-dessus, on verra que le tenancier de cette dernière ferme, peut suffire au travail de son exploitation, aussi bien que celui de la ferme n^o. I.

Le cours de récoltes le plus utile sur la ferme n^o. I, seroit, 1. turneps; 2. orge; 3. trèfle; 4. froment. Mais comme elle est trop petite pour qu'on y puisse entretenir un troupeau de bêtes à laine, il est à propos de substituer aux turneps quelque autre récolte améliorante. Cependant je voudrois que le fermier conservât quelques acres de turneps, qui peuvent lui être utiles en différentes saisons, et qu'il peut vendre avantageusement [pour être mangés sur place] dans les années où les turneps sont chers. Je suppose donc qu'il sème deux acres et demi en turneps, et les autres six acres et demi, en pois blancs à bouillir, lesquels prépareront fort bien la terre pour l'orge et l'avoine, et seront une récolte assurée, si on a soin de les biner complè-

tement. Le compte annuel de cette ferme sera comme il suit :

Dépense.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	50	8	»
Semence pour neuf acres de froment	5	8	»
<i>Id.</i> pour neuf acres d'orge et d'avoine	4	10	»
<i>Id.</i> pour six acres et demi de pois	3	5	»
<i>Id.</i> pour neuf acres de trèfle	1	16	»
<i>Id.</i> pour deux acres et demi de turneps	»	1	6
Travail auxiliaire	2	10	»
Ferrure, usé des ustensiles, entretien de la maison, &c.	9	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	76	18	6

Produit

De neuf acres en froment	36	»	»
De six acres en orge	18	»	»
De six acres et demi en pois	16	5	»
De deux acres et demi en turneps	4	7	6
De cinq vaches	25	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	99	12	6
Dépenses.	76	18	6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Produit.	22	14	»
A déduire l'intérêt du capital	7	16	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Profit net	14	18	»

Ce profit est considérable; et l'on voit, d'après le résultat de ce calcul, que la terre labourable peut être presque aussi avantageuse au fermier que le pâturage, s'il a soin de ne pas entretenir plus de chevaux qu'il n'est réellement nécessaire. Si celui-ci avoit deux chevaux de plus, et conséquemment plus de travail auxiliaire à payer, où trouveroit-il

alors ce profit de 14 l. ? Cependant il y a peu de ces petites fermes où l'on n'entretienne que deux chevaux, tant les fermiers sont aveugles sur leurs intérêts.

La supériorité du produit de cette ferme sur celui des fonds d'argile, me suggère l'idée d'une nouvelle variation, tendante à accroître le produit sur les terres argileuses, en substituant à la jachère, des fèves semées par rangées. Dans diverses parties du royaume, plusieurs fermiers, je dis de la classe commune, sont dans l'usage de semer des fèves; ainsi ma supposition ne paroîtra point extraordinaire. Je pourrois, en admettant des améliorations qui ne seroient pas communément pratiquées, étendre ces variations à l'infini; mais alors mes écrits pourroient bien aussi être sans utilité pour les communs agriculteurs.

N.º VI.

CINQUIÈME VARIATION.

La même ferme, sur un fond d'argile, toute labourable, en substituant dans le cours de récoltes, des fèves à la jachère.

	l.	s.	d.
Tout l'article de la première mise comme ci-dessus, n.º 5.	156	18	6

Compte annuel.

Rente, &c.	50	8	»
Semence pour neuf acres en froment.	5	8	»
<i>Id.</i> , pour neuf acres en orge et avoine.	4	10	»
<i>Id.</i> , pour neuf acres en trèfle.	1	16	»
<i>Id.</i> , pour neuf acres de fèves, deux bushels par acre	3	12	»
Travail auxiliaire	1	15	»
Usé des ustensiles et entretien de la maison.	9	»	»
	76	9	»

Produit

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
De neuf acres en froment	36	»	»
De six acres en orge	18	»	»
De neuf acres en fèves	22	10	»
De cinq vaches	25	»	»
<hr/>			
Dépenses	76	9	»
<hr/>			
Profit	25	1	»
A déduire l'intérêt du capital	7	16	»
<hr/>			
Profit net	17	5	»

Si l'on jette un coup d'œil sur le calendrier du n^o. 1 de ce chapitre, on trouvera que les acres de terre, présentement semés en fèves, demeureroient en jachère, et demandoient conséquemment à être labourés cinq fois. La culture des fossés n'ajoute rien, ou presque rien, au montant du travail. Il y a ici le semage des fèves, quatre labours entre les rangées et la récolte : évaluons ces trois articles à 2 *l.* 9 *s.* 6 *d.*, le profit net sera encore de 14 *l.* 15 *s.* 6 *d.*; et nous trouvons qu'avec ce seul changement dans le cours de récolte, une terre forte rapporte autant qu'une terre légère. Je dois cependant observer qu'on ne doit pas se hâter de conclure de-là que cette méthode de culture, qui sera profitable sur une terre de la valeur de 25 *s.* l'acre, les fèves binées quatre fois entre les rangées avec le horse-hoe et une fois au moins à la houe, doive être également profitable sur un sol plus pauvre et sans la même culture. Il est dangereux, dans ces sortes de matières, de raisonner

par analogie. Une seule particularité de moins peut alors faire écrouler le système, qui au premier coup d'œil paroissoit le mieux conçu.

R É C A P I T U L A T I O N.

Les différentes fermes détaillées ci-dessus, sont ici classées d'après le rang qu'assigne à chacune la supériorité du bénéfice qu'elle offre au fermier.

N^o. 1. Une ferme de trente acres, toute en pâturage, employés à engraisser des bêtes à cornes, rapporte 23 l. 3 s.

N^o. 2. *id.* Toute labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps, 14 l. 18 s.

N^o. 3. *id.* Toute labourable, le sol argile ou loam, avec une récolte de fèves au lieu d'une jachère, 14 l. 15 s.

N^o. 4. *id.* Toute en pâturage, employé à l'usage de la laiterie, 14 l. 9 s. 6 d.

N^o. 5. *id.* Moitié pâturage et moitié terre labourable, le sol argileux, &c., 5 l. 15 s.

N^o. 6. *id.* Toute labourable, le sol argile, &c., et un quart de la ferme laissé en jachère. PERTE, 1 l. 3 s.

La première de ces fermes est la plus productive; elle est encore la moins sujette aux vicissitudes; elle exige moins de temps, moins de dépenses, et cause beaucoup moins d'embarras qu'une laiterie. Quant aux autres suppositions, je n'ai rien à ajouter aux résultats de ces calculs. J'observerai seulement, généralement parlant, qu'un petit fermier doit toujours être attentif à ne louer que de très-bonnes terres, par la raison que sa dépense en labourage, hersage, semage et

moisson, est la même sur un mauvais acre qui ne lui rapportera que 20 s., et sur un acre de terre riche, qui lui rapportera 20 l. (*).

(*) M. Young continue à donner les détails de plusieurs fermes, en suivant la progression des sommes, depuis 200 l. jusqu'à 500 l. Il suffira, conformément à notre plan, d'extraire les récapitulations de ces divers articles.

De la meilleure manière d'employer, sur une ferme de quarante à cinquante acres, une somme de 200 l. à 300 l.

N^o. 1. Cinquante acres, toute terre labourable, le sol argile; froment, orge et fèves; sept vaches. — Capital, 231 l. 17 s. 1 $\frac{1}{2}$ d. — Profit net, 10 l. 7 $\frac{1}{2}$ d.

N^o. 2. Cinquante acres, moitié terre labourable et moitié pâturage; froment, orge, fèves; cinq vaches, trente génisses à l'engrais. — Capital, 266 l. 3 s. — Profit net, 30 l. 10 s.

N^o. 3. Cinquante acres, tout en pâturage; deux vaches, soixante génisses à l'engrais. — Capital, 277 l. 15 s. — Profit net, 20 l. 12 s.

N^o. 4. Cinquante acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam, pour être mis en pâturage; une vache, vingt-cinq génisses engraisées, vingt charges de fourrage. — Capital, 299 l. 14 s. 6 d. — Profit net, 23 l. 5 s.

N^o. 5. Cinquante acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps; froment, blés de mars, trèfle, turneps; trois vaches, vingt-cinq bêtes à cornes engraisées. — Capital, 335 l. 15 s. 8 d. $\frac{1}{2}$. — Profit net, 14 l. 8 s. 4 $\frac{1}{2}$ d.

N^o. 6. Cinquante acres, moitié pâturage, moitié terre labourable; moins de grains récoltés que dans le n^o. 2, mais douze bœufs de plus engraisés avec les turneps. — Capital, 305 l. 13 s. 6 d. — Profit net, 16 l. 16 s.

La plus productive de ces fermes est le n^o. 2; cinquante acres moitié terre labourable et moitié pâturage: elle rapporte 30 l. 10 s., viennent ensuite le n^o. 4, le n^o. 3, &c.

De la meilleure manière d'employer sur une ferme de soixante à quatre-vingts acres, une somme de 300 à 400 l.

N^o. 1. Soixante acres, tous en terre labourable, le sol argile ou loam; froment, fèves, orge, un peu de trèfle; huit vaches. — Capital, 286 l. 11 s. — Profit net, 12 l. 15 s. 3 d.

N^o. 2. Soixante acres, tous en terre labourable, le sol assez léger pour les turneps; froment, orge, trèfle; deux vaches, engrais de trente bêtes à cornes. — Capital, 402 l. 19 s. — Profit net, 18 l. 14 s. 9 d.

N^o. 3. Soixante acres, moitié pâturage, moitié terre labourable, le sol assez léger pour le turneps; froment, orge, trèfle, turneps; engrais de quarante génisses et de douze bœufs. — Capital, 573 l. 9 s. 4 d. $\frac{1}{2}$. — Profit net, 39 l. 9 s. 6 d.

N^o. 4. La même ferme, toute en pâturage, le sol argile ou loam; deux vaches, engrais de soixante-quinze génisses. — Capital, 561 l. 13 s. — Profit net, 58 l. 11 s.

N^o. 5. Soixante-dix acres, toute en pâturage, le sol argile ou loam; deux vaches, quatre-vingt-sept génisses engraisées. — Capital, 413 l. 1 s. — Profit net, 44 l. 11 s.

N^o. 6. Cinquante acres, tous en terre labourable, le sol argile, pour être mis en herbage; deux vaches, soixante génisses engraisées. — Capital, 445 l. 5 s. 7 $\frac{1}{2}$ d. — Profit net, 22 l. 3 s.

La plus productive de ces fermes est le n^o. 3 : soixante acres moitié pâturage, moitié terre labourable, le sol assez léger pour les turneps : elle rapporte 39 l. 9 s. 6 d. Viennent ensuite le n^o. 5, soixante-dix acres tout en pâturage; le n^o. 4, le n^o. 6, &c.

C H A P I T R E X V I I .

Différences entre l'agriculture des gentlemen et celle des fermiers ordinaires.

J E vais parler des moyennes fermes. Dans les chapitres précédens, j'ai présenté aux lecteurs différens systèmes de culture, selon les différentes qualités du sol, le nombre d'acres dont la ferme est composée et les moyens pécuniaires du fermier; toutes ces causes produisent nécessairement leurs effets particuliers : il seroit évidemment absurde de tracer les mêmes règles pour le pauvre et pour le riche. J'ai esquissé le profit que tel et tel fermier peuvent faire, s'ils savent se conformer à leur situation, et s'ils sont de bons et d'actifs agriculteurs. Quand je dis qu'un fermier doit travailler sans relâche toute l'année, je ne fais qu'établir dans une supposition, ce qu'il est dans l'indispensable nécessité de faire, s'il veut réussir. S'il lui plaît au contraire de rester oisif la moitié de l'année, c'est son affaire; mais cela ne prouvera pas qu'il y ait erreur dans mes calculs.

A présent, si j'établissois les mêmes calculs indistinctement pour le *gentleman* et le fermier ordinaire, ce seroit agir contre tous les principes de la saine raison, j'établirois alors, sous certains rapports, la probabilité de profits auxquels le

gentleman

gentleman ne pourroit jamais atteindre, et sous d'autres, une balance qui ne pourroit jamais s'accorder avec les comptes du simple fermier.

Les gentlemen et les fermiers ont, en agriculture, des avantages et des désavantages qui leur sont particuliers et qui ne doivent jamais être confondus, si l'on veut se faire une idée juste et claire du sujet que nous traitons.

Entre les gentlemen cultivateurs, il est aussi une distinction à faire. Les uns cultivent pour leur amusement, d'autres pour en retirer du bénéfice : ceux-ci sont en petit nombre. Il en est peu qui fassent de l'agriculture leur profession, leur principale affaire, et c'est un malheur ; car je suis convaincu que leurs talens ainsi employés, seroient pour le moins aussi utiles à l'humanité et à leur pays, qu'ils peuvent l'être dans le commerce, ou dans les autres professions qu'on appelle libérales. Il est notoire que le médecin détruit l'espèce humaine, que l'ecclésiastique décime le fruit des travaux de ses semblables, que l'homme de loi les ruine ; l'agriculteur seul est utile à tous et ne nuit à personne. Cependant il existe dans les campagnes, un certain nombre d'hommes éclairés, mieux élevés que le commun peuple, et qui, n'ayant pour subsister que de modiques revenus, cherchent, dans l'agriculture, les moyens d'améliorer leur fortune ; d'autres qui, ayant été élevés dans des professions qu'ils n'aiment point, plutôt que de mener une vie oisive, s'établissent à la campagne et se font fermiers ; d'autres enfin, qui prennent dans leurs mains une portion de leurs terres et la font

valoir par eux-mêmes; ces derniers sont dans le même cas que les autres. Si, dans la première hypothèse, ils doivent compte au propriétaire qui leur loue sa terre, dans la seconde, ils doivent se rendre compte à eux-mêmes, s'ils veulent atteindre leur but.

Quel que soit le motif qui détermine un gentleman à se faire cultivateur, il est certain qu'il y a une distinction à faire entre ses profits et ceux du fermier.

Nous avons vu dans les petites fermes, le profit décidé par le travail du fermier, et cela n'est point étonnant. 25 *l.* par an sont l'intérêt de 500 *l.*; le fermier peut donc, à raison de son seul travail, qui surpassera en valeur la somme totale de la somme employée par le gentleman, avoir pleinement l'avantage sur celui-ci, dans une petite ferme; et l'on doit se rappeler qu'il est peu de petits fermiers qui ne travaillent plus ou moins. Si, dans les précédens calculs des fermes labourables, on déduit la valeur du travail de l'homme, on verra le profit réduit à très-peu de chose, et quelquefois à rien.

Si un petit fermier, avec toute l'industrie qu'on peut lui supposer, parvient si difficilement à tirer quelque parti de sa ferme, sans le produit de son travail, comment le gentleman pourra-t-il tirer parti de la sienne, s'il n'a pas, en y entrant, des moyens pécuniaires infiniment supérieurs à ceux de l'autre?

Il me vient, à cette occasion, une foule d'idées qui, ne pouvant être réduites en calculs, m'embar-

rasseroient extraordinairement dans les chapitres suivans. Je vais essayer de les expliquer.

Le travail du fermier est , en quelques circonstances , susceptible d'évaluation ; en d'autres , il ne l'est point. Dans une petite ferme , montée de deux chevaux seulement , le fermier sort avec sa charrue , laboure son acre de terre et revient à la maison. Comme le temps qu'il a employé est le même qu'auroit employé un journalier , ce travail peut-être évalué assez juste. Mais je suppose à présent qu'il a quatre chevaux et deux char-rués , et qu'il lui faut conséquemment un homme qui travaille avec lui ; ici la scène change totalement , et la moitié de son travail n'est plus susceptible d'évaluation. Non - seulement il laboure son acre ; mais il voit son compagnon labourer le sien. Si les chevaux de ce dernier , plus agiles que les autres , ont plutôt fini leur tâche , le fermier soupçonne à cela quelque mystère ; il examine la terre , voit que son homme de journée , au lieu de la labourer , n'a fait que l'effleurer légèrement ; il gronde un peu , remédie au mal et veille à ce que cet abus ne soit pas répété. Dans un autre instant , dans la saison des semailles par exemple , le temps est incertain ; il a son trèfle à semer ; il faudroit herser , tandis que la terre est sèche ; par mille raisons , il seroit à propos que tel acre fût labouré ; IL L'EST. Pourquoi son compagnon journalier se refuseroit-il à ce travail ? S'il ne labouroit pas , il auroit peut-être à remplir une tâche encore plus pénible. Il ne craint point de n'avoir pas le temps nécessaire pour panser ses

chevaux , c'est le fermier lui-même qui se charge de ce soin ; lui seul est juge de leur travail ; il sait, mieux que personne, s'ils ont ou non besoin de repos : s'ils ont travaillé extraordinairement , il ne négligera pas de les nourrir proportionnellement , et aucune partie du service ne reste en arrière.

A présent, passons la haie de cette ferme, et entrons dans celle d'un gentleman. Persuadé, comme le premier, qu'il doit profiter du beau temps pour semer son orge, il fait donner à ses chevaux de meilleure paille, et augmente leur ration de deux pecks d'avoine par semaine. La besogne se fera-t-elle? Non. Ce n'est pas lui-même, c'est son domestique, son homme de journée, son valet d'écurie, qui prendra soin de ses chevaux ; et panser des chevaux, est une tâche qui demande beaucoup de temps ; il en faut aussi beaucoup pour jaser convenablement dans l'écurie. On lui dira que l'usage du pays est de ne labourer qu'un acre par jour ; que cet acre est labouré, et que les chevaux doivent à présent être pansés et se reposer ; on lui dira qu'il manque un fer à celui-ci, une boucle au harnois de celui là ; qu'il faut sortir la paille de la grange, ou mettre du foin dans les râteliers ; enfin, on aura, pour le plaisir de ne rien faire, mille excuses triviales à lui présenter, mille raisons évasives, auxquelles il ne pourra cependant résister.

Au temps de la moisson ou des foins, le fermier qui conduit ses chevaux, va faire deux voyages, tandis que le valet du gentleman en

fera un; s'il s'agit de charier du fumier, de l'argile, de la marne, &c. que le gentleman et le fermier comparent leurs notes, quel est celui dont *la taille est le plus couverte de coches?* Peut-être a-t-on fait prix à tant par charge. — Mais le fermier charie lui-même les charges qu'il paye; le gentleman, pendant ce temps-là, poursuit un renard, ou s'amuse à lire, au coin de son feu, les papiers-nouvelles. Je laisse à deviner quelles sont les charges qui contiennent la meilleure mesure; cependant la saison s'avance, le temps est trop pluvieux pour qu'on puisse employer les chevaux: de quels hommes le gentleman peut-il alors obtenir du service, si ce n'est de son valet d'écurie?

La ferme est peut-être située près d'une ville d'où l'on pourrait tirer des engrais; la saison est trop pluvieuse, on ne peut labourer; le fermier alors attèle ses chevaux, et, en dépit du mauvais temps, va chercher une charge de fumier. Mais que font alors les chevaux du gentleman?

On a acheté dans le voisinage, du foin ou de la paille; avec un peu de diligence, on peut faire en un jour deux fois le voyage. Nous savons bien ce que fera le fermier; pouvons-nous dire ce que fera le valet du gentleman?

Lorsqu'on a pris soin des chevaux, il reste quelque bétail qui demande aussi des soins, du fourrage, de l'eau pour se désaltérer, &c.: le fermier n'oubliera point les besoins de ces animaux; mais avec le gentleman, ils ont le temps de souffrir; le valet est absent, où est-il? personne ne

le sait ; il revient ; fort bien. — Où avez-vous été ?
— Chez le maréchal , avec ce soc de charrue.

A la fin de l'année , le gentleman et le fermier passent leurs comptes en revue : le premier trouve le mémoire de son maréchal , aussi long que celui de son tailleur de Londres ; l'autre a été lui-même le médecin de ses chevaux : le gentleman est émerveillé du bonheur de son voisin , qui pourroit , comme le cultivateur romain , lui donner pour raison de ce bonheur , *meas vigilias et sudores*. Il est probable que les sueurs du valet ont eu pour cause la destruction plutôt que la guérison des chevaux de son maître.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini , et l'on trouverait la même différence dans toutes les parties du travail de la ferme. Si le fermier a des domestiques , ils boivent et mangent avec lui ; étant constamment sous ses yeux , ou sous ceux de sa femme , ils ne peuvent rien prodiguer ; ils n'ont point la faculté d'emporter clandestinement ses provisions de bouche , pour les vendre à des journaliers. Il en coûte cent pour cent de plus au gentleman pour nourrir les siens ; s'ils sont honnêtes , ils ne lui voleront point ses comestibles , mais il est toujours dangereux de n'avoir d'autres sûretés que l'honnêteté présumée de ceux qui nous approchent. Le fermier ne se contente pas de cette présomption.

Mais tous ces objets-là , s'écrie le gentleman , sont des bagatelles auxquelles un fermier , pour peu qu'il prospère , ne doit pas faire attention. Bagatelles ; soit , si les gentlemen le veulent ainsi ; mais

si, à la fin de l'année, ils viennent à sous-peser leur bourse, ils s'apercevront alors que ces bagatelles-là n'ont pas peu contribué à la rendre légère : ce sont des bagatelles, sans doute, en comparaison du montant total de leurs revenus et de leurs dépenses ; mais les richesses qu'ils tirent d'une autre source, n'ont rien de commun avec leur fermage. S'ils calculent les sommes qu'ils manquent à gagner, avec l'intérêt des capitaux qu'ils emploient en agriculture, après cette comparaison, ils ne les appelleront plus des bagatelles.

Les gens riches disent communément, et c'est avec raison, qu'ils cultivent pour leur amusement, pour le plaisir d'avoir des chevaux, pour l'entretien de leur maison, &c. ; qu'ils ne pourroient jamais veiller aussi minutieusement que les fermiers ; qu'on les pendroit plutôt que de les astreindre à de pareils embarras, pour d'aussi minces profits. Fort bien ; je suis entièrement de leur avis ; mais alors qu'ils cessent donc de se vanter de leurs bénéfices, et qu'ils ne disent plus qu'ils *font de l'argent* avec leur agriculture.

Si l'on porte en compte tous ces désavantages du gentleman, on conviendra qu'ils doivent monter à des sommes considérables, et je n'hésite point à dire.... Mais, que vois-je ? En jetant un coup d'œil sur l'article de la vente des produits de la ferme, j'aperçois.... un intendant ! (*) M. l'intendant mérite, sans contredit,

(*) Les cultivateurs anglois appellent cet intendant *Bailiff* ; c'est pour l'ordinaire un paysan qui sait lire et écrire.

d'avoir aussi son article dans le compte des dépenses du gentleman.

J'estime à 50 *l.* les gages et l'entretien d'un intendant, et je crois qu'on ne peut guères les estimer à moins. S'il est du petit nombre de ceux qui savent travailler, il coûte un peu moins; mais un homme de confiance doit, d'après la nature même de son office, être mieux payé que les autres serviteurs; aussi n'en ai-je point vu, même dans la classe des intendans qui travaillent, vendre le blé, &c., dont les salaires ne fussent au moins de 20 *l.* par année : ensuite, la table, le blanchissage, le logement, l'usage d'un cheval, &c. &c. ne peuvent monter à moins de 20 *l.* de plus, dans la famille même d'un gentleman, qui n'est pas autrement riche; ainsi, il faut compter 40 ou 50 *l.* par année, de dépense extraordinaire pour l'entretien d'un intendant. Dira-t-on maintenant qu'en faisant cette dépense, le gentleman se trouve, pour tous les autres articles, au pair avec le fermier? Point du tout: il y a une grande différence entre l'activité d'un homme qui agit pour soi-même, et celle d'un homme qui agit pour un autre; un intendant, d'ailleurs, ne conduit point un chariot, et il en est fort peu qui labourent: ainsi, les journaliers et les chevaux pourront être oisifs sous la surveillance de l'intendant, comme sous celle du gentleman. Je suppose ici que cet intendant est parfaitement honnête, et qu'il regarde les intérêts de son maître comme les siens.

Mais comment réduire en calculs la probité de

l'intendant? cette entreprise est au-dessus de ma capacité ; mais on peut du moins hasarder sur ce point quelques conjectures. Dans presque tous les comtés que j'ai parcourus, j'ai remarqué que , parmi les communs fermiers, la friponnerie des intendans , grands valets de ferme , agens , &c. étoit passée en proverbe. Il résulte de ce fait, sinon une preuve, au moins une forte présomption. On ne peut nier, d'ailleurs, que ces hommes ne soient pour la plupart nés dans la lie du peuple , sans éducation , dénués de tout principe d'honneur et de justice , contenus par la crainte seule ; et la nature de leur emploi les exposant continuellement aux tentations , il seroit étonnant qu'ils demeurassent incorruptibles. L'honnêteté de ces hommes dépend totalement de leur situation : s'ils ont l'habitude de vendre ou d'acheter pour leur compte , ils auront aussi contracté celle d'une sorte d'honnêteté qui les maintient au moins dans la décence. Mais transportez-les tout à coup dans une sphère , autre que celle où jusqu'à présent ils ont vécu ; qu'après avoir été pauvres toute leur vie , ils se voient en un moment dépositaires de fortes sommes , appartenantes à un autre qui n'exige point d'eux des comptes réglés , ils contracteront presque inévitablement l'habitude de la friponnerie. A Dieu ne plaise que je veuille assurer , en thèse générale , que tous les intendans de fermes sont des fripons ! Je parle ici de leur emploi plutôt que de leur caractère ! mais s'il est vrai que leur emploi ait une tendance directe et constante vers la corruption , on m'avouera que les chances sont incontestablement contr'eux.

Je suppose, enfin, que l'intendant soit un honnête homme ; il est un autre point à considérer, c'est sa capacité. Dès que le gentleman l'emploie, c'est un signe certain que lui-même ne compte pas sur la sienne, et la difficulté est de discerner si les connoissances du serviteur sont suffisantes pour suppléer au défaut de celles du maître. Si ce dernier a besoin des conseils d'un intendant, indubitablement, il est trop peu versé dans la pratique de l'agriculture pour découvrir si l'intendant le sert bien ou mal, et celui-ci peut, par son ignorance, mettre la ferme à deux doigts de la ruine, sans que le gentleman s'en aperçoive.

Je n'entreprendrai point de réduire en calcul toutes ces suppositions ; mais il est évident que le commun fermier qui fait tout sur sa ferme, qui vend et achète tout, qui voit par lui-même, a un grand avantage sur le gentleman. — A présent je vais, avec une égale impartialité, examiner le côté opposé de la question, et considérer en quoi le gentleman a l'avantage sur le fermier.

Dans ces esquisses et les calculs que j'essaye d'établir, j'ai toujours eu soin de distinguer ce qui appartient au sol, de ce qui doit être attribué aux circonstances diverses dans lesquelles se trouvent les cultivateurs. De la même manière, je dois établir la différence existante entre la commune pratique des fermiers et celle des gentlemen. Ceux-ci ont sur les autres, l'avantage des connoissances générales, de la lecture et de l'observation ; et ces qualités, qui leur sont particulières, peuvent être infiniment utiles aux progrès de l'art et à leurs

propres intérêts ; elles doivent leur être portées en compte, comme on porte au compte du fermier la supériorité de son industrie et de ses connoissances pratiques.

S'il y a quelque découverte nouvelle en agriculture ; s'il s'agit d'introduire dans un canton quelques usages consacrés par l'expérience dans une autre partie du royaume , ceci regarde exclusivement le gentleman : on peut être assuré que le commun fermier , circonscrit dans le cercle étroit de l'habitude , ne s'en mêlera jamais. Sous ce rapport , le gentleman , dont les vues sont plus étendues , a , sans contredit , un grand avantage (21).

Mais cet avantage , dira-t-on , est purement idéal , spéculatif , incertain , et dans certains cas , il peut être pernicieux. En supposant que l'objection soit fondée , on n'en doit pas moins regarder ce futur contingent comme une particularité favorable aux intérêts du gentleman : elle peut , à la vérité , tourner quelquefois à son préjudice ; mais qu'en doit-on conclure ? Le fermier peut aussi porter la frugalité jusqu'à l'avarice , et refuser à sa ferme les labours et les engrais qui lui sont nécessaires. Prenons - nous , de-là , occasion de déprécier sa frugalité ? Il est généralement reconnu qu'en mo-

(21) Le simple fermier doit opérer avec certitude de succès , sauf les événemens occasionnés par la variété des saisons : s'il se livre à de nouveaux systèmes , il compromet sa fortune , s'il ne réussit pas. C'est aux riches propriétaires à tenter de nouvelles entreprises : leurs expériences doivent servir d'instruction aux fermiers qui n'ont pas les moyens de les entreprendre , sans être assurés qu'ils réussiront.

rale , en politique , aussi bien qu'en affaires de commerce , on ne doit pas rejeter un usage , uniquement parce qu'il peut être quelquefois pernicieux ; de même nous ne devons pas exclure des comptes du gentleman les avantages ci-dessus énoncés , parce qu'il peut les employer à sa ruine. Ce n'est pas la faute de ces avantages ; c'est celle de l'individu qui n'a point assez de capacité pour les employer utilement.

Avec un peu d'attention , on verra qu'en une foule de circonstances , les moyens du gentleman sont infiniment supérieurs à ceux du fermier. Supposons , par exemple , que le premier vive dans un pays où l'on cultive communément les turneps sans les biner : il trouve , en retournant ses livres , que , dans certains comtés , le binage est usité et produit d'excellens effets sur tout le cours des récoltes ; ce fait le frappe ; il fait biner les siennes. Cette innovation seule , peut lui rapporter beaucoup d'argent.

Il peut habiter un pays où le trèfle soit inconnu , quoique l'herbage y soit extrêmement rare : sera-ce le fermier qui introduira l'usage du trèfle ? Non , assurément. D'après sa supériorité en fait de connoissances générales , le gentleman peut l'introduire et en retirer de grands bénéfices.

Il peut se faire qu'un pays contienne de grands espaces de terre sablonneuse , très-propre à la culture des carottes , et cependant qu'il n'y en ait pas une seule. Les lectures du gentleman lui suggéreront l'idée de cultiver cette excellente racine , et l'essai lui réussira complètement.

Dans certaines contrées , le sol est argileux et généralement si compacte, qu'il ne peut produire ni turneps , ni carottes , au grand détriment du cultivateur qui ne peut entretenir la quantité de bêtes à cornes qui lui seroit nécessaire , faute de nourriture d'hiver ; mais on peut sur cette terre cultiver des choux et en retirer plus de profit même que des turneps. Le gentleman est le seul dans le canton , qui puisse s'ingérer de cultiver des choux pour nourrir son bétail durant l'hiver.

Dans un autre pays, il manque totalement de pâturage , ce qui provient de la sécheresse du sol ou de quelqu'autre cause ; le sainfoin et la luzerne, dans ce cas et dans beaucoup d'autres, sont employés avec le plus grand succès. Si la culture de ces deux végétaux n'est pas commune parmi ses confrères , le fermier ne s'avisera jamais d'en semer. Ces exemples se multiplieroient à l'infini , et certainement ils forment un poids considérable dans la balance en faveur du gentleman.

Il faut , j'en conviens , qu'un jugement sain préside à ces innovations. Un gentleman , animé par la lecture de certains livres d'agriculture , peut se faire des idées chimériques , et se figurer qu'en les suivant , il va fouiller des mines plus riches que celles du Pérou ou du Mexique : il peut alors semer des carottes dans un fond d'argile, et des choux dans un gravier sablonneux, du sainfoin dans des sols compactes et humides , et de la luzerne dans des marais. Il peut sans doute commettre toutes ces bévues, et même quelques autres encore plus dangereuses.

Il peut trouver dans la même page, l'éloge des carottes, de la luzerne, du trèfle et des turneps, avec celui de la culture par rangées pour toute espèce de végétaux, de la transplantation des turneps, pour quiconque en veut faire une belle récolte; de la sagacité de ceux qui voudront acheter trois cents truies pour engraisser leurs petits cochons avec du trèfle, ou qui, pour trouver la fertilité, creuseront jusqu'au centre de la terre, ou qui tenteront d'engraisser leurs champs avec des lupins cuits; enfin, il peut y trouver une foule d'instructions propres à ruiner un Nabab, lorsqu'elles ne sont pas visiblement ridicules. C'est ici qu'il est nécessaire d'avoir le coup d'œil juste, pour savoir distinguer ce qui est raisonnable de ce qui ne l'est pas, et séparer la paille du grain. Pour l'homme qui manque de jugement, ce que je présente comme un avantage, peut certainement devenir un mal. Mais alors, je le répète, ce n'est pas la chose même qui est nuisible, c'est l'abus qu'il en fait.

Le gentleman qui, doué d'un peu d'entendement, a acquis quelque connoissance pratique de l'agriculture, peut, avec les moyens que j'indique, contrebalancer et au-delà, tous les avantages du fermier, quelque grands qu'ils soient; mais s'il ne les emploie pas, je suis persuadé qu'il ne le contrebalancera jamais. Le fermier a des armes dont l'usage lui est familier, et avec lesquelles le gentleman ne parviendra point à battre. C'est particulièrement pour mettre celui-ci à portée de soutenir la rivalité, que j'ai établi les calculs suivans :

J'évalue à 32 pour 100, sur les chevaux de la ferme ; à 12, sur les autres parties du travail, et en *medium*, à 27 pour 100 sur le tout, le désavantage du gentleman, comparé au fermier (*).

C H A P I T R E X V I I I.

Sur la manière la plus avantageuse d'employer en fermage une somme de 500 l. à 600 l.

LA méthode que je suivrai dans ce chapitre, sera d'établir premièrement le chaptal du commun fermier, et ensuite celui du gentleman, avec des réductions dans certains cas et des additions dans d'autres (22).

N^o. I.

Quatre-vingts acres de terre labourable, le sol argile ou loam, le fermier se proposant de mettre le tout en pâturage..

<i>Rente, &c.</i>	<i>l. s. d.</i>
Rente de quatre-vingts acres, à 18 s.	72 » »
Dixme, à 4 s.	14 8 »
Taxes, &c. à 4 s.	14 8 »
	100 16 »

(*) Nous n'insérons point les calculs que fait ici M. Young pour assurer cette approximation. T.

(22) Les pertes sur le chaptal, sont toujours plus considérables pour le propriétaire qui fait valoir, que pour le simple fermier. Il en est de même des profits : tout le monde en soupçonne la raison. Le fermier voit tout par lui-même ; le propriétaire a des agens, si son exploitation comprend une grande étendue de terrain. Le propriétaire n'égalera le fermier dans les profits qu'il fait, qu'autant qu'il se conduira en simple fermier dans toutes les opérations de la culture champêtre.

D'autre part. 100 16 »

Ustensiles. l. s. d.

Deux chariots	18	»	»
Une charrue.	1	11	6
Une herse	2	»	»
Un rouleau.	1	10	»
Harnois pour trois chevaux . . .	4	»	»
Tente, boisseau, vans, cribles, &c.	5	»	»
Sacs.	2	»	»
Fourniture de la laiterie	2	»	»

56 1 6

Animaux.

Trois chevaux	40	»	»
Sept vaches	35	»	»
Une truie	1	»	»

76 » »

Semences et labours.

Quatre labours sur vingt acres de terre à froment	16	»	»
Semence, semage et sillons d'écoulement.	13	10	»
Deux labours sur quinze acres de terre à orge	6	»	»
Semence, semage et sillons	8	1	3
Un labour sur cinq acres de terre à avoine.	1	»	»
Semence, semage et sillons. . . .	2	15	9
Semence pour vingt acres en trèfle et semage	4	5	»

51 10 »

264 7 6

Ci-contre

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	264	7	6

Travail.

Le montant de cet article ne peut être ici exactement calculé sur le travail des précédentes fermes, car il n'y a entre elles et celle-ci aucune analogie. Ainsi, je l'évalue au montant du travail d'un journalier pendant tout l'année 25 » »

Articles divers.

	l.	s.	d.
Ferrure	2	»	»
Usé des ustensiles	5	»	»
Entretien de la maison	10	»	»
Ameublement	10	»	»
	<hr/>		
	27	»	»
	<hr/>		
	316	7	6
	<hr/>		

Produit de la première année,

De vingt acres en froment	80	»	»
De quinze en orge	45	»	»
De sept vaches	21	»	»
	<hr/>		
	146	»	»
	<hr/>		

Le fermier a passé cette première année, voyons quel sera son compte pour la seconde.

Dépenses.

Rente, &c. comme ci-dessus	100	16	»
Semence pour vingt acres de froment	12	»	»
Semence pour vingt acres de blé de mars	10	»	»
<i>Id.</i> pour vingt acres de trèfle	20	»	»
Travail	25	»	»
Ferrure, usé des ustensiles, &c.	17	»	»
	<hr/>		
	184	16	»

Produit

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
De vingt acres en froment	80	»	»
De seize acres en orge	48	»	»
De sept vaches	55	»	»
	<hr/>		
	163	»	»
Dépense	184	16	»
Produit	163	»	»
	<hr/>		
	21	16	»
Intérêt de la première année	17	14	»
Perte	59	10	»

Cette seconde année, voici quelle a été la disposition des champs: vingt acres en froment, vingt en blés de mars avec des plantes fourrageuses, vingt en trèfle et vingt en jachère. Le compte de la troisième année sera comme il suit :

Dépenses.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Comme l'année précédente, excepté la semence des blés de mars	182	16	»
Vingt acres de plus, mis en plantes fourrageuses .	20	»	»
	<hr/>		
	202	16	»

Produit

De trente-six acres en orge	108	»	»
De cinq vaches vendues	25	»	»
De deux <i>id.</i>	10	»	»
De quinze acres de trèfle fauché, quinze charges à 30 s.	22	10	»
	<hr/>		
	165	10	»
Dépense	202	16	»
Produit	165	10	»
	<hr/>		
	37	6	»
Intérêts des premiers fonds	19	13	»
Perte	56	19	»

Disposition des récoltes pour cette troisième année : vingt acres en blés de mars et plantes fourrageuses ; vingt nouveaux acres en trèfle, et vingt en jachère. Voici quel sera le compte de la quatrième année :

<i>Depense.</i>		l.	s.	d.
Rente, &c.		100	16	»
Semence pour vingt acres de blés de mars		10	»	»
<i>Id.</i> pour vingt acres en trèfle		20	»	»
Travail auxiliaire pour les quarante acres de fourrage		10	»	»
<i>Articles divers</i>				
Ferrure des chevaux, &c.		1	10	»
Usé des ustensiles		2	10	»
Entretien de la maison		10	»	»
Achat de vingt-cinq veaux		75	»	»
		229		16
<i>Produit</i>				
De seize acres en orge		48	»	»
Quarante charges de foin		60	»	»
Deux vaches		10	»	»
Vingt-cinq élèves engraisés		125	»	»
		243		»
Plusieurs ustensiles devenant alors inutiles, on en peut vendre pour la somme de	54	1	6	
On peut vendre aussi deux chevaux	26	»	»	
		60		1
Supposons qu'on en retire		40	»	»
		283		»
Dépense		229		16
Profit		53	4	»
A déduire l'intérêt du capital		22	17	»
Profit net		30		7

C O M P T E A N N U E L .

<i>Dépense.</i>		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	100	16	»	
Ferrure, &c.	»	12	»	
Entretien de la maison	10	»	»	
Creuser cinquante perches de fossé, les chariots loués pour en porter le terreau sur les champs.	5	15	»	
Achat de cent veaux	300	»	»	
	<hr/>	417	3	»

<i>Produit.</i>				
Cent veaux engraisés	500	»	»	
Deux vaches	10	»	»	
	<hr/>	510	»	»
Dépenses.	417	3	»	
	<hr/>	92	17	»
Profit	29	13	»	
Intérêt du capital	<hr/>	63	4	»

Compte général de ces quatre années.

Première mise.	316	7	6
Pour compléter la dépense de la seconde année, le produit de la première n'étant point suffisant	38	16	»
Pour compléter la dépense de la troisième année.	39	16	»
Pour compléter la dépense de la quatrième an- née.	64	6	»
Pour compléter la dépense de la cinquième année.	134	3	»
	<hr/>	593	8 6

Ce dernier total est la somme nécessaire pour monter une semblable ferme; nous allons voir

maintenant quel sera, sur la même étendue de terrain, le compte du gentleman.

	l.	s.	d.
Rente, &c. comme ci-dessus	100	16	»
Ustensiles, <i>ibid.</i>	36	1	6
Animaux, <i>ibid.</i>	76	»	»
Semences et labours, <i>ibid.</i>	51	10	»
Travail auxiliaire. Cet article a été évalué ci-dessus à 25 l., montant du travail d'un homme par année; mais comme le gentleman ne travaille point, il faut ici le travail de deux hommes	50	»	»
27 pour 100, comme il a été dit ci-dessus.	13	10	»
	63	10	»
Ferrure, usé des ustensiles, &c.	7	»	»
	554	17	6

Produit de la première année.

Le même que ci-dessus	146	»	»
---------------------------------	-----	---	---

Compte de la seconde année.

D É P E N S E S.

Rente, &c.	100	16	»
Semences (comme pour le fermier).	42	»	»
Travail	63	10	»
Articles divers.	7	»	»
	213	6	»

Produit.

Le même que ci-dessus	163	»	»
Dépenses	213	6	»
Produit	163	»	»
	50	6	»
Intérêt du capital	20	1	»
Perte	70	7	»

LE GUIDE

Compte de la troisième année.

D É P E N S E S.		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.		100	16	»
Semences pour quarante acres de blés de mars		20	»	»
Semences des herbes fourrageuses		40	»	»
Travail		63	10	»
Divers		7	»	»
		<hr/>		
		231	6	»

Produit.

Le même que ci-dessus		165	10	»
Dépenses		231	6	»
Produit		165	10	»
		<hr/>		
		65	16	»
Intérêt du capital		25	9	»
Perte		89	5	»

Compte de la quatrième année.

D É P E N S E S.		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.		100	16	»
Semences pour vingt acres de blés de mars		10	»	»
<i>Id.</i> , pour vingt acres de plantes fourrageuses.		20	»	»
Le travail du fermier n'est ici que	<i>l. s. d.</i>			
de 10 <i>l.</i> Le double	20	»	»	
27 pour 100.	5	8	»	
		<hr/>		
		25	8	»
Ferrure, usé des ustensiles.		4	»	»
Achat de vingt-cinq veaux		75	»	»
		<hr/>		
		235	4	»

Produit.

Le même que ci-dessus		283	»	»
Dépenses		235	4	»
Profit		47	16	»
Intérêt du capital		26	18	»
		<hr/>		
Profit net		20	18	»

Compte annuel.

D É P E N S E S .	l.	s.	d.
Rente , &c.	100	16	»
Ferrure	»	12	»
Creuser les fossés et charier le terreau.	5	15	»
Achat de cent veaux.	500	»	»
	<hr/>	407	3 »

Produit.

Le même que dans l'autre ferme	510	»	»
Dépenses	407	3	»
	<hr/>	102	17 »
Profit	33	4	»
Intérêt du capital.	<hr/>	69	13 »
Profit net.	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Compte général.

Première mise.	334	17	6
Pour compléter les dépenses de la seconde année , le produit de la première n'étant pas suffisant	67	6	»
Pour compléter la dépense de la troisième année	68	6	»
Pour compléter la dépense de la quatrième année	69	14	»
Pour compléter la dépense de la cinquième année	124	3	»
Total	<hr/>	664	6 6

Ce total est la somme nécessaire à un gentleman pour monter une ferme de quatre-vingts acres de terre labourable , avec l'intention de la mettre en herbage. C'est plus de 70 l. au-dessus de la somme nécessaire à un fermier. Si l'on ajoute à cette somme cette partie des désavantages du gent-

leman, qui ne sont pas susceptibles de calculs, j'estime que le total sera bien près de 100 £. Ceci n'est cependant qu'une conjecture (25).

J'ai supposé que l'un achète à aussi bon marché et vend aussi cher que l'autre : cette supposition est certainement favorable pour le gentleman.

La supériorité de celui-ci dans le profit annuel, provient de ce que je ne lui compte point l'entretien de la maison. Je ne dois pas porter cet article à la charge du gentleman, dont je suppose que l'habitation est totalement séparée de la ferme ; mais ceci est un nouvel avantage pour le fermier, puisqu'avec 10 £. seulement [somme que sa famille peut encore gagner d'ailleurs], ils peuvent tous vivre et s'entretenir sur la ferme. C'est l'omission de ces 10 £. qui fait, en apparence, pencher la balance du côté du gentleman.

Celui-ci peut cependant retirer aussi quelques avantages de la ferme pour l'entretien de sa maison ; mais ils n'équivaudront jamais à ceux qu'en retirera le fermier.

Si l'on déduit ces 10 £. du compte du gentleman, il en résultera, conformément à ces calculs, que son profit sur la ferme, sera de 59 £. 13 s. par année. Si le bénéfice est aussi considérable, il faut l'attribuer à ce que tous les champs sont en pâturage.

(25) Cette conjecture est très-probable dans plusieurs circonstances, et vraie dans mille, parce que le propriétaire possède, et ne calcule pas les pertes qui peuvent arriver, comme le fermier, qui ne peut les réparer que par son travail et des économies forcées.

Comme il n'a guères plus de travail auxiliaire à payer que n'en a le fermier, ce genre de culture n'a, pour le gentleman, aucun désavantage particulier ; mais il n'est pas nécessaire d'entamer un nouveau calcul, pour prouver que, s'il a un intendant qu'il paye annuellement 40 l., il ne lui restera que 19 l. de bénéfice annuel sur cette ferme, et qu'en la supposant de soixante acres, au lieu de quatre-vingts, non-seulement son profit seroit nul, mais qu'il seroit infailliblement en perte.

N.º I I .

P R E M I È R E V A R I A T I O N .

Cent acres de terre, toute labourable, le sol argile ou loam.

	l.	s.	d.
Rente, à 17 s. Dixme, taxes	119	»	»
Ustensiles : waggon, deux chariots, une char- rue, &c.	73	13	»
Animaux : quatre chevaux, dix vaches, une truie	111	»	»
Semences et labours	65	3	6
Travail (<i>voyez pour les détails, à la fin de ce volume, l'état N.º I.</i>)	93	18	11 $\frac{1}{2}$
Articles divers	45	8	»
En caisse, pour les dépenses accidentelles . . .	50	»	»
	558	3	5 $\frac{1}{2}$

Ce tableau diffère en plusieurs points, des précédens : il seroit trop long d'expliquer toutes ces différences, mais quelques-unes sont trop remarquables pour être passées sous silence.

Rente.

J'ai compté la rente à un taux assez modique, parce que cette ferme a plus d'étendue que les

précédentes, ce qui n'est pourtant pas une raison, comme on le verra bientôt.

Instrumens de culture.

Assignant quatre chevaux à cette ferme, j'ai dû aussi lui assigner un waggon. Les autres articles de ce chapitre sont augmentés de prix à proportion de la besogne.

Animaux.

Lorsque quatre chevaux sont entretenus sur une ferme, il est absolument nécessaire qu'ils soient bons. Il faut que le waggon soit toujours bien chargé et que les chevaux soient assez forts pour le traîner.

Des bêtes à laine auroient été, sous tous les rapports, un fonds plus avantageux sur cette ferme, que des vaches; mais il faut, sur une ferme labourable, que la paille soit consommée et convertie en fumier, ce qui ne peut être effectué que par des vaches, les bœufs ne pouvant jamais être engraisés avec du trèfle (24). Si la ferme est située dans un canton où l'on puisse avoir des bêtes à cornes en pension, dans la cour de la ferme, le fermier y trouvera encore moins son compte qu'à faire manger sa paille par les vaches.

Semences et labours.

Je divise cette ferme, comme les précédentes, du même genre, en quatre parties; sur une, on

(24) Les essais qu'on a faits depuis la publication de cet ouvrage, prouvent le contraire. A cette époque, la manière de faire consommer le trèfle avec avantage, étoit aussi peu connue que sa culture.

sème du froment tous les ans ; une autre est semée en fèves par rangées , tenant lieu de jachère ; la troisième en blés de mars , et la quatrième en trèfle. J'admets deux sortes de blés de mars , l'orge et l'avoine ; et il faut qu'il y ait assez d'avoine pour nourrir quatre chevaux. Pour savoir quelle est la quantité nécessaire , voici le calcul que je fais : je suppose qu'ils sont nourris avec de l'avoine , pendant les mois d'octobre , novembre , décembre , janvier , février , mars , avril et mai : il n'y a aucune raison de donner de l'avoine à un cheval , tant qu'il a de bon trèfle. Pendant ces huit mois , ou trente-quatre semaines , j'alloue , pour les quatre chevaux , huit bushels d'avoine par semaine , ou deux cent soixante-douze bushels , qui , à quatre quarters par acre , doivent occuper huit acres et demi.

Quant à la valeur que j'attribue ici aux récoltes , j'espère qu'on ne fera point d'objection sur cet article. J'assigne aussi à cette ferme , une suffisante quantité d'engrais , vingt charges de cendres ou de fumier de ville , et tout le terreau des fossés. Cette terre doit alors produire de bonnes récoltes.

Travail.

Cet article varie beaucoup , selon les différens cantons ; mais je crois avoir pris un juste milieu dans le prix auquel chaque article est ici porté.

Je suppose que le produit de sept acres de trèfle est suffisant , avec la paille de la récolte , pour nourrir les vaches et les chevaux pendant l'hiver :

on ne peut estimer à moins de vingt tons la quantité nécessaire ; et les dix-huit acres suffisent indubitablement pour leur nourriture durant l'été.

Il y a, dans cet article, plusieurs estimations et calculs, qu'il étoit nécessaire de faire pour le compléter. Je puis dire qu'ils sont en tout conformes à ma propre expérience.

Je ne porte point le travail d'un homme, même celui du fermier, à plus de 15 l. Je suppose qu'il travaille toujours et qu'il ne s'exténue pas. Il est de fait qu'un homme travaille avec moins d'activité, à mesure qu'il avance en fortune. Cependant ceci ne diminue en rien la supériorité du fermier, car s'il travaille moins, il choisit le travail le plus utile, ce que le gentleman ne peut pas faire.

Articles divers.

J'ai proportionné l'usé des ustensiles et l'entretien de la maison, à la multiplicité des travaux de cette ferme : je porte, pour la première fois, en compte, les dépenses du marché. Je pourrai, par la suite, en porter quelques autres encore, également inconnues aux petits fermiers.

Il est à remarquer, à l'occasion de cette ferme, et l'observation est applicable à plusieurs des précédentes, qu'un bon fermier ne tiendra jamais la totalité de sa ferme, en terre labourable, de crainte qu'une récolte de trèfle ne vienne à manquer, ce qui arrive, en effet, quelquefois. Il a donc toujours soin de réserver quatre ou cinq

acres de pré, en cas d'accident; cette exception n'est point assez importante pour être portée en compte : d'ailleurs, je connois plusieurs fermes où il n'existe pas un seul acre de pré, le fermier se reposant uniquement sur l'espoir de sa récolte de trèfle, et je n'ai pas oui dire que cet espoir ait été trompé (25). C'est qu'alors il est plus attentif à la culture de cette plante; c'est qu'il engraisse bien son champ, ne sème jamais son trèfle qu'avec des grains de mars, et sur une terre bien préparée : il est rare qu'avec ces précautions, une récolte de trèfle vienne à manquer, et je crois qu'il en est à peu près de même de toutes les autres récoltes.

C O M P T E A N N U E L .

Produit

	l.	s.	d.
En froment, orge, trèfle et fèves : dix vaches .	402	16	»

Dépenses.

Semences pour cent acres, en froment, orge, trèfle et fèves; travail, &c.	300	16	11 $\frac{1}{2}$
Profit	101	19	» $\frac{1}{2}$
A déduire l'intérêt du capital	27	18	»
Profit net.	74	1	» $\frac{1}{2}$

(25) Le trèfle, de même que toutes les plantes fourrageuses, ne manque que par l'effet de la sécheresse; or, elle a la même influence sur les prés, lorsqu'ils ne sont pas arrosés. Toutes choses égales, la culture du trèfle, de la luzerne, &c. procurera plus de fourrage que les prés, et il en résultera un avantage très-grand pour la culture des grains.

Ce profit est considérable ; cependant il ne rempliroit pas l'attente de ceux qui prétendent, d'après quelques notions populaires, que, toutes dépenses payées, le profit d'un fermier doit égaler sa rente, ce qui n'a jamais lieu, je le présume, toutes les fois que la terre est louée à sa juste valeur. Supposons maintenant que cette ferme soit entre les mains d'un gentleman.

		<i>Rente, &c.</i>		
		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, comme ci-dessus	119	»	»	
Ustensiles	75	15	»	
Animaux	111	»	»	
Semences et labours	65	5	6	
		<hr/>		
		<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Travail auxiliaire	95	18	11	$\frac{1}{2}$
Le travail du fermier, évalué ci-dessus, à	15	»	»	
		<hr/>		
	108	18	11	$\frac{1}{2}$
27 pour 100	29	8	»	
		<hr/>		
		138	6	11 $\frac{1}{2}$
Articles divers	25	8	»	
En caisse, pour les dépenses accidentelles	50	»	»	
		<hr/>		
		582	11	5 $\frac{1}{2}$
<i>Produit.</i>				
Le même que ci-dessus	402	16	»	
<i>Dépenses.</i>				
Articles divers	325	4	11 $\frac{1}{2}$	
		<hr/>		
Profit	77	11	»	$\frac{1}{2}$
Intérêt du capital	29	2	»	
		<hr/>		
Profit net	48	9	»	$\frac{1}{2}$

On ne peut rappeler trop souvent au lecteur

que le profit du gentleman n'est souvent qu'apparent, et l'on imagine aisément que ces 48 L. auront bientôt disparu, si son économie n'est point égale à celle du fermier, s'il est trompé par ses serviteurs, et s'il entretient un intendant.

Comparaison.

	l.	s.	d.
Capital du gentleman	582	11	5 $\frac{1}{2}$
<i>Id.</i> du fermier	538	5	6 $\frac{1}{2}$
Avantage de ce dernier	44	8	"
Profit du fermier	94	1	"
Du gentleman	48	9	"
Supériorité du premier	45	12	"
Profit, pour 100, du fermier	32	12	"
Du gentleman	15	4	"
Supériorité du fermier	9	8	"

Il est évident, d'après le résultat de ces calculs, qu'un gentleman, s'il veut rivaliser le fermier, dans une ferme semblable à celle-ci, doit, pour en trouver les moyens, porter ses regards au-delà de la commune agriculture (26).

A Dieu ne plaise que je me permette de multiplier les exemples sans nécessité; mais si je me borne à ceux qu'on vient de lire, je n'accomplirois qu'une partie de mon dessein; ces esquisses

(26) C'est au propriétaire à sortir de la route ordinaire, et à tenter des essais. Le fermier, borné par ses moyens, ayant une rente à payer, ne doit entreprendre qu'avec la certitude du succès.

seroient utiles au fermier seul, et mon intention est de faire voir aussi au gentleman quelle est la meilleure manière d'employer son argent; celle que je vais lui indiquer dans l'article suivant, s'il l'exécute avec activité et prudence, lui rapportera beaucoup plus que les méthodes ordinaires; mais comme elle exige des fonds beaucoup plus considérables que la ferme précédente, je n'établirai mon calcul que sur cinquante acres. Le système que j'ai en vue, est la culture de la luzerne et des choux pour nourrir les bêtes; l'une en été, et l'autre en hiver.

Pour ne pas être soupçonné de m'égarer dans des systèmes imaginaires, je prévien le lecteur que je ne supposerai rien qui n'ait été réellement exécuté. Peut-être serai-je tenté de substituer quelquefois une idée forte et frappante, à des faits foibles et peu significatifs; mais je saurai résister à la tentation, et me réduire à prendre, pour unique base de mes opinions, cet axiome vulgaire : *Ce qui a été, peut être.*

N^o. III.

DEUXIÈME VARIATION.

Une ferme de cinquante acres de terre, toute labourable, le sol argile ou loam, exploitée par un gentleman d'après un système moderne.

	l.	s.	d.
Rente. à 1 l. — Dixme, taxes	70	»	»
Ustensiles. — Deux chariots, une charrue, herse, rouleau, &c.	44	1	6
Animaux. — Deux chevaux, douze vaches, douze taureaux, trois truies	153	»	»
	267	1	6

Ci-contre

	L.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	267	1	6
Semences et labours	51	12	5
	L.	s.	d.
<i>Travail</i> . [Voyez à la fin de ce vo- lume, total, n ^o . 2.]	74	6	9
27 pour 100	19	11	»
	<hr/>		
	93	17	9
Articles divers	14	»	»
	<hr/>		
	406	11	6
	<hr/>		

Le plan de cette ferme est d'avoir régulièrement douze acres de luzerne, huit de choux, quinze de trèfle, douze et demi de froment et douze et demi de blés de mars : douze acres restent en jachère la première année, et sont destinés à recevoir la luzerne au printemps prochain ; mais comme jamais ce végétal n'est à son point de perfection la première année, ni même la seconde, je suppose qu'il n'a été acheté que la moitié du bétail nécessaire. La luzerne peut fort bien entretenir les douze vaches la première année ; les quatre acres de choux peuvent, avec la paille, les nourrir durant l'hiver ; les quatre autres acres de choux sont destinés à engraisser les douze bœufs.

Avec un fonds de bétail aussi nombreux, il faudra acheter une certaine quantité de paille tous les ans : je suppose qu'on en achète douze charges ; mais plus on en achètera, plus on fera de fumier, et conséquemment, plus les récoltes de toute espèce seront abondantes. Le produit de cette première année sera comme il suit :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Douze acres et demi en froment.	50	»	»
Neuf acres en orge.	27	»	»
Douze bœufs engraisés	84	»	»
	<hr/>		
	161	»	»

La seconde année, le cours de récoltes et le compte des dépenses seront établis de la manière suivante :

Dépenses.

Rente, &c.	70	»	»
Douze vaches.	60	»	»
Huit bœufs.	40	»	»
Trois vaches.	3	»	»
Semence pour douze acres et demi de froment. .	7	10	»
<i>Idem</i> , pour douze acres et demi de blé de mars.	6	5	»
<i>Idem</i> , pour cinq acres de trèfle.	1	»	»
<i>Idem</i> , pour douze acres de luzerne.	3	12	»
	<hr/>		
	191	7	»

Travail.

(*Voy.* à la fin du vol. l'état

N.° 5).	64	16	4 $\frac{1}{2}$
27 pour 100	17	3	»
	<hr/>		
	81	19	4 $\frac{1}{2}$

Divers articles.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Ferrure, usé des ustensiles et paille	14	»	»
	<hr/>		
	287	6	4 $\frac{1}{2}$

Produit

De douze acres et demi en froment, à 5 <i>l.</i>	62	10	»
De neuf acres en orge	27	»	»
De douze vaches.	60	»	»
Huit bœufs engraisés	56	»	»
	<hr/>		
	205	10	»

	l.	s.	d.
Dépenses	287	6	4 $\frac{1}{2}$
Produit	205	10	»
	81	16	4 $\frac{1}{2}$
Intérêt du capital	26	12	»
Perte	108	8	4 $\frac{1}{2}$

La luzerne ayant été convenablement cultivée cette première année, et n'ayant eu à nourrir qu'une vache par acre, produira suffisamment, l'année suivante, pour nourrir deux vaches et pour engraisser une génisse par acre. Les huit acres de choux, auxquels je suppose qu'on laisse quelque temps pour s'améliorer, nourriront les vaches pendant l'hiver, et contribueront, en outre, à l'engrais d'une génisse ou d'un bœuf par acre. Voici quel sera le compte de la troisième année:

Dépenses.

	l.	s.	d.
Rente, &c.	70	»	»
Achat de huit bœufs	40	»	»
— de douze génisses	36	»	»
Semences pour douze acres et demi de froment, douze acres et demi de blés de mars, cinq de trèfle, et huit de choux	15	19	»
Travail (voyez l'état N.º 5), ex- cepté les articles relatifs à la lu- zerne	59	7	4 $\frac{1}{2}$
Trois binages à la houe	10	16	»
Quatre binages au horse-hoe	1	4	»
Couper et charier la luzerne	9	»	»
	60	7	4 $\frac{1}{2}$
27 pour 100	16	2	»
Divers articles	75	9	4 $\frac{1}{2}$
	252	8	4 $\frac{1}{2}$

L 2

	Produit		
	l.	s.	d.
De douze acres et demi de froment	62	10	»
De neuf en orge	27	»	»
Vingt-quatre vaches	120	»	»
Huit bœufs engraisés	56	»	»
Douze génisses engraisées	60	»	»
	<hr/>		
	525	10	»
Dépenses	252	8	4 $\frac{1}{2}$
	<hr/>		
Profit	75	1	7 $\frac{1}{2}$
Intérêt du capital	28	19	»
	<hr/>		
Profit net	44	2	7 $\frac{1}{2}$

La quatrième année et les suivantes, il y aura quelques changemens et additions à faire dans l'économie de cette ferme, pour correspondre à l'amélioration progressive des récoltes. La luzerne, binée, comme je le suppose, tant à la houe qu'avec le horse-hoe, ne peut manquer de s'améliorer considérablement : si l'on se rappelle, d'ailleurs, que le sol supposé est une argile sèche, saine et riche, ce que l'on appelle le *putre solum*, dans lequel ce végétal se plaît particulièrement, on ne trouvera point étrange que j'assigne à chaque acre de luzerne, la nourriture de trois vaches durant l'été. Plusieurs plantations de luzerne, présentement existantes dans diverses parties du royaume, donnent un produit beaucoup plus considérable ; cependant, pour prévenir toute objection, je n'assignerai à cette plantation, comme produit régulier, que la nourriture de deux vaches et l'engrais de

deux petites génisses, ce qui n'équivaut pas à la nourriture de trois vaches.

La plantation de choux, sera aussi plus productive chaque année, à mesure que cette culture fera des progrès, et que, le troupeau de bêtes à cornes devenant plus nombreux, les engrais seront plus abondans. Il est notoire que, dans plusieurs parties du royaume, on a obtenu de la culture des choux des résultats merveilleux. On en cultive sur tous les champs du comté d'York, et ils produisent la valeur de 30 *l.* et même de 40 *l.* par acre. Dans des expériences faites beaucoup moins en grand, j'ai porté leur valeur à 10 et 12 *l.* par acre : je ne puis ici les estimer à moins de 10 *l.*, vu la richesse du sol, et les dépenses qu'on y fait en deséchemens, engrais, &c. J'assigne sur les huit acres de choux (avec une certaine quantité de paille) la nourriture de vingt-quatre vaches, ce qui fait trois par acre; mais les agriculteurs, qui ont pratiqué cette culture, savent bien qu'un acre de choux peut ainsi nourrir six et huit vaches, auxquelles on en donne au lieu de foin. Je puis donc supposer ici, que chaque acre de choux engraisse deux bœufs de la valeur de 5 *l.* à celle de 7 *l.* — Le trèfle est destiné à nourrir au vert les jeunes cochons, et à les élever jusqu'au moment où l'on peut les vendre avantageusement; on est étonné de voir combien un seul acre de trèfle en peut nourrir. Voici quel sera le compte de cette quatrième année et de chacune des années suivantes :

Dépense.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	70	»	»
Achat de seize jeunes bœufs	80	»	»
— de vingt-quatre génisses,	72	»	»
Semence pour le froment, le blé de mars, le trèfle et les choux	15	19	»
Travail	76	9	½
Divers articles	14	»	»
	<hr/>		
	328	8	½

Produit

De douze acres et demi de froment	62	10	»
De neuf acres d'orge	27	»	»
Vingt-quatre vaches	120	»	»
Seize bœufs engraisés	112	»	»
Vingt-quatre génisses engraisées.	120	»	»
	<hr/>		
	441	10	»
Dépenses.	328	8	½
	<hr/>		
Profit	113	1	7 ½
Intérêt du capital	29	2	»
	<hr/>		
Profit net	84	2	7 ½

Compte général

Première mise	406	1	6
Pour compléter la dépense de la deuxième année, le produit de la première n'étant pas suffisant.	126	6	4 ½
Pour compléter les dépenses de la troisième année	46	18	4 ½
Pour compléter la dépense de la quatrième année	2	18	4 ½
	<hr/>		
	582	4	7 ½

Le total ci-dessus, est la somme nécessaire pour

monter une semblable ferme. Elle rapporte 19 l. 8 s. pour 100.

Comparaison.

	l.	s.	d.
Capital du gentleman sur une ferme ordinaire de cent acres	582	11	6 $\frac{1}{2}$
Capital d'un fermier sur la même ferme	538	3	5 $\frac{1}{2}$
Capital d'un gentleman sur une ferme de cinquante acres, exploitée d'après les notions modernes	582	4	7 $\frac{1}{2}$
Profit du fermier sur cent acres	94	1	» $\frac{1}{2}$
Profit du gentleman sur cent acres	48	9	» $\frac{1}{2}$
Profit du gentleman sur la ferme de cinquante acres	84	2	7 $\frac{1}{2}$
Profit du fermier, pour 100, sur cent acres	22	12	»
Profit du gentleman, pour 100, sur cent acres	13	4	»
Profit, pour 100, du gentleman sur cinquante acres	19	8	»

On remarquera, sur ce tableau comparatif, que la petite ferme, dans les mains du gentleman, est presque aussi productive que la grande dans celles du fermier. Si le gentleman peut, à l'aide de ce système, obtenir un produit qui non-seulement efface tous ses désavantages, mais encore lui donne un bénéfice presque égal à celui du fermier, et cela, sur une ferme moins grande de moitié, où toute son attention se trouve concentrée, son embarras diminué et toute sa besogne simplifiée; s'il peut, dis-je, opérer toutes ces améliorations, on m'avouera que la méthode mérite bien l'attention des cultivateurs.

En développant ce système, je ne m'attacherai point ici, à en démontrer la possibilité, ce qui

m'entraîneroit trop loin. Je me bornerai à affirmer qu'il est fondé sur un grand nombre d'expériences, dont les unes ont été faites par moi-même, et les autres m'ont été communiquées par des personnes dignes de foi. Tout ce que je suppose ici a été bien certainement pratiqué, et l'avantage des résultats réels a même surpassé de beaucoup celui de mes suppositions.

Il y a, du moins, une particularité favorable à ces estimations, c'est qu'on n'y trouve aucune de ces relations merveilleuses qui promettent à un homme les moyens infailibles de faire fortune, pourvu qu'il possède quelques guinées. Je n'enseigne point l'art d'acquérir, en un petit nombre d'années, une grande propriété. Toutes les promesses de ce genre sont du charlatanisme pur. Quiconque s'attend à s'enrichir par une entreprise d'agriculture, en ne possédant qu'un mince capital, se berce d'un vain espoir. On peut faire fortune dans cette partie comme dans toute autre; mais je doute qu'il faille, pour prospérer dans le commerce, de plus gros fonds qu'il n'en faut en agriculture. Je traiterai cette question ci-après.

Le plus grand bénéfice qu'offre l'exploitation de ces trois fermes, est 22 pour 100. Cette somme n'est qu'un modique profit dans le commerce, où l'on voit de fort petits capitaux entretenir des familles entières; mais en agriculture, la somme de 20 pour 100 est un joli bénéfice; et, comme il n'y a point d'*assurances* pour cette partie, j'estime aussi qu'un agriculteur ne doit pas gagner moins.

On voit, d'après la comparaison ci-dessus, que si le gentleman veut faire un bénéfice égal à celui du fermier, il doit dépenser une somme égale sur moitié moins de terre, et s'attacher à faire des récoltes qui rapportent plus que les récoltes communes.

N^o. I V.

TROISIÈME VARIATION.

Cent acres, moitié pâturage et moitié terre labourable, le sol argile ou loam.

	L.	s.	d.
<i>Rente, à 17 s. — Dixmes, taxes.</i>	119	»	»
<i>Ustensiles. — Deux chariots, une charrue, herse, rouleau, &c.</i>	39	1	6
<i>Animaux. — Trois chevaux, cinq vaches, une truie, cinq jeunes bœufs, cinquante-cinq génisses</i>	296	»	»
<i>Semences et labours</i>	45	18	1 $\frac{1}{2}$
<i>Travail. — Comme dans l'article précédent, déduction faite de 15 L. que le fermier gagne par son travail</i>	33	3	4 $\frac{1}{2}$
<i>Engrais de ville</i>	4	10	»
<i>Ustensiles</i>	26	10	»
	562	3	»

Compte annuel.

<i>Produit. — Froment, orge, fèves; cinq vaches, soixante bêtes à cornes engrais-sées</i>	494	10	»
<i>Dépenses. — Achat de cinq cents génisses et de cinq taureaux, semences, &c.</i>	404	8	4 $\frac{1}{2}$
<i>Profit.</i>	90	1	7 $\frac{1}{2}$
<i>A déduire l'intérêt du capital</i>	28	2	»
<i>Profit net.</i>	61	19	7 $\frac{1}{2}$

En montant ainsi cette ferme, je n'ai pas perdu de vue les cinquante acres de la précédente; mais j'y ai fait les changemens qu'exigeoient l'infériorité des moyens pécuniaires du fermier et l'augmentation de la quantité d'engrais, fourni par un plus grand nombre de bêtes à cornes. Je suppose que les cinq jeunes bœufs seront, aussi bien que les vaches, nourris durant l'hiver avec de la paille, ce qui augmentera la quantité de fumier, et on les aura à sa disposition pour la consommation des fourrages verts. Si la ferme se trouve située dans un canton où l'on puisse acheter à bon compte un peu de foin ou de turneps, pour les maintenir en chair, cette emplette ne sera point infructueuse. Mais ces dépenses n'ont rien de fixe; d'ailleurs, elles rapportent proportionnellement au fermier. Je me suis donc dispensé de les porter en compte.

Sur cette ferme, le gentleman n'aura pas plus que sur les autres, un profit égal à celui du fermier. Voici quel sera son compte :

	l.	s.	d.
Rente, &c.	119	»	»
Ustensiles	39	1	6
Animaux	296	»	»
Semences et labours	43	18	1 $\frac{1}{2}$
Travail, comme ci-dessus, en y comprenant les 15 l. pour le travail du fermier	52	13	4 $\frac{1}{2}$
27 pour 100	14	»	»
	<hr/>		
Articles divers	66	15	4 $\frac{1}{2}$
	6	10	»
	<hr/>		
	571	3	»
	<hr/>		

Compte annuel.

	l.	s.	d.
<i>Produit.</i> — Le même que dans le compte précédent	494	10	»
<i>Dépenses.</i> — Augmentation sur le travail	413	8	4 $\frac{1}{2}$
Profit	81	1	7 $\frac{1}{2}$
Intérêt du capital	20	15	»
Profit net.	60	8	7 $\frac{1}{2}$

Comparaison.

Capital du gentleman	571	5	»
— du fermier	542	5	»
Différence	29	»	»
<i>Produit, égal entre eux.</i>			
Profit, pour 100, du fermier	19	11	»
— du gentleman	14	5	»
Supériorité du premier	5	8	»

N^o. V.

QUATRIÈME VARIATION.

Cent acres de terre, toute en pâturage, le sol, argile, ou loam.

	l.	s.	d.
<i>Rente</i> , à 20 s. — Dixme, taxes	140	»	»
<i>Ustensiles.</i> — Un petit chariot à trois roues, harnois, pour un cheval, &c.	10	1	»
<i>Animaux.</i> — Un cheval, deux vaches, une truie, cent vingt-cinq génisses, dix taureaux.	467	15	»
<i>Travail.</i> — Creuser les fossés, &c.	21	5	»
Articles divers, y compris l'entretien de la maison	22	10	»
	661	11	»

Compte annuel.

<i>Produit.</i> — Cent vingt-cinq génisses, et dix taureaux engraisés; deux vaches	745	»	»
<i>Dépenses.</i> — Achat de ces animaux, travail et articles divers	628	17	»
Profit	116	5	»
A déduire l'intérêt du capital	35	1	»
Profit net.	83	2	»

Ce profit est considérable ; cependant je n'ai nullement exagéré le produit. Une étendue de cent acres en pâturage, offre au fermier les moyens de nourrir un nombreux troupeau de bêtes à cornes. La principale tâche du cheval est de charrier sur les champs la terre des fossés avec le petit chariot à trois roues. J'ai employé cette méthode et m'en suis bien trouvé. Voici le compte du gentleman pour la même ferme :

	l.	s.	d.
Rente	140	»	»
Ustensiles	10	1	»
Animaux	467	15	»
	<i>l. s. d.</i>		
Travail, comme ci-dessus	31	5	»
27 pour 100	8	7	»
	<hr/>		
Divers	39	12	»
	2	10	»
	<hr/>		
	659	18	»

Compte annuel.

<i>Produit.</i> — Le même que celui du fermier	745	»	»
<i>Dépenses.</i> — Augmentation sur le travail	627	2	»
	<hr/>		
Profit	117	18	»
Intérêt du capital	52	19	»
	<hr/>		
Profit net	84	19	»

Ce n'est pas pour la plupart des gentlemen un objet indifférent, que la faculté d'augmenter annuellement leur revenu, de 85 l., par l'emploi d'une somme de 660 l. : ils ont, à la vérité, des désavantages dans l'achat et la vente de leur bétail ; mais ces désavantages sont encore dix fois

moindres que si la ferme étoit toute labourable. La culture de cent acres en pâturage exige peu d'attention, cause peu d'embarras et rapporte beaucoup : sur la même quantité de terre labourable les embarras sont innombrables, les profits moindres et plus hasardeux. Ces considérations devraient mettre en garde les gentlemen contre la tentation de se mêler du labourage, dans la pratique de la commune agriculture.

Comparaison.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Capital du gentleman	659	18	»
— du fermier	641	11	»
Différence, à l'avantage du dernier	18	7	»
Produit, égal entre eux.			
Profit net du fermier	105	2	»
— Du gentleman	84	19	»
Supériorité du premier	18	3	»
Profit, pour 100, du fermier	21	1	»
— du gentleman	17	15	»
Supériorité du premier	3	6	»

La différence n'est pas considérable, mais ce n'est, nous le répétons, que dans la culture du pâturage, que cette espèce d'égalité peut exister entre le gentleman et le fermier.

N^o. V I.

DEUXIÈME VARIATION.

Quatre-vingts acres de terre, toute labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, à 18 s. — Dixme, taxes	100	16	»
Ustensiles. — Waggon de 25 l., deux chariots, deux charrues, &c.	70	15	»
	171	9	»

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	171	9	»
<i>Animaux.</i> — Quatre chevaux, deux vaches, une truie, cent bêtes à laine, trente génisses ou bouvillons	500	15	»
Semences et labours.	53	10	»
		<i>l.</i>	<i>s.</i>
<i>Travail.</i> — [Voyez, à la fin de ce volume, l'état du travail, n ^o .4].	89	13	7
Supposons que le fermier gagne	15	»	»
	<hr/>	104	13
<i>Articles divers.</i> — Engrais de ville, paille achetée, entretien de la maison	130	8	»
50 l. en caisse.	<hr/>	76	15
		<hr/>	7

Cette somme est, sous tous les rapports, suffisante pour monter en bétail et en instrumens aratoires, la ferme en question. Le fermier ayant, comme on voit, quatre chevaux à entretenir, il faut que les récoltes soient fort abondantes pour couvrir ces dépenses. Cependant il n'y a pas lieu de craindre que les frais excèdent les produits, vû la multiplicité des labours et l'abondance des engrais. L'économie de cette ferme est très-bien entendue. Premièrement, elle est soumise au plus avantageux de tous les cours de récolte pour les sols légers : 1. turneps ; 2. orge ; 3. trèfle ; 4. froment. La jachère destinée aux turneps est labourée après cette récolte ; la terre est de nouveau labourée trois fois pour l'orge. Les engrais, d'ailleurs, sont fort abondans, sept cent trente deux charges de fumier mélangé de la cour de ferme ; savoir, quatre cent trente deux charges de fumier

et trois cents charges de terre qui, sous la litière pendant l'hiver, a reçu et retenu toute l'urine du bétail; je suppose que ce mélange est étendu tous les ans sur la terre à turneps, ce qui fait précisément trente-six charges par acre. Cette quantité d'engrais, que chaque partie de la ferme reçoit successivement tous les quatre ans, pourroit certainement suffire seule pour entretenir toutes les terres en pleine vigueur. Cependant nous avons, chaque année, quatre-vingts charges de waggon d'engrais de ville; ce sont des décombres de bâtimens, de la cendre, du fumier de cheval, de vaches et de cochons, et probablement, chaque charge sera un composé de tous ces engrais. Je suppose qu'on étende ces quatre-vingts charges sur la terre à trèfle, destinée pour du froment, quatre charges par acre: cette quantité est suffisante, et une terre aussi riche peut certainement la supporter. Nous osons assurer qu'avec cette préparation, notre fermier est aussi sûr, qu'il est possible de l'être, d'avoir de belles récoltes.

Compte annuel.

l. s. d.

<i>Produit</i> — De vingt acres en froment et de quatorze acres en orge, cent bêtes à laine, trente génisses et deux vaches	626	»	»
<i>Dépenses.</i> — Achat de ces animaux, semences, &c.	518	7	7
	<hr/>		
Profit.	107	12	5
Intérêt du capital	36	10	»
	<hr/>		
Profit net	71	2	5
	<hr/>		

Toutes ces récoltes sont belles; mais le lecteur ne doit les comparer à celles des fermes communes, qu'après avoir trouvé une ferme aussi bien cultivée que celle-ci, et un fermier qui, possédant 700 l., veuille les employer en totalité sur quatre-vingts acres de terre. Je n'en conclus point que ce soit la meilleure manière d'employer cette somme; mon objet actuel est d'offrir au lecteur plusieurs objets de comparaison, afin qu'il puisse, ainsi que moi, porter un jugement. Voici quel sera, sur cette ferme, le compte d'un gentleman :

	l.	s.	d.
Rente	100	16	»
Ustensile	70	13	»
Animaux	500	15	»
Semences et labours	55	10	»
	<i>l. s. d.</i>		
Travail	89	13	7
27 pour 100	24	6	»
	<hr/>		
	113	19	7
Articles divers	110	8	»
	<hr/>		
	750	1	7
	<hr/>		

C O M P T E A N N U E L.

Produit.

Le même que ci-dessus	626	»	»
Dépenses, augmentation sur le travail	531	13	7
	<hr/>		
Profit	94	6	5
Intérêt	37	10	»
	<hr/>		
Profit net	56	16	5

Il n'est point de gentleman qui puisse se plaindre
de

de sa ferme , si elle lui rapporte annuellement ,
 outre l'intérêt de son argent à 5 pour 100 , un profit
 d'environ 57 l.

Comparaison.

	l.	s.	d.
Capital du gentleman	750	1	7
<i>Id.</i> du fermier	710	15	7
<hr/>			
Différence à l'avantage du dernier	39	6	»
Produit , égal entr'eux			
Profit du fermier	91	2	5
— du gentleman	56	16	5
<hr/>			
Supériorité du fermier	34	6	»
<hr/>			
L'argent du fermier lui rapporte , pour 100	17	17	»
Celui du gentleman lui rapporte	12	10	»
<hr/>			
Différence à l'avantage du premier	5	7	»

N^o. VII.

SIXIÈME VARIATION.

Trente-deux acres de terre labourable ; le sol est un loam léger , ou une moitié loam léger , et l'autre moitié , terre forte ; le tout dans les mains d'un gentleman.

Je me propose d'introduire , dans le cours de récoltes de cette ferme , la luzerne et les carottes , et d'employer l'une et l'autre de ces plantations à l'engrais des bêtes à cornes. Ces deux espèces de végétaux viennent bien dans presque tous les sols. La luzerne réussira sur tous les terrains secs ,

dont le fond ne sera pas un sable pur, et les carottes, sur tous ceux dont le fond ne sera point un loam argileux (27); et comme il se trouve toujours sur une ferme des sols de diverse nature, je puis supposer qu'on sème la luzerne sur un loam sec, sain et compacte, et les carottes sur un fond plus léger.

	l.	s.	d.
<i>Rente</i> , à 21 sh. — Dixmes et taxe	46	16	»
<i>Ustensiles</i> . — Deux petits chariots à trois roues, harnois pour deux chevaux, une charrue, herse, &c.	22	3	6
<i>Animaux</i> . — Deux chevaux.	24	»	»
Un labour sur trente-deux acres	6	8	»
<i>Travail</i> . — [Voyez à la fin de ce	l.	s.	d.
volume, l'état, n ^o . 5.]	15	4	6
27 pour 100.	4	1	6
	<hr/>		
	19	6	»
<i>Articles divers</i> . — Entretien de deux chevaux pendant un an, &c.	23	4	»
	<hr/>		
	141	17	6

(27) Un sol sec de sa nature, n'est point favorable à la végétation de la luzerne. Notre auteur se sert communément de cette expression, *sec*, pour désigner un terrain qu'on n'est pas obligé de dessécher. La luzerne n'est jamais plus belle que dans un sable gras et un peu humide, et végète tristement dans un sable sec. Les terrains les plus légers sont les plus propres à la culture des carottes, lorsqu'on y met beaucoup d'engrais. Toutes les plantes charnues réussissent dans des sols de cette nature, et dépérissent dans ceux qui sont compactes. La raison en est simple.

D U F E R M I E R.

169

COMPTE DE LA SECONDE ANNÉE.

Depenses.

	l.	s.	d.
Rente, &c.	46	15	»
Vingt-trois génisses achetées	69	»	»
Vingt-sept autres génisses ou bouvillons	135	»	»
Semence pour neuf acres de carottes, à 6 s. par acre	2	14	»
Semence pour vingt-trois acres de luzerne	6	18	»

Travail.

(Voyez l'état, n°. 5, deuxième année.]	104	7	3
27 pour 100.	28	1	»

132 8 3

Articles divers.

Ferrure et usé des ustensiles.	3	4	»
Achat de trente charges de paille.	20	»	»
Achat de vingt charges de chaume arraché.	8	»	»
Achat de quatre tons de foin.	8	»	»

39 4 »

431 19 3

Produit.

Vingt-trois génisses engraisées	115	»	»
Vingt-sept bouvillons, <i>id.</i>	216	»	»

331 » »

Dépenses.	431	19	3
Produit	331	»	»

100 19 3

Intérêt du capital.	28	13	»
-----------------------------	----	----	---

28 13 »

Perte	129	12	3
-----------------	-----	----	---

129 12 3

Dépenses.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, &c.	46	16	»
Cinq cent cinquante-cinq bêtes à cornes.	225	»	»
Semence pour neuf acres de carottes.	2	14	»
Travail. [<i>Voyez l'état n^o. 5,</i>			
<i>compte annuel.</i>]	95	9	6
27 pour 100.	21	3	»
	<hr/>		
	116	12	6
Articles divers, comme ci-dessus.	39	4	»
	<hr/>		
	450	6	6

Produit.

Cinquante-cinq bêtes à cornes, améliorées à la valeur de 5 <i>l.</i> chaque.	550	»	»
Dépenses (*)	430	6	6
	<hr/>		
Profit	119	13	6
A déduire l'intérêt du capital	36	3	»
	<hr/>		
Profit net.	85	10	6

Vu la dépense faite pour la culture des carottes, j'évalue ici leur produit à 10 *l.* par acre, et celui de la luzerne à 8 *l.* : cette évaluation, sans doute, ne paroîtra pas exagérée. Le compte général de cette ferme sera comme il suit :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Première mise	141	17	6
Dépenses de la deuxième année	431	19	3
Pour compléter la dépense de la troisième année.	149	6	6
	<hr/>		
	723	3	3

(*) Il s'est ici glissé une erreur dans le calcul de M. Young. Nous la rectifions. *T.*

Cette somme est nécessaire pour monter une ferme semblable à celle - ci. Elle rapportera au gentleman 15 *l.* 18 *s.* *pour* 100.

RÉCAPITULATION DE CE CHAPITRE.

N^o. 1. Quatre-vingts acres de terre, toute labourable, le sol argile ou loam, le fermier se proposant de mettre le tout en pâturage. — Capital, 593 *l.* 8 *s.* 6 *d.* — Profit, 92 *l.* 17 *s.* — Profit, *pour* 100, 19 *l.* 14 *s.*

La même ferme dans les mains d'un gentleman. — Capital, 664 *l.* 6 *s.* 6 *d.* — Profit, 69 *l.* 13 *s.* — Profit, *pour* 100, 15 *l.* 10 *s.*

N^o. 2. Cent acres de terre, toute labourable, le sol argile ou loam. — Capital, 558 *l.* 3 *s.* 5 *d.* et demi. — Profit, 101 *l.* 19 *s.* un demi *d.* — Profit, *pour* 100, 22 *l.* 12 *s.*

La même ferme dans les mains d'un gentleman. — Capital, 582 *l.* 11 *s.* 5 *d.* et demi. — Profit, 77 *l.* 11 *s.* un demi *d.* — Profit, *pour* 100, 13 *l.* 4 *s.*

N^o. 3. Cinquante acres de terre, toute labourable, le sol argile ou loam, exploitée par un gentleman d'après un système moderne, les choux et la luzerne introduits dans le cours de récoltes. — Capital, 582 *l.* 4 *s.* 7 *d.* et demi. — Profit, 113 *l.* 1 *s.* 7 *d.* et demi. — Profit, *pour* 100, 19 *l.* 8 *s.*

N^o. 4. Cent acres de terre, moitié pâturage, moitié labourable, le sol argile ou loam. — Capital, 562 *l.* 3 *s.* — Profit, 90 *l.* 1 *s.* 7 *d.* et demi. — Profit, *pour* 100, 19 *l.* 11 *s.*

La même ferme dans les mains d'un gentleman. — Capital, 571 *l.* 3 *s.* — Profit, 81 *l.* 1 *s.* 7 *d.* et demi. — Profit, *pour* 100, 14 *l.* 3 *s.*

N^o. 5. Cent acres de terre, toute en pâturage, le sol argile ou loam. — Capital, 661 *l.* 11 *s.* — Profit, 116 *l.* 3 *s.* — Profit, *pour* 100, 21 *l.*

La même ferme dans les mains d'un gentleman. — Capital, 659 *l.* 18 *s.* — Profit, 117 *l.* 18 *s.* — Profit, *pour* 100, 17 *l.* 15 *s.*

N^o. 6. Quatre-vingts acres, toute labourable, sol assez léger pour les turneps. — Capital, 730 *l.* 15 *s.* 7 *d.* — Profit, 107 *l.* 12 *s.* 5 *d.* — Profit, *pour* 100, 17 *l.* 17 *s.*

La même ferme dans les mains d'un gentleman. — Capital, 750 *l.* 1 *s.* 7 *d.* — Profit, 94 *l.* 6 *s.* 5 *d.* — Profit, *pour* 100, 12 *l.* 10 *s.*

N^o. 7. Trente-deux acres de terre labourable, le sol étant un loam léger, ou moitié loam léger, et l'autre moitié, terre forte, dans les mains d'un gentleman, la luzerne et les carottes introduites dans le cours de récoltes. — Capital, 725 *l.* 3 *s.* 5 *d.* — Profit, 119 *l.* 13 *s.* 6 *d.* — Profit, *pour* 100, 16 *l.* 18 *s.*

Il résulte de cette récapitulation, que la manière la plus avantageuse pour un fermier, d'employer son argent, est d'exploiter une ferme pareille à celle du N^o. 2. Cent acres de terre, toute labourable, avec des fèves, du trèfle, des blés de mars et du froment, puisque cette ferme rapporte, *pour* 100, 22 *l.* 12 *s.* de profit.

Vient ensuite le N^o. 5. Cent acres de terre, toute en pâturage, qui rapporte 21 *l.* *pour* 100.

La 3°. dans l'ordre du produit, est celle du N°. 1. Quatre-vingts acres de terre, toute labourable, mise en pâtreage ; elle rapporte 19 *l.* 14 *s.* pour 100.

La 4°. est le N°. 4. Cent acres de terre, moitié pâtreage, moitié en terre labourable, qui rapporte 19 *l.* 11 *s.* pour 100.

Vient enfin celle du N°. 6. Quatre-vingts acres de terre, toute labourable, le sol assez léger pour les turneps ; elle rapporte 17 *l.* 17 *s.* pour 100.

Nous ferons ici quelques observations. La différence qu'on remarque entre les deux premières de ces fermes, c'est-à-dire entre cent acres en terre labourable et cent acres en pâtreage, est de 52 *s.* pour 100, en faveur de la première : mais si l'on pouvoit réduire au calcul toutes les particularités favorables à l'autre, telles que les loisirs qu'elle laisse à celui qui l'exploite ; la simplicité et la facilité de l'exploitation, la sûreté des profits, qui sont moins exposés aux accidens dans ce système que dans tout autre, les fermes en pâtreage auroient incontestablement l'avantage.

Les quatre-vingts acres de terre labourable, mis en pâtreage, et les cent acres, moitié pâtreage et moitié labourable, sont également au pair, ou peu s'en faut ; mais la première de ces deux fermes, par les mêmes raisons, est toujours plus avantageuse que l'autre.

En général, l'avantage que peut avoir une de ces fermes sur l'autre, est ici peu marqué, et le profit qu'on en retire ne me paroît pas suffisant :

les systèmes d'agriculture que je suppose adoptés par les gentlemen, doivent, à mon avis, rapporter beaucoup plus. Voici le tableau progressif des fermes que j'ai fait exploiter par un gentleman.

La plus productive, d'après les calculs ci-dessus, est celle du N^o. 3. Cinquante acres tout en terre labourable, avec la luzerne et les choux; elle doit rapporter 19 *l.* 8 *s.* pour 100.

La seconde est celle du N^o. 5 cent acres tout en pâturage; elle rapporte 17 *l.* 15 *s.* pour cent. C'est une preuve nouvelle de l'avantage que trouve toujours un gentleman à cultiver du pâturage.

La troisième est celle du N^o. 5, trente-deux acres, dont une partie en luzerne et en carottes. Elle rapporte 15 *l.* 18 *s.* pour cent. Si cette ferme est un peu inférieure à celle où l'on cultive les choux, il faut uniquement l'attribuer à la culture beaucoup plus dispendieuse des carottes: il en seroit peut-être autrement sur une ferme plus étendue que celle-ci.

La quatrième est celle du N^o. 1, quatre-vingts acres, toute terre labourable, pour être mise en pâturage. Elle rapporte 15 *l.* 10 *s.* pour 100, et une fois montée, n'exige que peu de soins de la part de celui qui l'exploite.

Le N^o. 4, moitié pâturage, et moitié terre labourable, et le N^o. 2, cent acres toute terre labourable, offrent un produit à peu près égal. La première rapporte, pour 100, 14 *l.* 3 *s.*; la seconde, 15 *l.* 3 *s.* Mais l'énoncé de la composition de cette dernière ferme suffit seul pour la faire rejeter.

La septième enfin, est celle du N^o. 6, toute en

terre labourable, le sol assez léger pour les turneps. Elle ne produit au gentleman que 12 *l.* 10 *s.* pour 100.

Il est évident que l'emploi de la luzerne avec les choux, et de la luzerne avec les carottes, est, pour un gentleman, un excellent moyen de doubler le produit de sa ferme, sans avoir l'embaras des achats et des ventes, sans courir les risques de l'inclémence des saisons et de l'infidélité des domestiques. Il en est de même de la ferme en pâturage. Tout gentleman peut, sans crainte, louer une de ces fermes; il est impossible qu'il y perde, et il peut y faire de grands profits. J'ignore par quels autres moyens, ou dans quelle entreprise, il pourroit retirer de ses fonds un intérêt de 17 pour 100, sans sortir des voies *connues* et pratiquées, sans s'embarquer dans un système de *nouveautés* périlleuses. Je crois que cette perspective doit lui paroître attrayante, et qu'il peut bien se fier à l'agriculture, lorsqu'il voit tant d'autres hommes se fier au commerce, pour en obtenir des profits moindres et beaucoup moins sûrs.

Je n'adresse ces réflexions qu'à ceux dont le système invariable est de ne s'écarter jamais du sentier commun, et qui aimeroient mieux ne gagner que 10 *l.* en le suivant, que de recourir à quelques innovations qui leur feroient gagner 20 *l.* pour 100. Quoique ces hommes ne soient, à dire vrai, doués que d'une petite dose de raison, nous devons cependant nous adresser au peu qu'ils en ont. Quant à ceux qui sont persuadés que l'agriculture n'a point encore atteint son plus haut point de perfection,

et que quelques inventions dans cette partie peuvent être utiles, quoique nouvelles, nous osons leur tenir un autre langage, calculer devant eux les produits de la luzerne, des choux et des carottes, et leur faire voir que ces végétaux rapportent plus à celui qui les cultive, que le froment ou les turneps. Au reste, leur utilité, aussi bien que celle de quelques autres plantes du même genre, n'est point idéale. Quoiqu'elles ne fassent point partie de la commune agriculture du royaume, elles ont été cultivées, et même en grand, avec beaucoup de succès.

Un des résultats les plus essentiels de ces esquisses, est de faire voir que plus une ferme contient de pâturage, plus elle est productive, et qu'il importe conséquemment au gentleman de s'occuper plutôt de ce genre de culture, que du commun labourage. Les calculs suivans (*) offriront de nouvelles preuves à l'appui de cette observation.

(*) M. Young fait encore les calculs d'un grand nombre de fermes, en suivant la progression des sommes qu'on y peut employer. Comme ces calculs n'offrent guères d'autres résultats que ceux qu'on vient de voir, nous nous bornerons à en rapporter les *récapitulations*.

De la manière la plus avantageuse d'employer, en fermage, une somme de 700 à 1000 l.

N^o. I. Cent soixante acres de terre toute labourable, le sol argile ou loam, seulement dix acres en pâturage, pour l'utilité de la maison; froment, orge, fèves; vingt vaches; capital, 865 l. 15 s. 11 d.

— Profit, 185 l. » s. 7 d. — Profit, pour 100, 21 l. 7 s.

La même, dans les mains d'un gentleman; capital, 918 l. 15 s. 11 d.

— Profit, 152 l. 7 d. — Profit, pour 100, 14 l. 7 s.

N^o. II. Cent dix acres, tout en terre labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps; dix acres en pâturage;

cinquante génisses et vingt vaches; capital, 887 *l.* 11 *s.* 6 *d.* — Profit, 135 *l.* 16 *s.* 3 *d.* — Profit, pour 100, 15 *l.* 6 *s.*

La même, dans les mains d'un gentleman; capital, 928 *l.* 8 *s.* 6 *d.* — Profit, 93 *l.* 17 *s.* 3 *d.* — Profit, pour 100, 10 *l.* 2 *s.*

N^o. III. Cent vingt acres, tout en pâturage, engrais de cent vingt bouvillons; capital, 835 *l.* 5 *s.* — Profit, 182 *l.* 15 *s.* — Profit, pour 100, 20 *l.* 14 *s.*

La même, dans les mains d'un gentleman; capital, 852 *l.* 7 *s.* — Profit, 165 *l.* 13 *s.* — Profit, pour 100, 19 *l.* 9 *s.*

N^o. IV. Cent dix acres de terre labourable, le sol argile ou loam, mis en pâturage, engrais de cent dix bouvillons; capital, 1045 *l.* 7 *s.* 9 *d.* — Profit, 190 *l.* — Profit, pour 100, 18 *l.* 1 *s.*

La même, dans les mains d'un gentleman; capital, 1141 *l.* 17 *s.* 9 *d.* — Profit, 175 *l.* 14 *s.* — Profit, pour 100, 15 *l.* 9 *s.*

N^o. V. Cinquante trois acres, tout en terre labourable, sol léger ou moitié léger, moitié terre forte, le tout cultivé par un gentleman, en carottes et luzerne; engrais de cent quatorze génisses et de trente bœufs; capital, 1128 *l.* 8 *s.* — Profit, 120 *l.* 3 *s.* — Profit, pour 100, 10 *l.* 12 *s.*

N^o. VI. Cent dix acres de terre labourable, le sol argile, cultivés d'après des notions modernes, les choux introduits dans le cours de récoltes; froment, orge, vingt vaches et engrais de soixante-dix bêtes à cornes; capital, 1051 *l.* 4 *s.* — Profit, 159 *l.* 3 *s.* 6 *d.* — Profit, pour 100, 15 *l.* 8 *s.*

N^o. VII. Cent dix acres, terre labourable, sol léger, cultivés d'après des notions modernes, les carottes introduites dans le cours de récoltes; froment, blés de mars, vingt vaches et engrais de soixante-dix bêtes à cornes; capital, 1159 *l.* 8 *s.* 3 *d.* — Profit, 145 *l.* 16 *s.* 3 *d.* — Profit, pour 100, 12 *l.* 11 *s.*

N^o. VIII. La même que le N^o. VII, cultivée avec moins de dépense, dans un pays où le travail coûte moitié moins cher; capital, 1059 *l.* 5 *s.* 9 *d.* — Profit, 225 *l.* 18 *s.* 9 *d.* — Profit, pour 100, 21 *l.* 6 *s.*

Pour le fermier, la plus avantageuse de ces fermes, est le N^o. I; cent soixante acres, toute terre labourable; elle lui rapporte 21 *l.* 7 *s.* pour 100. Viennent ensuite le N^o. III: cent vingt acres tout en pâturage; les N^{os}. IV, II, &c.

Pour le gentleman, la plus avantageuse est le N^o. VIII: les carottes introduites dans le cours: cette ferme rapporte 21 *l.* 6 *s.* pour 100. Viennent ensuite le N^o. III: tout pâturage, qui rapporte 19 *l.* 9 *s.* pour 100; les N^{os}. IV, VI, &c.

C H A P I T R E I X.

De la manière la plus avantageuse d'employer, en fermage, une somme de 1000 à 1600 l.

Nous arrivons aux détails des grandes fermes. Ce chapitre exige un plus grand nombre de variations que les précédens, par la raison qu'il embrasse une plus grande quantité de sols. Je vais commencer à parler, dans ces esquisses, des améliorations qui se font avec la marne, la craie, l'argile, &c. Ces entreprises exigent de fortes sommes, et sont ruineuses pour celui qui les forme, n'en possédant que de petites.

N^o. I.

Deux cent vingt acres de terre toute labourable, le sol, argile ou loam.

Dans toutes les fermes désignées par ces mots, *toute terre labourable*, il est toujours sous-entendu qu'une certaine quantité d'acres reste toujours en pâturage, pour la consommation des animaux de labour et autre bétail de la ferme. Ici, par exemple, nous supposons que les vingt acres au-dessus des deux cents, restent en pâturage.

DU FERMIER.

179

	l.	s.	d.
Rente, à 17 s. Dixme et taxes, à 4 s.	275	»	»

Animaux.

Huit chevaux	120	»	»
Vingt-cinq vaches	125	»	»
Quatre truies	5	»	»
	<hr/>		
	250	»	»

Instrumens de culture.

Un waggon à larges roues	65	»	»
Un <i>id.</i> à roues étroites	20	»	»
Trois chariots	30	»	»
Deux charrues	6	6	»
Deux herses	5	»	»
Deux rouleaux	4	»	»
Harnois pour huit chevaux	16	»	»
Soixante sacs	9	»	»
Divers petits articles	20	»	»
Fourniture de la laiterie	30	»	»
	<hr/>		
	205	6	»

Semences et labours.

Quatre labours sur cinquante acres de terres à froment	40	»	»
Semence, semage et sillons d'écou- lement	23	15	»
Trois labours sur cinquante acres de blés de mars	30	»	»
Semence	25	»	»
Semence de trèfle et semage	11	5	»
Deux labours sur cinquante acres de terres à fèves	20	»	»
Semence, semage, &c.	28	15	»
Hersage de cinquante acres	2	10	»
	<hr/>		
	181	5	»

Travail.

[Voyez à la fin de ce volume, l'état du travail

n ^o . 6]	202	3	6
-------------------------------	-----	---	---

	<hr/>	1113	14	6
	<hr/>			

l. s. d.
D'autre part. 1113 14 6

Articles divers.

	l.	s.	d.
Ferrure des chevaux.	5	»	»
Usé des ustensiles.	35	»	»
Dépenses du marché.	4	»	»
Quatre-vingts charges d'engrais de ville sur le grand waggon	40	»	»
En caisse, pour les dépenses ac- cidentelles	60	»	»
	144 » »		
	1257 14 6		

L'acquisition du waggon à grandes roues, apporte ici quelques différences dans le montant du travail. On remarquera aussi que j'ai porté à un taux très-modique les gains du fermier, parce qu'il est probable que l'homme qui exploite une aussi grande ferme, ne travaille point.

C O M P T E A N N U E L.

Dépenses.

Rente, &c.	275	»	»
Semence pour cinquante acres de froment, cin- quante d'orge et d'avoine, cinquante de trèfle, et defèves	80	»	»
Travail, comme ci-dessus	202	3	6
Articles divers.	84	»	»
	641 3 6		

Profit.

De cinquante acres en froment, à trois quar- ters	300	»	»
--	-----	---	---

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	300	»	»
De trente - six acres en orge , à quatre quar- ters	115	4	»
De cinquante acres de fèves , à trois quar- ters	240	»	»
De vingt - cinq vaches	125	»	»
	<hr/>		
Dépenses	780	4	»
	<hr/>		
Profit	159	61	»
A déduire l'intérêt du capital	62	17	»
	<hr/>		
Profit net	76	4	6

Cette ferme ne rapporte que 11 l. 1 s. pour 100, du capital. On peut donc dire que ce système d'exploitation n'est point avantageux. Si elle rapporte peu au fermier, que rapportera-t-elle au gentleman? (*)

Le profit d'une semblable ferme ne s'accroîtroit pas encore, quand même on lui assigneroit une certaine quantité de bêtes à laine. L'éducation de ces animaux est toujours nuisible aux laiteries. Si l'on ne porte point en compte le produit des cochons, on ne peut alors assigner aux vaches un produit de 5 l. par tête; et il doit nécessairement y avoir sur cette ferme une bonne quantité de petits cochons, qui, nourris par les truies, mangent le trèfle; autrement le produit des truies deviendrait

(*) Comme les dépenses et les profits du gentleman, comparés aux dépenses et aux profits du fermier, suivent toujours les proportions établies dans le chapitre précédent, il devient inutile d'en continuer les tableaux comparatifs. T.

nul. L'éducation additionnelle des bêtes à laine n'occasionneroit ici que de la perte au fermier.

Cette ferme est la première à laquelle j'aye assigné un waggon à grandes roues, et c'est pourquoi je lui ai aussi assigné huit chevaux, quoique la terre pût probablement être exploitée avec un moindre nombre. Si l'on substituoit au grand waggon, un waggon ordinaire, et qu'on réduisît à six le nombre des chevaux, le capital nécessaire pour monter cette ferme, seroit 1092 *l.*; le profit, 155 *l.* 17 *s.*; et le profit, pour 100, 14 *l.* 15 *s.*

N^o. II.

PREMIÈRE VARIATION.

Cent soixante-dix acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour le turneps.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>Rente</i> , à 17 <i>s.</i> — Dixme et taxes	202	6	»
<i>Animaux</i> . — Six chevaux, vingt vaches, trois truies, trente bouvillons ou génisses . . .	593	10	»
<i>Ustensiles</i> . — Un waggon ordinaire, deux charriots, trois charrues, &c.	103	4	6
Semences et labours	117	10	»
Travail	158	13	5
Articles divers	111	12	»
	<hr/>		
	1286	15	11

Compte annuel.

<i>Produit</i> . — Froment, orge, vingt vaches, quatre-vingts génisses.	1048	»	»
<i>Dépenses</i> . — Rente, trente génisses, semences, travail, articles divers	871	11	6
Profit	176	8	6
Intérêt du capital	64	6	»
	<hr/>		
Profit net.	112	2	6

Le

Le capital rapporte ici 13 l. 13 s. pour 100. Ce produit est au-dessous de ce qu'un fermier a droit d'attendre d'une pareille somme d'argent : il est à présumer que , parmi les fermes de cette grandeur , nous trouverons des systèmes plus productifs que celui-ci. Le point qui est toujours le plus difficile , c'est de savoir proportionner les engrais à la quantité de terre labourable. Le calcul ci-dessus ne doit pas être loin de la vérité pour les quatre ou cinq premières années du bail ; mais je suis porté à croire que , par la suite , le produit , tant en grains qu'en turneps et trèfle , doit devenir plus considérable sur cette ferme. L'engrais doit monter annuellement à environ vingt-trois charges par acre , sur les quatre-vingts acres en turneps et en trèfle ; j'estime qu'un pareil amendement doit , après les premières années , porter le produit du froment , à cinq quarts l'un dans l'autre , celui des grains de mars à six quarts , la valeur des turneps , à 5 l. par acre , et celle du trèfle , à 6 ou 8 l. ; le capital alors rapporteroit entre 20 et 30 pour 100.

N°. I I I .

D E U X I È M E V A R I A T I O N .

Deux cent dix acres , un tiers en pâturage , et les deux autres tiers en terre labourable , le sol argile et loam léger.

	l.	s.	d.
Rente , à 18 s. &c.	264	12	»
<i>Animaux.</i> — Six chevaux , trente-cinq bœufs ; cinq vaches , vingt génisses , cent soixante brebis , une truie	622	»	»
	<hr/>		
	886	12	»

Compte annuel.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>Produit.</i> — Engrais de cent cinquante jeunes bœufs.	1200	»	»
Dépenses	957	17	»
Profit.	242	3	»
Intérêt du capital	67	19	»
Profit net	174	4	»

Le capital rapporte 17 *l.* 16 *s.* pour 100. C'est certainement un bon profit, et quoiqu'il soit moindre que le produit d'une ferme déjà en pâturage, il est beaucoup supérieur à celui des fermes labourables.

N^o. VI.

CINQUIÈME VARIATION.

Cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps, le fermier se proposant d'améliorer cette terre avec de la marne, de la craie, ou de l'argile.

Comme il y a cent quarante acres en labour, sur cette ferme, et dix seulement en pâturages, je la mets dans le rang des fermes labourables. Je suppose les améliorations faites la première année, et qu'en conséquence, le fermier précédent n'a pas semé; que la marne, la craie ou l'argile [car la dépense est la même pour toutes ces substances] sont tirées d'une fosse ou carrière où peut entrer un chariot, et non pas d'un puits avec des baquets, comme dans le comté d'Hertford; je suppose encore que le sol est un loam léger, de la valeur de 7 *s.* 6 *d.* l'acre, et que la ferme est enclose.

Première année.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, à 7 s. 6 d. — Dixme, &c.	78	15	»
Animaux. — Quatre chevaux	60	»	»
Ustensiles. — Un waggon, deux chariots, deux charrues, &c.	70	13	»
Labours et semences en avoine	44	8	»
Travail, autre que le marnage	35	»	»
Marnage de cent quarante acres, cent charges par acre, à 4 l., tout étendue sur la terre . . .	560	»	»
Articles divers. — 30 l. en caisse, &c.	57	10	»
	<hr/>		
	886	4	»

Deuxième année.

Rente, &c.	78	13	»
Animaux. — Vingt vaches, trente-cinq gé- nisses, trois truies	250	10	»
Semences pour froment, blés de mars, trèfle et turneps, trente-cinq acres de chaque . . .	42	17	6
Travail	140	11	1
Articles divers	48	»	»
	<hr/>		
	540	11	7
Dépense de la première année	886	4	»
Intérêt de cette dernière somme	44	6	»
	<hr/>		
Total nécessaire pour monter cette ferme . . .	1471	1	7

Compte annuel.

Produit. — Froment, orge; vingt vaches, trente- cinq génisses engraisées	778	4	»
Dépense. — Rente, 35 guinées.			
Semences, travail et articles divers	557	11	7
	<hr/>		
Profit.	240	12	5
Intérêt du capital.	78	11	»
	<hr/>		
Profit net.	162	1	5

Le capital paye 15 l. 15 s. pour 100.

Quelqu'un pourroit s'imaginer, parce qu'ici la rente est petite, que j'exagère le produit de cette ferme. Il faut considérer que le marnage est une opération fort dispendieuse, et que cet amendement convient extraordinairement aux loams légers. Je suis bien persuadé que je ne porte point trop haut le produit des récoltes. Je suppose que les turneps rapportent 3 *l.* 10 *s.* par acre, et ils ne peuvent rapporter moins. Le turnep vient à merveille dans les loams légers, amendés avec de la marne.

N^o. VII.

SIXIÈME VARIATION.

Cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam, cultivés d'après les principes modernes.

Je suppose toujours que cent acres restent en pâturage autour de la maison, et que l'on établit sur le reste, le cours de récoltes suivant : 1. choux ; 2. orge ; 3. trèfle ; 4. froment. C'est le meilleur qu'on puisse établir sur un fond d'argile.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, à 18 <i>s.</i> , dixmes, &c.	189	»	»
<i>Ustensiles.</i> — Un waggon, deux chariots, trois charrues, &c.	83	4	6
<i>Animaux.</i> — Six chevaux, trente vaches, quatre truies, cent bêtes à cornes	745	»	»
Semences et labours	97	19	6
Travail, y compris les 27 pour 100 [je suppose la ferme exploitée pour un gentleman]. . .	216	6	6
Articles divers, y compris 50 <i>l.</i> en caisse . .	118	»	»
	<hr/>		
	1454	10	6

Compte annuel.

<i>Produit</i> — de trente-cinq acres en froment, trois quarts par acre; de vingt-deux acres en orge, quatre quarts par acre; trente vaches, cent bêtes à cornes engraisées.	1249	4	»
<i>Dépenses.</i> — Rente, achat de cent bêtes à cornes, semences, travail et articles divers.	1020	18	6
Profit	228	5	6
Intérêt du capital	59	»	»
Profit net	169	5	6

Le capital rapporte ici 19 l. 6 s. pour 100. Cette ferme est, au total, parfaitement bien exploitée, et le cours des récoltes en est bon, et je ne crois pas qu'il s'en puisse trouver un autre qui soit aussi avantageux que celui que j'ai proposé. La somme de 19 l. pour 100, déduction faite de 27 l. sur la totalité du travail, est certainement un beau profit, et je suis convaincu qu'aucune ferme labourable, cultivée suivant la méthode ordinaire, ne peut rapporter autant (28).

(28) Les profits, en agriculture, sont toujours relatifs aux cours de récolte qu'on adopte. Il est évident qu'une ferme exploitée suivant l'ancienne méthode, 1. jachère; 2. froment; ne rendra pas la moitié de celle dont le cours est, 1. choux; 2. orge; 3. trèfle; 4. blé. Suivant ce nouveau système, la terre produit, chaque année, une récolte lucrative: elle ne donne du blé qu'une fois dans quatre ans, au lieu de deux; mais cette récolte, après une jachère en choux ou en trèfle, est double de ce qu'elle auroit été, parce qu'elle vient après des récoltes améliorantes. Ce calcul est des plus évidens: un tel système de culture suppose un bétail nombreux pour la consommation des récoltes jachères; ce bétail fournit un engrais abondant, qui, au lieu d'être mis sur la moitié des terres de la ferme, ne l'est que sur un quart, qui n'est pas épuisé par la production des graminées.

Les choux et le trèfle réunis , entretiennent , sur cette ferme , le double de bétail que peuvent entretenir les fermiers ordinaires. Il s'y fait conséquemment une énorme quantité de fumier qui doit , dans l'espace de deux ou trois cours de culture , fertiliser extraordinairement toute la terre , améliorer les récoltes , et élever le profit fort au-dessus de mon estimation. Après deux cours révolus , je devrois calculer le froment à quatre quarts et demi par acre ; les blés de mars , à cinq quarts et demi ; le produit du trèfle à 6 *l.* , et celui des choux à 10 *l.* 10 *s.* par acre ; et cette supposition ne seroit point exorbitante ; car les deux mille deux cent trente charges d'engrais mélangé , que l'on y fait chaque année , doivent couvrir aussi , chaque année , les soixante-dix acres de choux et de trèfle. Avec des engrais aussi abondans , il est impossible qu'on ne fasse pas de superbes récoltes.

J'ajouterai un mot ou deux sur l'achat de la paille. Je ne connais aucune partie du royaume , où les fermiers n'achètent point d'énormes quantités de paille : il peut s'en trouver quelqueune où l'on ne s'en procure qu'avec beaucoup d'argent ; j'indique ici aux bons fermiers , comment on peut se procurer de la paille et des engrais , sans les acheter.

Dans le cours de récoltes établi sur cette ferme , si l'on substitue les carottes aux choux , on pourra entretenir une égale quantité de bétail ; mais le profit sera moindre , vu le travail extraordinaire qu'exige la culture des carottes. Le capital néces-

saire pour monter une semblable ferme , sera alors 160⁵ l. 3 s., le profit 215 l. 17 s. 9 d. ; et le profit, pour 100 , 15 l. 9 s.

R É C A P I T U L A T I O N .

N^o. 1. Deux cent vingt acres de terre labourable , dont vingt en pâturage , le sol argile ou loam ; froment, orge , fèves ; vingt-cinq vaches , huit chevaux : capital, 1257 l. 14 s. 6 d. : — Profit, 159 l. 6 d. — Profit , pour 100 , 11 l. 1 s.

N^o. 2. Cent soixante-dix acres , toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps , froment , orge ; vingt vaches , quatre-vingts génisses : capital, 1286 l. 15 s. 11 d. — Profit, 167 l. 8 s. 6 d. — Profit , pour 100 , 13 l. 13 s.

N^o. 3. Deux cent dix acres , un tiers en pâturage , et les deux autres tiers en terre labourable , le sol argile ou loam léger ; froment , orge ; six chevaux , soixante bêtes à cornes , cent soixante bêtes à laine : capital, 1225 l. 9 s. 6 d. — Profit 203 l. 13 s. 10 d. — Profit , pour 100 , 15 l. 7 s.

N^o. 4. Cent cinquante acres , tout en pâturage ; un cheval , cent cinquante bouvillons : capital , 1048 l. — Profit, 210 l. — Profit, pour 100 , 21 l. 4 s.

N^o. 5. Cent cinquante acres , toute terre labourable , sol argile ou loam , pour être mis en pâturage ; engrais de cent cinquante boeufs : capital , 1359 l. 15 s. 3 d. — Profit , 242 l. 3 s. — Profit , pour 100 , 17 l. 16 s.

N^o. 6. Cent cinquante acres , toute terre labourable , amendée avec de la marne , de la craie ou de l'argile ; froment , orge ; vingt vaches , trente-

cinq génisses engraisées : capital, 1471 *l.* 1 *s.* 7 *d.*
 — Profit, 240 *l.* 12 *s.* 5 *d.* — Profit, pour 100
 15 *l.* 15 *s.*

N^o. 7. Cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam ; les choux introduits dans le cours de récoltes ; froment , orge ; trente vaches, cent bêtes à cornes engraisées : capital, 1454 *l.* 10 *s.* 6 *d.* — Profit, 228 *l.* 5 *s.* 6 *d.* — Profit, pour 100 , 19 *s.* 6 *d.*,

La plus avantageuse de ces fermes est le N^o. 4 : cent cinquante acres , tout pâturage ; elle rapporte 21 *l.* 4 *s.* pour 100. Viennent ensuite le N^o 7 : introduction des choux dans le cours de récoltes ; le N^o. 5 , la ferme mise en pâturage ; le N^o. 6, la ferme amendée avec de la marne , &c. : la dernière est la ferme toute labourable , cultivée avec huit chevaux.

Nous trouvons ici une preuve nouvelle de la supériorité du pâturage, comparé à la culture de la terre labourable. Supposons que deux cultivateurs occupent, l'un le N.° 4, et l'autre le N.° 1; le premier suit son entreprise avec un capital de 1048 *l.*, qui lui produit annuellement 210 *l.*, c'est-à-dire, un profit de 21 pour 100; l'autre commence avec un capital de 1257 *l.*, dont il ne reçoit annuellement que 139 *l.*, c'est-à-dire, 11 pour 100, ce qui ne fait guères que la moitié des profits de l'autre : on voit combien il est essentiel pour un fermier de savoir faire un bon choix. C'est un grand malheur pour un homme, que d'avoir à exercer son industrie sur une entreprise qui ne peut jamais lui rapporter ce qu'il auroit droit d'en

attendre. Avec quel soin, avec quelle pénétration ne doit-il donc pas examiner la ferme qui lui est offerte ? en combiner les dépenses et les produits ? En cette occasion, il ne doit jamais oublier qu'il peut, avec 1000 *l.*, faire sur certaine ferme deux fois plus de profit qu'il n'en peut faire avec 1200 *l.* sur une autre (*).

(*) L'auteur continue à calculer différentes fermes, depuis 1500 *l.* jusqu'à 5000 *l.*

De la meilleure manière d'employer en fermage de 1500 l. à 3000 l.

N°. I. Quatre cent trente acres, dont quatre cents en terre labourable et trente en pâturage; douze chevaux, cinquante vaches, cent bêtes à laine; froment, orge, trèfle, fèves: capital, 2175 *l.* 13 s. 4 d. — Profit, 593 *l.* 15 s. 2 d. — Profit, pour 100, 27 *l.* 6 s.

N°. II. Cinq cent trente acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam; seize chevaux, soixante-cinq vaches, cent cinquante bêtes à laine; froment, orge, trèfle et fèves; capital, 2652 *l.* 1 s. 6 d. — Profit, 788 *l.* 19 s. 6 d. — Profit, pour 100, 29 *l.* 14 s.

N°. III. Trois cent cinquante acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps; douze chevaux, quarante vaches, cent soixante bêtes à cornes engraisées, quatre-vingts bêtes à laine: capital, 2655 *l.* 10 s. 7 d. — Profit, 435 *l.* 1 s. 11 d. — Profit, pour 100, 16 *l.* 7 s.

N°. IV. Trois cents acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage et les deux autres tiers en terre labourable; dix chevaux, cinquante vaches, cinquante bêtes à laine, vingt taureaux; cent cinquante quarts de froment, *id.*, d'orge, *id.* de fèves: capital, 1803 *l.* 16 s. 1 d. — Profit, 290 *l.* 11 s. 11 d. — Profit, pour 100, 16 *l.* 1 s.

N°. V. Trois cents acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage et les deux autres tiers en terre labourable, cultivés par un gentleman, les choux introduits dans le cours de récoltes; dix chevaux, cent taureaux, cent vaches, soixante bêtes à laine;

deux cents quarters de froment, cent soixante quarters d'orge : capital, 2604 *l.* 6 *s.* 2 *d.* — Profit, 621 *l.* 2 *s.* 10 *d.* — Profit, pour 100, 23 *l.* 16 *s.*

N^o. VI. Quatre cents acres, tout pâturage; deux chevaux, quatre cents bœufs : capital, 2756 *l.* — Profit, 676 *l.* — Profit, pour 100, 24 *l.* 10 *s.*

N^o. VII. Trois cents acres, toute terre labourable, pour être mise en pâturage; trois cents bœufs, dix vaches : capital, 2570 *l.* 4 *s.* — Profit, 544 *l.* 5 *s.* — Profit, pour 100, 21 *l.* 3 *s.*

N^o. VIII. Trois cents acres, toute terre labourable, assez légère pour les turneps, et améliorée avec de la marne, de la craie ou de l'argile; douze chevaux, cent quarante bêtes à cornes, soixante bêtes à laine; deux cent quarante-cinq quarters de froment, deux cent sept quarters d'orge : capital, 3631 *l.* 5 *s.* 10 *d.* — Profit, 521 *l.* 15 *s.* 8 *d.* — Profit, pour 100, 14 *l.* 7 *s.*

N^o. IX. Deux cent vingt acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam, cultivés par un gentleman, pour être mis en choux et en luzerne; six chevaux, trois cent soixante-quinze vaches : capital, 4567 *l.* 15 *s.* 6 *d.* — Profit, 1055 *l.* 13 *s.* 8 *d.* — Profit, pour 100, 29 *l.* 11 *s.*

N^o. X. Trois cents acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour les turneps, cultivés par un gentleman, les carottes introduites dans le cours de récoltes; dix chevaux, deux cents bêtes à cornes, soixante vaches; deux cent quarante-cinq quarters de froment, deux cent soixante quarters d'orge : capital, 5165 *l.* 17 *s.* 10 *d.* — Profit, 562 *l.* 17 *s.* 5 *d.* — Profit, pour 100, 17 *l.* 15 *s.*

N^o. XI. Cent quinze acres, terre labourable, le sol un loam plat et froid, amélioré; engrais de ville, labours, réparation des haies, desséchemens; huit chevaux, vingt vaches; froment, orge, fèves : capital, 1720 *l.* 15 *s.* 6 *d.* — Profit, 224 *l.* 6 *s.* 6 *d.* — Profit, pour 100, 13 *l.*

La plus avantageuse de ces fermes est le N^o. II : cinq cent trente acres, toute terre labourable, sol argile ou loam; cultivée par un fermier, elle rapportera 2 *l.* 14 *s.* pour cent. Viennent ensuite le N^o. IX : deux cent vingt acres, totalement en choux et en luzerne, cultivés par un gentleman, les N^{os}. I, VI, V, &c.; la moins bonne est le N^o. XI.

De la meilleure manière d'employer en fermage une somme d'environ 5000 l.

N^o. I. Onze cents acres, le sol argile ou loam, mille acres labourables et cent en pâturage; trente-deux chevaux, cent trente vaches, quatre cents bêtes à laine; sept cent cinquante quarts de froment, sept cent douze d'orge, sept cent cinquante de fèves: capital, 5197 l. 11 s. 6 d. — Profit, 1559 l. 2 s. 6 d. — Profit, pour 100, 29 l. 12 s.

N^o. II. Six cents acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage et les deux autres tiers en terre labourable, la ferme cultivée par un gentleman, les choux introduits dans le cours de récoltes; vingt chevaux, cent soixante bouvillons, quarante taureaux, deux cents bêtes à laine, deux cents vaches; quatre cents quarts de froment, trois cent vingt d'orge; capital, 4900 l. 12 s. 8 d. — Profit, 1467 l. 5 s. 4 d. — Profit, pour 100, 30 l.

N^o. III. Sept cents acres, tout en pâturage; deux chevaux, sept cents jeunes bœufs, cent bêtes à laine; capital, 4798 l. — Profit, 1294 l. — Profit, pour 100, 27 l. 19 s.

N^o. IV. Cinq cents acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps, amendés avec de la marne, de la craie ou de l'argile; frais de l'amendement, 1840 l.; seize chevaux, soixante vaches, engrais de deux cent trente bêtes à cornes, cent vingt bêtes à laine: capital, 5715 l. 6 s. 4 d. — Profit, 1009 l. 8 s. 8 d. — Profit, pour 100, 17 l. 13 s.

N^o. V. Quatre cent quarante acres, toute terre labourable, le sol argile ou loam, cultivés par un gentleman, en choux et luzerne; sept cent cinquante vaches: capital, 6590 l. 14 s. — Profit, 2214 l. 15 s. 4. d. — Profit, pour 100, 33 l. 12 s.

N^o. VI. Trois cents acres, toute terre labourable, le sol étant un loam pauvre, froid et humide, amélioration comme au N^o. XI, ci-dessus: capital, 4028 l. 13 s. 7 d. — Profit, 740 l. 17 s. 1 d. — Profit, pour 100, 18 l. 2 s.

Les deux plus avantageuses de ces fermes, sont les N^{os}. V et II, lesquelles, cultivées par un gentleman, l'une en choux et luzerne, pour la nourriture du bétail, et l'autre en choux, trèfle et grains, lui rapporteront, la première, 33 l. 12 s., et la seconde, 30 l. pour 100. Viennent ensuite, pour le fermier, le N^o. I: onze cents acres, toute terre labourable; le N^o. III: sept cents acres, tout pâturage, qui lui rapporteront, la première, 29 l. 12 s., la seconde 27 l. 19 s., &c.

C H A P I T R E X X.

*De la manière la plus avantageuse d'employer,
en fermage, une somme de 20,000 liv.*

IL est nécessaire de porter ces calculs jusqu'à la somme de 20,000 £., par la raison même qu'on voit rarement d'aussi forts capitaux employés sur une seule entreprise. Il est un point essentiel qu'il m'importe de prouver, c'est que l'agriculture est une occupation particulièrement convenable aux gentlemen, non - seulement sous le rapport de l'amusement, mais aussi sous celui des bénéfices, et qu'on y peut employer de grosses sommes. On a souvent répété, en parlant de l'agriculture, qu'on y faisoit de grands profits, mais qu'il étoit impossible d'y placer de forts capitaux., et conséquemment, que la progression des bénéfices, progression qui, chez toutes les nations, est l'ame du commerce, ne peut avoir lieu en agriculture; mais j'espère que les calculs précédens, et ceux que je vais présenter encore au public, détruiront cette idée. Il est aisé de voir que dans une seule branche du système agronomique, la culture du pâturage, les capitaux peuvent se grossir à l'infini, et qu'il est aussi aisé d'y employer 40,000 £. que 4,000 £.

N.° I.

Trois mille acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage, et les deux autres tiers en terre labourable.

Dans une ferme de cette étendue, on peut bien supposer quelques différences dans les prix du fermage; je fais ici deux évaluations différentes de la rente: le lecteur remarquera aussi que ces calculs diffèrent en plusieurs points des précédens.

Rente, &c.

	l.	s.	d.
De mille acres en pâturage, à 1 l.	1000	»	»
De deux mille acres en terre labourable, à 15 s.	1500	»	»
Dixmes, taxes, &c. à 8 s.	1000	»	»
	<hr/>		
	3500	»	»

Animaux.

Cent chevaux.	1500	»	»
Cinq cents vaches.	2500	»	»
Cinq cents bouvillons ou génisses.	3500	»	»
Cinquante truies.	70	»	»
Cinq cents bêtes à laine.	300	»	»
	<hr/>		
	7870	»	»

Instrumens de labours.

Trois waggons à grandes roues.	210	»	»
Vingt <i>id.</i> à roues étroites.	500	»	»
Trente chariots.	300	»	»
Cinq petits chariots à trois roues.	35	»	»
Harnois.	200	»	»
Soixante charrues.	94	10	»
Douze herses.	30	»	»
Rouleaux.	20	»	»
Trois cents sacs.	45	»	»
Fourniture de la laiterie.	80	»	»
Divers petits articles; comme boisseaux, fourches, râteaux, cordeaux, vans, faux, &c.	100	»	»
	<hr/>		
	1614	10	»

Semences et labours.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Quatre labours sur cinq cents acres de terre à froment	400	»	»
Semence	250	»	»
Semage	12	10	»
Sillons d'écoulement	25	»	»
Trois labours sur cinq cents acres de terre à blés de mars.	300	»	»
Semence	250	»	»
Semage	6	5	»
Semence de trèfle.	100	»	»
Semage	6	5	»
Hersage	25	»	»
Sillons d'écoulement.	25	»	»
Un labour sur cinq cents acres de terre à fèves.	100	»	»
Semences	200	»	»
	<hr/>		
	1700	»	»

Travail.

[Voyez , à la fin de ce vol. l'état du travail extraordinaire, n ^o . 6.]	2254	13	»
---	------	----	---

Articles divers.

Ferrure	60	»	»
Usé des ustensiles.	400	»	»
Dépenses du marché.	10	»	»
Trois cents charges de paille	250	»	»
Divers objets, non spécifiés	300	»	»
En caisse, pour les dépenses accidentelles.	500	»	»
	<hr/>		
	1520	»	»
	<hr/>		
Total	18459	3	8

C O M P T E A N N U E L.

Dépenses.

Rente, &c.	3500	»	»
Cinq cents jeunes bœufs.	3500	»	»
Cinq cents bêtes à laine	500	»	»
	<hr/>		
	7500	»	»

Ci-contre

	L.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	7300	»	»
<i>Semence</i> . — Pour le froment, l'orge et l'avoine, les fèves et le trèfle, cinq cents acres de chacun	800	»	»
Travail	2254	13	8
Articles divers	1020	»	»
	<hr/>		
	11374	13	8

Produit

De cinq cents acres de froment, dix-sept cent cinquante quaters, à 2 L.	3500	»	»
— de deux cent soixante-quinze acres d'orge, onze cents quaters, à 15 s.	220	»	»
— de cinq cents acres en fèves, dix-sept cent cinquante quaters, à 1 L. 12 s.	2800	»	»
Cinq cents vaches	2500	»	»
Cinq cents bêtes à cornes engraisées, à 12 L.	6000	»	»
Cinq cents bêtes à laine	600	»	»
	<hr/>		
	15620	»	»
Dépenses	11374	13	8
	<hr/>		
Profit	4245	6	4
Intérêt du capital	922	19	»
	<hr/>		
Profit net	3322	7	4

Le capital rapporte ici 25 pour 100.

N.º II.

P R E M I È R E V A R I A T I O N .

*La même ferme, les choux introduits dans
le cours de récoltes.*

La seule différence que nous établissons entre
cette ferme et la précédente, est de substituer les
choux aux fèves : ce changement seul va amener

des résultats importans; c'est une des améliorations les plus efficaces qu'on puisse introduire dans un cours de récoltes.

Pour plus de variété, je vais supposer aussi un système d'exploitation différent de ceux qui ont servi de base aux calculs précédens.

	L.	s.	d.
Rente, etc. comme ci-dessus	3500	»	»
<i>Animaux.</i> — Cent chevaux, neuf cents bœufs, vingt vaches, deux mille moutons	9900	»	»
<i>Ustensiles.</i> — Les mêmes que ci-dessus, déduction faite de la fourniture de la laiterie	1554	»	»
<i>Semences et labours.</i> — Froment, orge et avoine; un labour sur cinq cents acres de choux, semence.	1575	»	»
Travail. [<i>Voyez à la fin de ce vol. l'état n^o. 7.</i>]	2629	17	6
Articles divers	1618	»	»
	20776	17	6

Compte annuel.

<i>Produit.</i> — Dix sept cent cinquante quarts de froment, seize cent vingt quarts d'orge, neuf cents bœufs engraisés, vingt vaches, deux mille bêtes à laine.	21496	»	»
<i>Dépenses.</i> — Rente, achat du bétail, semences du froment, de l'orge, du trèfle et des choux, travail et articles divers.	16222	7	6
Profit	5273	12	6
Intérêt du capital.	811	2	»
Profit net.	4462	10	6

Le capital rapporte 32 *L.* 9 *s.* pour 100 : c'est, sans contredit, un beau profit, et le résultat de ce calcul est d'autant plus remarquable, qu'à raison

de la grandeur de cette ferme, le fermier se trouve obligé à beaucoup de dépenses extraordinaires. On ne retire ni du commerce, ni d'aucune autre profession de plus grands bénéfices. On peut, en agriculture, se faire, avec un capital de 20,000 *l.* un revenu annuel de plus de 5,000 *l.*, ce fait me semble mériter l'attention de tous les gens riches, qui voudroient mettre un de leurs fils sur la voie d'accroître sa fortune.

N^o. I I I.

DEUXIÈME VARIATION.

Trois mille acres, tous pâturage.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>Rente</i> , à 1 <i>l.</i> — Dixme et taxes.	4200	»	»
<i>Ustensiles</i> . — Cinq petits chariots à trois roues, harnois pour trois chevaux, &c.	91	»	»
<i>Animaux</i> . — Trois chevaux, trois mille jeunes bœufs, cinq cents bêtes à laine.	15545	»	»
<i>Travail</i> . — Creuser deux mille perches de fossés, &c.	350	»	»
<i>Articles divers</i> . — Ferrure, dépense du marché, et 200 <i>l.</i> en caisse.	209	»	»
	<hr/>		
	20395	»	»

Compte annuel.

<i>Produit</i> . — Trois mille jeunes bœufs engraisés, à 8 <i>l.</i> 10 <i>s.</i> ; cinq cents bêtes à laine, à 2 <i>l.</i>	26500	»	»
<i>Dépenses</i> . — Rente, achat du bétail, travail, articles divers.	20059	»	»
	<hr/>		
<i>Profit</i>	6441	»	»
<i>Intérêt du capital</i>	1002	19	»
	<hr/>		
<i>Profit net</i>	5438	1	»

Le capital rapporte ici 32 *l.* 2 *s.* pour 100, et

l'on remarquera combien l'exploitation d'une semblable ferme est aisée et peu embarrassante. Sur ces trois mille acres de terre, le travail n'est presque rien, et l'attention du cultivateur est si peu partagée, que, tout en faisant d'aussi gros profits que le fermier le plus laborieux, on pourroit dire qu'il mène une vie absolument oisive. En supposant qu'il dépense sur son revenu, 1000 *l.* par année, il peut aussi mettre de côté, par année, une somme de 4,000 *l.*, c'est-à-dire, en d'autres mots, se trouver riche de 100,000 *l.* en moins de vingt-cinq ans, et cela, sans compter *l'intérêt* de *l'intérêt*, et sans qu'il place ses épargnes dans des entreprises lucratives, à proportion de ce qu'elles sont périlleuses.

N.º I V.

T R O I S I È M E V A R I A T I O N .

Cent trente acres de terre labourable, le sol argile ou loam, mis en choux et en luzerne, par un gentleman.

UN des grands avantages de cette culture étudiée, est de procurer à ceux qui veulent la pratiquer, les moyens d'employer une forte somme d'argent sur une ferme comparativement petite : une ferme de 1300 acres n'est point fort grande ; dans tous les comtés d'Angleterre, on en trouve de trois ou quatre fois plus étendues, et cependant l'on va voir que, sur un semblable espace de terrain, on peut employer utilement un capital de 20,000 *l.*

	l.	s.	d.
<i>Rente</i> , à 15 s. — Dixmes, taxes, &c.	1565	»	»
<i>Animaux</i> . — Trente-six chevaux, trois cents vaches, trente truies	2076	»	»
<i>Ustensiles</i> . Un waggon ordinaire; huit charriots, vingt charrues, &c.	524	10	»
	<hr/>		
	3965	10	»
<i>Semences et labours</i> . Trois labours sur trois cents acres de jachère pour du froment; semence pour trois cents acres de luzerne; <i>id.</i> pour soixante acres de choux	279	12	»
<i>Travail</i> . — Quatre binages sur trois cents acres de luzerne; six labours sur huit cent quatre-vingts acres de jachère; fauchage de soixante acres de foin, &c.	931	5	»
27 pour 100	251	7	»
	<hr/>		
	1182	12	»
<i>Divers articles</i> . — Récolte de trois cent vingt-quatre quarts d'avoine; usé des ustensiles, &c.	402	12	»
	<hr/>		
Dépenses de la première année	5830	6	»
Intérêt de cette somme	291	10	»
Dépenses de la deuxième année, y compris les 27 pour 100; six cent vaches; binage de quatre cent cinquante acres de luzerne, semence pour quatre-vingts acres de choux, &c.	7046	5	»
Intérêt	645	16	»
Dépenses de la troisième année; treize cent cinquante vaches, soixante truies, semence pour quatre cent cinquante acres de choux, binages sur sept cent cinquante acres de luzerne, etc.	11528	6	8
	<hr/>		
Total	25540	3	8

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	25340	3	8
<i>Produit de la première année.</i> — Trois cents vaches	1500	»	»
<i>De la deuxième année.</i> — Neuf cents vaches	4500	»	»
	<hr/>	6000	»
Somme nécessaire pour monter cette ferme	19340	3	8

Compte annuel.

Produit de deux mille deux cent cinquante vaches	11250	»	»
Dépenses, rente, semences, travail, articles divers	4398	6	8
Profit	6851	13	4
Intérêt	967	»	»
Profit net	5884	13	4

Le capital rapporte ici 35 l. 8 s. pour 100 : comme ce bénéfice provient d'une culture qui n'est point ordinaire, je dois faire ici quelques observations : je suis persuadé que plusieurs de mes lecteurs n'accueilleront qu'avec mépris ce dernier calcul et quelques-uns des précédens, d'après l'idée vulgaire, et trop généralement accréditée, que *ce qui n'a point été, ne peut pas être*. Il n'existe point, dira-t-on, de ferme semblable à celle-ci; mais est-ce une raison de penser qu'il n'en peut jamais exister ? L'étendue à laquelle nous portons ce genre de culture, est purement un objet de multiplication. Le grand point, le point de fait, est de savoir si un acre de luzerne et un acre de choux, peuvent nourrir autant d'animaux que je leur en assigne. Ce fait, une fois

établi, les proportions de toute la ferme le sont également.

Je suppose ici qu'un acre de choux peut, avec une certaine quantité de paille, nourrir cinq vaches durant l'été, et ce fait est non-seulement approuvé par la raison, il est de plus confirmé par l'expérience.

On a trouvé que la luzerne et les choux étoient incomparablement utiles pour la nourriture des vaches, et plus particulièrement adaptés à cet usage que la plupart des autres végétaux; mais il ne s'en suit pas qu'on n'en puisse pas tirer parti d'une autre manière; qu'ils ne puissent pas être employés fort utilement, par exemple, à l'engrais des bêtes à cornes, ou à élever des génisses ou des taureaux.

Mais j'entends déjà qu'on s'écrie: « Une laiterie de deux mille vaches et plus! quelle absurdité! Combien ne faudroit-il pas de laitières, de poëles, de baquets, de barattes, &c. ! » J'en conviens. Tout, dans cette partie, doit être proportionné. On fait communément cette entreprise en petit; ici on la feroit en grand. Dans l'ouest de l'Angleterre, on conduit aussi aisément une laiterie de deux cents vaches, qu'on en conduit une de cinq ou six vaches dans les parties de l'est; et la première fille de laiterie n'est pas plus occupée dans l'une que dans l'autre. Je ne doute point qu'il ne fût aussi aisé de conduire une laiterie de deux mille vaches, qu'une de deux cents. Les dépenses monteroient, à la vérité, dans la proportion: s'il en étoit autrement, l'avantage seroit toujours pour

les grandes laiteries ; le profit de celle-ci devrait alors être évalué beaucoup plus haut que celui des petites.

Si j'avois assigné le produit de cette ferme à l'engrais des bêtes à cornes, un autre de mes lecteurs, habitant un pays où l'on peut exclusivement retirer de grands bénéfices de la laiterie, diroit à son tour : « Oui, vraiment, voilà une belle estimation ! J'irois engraisser ici deux milles génisses, sachant bien qu'il n'y auroit aucun profit à en engraisser une seule ! » — Un troisième enfin, accoutumé à faire des élèves et à retirer de bons bénéfices de cette éducation, ridiculiserait mon système, qu'il ne trouvera point conforme au sien. On peut ainsi parcourir un cercle sans fin. — Chacun des calculs que je présente au public, peut être utile pour quelques endroits ; aucun ne peut s'adapter à tous. Mon but a été d'établir des méthodes certaines de culture. Je calcule, en conséquence, les sommes nécessaires pour exploiter une ferme dont j'indique la composition ; mais que la quantité de terre, dont cette ferme est composée, doit être employée à la culture des grains, plutôt qu'à celle des herbages et des turneps, à engraisser des bœufs, plutôt qu'à nourrir des vaches, ce n'est point là mon objet ; je n'ai en vue que de fixer les sommes nécessaires pour telle et telle culture sur telle et telle quantité de terrain, et je crois atteindre ce but, à l'aide de mes calculs, qui, s'ils ne sont pas minutieusement exacts, ne peuvent du moins être fort éloignés de la vérité. Ces esquisses, de quelque manière que je les eusse

faites , auroient toujours laissé à l'intelligence du lecteur , quelques applications à faire.

Dans des comptes susceptibles d'un aussi grand nombre de modifications différentes , j'ai dû avoir plutôt en vue l'utilité , que la stricte exactitude. Je ne vise qu'à faire voir à l'homme qui se propose de louer une ferme , comment il doit , à cette occasion , former lui-même ses calculs et estimations. Je ne cherche qu'à aider l'honnête cultivateur , qui me lira dans le silence de son cabinet , non pas en lui suggérant des idées nouvelles , mais en lui indiquant le moyen d'arranger et de rectifier les siennes ; et je suis persuadé que mes estimations , si je donnois une minutieuse attention à des bagatelles , seroient moins applicables à sa situation réelle , que ne le sera la méthode plus généralisée que j'ai cru devoir adopter.

Je dois donc répéter que je ne veux , lorsque je calcule les détails d'une ferme , qui nourriroit deux mille vaches , que montrer les proportions des diverses parties dont cette ferme devoit être composée.

Le cultivateur qui l'exploite , peut juger plus à propos d'employer ses récoltes à nourrir une autre espèce de bétail qui lui causera moins d'embarras ; mais les proportions entre les diverses parties dont le capital se compose , resteront toujours les mêmes. « Quoi ! dira quelqu'un , pouvez-vous me conseiller d'encombrer ma ferme avec un troupeau de mille vaches ? » — A dieu ne plaise , lui répondrai-je , que je vous donne un pareil conseil ! » Mais supposons que la question soit ainsi

posée : « Quel est l'emploi le plus profitable que l'on puisse faire de treize cents acres en choux et en luzerne ? » — « C'est, lui répondrai-je, d'en nourrir des vaches. » Dira-t-on pour cela, que je cherche à atténuer aux yeux de mes lecteurs, les difficultés que présente l'exécution d'une semblable entreprise, comparée aux entreprises communes d'agriculture ? ce seroit m'attribuer à tort une absurdité. Je suppose que les vaches rapportent une somme de 5 *l.* toutes dépenses déduites ; mais celles-ci peuvent, en quelques endroits, monter si haut, que cette supposition devienne inadmissible ; elle peut aussi être détruite par la raison contraire. Chacun doit savoir se conformer aux circonstances de sa position particulière. Mais comme il est incontestable que la dépense peut-être en quelques endroits, au-dessus, et en quelques autres, au-dessous de ma supposition, j'ai pu prendre *le medium* entre les deux extrêmes ; ainsi, je crois encore ne devoir rien changer à mon calcul. Lorsque, dans la composition hypothétique d'une de ces fermes, je porte dix vaches, on peut, s'il y a quelques raisons, y substituer dix bœufs ; de même on peut, s'il y a lieu, changer mes deux mille vaches en un nombre équivalent de jeunes bestiaux ou de bêtes à laine.

Au reste, j'ajouterai qu'on ne doit jamais conclure, de ce qu'une chose n'a point existé, qu'elle soit impossible. Il y a plus de fermiers qui ne croient point que les choux puissent être une bonne nourriture pour les vaches, qu'il n'y a de gentlemen qui regardent comme impossible une laiterie

de deux mille vaches. On peut trouver des moyens de rendre l'exploitation d'une semblable laiterie, aussi aisée que celle d'une laiterie de vingt vaches.

RÉCAPITULATION DE CE CHAPITRE

N^o. 1. Trois mille acres, le sol argile ou loam, un tiers en pâturage et les deux tiers en terre labourable. — Capital, 18459 *l.* 3 *s.* 8 *d.*

— Profit, 4245 *l.* 6 *s.* 4 *d.* — Profit, pour 100, 23 *l.*

N^o. 2. La même ferme, les choux introduits dans le cours de récoltes. — Capital, 20775 *l.* 17 *s.* 6 *d.*

— Profit, 5273 *l.* 12 *s.* 6 *d.* — Profit, pour 100, 32 *l.* 9 *s.*

N^o. 3. Trois mille acres, tout en pâturage. — Capital, 20395 *l.* — Profit, 6441 *l.* — Profit, pour 100, 32 *l.* 2 *s.*

N^o. 4. Treize cents acres, mis en luzerne et en choux pour la nourriture des vaches. — Capital, 19340 *l.* 3 *s.* 8 *d.* — Profit, 6851 *l.* 13 *s.* 4 *d.* — Profit, pour 100, 35 *l.* 8 *s.*

Les deux plus avantageuses de ces fermes, sont celles que je suppose exploitées par des gentlemen, d'après des notions modernes, le N^o. 4, treize cents acres, tout en luzerne et choux, qui rapporte 35 *l.* 8 *s.*, et le N^o. 2, trois mille acres, avec une récolte de choux dans le cours, qui rapporte 32 *l.* 9 *s.*

Sur la liste du fermier, la première est le N^o. 3 : trois mille acres, tout pâturage, qui rapporte 32 *l.* 2 *s.* Vient ensuite le N^o. 1.

On remarquera que, dans la plupart de ces chapitres, la ferme en pâturage se trouve en tête

de la liste des fermiers ; et ce n'est pas un point d'une légère importance, que de trouver, dans ces résultats, une preuve qui constate que la culture du pâturage est également avantageuse dans les grandes comme dans les petites fermes.

Somme toute, il résulte de ces aperçus, qu'on peut placer fort avantageusement en fermage, de grosses sommes d'argent, et même plus avantageusement que de petites, en ajoutant à l'article des dépenses, les sommes qu'exige la grandeur de l'entreprise.

Un grand nombre de gentlemen, possédant différentes sommes, de 2 à 20000 *l.*, sont placés dans le commerce par leurs parens, qui ne voient pour eux aucun autre moyen d'accroître leur fortune. A Dieu ne plaise que je prétende insinuer qu'ils aient tort ; je veux dire simplement que l'agriculture est une source de prospérité, pour le moins aussi féconde que le comptoir d'un marchand. Cependant il faut faire ici une distinction entre ceux qui se livrent au commerce, sans autre capital que leur industrie, et ceux qui commencent avec une jolie somme. L'agriculture ne convient nullement aux premiers ; ce passage, toujours si long dans le commerce, et cependant assez commun, par lequel un homme fait *quelque chose de rien*, est presque sans exemple en agriculture ; mais les derniers, si la somme qu'ils possèdent, monte à 2 ou 3000 *l.*, trouveront indubitablement dans l'agriculture, des moyens de prospérité aussi sûrs que ceux que peut offrir le commerce.

Plusieurs gentlemen de familles nobles, sont accoutumés à dédaigner cet esprit obscur de fraude et de tromperie, sans lequel on ne prospère point par les voies mercantiles; et je ne puis, en effet, concevoir comment un jeune homme de qualité peut se réduire à une profession à laquelle on peut se dire propre, pour peu qu'on sache que deux et deux font quatre. Aussi voyons nous la plupart de ces jeunes gens, embrasser des professions honorables, sans doute, mais qui rapportent peu, tels que les emplois militaires, ministériels ou ecclésiastiques, faute de jeter les yeux sur une autre profession vraiment honorable, vraiment libérale, et qui leur rapporteroit d'incalculables bénéfices.

Aucune profession n'est plus honnête que l'agriculture; aucune n'est plus utile à l'humanité: l'agriculture n'amollit point ses sectateurs; elle ne nourrit le goût du luxe, ni dans le public, ni dans les particuliers; elle ne tend, sous aucun rapport, à enrichir quelques hommes aux dépens de la nation. Tous les peuples sages et polis, dans les temps anciens et modernes, ont honoré l'art de cultiver la terre. Dans tous les pays où le commerce et les manufactures sont dédaignés, regardés comme incompatibles avec l'esprit d'honneur et avec la noblesse des familles, nous voyons l'agriculture régner encore dans tout son lustre. En Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, &c. la noblesse ne déroge point jusqu'au commerce; il en est autrement de l'agriculture: on la voit pratiquée par nombre d'individus de la plus illustre

origine. En Allemagne, plusieurs princes des plus renommés, ne sont que les fermiers de leurs domaines, et leurs dix mille cousins seroient dégradés, s'ils s'avisent de se faire commerçans.

Et ce n'est pas seulement à l'étranger que ces idées sont reçues, on les trouve presque également accréditées en Angleterre. Chez nous, beaucoup de nobles, qui dédaigneroient de faire le commerce, tiennent à honneur de cultiver leurs terres, ou même celles des autres; et cette occupation n'altère en rien la considération que l'on doit à leur rang, à leur fortune, à leur politesse et à l'éminence de leur origine.

Mais ce n'est pas uniquement dans son analogie avec les idées reçues dans le grand monde, qu'existe l'attrait de l'agriculture, elle est attrayante par elle-même, pour quiconque n'est pas insensible au beau, tant physique que moral. Les occupations agronomiques sont plutôt un amusement qu'une affaire. Les détails de cette science ornent l'esprit, élargissent la sphère des connoissances de l'homme, et tendent directement au progrès de la prospérité publique. Si ce dernier motif excite le sourire de certains esprits faux, accoutumés à ridiculiser l'amour de la patrie, d'autres hommes, doués de plus de capacité, sauront l'apprécier.

Considérée sous le rapport du plaisir, quelle profession peut être comparée à celle de l'agriculture? Ici, le gentleman exerce ses talens en se promenant. Chasser, pêcher, courir à cheval, voilà sa tâche: son intérêt exige uniquement qu'il

se montre une fois ou deux, par jour, sur ses champs, afin que ceux qui le servent, sachent qu'il est à la maison, et afin qu'il sache lui-même si l'on travaille ou non. Toutes ces occupations sont utiles, importantes, salutaires; elles n'offrent rien de vil, rien de dégoûtant : en un mot, plus il donne de soins à son entreprise, plus il anoblit sa profession.

L I V R E I I.

DE L'AMÉLIORATION DES TERRES INCULTES.

BEAUCOUP de gens n'osent entreprendre d'améliorer ces terres, faute de connoître quels doivent être les fruits et les bénéfices de semblables entreprises. Je vais présenter, comme ci-dessus, quelques devis estimatifs, relatifs à cet objet. J'établirai mes calculs sur trois sortes de sols incultes.

1°. Sur les dunes, bruyères, communes, garennes, et quelques autres terrains qui demandent à être enclos de murs et de fossés, et amendés avec de la marne, de la craie ou de l'argile.

2°. Les landes, bruyères, communes, garennes, qui demandent à être enclos de murs, et qu'on doit amender en coupant et brûlant la surface du terrain.

3°. Les terres marécageuses qui doivent être amendées par des saignées profondes.

Je ne me propose point, dans cet écrit, d'offrir des dissertations sur les améliorations en général. Pour traiter pleinement les seules questions relatives à la culture de ces trois espèces de sols, il faudroit des volumes entiers. Je me bornerai, comme dans les chapitres précédens, à ce qui concerne

concerne les intérêts de l'homme qui veut louer ou monter une ferme.

Comme ces sortes d'améliorations appartiennent à la commune agriculture, je ne ferai, entre le gentleman et le commun fermier, d'autre distinction que d'ajouter, comme précédemment, 27 pour 100 à l'article du travail; je supprimerai aussi quelques autres détails, par la raison que jusqu'à présent il a été fait trop peu d'expériences sur les sols incultes. Supposer dans ces terrains la culture des choux, des carottes, de la luzerne, etc. lorsqu'il n'est point authentiquement attesté que ces végétaux y peuvent réussir, ce seroit nous égarer dans des régions imaginaires et conjecturales. Les carottes doivent indubitablement réussir, jusqu'à certain point, dans les sables les plus légers, et les choux doivent venir très-bien dans les marécages desséchés; mais, à l'exception d'une seule expérience faite en France par le marquis de Tourbilly, il n'y a point de faits qui justifient l'une ou l'autre de ces suppositions; ainsi je les rejette des calculs suivans, et les récoltes établies sur les fermes dont je vais donner la composition, seront les mêmes pour le gentleman et pour le fermier.

On remarquera aussi qu'il n'est pas nécessaire de former ici des calculs pour l'emploi de petites sommes, parce qu'il est impossible d'employer utilement de petites sommes sur des terres incultes.

C H A P I T R E P R E M I E R.

*De la manière la plus avantageuse d'employer
5,000 liv. à la culture des terres en friche.*

IL peut exister, et probablement il existe des propriétaires qui, possédant des terres incultes, seroient disposés, non-seulement à les louer à bas prix, pour un long temps, mais encore à y faire construire tous les bâtimens nécessaires, moyennant qu'ils jouiroient, en addition à la rente, d'un intérêt raisonnable pour la somme ainsi dépensée. Cet arrangement est le meilleur qu'on puisse faire pour l'exécution de ces sortes d'entreprises. Mais comme il existe aussi (et c'est probablement le plus grand nombre) des propriétaires qui ne pourroient ou ne voudroient pas faire une semblable dépense, je vais supposer que l'occupant fait élever lui-même les bâtimens à ses frais. Cette supposition nous sera doublement utile; elle nous fera voir non-seulement à quel degré réel ces améliorations peuvent être profitables, mais encore quel sera l'avantage pour les propriétaires qui voudront améliorer eux-mêmes leurs terres, et en ce cas, y faire construire les bâtimens nécessaires.

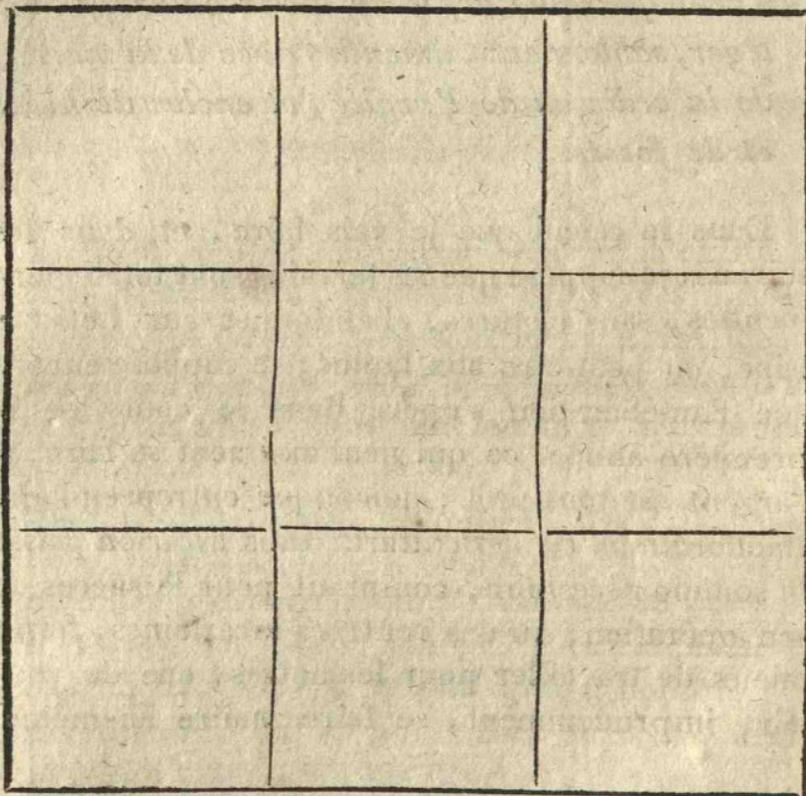
N.º I.

Six cent quarante acres de vieux pâturage, sol léger, sablonneux, amendés avec de la marne, de la craie ou de l'argile, et enclos de haies et de fossés.

Dans le calcul que je vais faire, et dans les suivans, je suppose que les terrains sont totalement incultes, sans clôtures, abandonnés aux bêtes à laine, ou peut-être aux lapins; je suppose encore que l'amélioration s'opère dans le cours de la première année, ce qui peut aisément se faire, si l'argent est tout prêt : quiconque entreprend des améliorations en agriculture, sans avoir en caisse la somme nécessaire, comptant pour le succès de son opération, sur des rentrées incertaines, feroit mieux de travailler pour les autres, que de vouloir, imprudemment, se faire maître lui-même.

Cette ferme sera divisée et enclose comme l'indique la figure suivante :

Figure I.



Un carré de six cent quarante acres forme, juste, un mille carré ; conséquemment toutes ces lignes ont un mille de long. Il y a donc six milles de clôture à faire sur la totalité du terrain, pour le diviser en neuf champs de soixante-onze acres chacun, et comme il y a trois cent vingt perches dans un mille, la totalité montera à dix-neuf cent vingt perches. Ajoutons-y cent quatre-vingts perches pour quelques petites clôtures autour de la maison, en tout, deux mille cent perches.

Amélioration.

Deux mille cent perches de haie , chacune des-
quelles coûtera :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>			
Pour le fossé	»	1	6			
Pour les plants	»	»	6			
La haie morte	»	2	»	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
à	»	4	»	—	420	»
Treize portes , avec poteaux , ferrures , pein- ture et palissades , à 1 <i>l.</i> 10 <i>s.</i>				19	10	»
La maison de ferme complète				400	»	»
Les granges				150	»	»
L'écurie et l'étable à vaches				60	»	»
Les loges à cochons , le poulailler , &c.				20	»	»
Amendement de six cent quarante acres avec de la marne , de la craie ou de l'argile , à 4 <i>l.</i> , par acre				2560	»	»
On peut supposer que dans de semblables ter- rains , il n'y a point d'étangs ; supposons aussi que , pour en creuser , il faille une somme de				100	»	»
	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>			
Rente , à 1 <i>s.</i> l'acre	32	»	»			
Dixme , taxes , &c. à 8 <i>s.</i>	12	16	»			
				44	16	»
Total				3774	6	»

Ce qui fait 5 *l.* 12 *s.* 6 *d.* par acre.

Rente , &c.

Comme ci-dessus 44 16 »

Animaux.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Dix-huit chevaux	270	»	»
Douze cents bêtes à laine	720	»	»
Vingt vaches	100	»	»
Trois truies	4	»	»

1094 » »

1138 16 »

	<i>L. s. d.</i>	
	1138	16 »
<i>Ustensiles.</i>		
	<i>L. s. d.</i>	
Un waggon à grandes roues . . .	70	» »
Trois, <i>id.</i> , à roues étroites. . .	75	» »
Huit chariots	80	» »
Harnois	36	» »
Dix charrues	15	15 »
Herses et rouleaux	7	» »
Boisseaux, fourches, râtaux, &c.	40	» »
	<hr/>	
	323	15 »
<i>Semences.</i>		
Pour cent six acres de froment . .	53	» »
Pour cent six acres de turneps . .	2	13 »
Pour trois cent dix-huit acres de blés de mars	159	» »
Pour trèfle, ray-grass, etc. . .	79	10 »
	<hr/>	
	294	3 »
<i>Travail extraordinaire.</i>		
(Voyez à la fin de ce volume , l'état N ^o . 8). . .	360	4 11
<i>Articles divers.</i>		
Ferrure des chevaux et autre. . .	10	16 »
Usé des ustensiles	70	» »
Achat de cent soixante - deux quartiers d'avoine	105	6 »
Pour du foin	100	» »
Dépenses du marché.	4	» »
Pour hacher de la paille. . . .	15	» »
En caisse, pour les dépenses ac- cidentelles	200	» »
	<hr/>	
	505	2 »
	<hr/>	
	2622	» 11
Dépenses de l'amélioration	3774	6 »
	<hr/>	
Total	6396	6 11

Ce total est la somme nécessaire pour monter une semblable ferme. Je suppose que le bétail sera acheté vers la fin de la première année; qu'il sera nourri pendant l'hiver, avec de la paille ou des turneps, auxquels succédera le trèfle au printemps suivant.

On établit sur cette ferme un excellent assolement: 1. turneps; 2. orge ou avoine; 3. trèfle, pendant trois ans; 4. froment. Il est à propos de laisser le trèfle aussi long-temps sur la terre, afin que les racines de ce végétal contribuent à bien mêler le sol et à lui donner plus d'adhérence qu'il n'en a naturellement. Une longue expérience atteste dans plusieurs parties du royaume, l'efficacité de ce procédé.

COMPT E A N N U E L.

Semences.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Rente, dixme et taxes.	44	16	»
Semences pour cent six acres de froment, cent six de blé de mars, cent six en turneps, cent six en trèfle	135	3	»
	<hr/>		
	179	19	»
Travail, sur les terres à froment, à orge, à turneps	252	10	5
Articles divers.	84	16	»
	<hr/>		
	517	5	5

Produit.

Deux cent soixante-cinq quarts de froment, à 2 l.	550	»	»
---	-----	---	---

	L.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	550	»	»
Deux cent soixante - deux quarts d'orge, à 16 s.	209	12	»
Vingt vaches.	100	»	»
Profit sur douze cents bêtes à laine.	600	»	»
	<hr/>		
Dépenses	1439	12	»
	517	5	5
	<hr/>		
Profit.	922	6	7
Intérêt du capital	319	16	»
	<hr/>		
Profit net	602	10	7

Le capital rapporte 14 L. 8 s. pour 100 ; profit considérable sur une ferme où le tenancier est obligé de faire toute la dépense de la clôture, des bâtimens, des engrais, etc. ; en un mot, de convertir une plaine aride en une ferme bien cultivée. Les champs sont parfaitement contigus ; aucune route, aucun sentier ne doit les traverser. Les tenanciers, qui font d'aussi fortes avances, ne peuvent être obligés à observer telles règles, tels modes de culture. Enfin, l'on est sûr de ne contracter que des baux à très-long terme ; car il n'est point d'homme sensé qui voulût autrement former une aussi importante entreprise. Il me semble qu'il n'est point de propriétaire qui pût en ce cas, refuser de contracter un bail de trente ou quarante ans. Dans certaines contrées, où les améliorations sont moins dispendieuses que celle qui fait ici l'objet de ma supposition, les baux de quarante deux ans ne sont point rares.

N^o. 11.

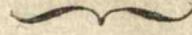
P R E M I È R E V A R I A T I O N .

La même ferme , en sainfoin.

	L.	s.	d.
L'amélioration sera la même que ci-dessus . . .	3774	6	»
Rente , etc.	44	16	»
<i>Animaux.</i> — Dix-huit chevaux , trois cents vaches , trente truies	1820	»	»
<i>Ustensiles.</i> — Les mêmes que ci-dessus , excepté le waggon à grandes roues	253	15	»
Semences pour orge , avoine et sainfoin sur cinq cents acres ; pour des turneps sur quatre-vingt- dix acres	552	5	»
<i>Travail.</i> — Culture des blés de mars et du sain- foin ; moisson , battage , etc. ; culture et bi- nage des turneps ; formation et mélange du fumier avec de la marne	505	11	11
<i>Articles divers.</i> — Le même article que ci-des- sus , en y ajoutant pour 70 L. de paille achetée	575	2	»
	<hr/>		
	7525	15	11
A déduire la vente de douze chevaux , cinq cha- riots , six charrues	150	»	»
	<hr/>		
Somme nécessaire , pour monter cette ferme . .	7375	15	11

Compte annuel.

Produit de trois cents vaches	1500	»	»
<i>Dépenses.</i> — Rente , etc. ; semence pour quatre- vingt-dix acres de turneps ; binage ; mélange du fumier ; coupe du sainfoin sur trois cents acres ; articles divers , paille achetée	417	17	7
	<hr/>		
Profit	1082	2	5
Intérêt du capital	368	15	»
	<hr/>		
Profit net	714	7	5



Le capital rapporte ici 14 l. 15 s. pour 100. Il est fort remarquable que ces différentes manières de conduire la même ferme se rapportent tellement sur l'article du profit, qu'elles ne diffèrent que de 5 s. pour cent. Quelques-uns de mes lecteurs peuvent tressaillir d'étonnement en voyant tout à coup trois cents vaches nourries sur un terrain qui naguère étoit inculte et réputé stérile ; mais leur étonnement cessera, s'ils considèrent l'excellent ordre que je suppose établi sur cette ferme. Quant au sainfoin, on ne peut pas contester que l'usage n'en soit bon pour la nourriture des vaches, puisque cet usage est commun dans plusieurs parties de ce royaume.

N^o. III.

DEUXIÈME VARIATION.

La même ferme, louée après l'amélioration.

	l.	s.	d.
Amélioration comme ci-dessus.	377	4	6 »

Je suppose que, dans l'état actuel, la ferme sera fort aisément louée 12 s. par acre ; supposition qui ne paroîtra point dénuée de probabilité, si l'on considère que l'amélioration est complète sous tous les rapports. Tous les bâtimens sont neufs, commodes et bien situés ; les clôtures, portes, etc. sont en bon ordre, et toutes les terres amendées avec de la marne, de la craie ou de l'argile, à raison de cent charges par acre.

C O M P T E A N N U E L.

Dépenses.

	l.	s.	d.
Rente, &c.	44	16	»

l. s. d.

Produit

Rente de six cent quarante acres à 12 s.	384	»	»
Dépenses	44	16	»
<hr/>			
Profit	339	4	»
Intérêt du capital	188	14	»
<hr/>			
Profit net.	150	10	»
<hr/>			

Le capital rapporte 9 pour 100. Ce calcul fait voir combien il est avantageux pour les gentlemen d'améliorer des terres incultes : outre une rente de 44 l. 8 s., il se trouve ici 9 l. pour 100 de bénéfice. Nombre de propriétaires ont de vastes étendues de ces sortes de terrains, qui ne leur rapportent absolument rien. Il faut encore remarquer que ce bénéfice de 9 pour 100 est assuré, indépendant des accidens, et que, n'exigeant de l'améliorateur, ni son temps, ni ses soins, il lui laisse tout le loisir de former de nouvelles entreprises.

N^o. IV.

TROISIÈME VARIATION.

Six cent quarante acres de landes, améliorés par l'écobuage et un engrais en chaux, et enclos de murs.

Je suppose que le terrain est dans le même état que la plupart des landes du nord de l'Angleterre et plusieurs communes des comtés du sud ; que la bruyère y croît spontanément, et qu'il contient des pierres en assez grande abondance pour la construction des bâtimens et des murs.

Dans tout le nord de l'Angleterre et en Ecosse, il se trouve de vastes étendues de semblables terrains ; ainsi, un homme qui voudroit en entreprendre la culture, pourroit, dans presque tous les comtés, y choisir, entre plusieurs milliers d'acres, ceux qui lui conviendroient le mieux. Cependant il y a, entre ces sortes de terrains, des différences qu'il est bon de remarquer. Sous quelques-uns, par exemple, il se trouve presque à la surface des lits de pierres calcaires. Dans ceux-ci, l'engrais avec de la chaux coûte beaucoup moins que dans ceux où il faut ajouter aux frais de l'écobuage, ceux du transport de la pierre calcaire. Dans quelques autres, il se trouve de grands morceaux de pierre graveleuse, propre à la bâtisse ; les frais de transport y sont donc moindres aussi qu'ils ne seroient ailleurs. Ce seroit une tâche interminable que de vouloir faire autant de calculs distincts qu'il y a de ces sortes de différences. Pour approcher, autant qu'il est possible, de l'exactitude, je vais porter en compte, à l'article des frais de l'amélioration, une somme conjecturale, qu'on pourra supprimer ou laisser subsister selon la diversité des circonstances.

Amélioration.

Deux mille cent perches de clôture, en murs bâtis à sec, à 4 s. 8 d. la perche	l.	s.	d.
	490	»	»
Treize portes, avec poteaux, ferrures et peinture, à 1 l.	15	»	»
La maison de ferme complète	150	»	»
La grange	20	»	»
L'écurie	50	»	»
L'étable à vaches	80	»	»
	<hr/>		
	785	»	»

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	785	»	»
Loges à cochons, poulailler, &c.	40	»	»
Ecobuage, à 1 l. par acre.	640	»	»
Engrais avec de la chaux, à 1 l. 10 s. l'acre (*)	960	»	»
Rente, à 6 d. l'acre. (**)	16	»	»
Dixme, taxes, &c.	6	8	»
	<hr/>		
	22	8	»
Dépenses accidentelles dans le cours de l'amélioration, telles que l'apport ou l'extraction des pierres, le remplissage des trous, &c. à 5 s. par acre.	60	»	»
	<hr/>		
	2505	8	»

Ce qui fait 4 l. 1 s. par acre; ces premiers frais d'amélioration sont moindres de 1269 l. que ceux de la ferme précédente; mais ici, je ne regarde point encore l'amélioration comme complète dès la première année. En supposant que cette ferme doit être mise en pâturage, voici quels seront les frais de l'opération.

P R E M I È R E A N N É E .

Dépenses.

	l.	s.	d.
Rente, dixme, &c.	22	8	»
<i>Animaux.</i> — Dix-huit chevaux	270	»	»
	<hr/>		
	292	8	»

(*) Cet article est moins dispendieux, lorsque la pierre calcaire se trouve sous la surface du sol, ou seulement à un mille ou deux de distance. Y.

(**) C'est seulement pour dire que, dans ce compte, l'article de la rente n'est point totalement oublié. Je crois que beaucoup de propriétaires consentiroient à ne recevoir point de rente pendant le cours d'un bail, pour jouir ensuite des avantages d'une semblable amélioration. Y.

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	292	8	»
<i>Ustensiles</i> . — Trois waggons à roues étroites, trois chariots, harnois, dix charrues, &c.	205	15	»
<i>Semences</i> . — Pour six cent quarante acres de turneps	16	»	»
<i>Travail</i> . — Trois labours sur six cent quarante acres, binage à la houe des turneps, &c.	430	»	»
<i>Divers articles</i> . — Cent soixante-deux quarts d'avoine, foin; 200 l. en caisse.	452	12	»
	<hr/>	1394	15 »

Produit

De six cent quarante acres de turneps, vendus pour être mangés sur place par des bêtes à laine.	1280	»	»
---	------	---	---

S E C O N D E A N N É E.

Dépenses.

Rente, &c. comme ci-dessus.	22	8	»
<i>Semences</i> — d'avoine et d'orge, pour six cent quarante acres; <i>id.</i> d'herbages	960	»	»
<i>Travail</i> . — Trois labours sur six cent quarante acres, semage des herbages; fauchage, moisson, et battage de l'orge et de l'avoine.	431	14	»
Articles divers.	148	»	»
	<hr/>	1562	2 »

Produit.

Deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit quarts d'orge, à 14 s. (*).	1678	12	»
---	------	----	---

(*) Quelques-uns de ces terrains, à moins qu'ils ne soient parfaitement cultivés, seront moins favorables à l'orge que les terres cultivées, et le grain en sera aussi d'une moins bonne qualité. Voilà pourquoi je porte ici le prix de l'orge à 2 s. plus bas que de coutume; mais c'est uniquement parce que je suppose quelque imper-

TROISIÈME ANNÉE.

Dépenses.

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
Rente, deux cents vaches et fourniture de laiterie.	1022	8	»				
Travail. — Faucher et faire le foin sur six cent quarante acres; mélauger des engrais.	341	18	8				
Articles divers. — Amender avec de la chaux, à 1 l. 10 s. par acre, etc.	1097	16	»				
					2462	2	8

Produit.

Quatre cents tons de foin.	1000	»	»				
Vente de douze chevaux, har- nois et charrues, ayant coûté 256 l., et revendus pour	180	»	»				
					1180	»	»

Récapitulation.

Amélioration	2505	8	»				
Première année	1394	15	»				
Intérêt de cette dernière somme	200	»	»				
Pour compléter la dépense de la deuxième an- née	282	2	»				
Intérêt.	214	2	»				
Pour compléter la dépense de la troisième année	783	10	8				
Intérêt.	253	5	»				
Total nécessaire pour monter cette ferme	5633	2	8				

fection dans la culture, ou que quelques parties du terrain sont extraordinairement froides. L'avoine seroit en plus grande quantité, et rapporteroit conséquemment autant de profit. On suppose que toute la paille de ces blés de mars sera entassée pour être employée postérieurement. Y.

	l.	s.	d.
<i>Produit.</i> — Deux cents vaches	1000	»	»
<i>Dépenses.</i> — Rente; travail; faucher et faire trois cents acres de foin; mélanger deux mille charges de terre vierge avec une quan- tité pareille de fumier; divers articles	359	15	4
Profit	540	4	8
Intérêt du capital	186	14	»
Profit net.	353	10	8

Le capital rapporte 11 l. 3 s.

J'observerai ici que j'ai destiné cette ferme à être mise en pâturages, parce que je crois que ce seroit agir contre la nature de ces sortes de terrains, que de les tenir en labour, et l'expérience a jusqu'à présent justifié mon opinion : je ne dirai point jusqu'à quel point il faut l'attribuer à quelque défaut dans le système de culture; mais comme le résultat de celui que j'ai adopté, se trouve conforme à ce que la culture pâturagère offre d'avantageux sur d'autres sols, j'ai choisi, pour établir mes calculs, ce qui m'a paru devoir être, à la fois, le plus sûr et le plus profitable.

Je suppose encore que cette ferme entretiendra deux cents vaches, et cette supposition paroîtra sans doute fort modérée, si l'on considère ce qu'a coûté l'amélioration; ceux qui connoissent la nature de ces terres, savent combien elles sont productives en fourrages; il faut observer, d'ailleurs, que la situation et le voisinage des terres de landes, offrent de grandes facilités pour les engrais; il n'est pas nécessaire, dans cette situation, d'acheter

d'acheter de la paille et du chaume ; on trouve autour de soi une grande quantité de jeunes bruyères dont on peut faire des litières, et qui, mêlées dans la cour de ferme , avec un lit de terre vierge prise à la surface des landes, contribuera à faire un excellent engrais ; cependant, comme cet avantage ne se trouve pas par-tout, j'ai porté, dans le compte précédent, une somme de 30 *l.* par année, pour achat de paille, ce qui monteroit à beaucoup plus dans d'autres situations.

Comme ces sortes de sols, lors même qu'ils sont mis en herbages, exigent plus d'engrais que les autres, on trouve ici une grande dépense en chevaux, waggons, chariots, &c. tenus pour le principal travail de cette ferme, qui est l'engrais de la terre : c'est aussi dans cette vue que je monte la ferme en vaches ; cependant tout le monde sait que l'usage le plus profitable qu'on puisse faire d'une forte quantité de pâturage, est d'en engraisser des bœufs, achetés maigres au printemps, et revendus gras en automne, ce qui épargne au fermier toutes les dépenses ci-dessus mentionnées. Mais j'ai voulu, pour prévenir toute objection, porter au taux le plus bas tous les articles de produit ; il est certain aussi, que j'aurois pu attribuer à cette ferme un plus grand nombre de vaches. En un mot, le profit réel résultant de l'exploitation d'une semblable ferme, surpasseroit de beaucoup, j'en suis convaincu, la somme ci-dessus portée de 640 *l.* 4 *s.* 8 *d.*

Mais si, d'après ces données, une semblable ferme rapporte 11 pour 100 de bénéfice, com-

bien ne seroit-elle pas plus productive, si les terres améliorées se trouvoient attenantes à une ferme, en sorte que le tenancier pût les louer sans être obligé d'élever de nouveaux bâtimens, &c.? Telle est la situation de beaucoup de fermiers dans le nord de l'Angleterre : ils pourroient, dans un temps ou dans l'autre, ajouter à leurs fermes de semblables étendues de terres incultes, en prendre peu ou beaucoup, selon leurs moyens, ce qui n'augmenteroit pas de six pences le montant de leur rente ; mais, au lieu de s'occuper de ces pensées ou d'autres semblables, ils laissent dégénérer les terres de leur propre ferme [qui étoient peut-être autrefois en bon état] presque jusqu'à l'aridité des landes dont elles sont environnées ; et c'est apparemment l'exemple de ces vils paresseux, qui affecte aussi les propriétaires de ces terres. A quelle autre cause pourroit-on attribuer leur négligence ?

N^o. V.

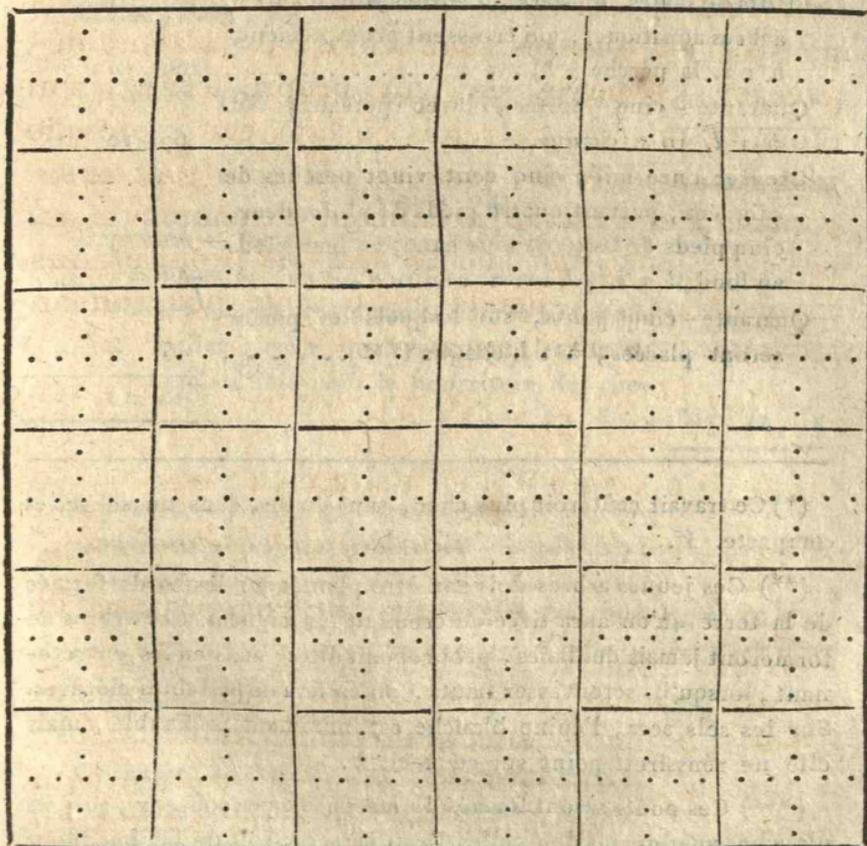
QUATRIÈME VARIATION.

640 acres de terre marécageuse, améliorés.

Il y a dans ce royaume plusieurs espèces de sols marécageux : il n'est pas nécessaire, et il seroit peu utile, d'assigner un calcul à chaque espèce, le point essentiel de l'amélioration, c'est-à-dire le desséchement, étant le même pour toutes. Le grand défaut de ces terres est l'excessive humidité, et il est palpable qu'il n'y a point à ce défaut d'autre remède que le desséchement.

Cette opération ne peut s'exécuter en petit ; pour plus de clarté, je me bornerai, dans ces estimations, à porter en compte les principaux articles, et, pour ceux de détail, j'assignerai diverses sommes par approximation.

Les fossés formant ici partie essentielle de l'amélioration, les haies doivent y être en plus grand nombre que dans les fermes que nous avons précédemment décrites. Je suppose la ferme divisée comme dans la figure ci-après.



Il y a, suivant cette esquisse, douze milles de

clôture et trente-six champs de dix-huit acres chaque; dans douze milles, il y a trois mille huit cent quarante perches; les lignes pointillées représentent les petites saignées dont l'étendue est de trente-six milles ou onze mille cinq cents perches.

Amélioration.

	l.	s.	d.
Creuser trois mille huit cent quarante perches de fossés, portant six pieds de profondeur, dix pieds de large dans le haut, quatre pieds au fond, à 3 s. la perche (*).	576	»	»
Plants de saules, d'osiers, d'aulnes, ou d'autres arbres aquatiques, qui croissent promptement, à 1 s. la perche (**).	192	»	»
Quarante - cinq portes, avec poteaux, &c. à 1 l. 10 s. chaque.	67	10	»
Creuser onze mille cinq cent vingt perches de saignées, portant quatre pieds de profondeur, cinq pieds de large dans le haut, et deux pieds au fond, à 1 s. 4 d.	768	»	»
Quarante - cinq ponts, sur lesquels les portes seront placées, à 1 l. chaque (***)	45	»	»
	1648	10	»

(*) Ce travail coûteroit plus cher, sans doute, dans un sol sec et compacte. *Y.*

(**) Ces jeunes arbres doivent être plantés sur les bords formés de la terre qu'on aura tirée en creusant les saignées. Ces arbres ne formeront jamais des haies, proprement dites; mais en les entretenant, lorsqu'ils seront assez hauts, on en fera de passables clôtures. Sur les sols secs, l'épine blanche est infiniment préférable, mais elle ne réussiroit point sur ceux-ci. *Y.*

(***) Ces ponts seront formés de matériaux peu coûteux, soit de planches au-dessous desquelles l'eau passera, soit de bûches, dont les interstices seront remplis par du menu bois. Ce prix doit suffire par tout pays. *Y.*

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	1648	10	»
Cinq cent soixante-seize ponts sur les petites saignées, à 1 s. 6 d.	43	4	»
La maison de ferme complète.	300	»	»
Les granges.	100	»	»
L'écurie	70	»	»
L'étable à vaches.	150	»	»
Loges à cochons, poulailler, etc.	50	»	»
Ecobuer six cent quarante acres.	640	»	»
	L.	s.	d.
Rente, à 3 d.	8	»	»
Dixme, taxes, etc.	3	4	»
		11	4
En caisse, pour les dépenses accidentelles. . .	200	»	»
	<u>3212</u>	<u>18</u>	<u>»</u>

Première année.

Dépenses. — Rente, etc. vingt chevaux, ustensiles (comme dans la dernière ferme) quatre labours sur six cent quarante acres, ecobuer et brûler : cent quatre-vingts quarts d'avoine, et foin pour la nourriture des chevaux, etc. 1547 12 »

Seconde année.

Dépenses. — Rente, etc. semences pour six cent quarante acres en avoine et en pâturage; semage; battage de trois mille deux cents quarts d'avoine; foin pour les chevaux, etc. 1635 4 »

Produit. — Trois mille deux cents quarts d'avoine, à 12 s. 1812 » »

Troisième année.

Dépenses. — Rente, etc., deux cents vaches, trente truies, fourniture de la laiterie, faucher, et faire six cent quarante acres de foin, charrier, mêler et épandre les engrais, cinquante-quatre quarts d'avoine, etc. 1579 18 4

Récapitulation.

	l.	s.	d.
Amélioration	3212	18	»
Intérêt	160	11	»
Première année	1347	12	»
Intérêt	227	10	»
Deuxième année	165	4	»
Intérêt	309	14	»
<hr/>			
Total nécessaire pour monter une semblable ferme	6893	18	»

Compte annuel.

<i>Produit</i> — de deux cents vaches	1000	»	»
<i>Dépenses.</i> — Rente, etc. faucher et faire le foin de trois cents acres, charier, mêler et épandre les engrais, nettoyage de deux milles per- ches de fossés	391	18	4
<hr/>			
Profit	608	1	8
Intérêt du capital	344	13	»
<hr/>			
Profit net.	263	8	8

Le capital rapporte ici 8 l. 16 s. pour cent. Ce bénéfice n'est pas considérable ; mais je suis persuadé qu'il peut , comme dans la ferme précédente, s'élever beaucoup plus haut. On assure généralement, que les sols marécageux sont fort riches de leur nature, et je le crois. Il n'y a pas lieu de douter qu'en engraisant sur la présente ferme, de petits bœufs d'Ecosse, on n'en retirât beaucoup plus de profit. Quelques terres marécageuses, n'admettroient pas ce système de culture, mais celles-là sont en petit nombre ; et il n'est pas possible, comme je l'ai déjà remarqué, de faire autant de calculs qu'il y a de différens sols.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

N^o. I. Six cent quarante acres, sol léger et sablonneux, améliorés avec de la marne, de la craie ou de l'argile, et enclos de haies et de fossés : capital, 6,596 *l.* 6 *s.* 11 *d.* — Profit, 922 *l.* 6 *s.* — Profit, pour 100, 14 *l.* 8 *s.*

N^o. II. La même ferme, en sainfoin : capital, 7,375 *l.* 15 *s.* 11 *d.* — Profit, 1,083 *l.* 2 *s.* 5 *d.* — Profit, pour 100, 14 *l.* 13 *s.*

N^o. III. La même ferme, louée après l'amélioration : capital, 5,774 *l.* 6 *s.* — Profit, 559 *l.* 4 *s.* — Profit pour 100, 9 *l.*

N^o. IV. Six cent quarante acres de landes, améliorés par l'écobuage et un engrais en chaux, et enclos de murs : capital, 5,754 *l.* 2 *s.* 8 *d.* — Profit, 640 *l.* 4 *s.* 8 *d.* — Profit, pour 100, 11 *l.* 3 *s.*

N^o. V. Le même nombre d'acres de terre marécageuse, améliorés : capital, 6,893 *l.* 18 *s.* — profit, 608 *l.* 1 *s.* 8 *d.* — Profit, pour 100, 8 *l.* 16 *s.*

La plus avantageuse de ces fermes, est le N^o. 2, sol sablonneux, mis en sainfoin, qui rapporte 14 *l.* 13 *s.* pour 100. L'avantage qu'offre ce système de culture sur celui du labourage, est une leçon pour ceux qui s'obstinent à ne reconnoître de profitable que l'emploi de la charrue. Ici, les chances, les accidens de toute nature, sont bien plus favorables au fermier, que dans une ferme toute labourable. Ces sols sablonneux, labourés, produisent de belles récoltes dans les années hu-

mides, mais il ne faut que deux ou trois années de sécheresse, pour ruiner le tenancier, s'il n'est pas fort riche. Il en est autrement avec le sainfoin : profondément enraciné, il est moins exposé aux intempéries des saisons que les autres végétaux, et donne d'aussi belles coupes, dans les années où les autres pâturages sont brûlés, comme dans les saisons les plus humides. Il n'y a point en Angleterre de sol tellement sablonneux qu'il ne puisse produire du sainfoin. (29)

La seconde sur cette liste, est le N^o. 1; sol léger, amélioré avec de la marne, et soumis à un bon cours de récoltes : il rapporte 14 *l.* 8 *s.* pour 100.

La troisième est le N^o. 4, sol de landes, amélioré par l'écobuage et la chaux; viennent ensuite les N^{os}. 3 et 5. La ferme en terre marécageuse est la dernière; ce qui pourroit, dans la situation et avec les circonstances défavorables que j'ai supposées, détourner quelques fermiers du projet d'améliorer de semblables sols, quand ils ont à leur disposition d'autres terrains en friche: mais il faut ici remarquer que le marécage sur lequel j'ai établi mon calcul, est pire et beaucoup moins productif que la plupart des autres terres incultes

(29) Ce seroit une erreur de croire que le sainfoin ne vienne pas dans les terres sablonneuses : sa racine est pivotante, s'étend à une profondeur considérable. Un sol léger, et même sablonneux, est donc favorable à sa végétation, sur-tout si on y met des engrais; sa culture est presque nouvelle en Angleterre. L'auteur de cet ouvrage a beaucoup contribué, par ses écrits et ses expériences, à la faire connoître.

qui se trouvent dans le royaume. Plusieurs terrains marécageux se louent , après le desséchement , 1 *l.* 10 *s.* , 2 *l.* , 2 *l.* 10 *s.* et même 5 *l.* l'acre , et l'on y engraisse les plus gros bœufs. On en voit qui sont composés d'un terreau si fin et si riche , qu'ils produisent , étant bien cultivés , de magnifiques récoltes de choux , de houblon , de rabette &c. : mais ces exemples ne sont point universellement connus.

On voit, d'après ces données, que le défrichement et l'amélioration des terres incultes , est, en toutes circonstances , une entreprise très profitable , tant pour le tenancier qui se propose d'occuper la ferme améliorée , que pour le propriétaire qui songe à la louer , quoique ces opérations exigent beaucoup plus de dépenses et de soins que n'en exige la culture des autres terres (30).

1°. On suppose ici que le terrain étoit , avant l'amélioration , totalement inculte et sauvage.

2°. On suppose tous les champs parfaitement fermés avec les meilleures clôtures que la situation permette d'employer , et tout l'ouvrage aussi bien exécuté que s'il l'avoit été par un propriétaire qui se proposât d'en jouir à perpétuité ; on

(30) Le plus grand obstacle à ces sortes d'améliorations , est le défaut des fonds nécessaires , et souvent la crainte de n'être pas dédommagé des frais qu'il faut faire. Tous les sols marécageux sont en général excellens ; et comment ne le seroient-ils pas ? ils sont un mélange de terre et de débris de matières végétales et animales de toute espèce. Quand ils sont complètement desséchés , c'est un terrain à cultiver où tous les végétaux réussissent.

suppose les fossés profonds, et produisant pleinement leur effet; les portes, ferrures et palissades solides, peintes, &c.

3°. On suppose que tous les bâtimens sont élevés aux dépens du tenancier, et qu'ils sont aussi bons, aussi complets que s'ils avoient été élevés par le propriétaire.

4°. L'écobuage, les engrais, &c., sont également aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, exécutés aux frais du tenancier, et la dépense pour ces opérations n'est point ménagée.

5°. Enfin j'alloue ici pour chaque ferme, une rente assez forte au propriétaire. Cependant il existe dans plusieurs parties du royaume, de vastes étendues de ces terrains qu'on pourroit avoir sans payer de rente, pour être ainsi améliorés, et dont les propriétaires partageroient même les frais de l'amélioration.

Malgré ces désavantages, les fermes ci-dessus détaillées, sont toutes plus ou moins profitables. Ce résultat est digne de l'attention du cultivateur (*).

(*). M. Young continue à donner les détails des fermes qu'on peut former sur des terrains incultes. Elles ne sont différentes des précédentes, que par leur étendue et par l'emploi de plus fortes sommes.

De la manière la plus avantageuse d'employer 15000 l. dans la culture des terres en friche.

N°. 1. Dix-neuf cent vingt acres, vieux pâturage, sol léger, améliorés avec la marne, la craie ou l'argile, enclos de haies et de fossés, et mis en culture réglée.—Capital, frais d'amélioration et de clôture, 9830 l. 18 s. 6 d. — Monter la ferme en bétail et instrumens de culture, cinquante chevaux, quatre mille bêtes à laine,

Il résulte clairement de ces diverses esquisses, que l'agriculture, tant dans les contrées cultivées, que dans celles qui ne le sont pas, peut être une occupation plus productive encore, et pour les fermiers et pour les gentlemen, que le commerce et les manufactures, et que la plupart des professions dites *lettrées*.

Mais il est indispensablement nécessaire à celui qui veut réussir dans cette carrière, d'y apporter

soixante vaches, etc. 7523 l. 6 s. 5 d. — Total, 17154 l. 4 s. 5 d. — Compte annuel : produit en froment, orge, vaches et bêtes à laine, 4547 l. 12 s. — Dépenses, 1440 l. 3 s. — Profit, 3107 l. 8 s. 5 d. — Profit, pour 100, 18 l. 2 s.

N^o. II. La même ferme en sainfoin : amélioration, comme ci-dessus, 9830 l. 18 s. — Monter la ferme, cinquante chevaux, neuf cents vaches, cinquante truies, etc. 8621 l. 2 s. 4 d. — Compte annuel : produit, de neuf cents vaches, 4500 l. — Dépenses, 1083 l. 17 s. 4 d. — Profit, 3416 l. 2 s. 8 d. — Profit, pour 100, 19 l.

N^o. III. La même ferme louée après l'amélioration : frais d'amélioration comme ci-dessus, 9830 l. 18 s. La ferme, louée 10 s. par acre, rapportera au propriétaire, 960 l. — Profit, pour 100, 8 l. 7 s.

N^o. IV. Dix-neuf cent vingt acres, terre de landes, améliorés avec l'écobuage et la chaux, et enclos de murs : améliorations, 7121 l. 10 s. 8 d. ; monter la ferme en trois ans, y compris l'amélioration, 15726 l. 9 s. 6 d. — Compte annuel : Produit de six cents vaches, 3000 l. — Dépenses, 1005 l. 1 s. — Profit, 1994 l. 19 s. Profit, pour 100, 12 l. 13 s.

N^o. V. La même ferme, louée après l'amélioration : frais de l'amélioration, comme ci-dessus, 7121 l. 10 s. 8 d. — Frais de culture, pendant les premières années, y compris ceux de l'amélioration, 11793 l. 14 s. 8 d. — Compte annuel, rente de dix-neuf cent vingt acres en pâturages, à 15 s., 1440 l. — Profit, pour 100, 11 l. 16 s.

La plus productive de ces fermes est le N^o. II, en sainfoin; viennent ensuite les N^{os}. I, IV, etc.

de l'activité, un jugement sain, et de plus, la connaissance positive des diverses particularités relatives au fermage. Le succès dans une entreprise d'agriculture, dépend, en grande partie, de la manière dont on sait la proportionner à la somme qu'on possède, et c'est ce que ne savent point la plupart des communs fermiers. J'en ai vu fort peu dont la ferme ne fût pas beaucoup trop étendue, comparée à la somme dont ils pouvoient disposer (51).

Mettre en valeur dix-neuf cent vingt acres de terre inculte, de la meilleure qualité: — Amélioration, 190 l. 3 s. — Monter la ferme en trois ans, y comprise cette première somme, culture réglée, 21861 l. 19 s. — Compte annuel : produit : mille soixante quarts de froment ; huit cent vingt-deux quarts d'orge ; six cent soixante vaches ; deux cent douze bœufs ; trois cent trente génisses ; cent taureaux ; cinq mille bêtes à laine, 14331 l. 12 s. — Dépenses, 6900 l. 3 s. 10 d. — Profit, 7431 l. 19 s. 10 d. — Profit, pour 100, 34 l.

(51) On peut juger de la richesse du fermier, par la manière dont sa ferme est cultivée. Si les récoltes en sont belles, les pâturages abondans, le fermier est dans l'aisance : cet exemple seroit plus commun, si l'ambition savoit se borner ; mais l'amour du gain, un intérêt mal calculé, aveuglent l'homme, qui souvent s'imagine que son industrie active peut suppléer aux fonds nécessaires pour faire valoir, et qu'il n'a pas dans les proportions requises. Un fermier qui fait de bonnes affaires sur une petite ferme, parce qu'elle est montée en bétail, etc. en proportion de son étendue, en fera de très-mauvaises sur une grande, s'il ne peut y porter que le chaptal qu'il possède : il aura plus de travail à faire avec moins de moyens ; par conséquent, ses profits seront foibles. Aussi voit-on souvent des fermiers se mettre dans l'impossibilité de payer la rente de leur ferme, parce qu'ils n'ont pas les moyens de la cultiver comme elle devrait l'être. Toutes les fois que le fermier aura la prudence de proportionner l'étendue du terrain qu'il veut exploiter, à ses facultés, il fera de bonnes affaires.

Celles que j'ai portées dans les calculs ci-dessus , paroîtront beaucoup trop fortes à plusieurs d'entr'eux ; cependant il est arithmétiquement évident qu'on ne peut faire sur ces sommes aucune déduction , sans porter atteinte aux bénéfiques qui doivent résulter de l'exploitation. Le grand point en agriculture , est d'avoir assez d'argent , et le principal but de ces esquisses a été de découvrir quelles sommes sont indispensablement nécessaires dans tel ou tel cas , pour telle ou telle culture.

J'ai fait voir aussi que , sous le rapport du profit , il y a de grandes différences entre les diverses manières d'employer une somme en agriculture , et qu'il est d'une haute importance de savoir choisir une ferme , quand on a le choix. Au surplus , on sent que les comparaisons faites ici entre plusieurs sortes de fermes , sont plutôt des indications tendantes à faciliter à chaque fermier les moyens de bien faire son compte particulier , que des règles qu'il puisse s'appliquer sans aucune modification.

Quant aux variations de culture qui peuvent avoir lieu sur le même sol , je crois avoir indiqué les principales , et ce que j'en ai dit , suffit sans doute pour faire sentir combien cet article est important. Si , dans une aussi longue suite de calculs , il a pu se glisser quelques inexactitudes , j'espère que le lecteur indulgent voudra bien considérer que , pour atteindre le but général que je me suis proposé , il n'étoit pas nécessaire que j'apportasse dans les détails , une exactitude minutieuse.

L I V R E I I I.

LES chapitres suivans sont également applicables aux terres cultivées et aux terres incultes; ils contiennent :

I. Quelques observations détachées sur la construction et la composition des édifices qui composent ce que nous appelons une *cour de ferme*, et ce qu'on nomme, dans d'autres endroits, *cour de parcage*, *cour de paille*, &c.

II. Quelques avis aux gentlemen, qui se font fermiers pour leur seul amusement.

C H A P I T R E I^{er}.*Des cours de ferme (52).*

TOUT le monde reconnoît que rien n'est plus important en agriculture, que de savoir se procurer

(52) Cet article mérite toute l'attention du cultivateur jaloux des progrès de l'agriculture, et qui veut réussir dans ses projets d'amélioration. Il y a peu de fermes qui n'aient une cour, mais on n'en voit presque point qui soit convenable pour se procurer de bons engrais. La plupart des fermiers les entassent et les laissent dessécher, de sorte que, quand on les transporte, les pailles sont encore entières, et à peine ont-elles changé de couleur. Lorsqu'il y a beaucoup de bétail dans une

une bonne quantité d'engrais. Quant au système de ces novateurs en agronomie, qui rejettent le secours des engrais, c'est une hypothèse bizarre et chimérique, à laquelle nous ne croyons pas devoir donner un instant d'attention.

Quelques fermes sont heureusement situées près d'une grande ville, d'où l'on peut aisément tirer des engrais en abondance. Ce n'est point pour les tenanciers de ces terres que j'écris ici; c'est pour ceux dont les fermes sont trop éloignées des villes, ou trop étendues pour pouvoir s'entretenir par ces seuls moyens; c'est à ceux-là qu'il importe d'avoir une bonne cour de ferme.

Beaucoup de personnes, en faisant élever des bâtimens, ne songent qu'à l'avantage d'en jouir le plus promptement qu'il sera possible; cependant elles devroient aussi considérer que, si ces bâtimens étoient bien arrangés, le bétail s'en trouveroit beaucoup mieux; qu'une fort grande quantité de fourrage ne seroit pas disséminée en pure perte, et que cet arrangement épargneroit à eux et à leurs serviteurs beaucoup de peine.

Il est certainement important que les dépendances d'une ferme, quels qu'en puissent être

ferme, il est nécessaire que la cour en soit vaste, et qu'elle puisse, en quelque sorte, servir de parc: c'est là où la plus grande consommation des fourrages verts devoit être faite, sur une litière abondante et renouvelée à propos. Quand on mène les animaux dans les pâturages, qu'ils y passent la journée, leur engrais est perdu, au lieu que dans une cour, où il y a de la litière, on profite de tout.

l'usage et la situation, soient les plus commodes qu'il est possible.

Il n'en coûte pas plus, et quelquefois il en coûte moins, pour avoir des bâtimens commodes et bien disposés. Dans beaucoup de fermes, on voit des édifices épars, détachés, qui auroient coûté un bon tiers de moins, s'ils eussent été réunis à d'autres, et qui, en même temps, auroient beaucoup mieux rempli les vues du fermier.

Plusieurs gentlemen font construire sur leurs fermes de nouveaux bâtimens; et dans les calculs, précédens, j'ai supposé que plusieurs en feroient aussi bâtir tout à neuf, tant sur les terres déjà cultivées, que sur celles en friche. Dans ces deux cas, je pense qu'il ne leur sera pas indifférent d'avoir un plan général, auquel ils puissent se conformer pour leur plus grand avantage.

Il n'est rien de plus pernicieux que l'usage adopté par la plupart des fermiers de l'Angleterre, pour l'entretien de leur bétail en hiver. Ils laissent tous leurs animaux dans les champs, où ils entassent leur foin, et ne les mettent jamais à couvert, pas même leurs vaches, excepté pendant quelques jours, lorsqu'elles vélent : ils ne peuvent conséquemment recueillir qu'une petite quantité d'engrais; car le seul moyen d'en avoir beaucoup, est d'amasser beaucoup de litière dans une cour, et d'y faire manger le foin et les autres fourrages par tous les animaux réunis.

Pour nous former une idée d'une cour de ferme complète et bien disposée, passons en revue les différentes

différentes sortes d'animaux qui doivent s'y trouver, et ce qu'exigent les besoins de chacune de ces espèces.

C H E V A U X.

L'attelage, à l'écurie, demande du foin, de l'avoine, et de la paille, tant hachée qu'entière. Si on l'y laisse pendant l'été, il faut qu'il y ait un endroit propre à mettre le fourrage vert qu'on lui donne. Il doit s'y trouver un dégagement pour servir les harnois. Un espace doit être laissé libre devant la porte de l'écurie, pour en pouvoir tirer le fumier, et l'urine du bétail doit être conduite par des canaux, dans des réservoirs propres à la recevoir.

La cour contenant les meules de foin destinées pour la nourriture des chevaux, doit être attenante à l'écurie, et placée sur ses derrières, en sorte que les bottes de foin puissent être transportées, aisément et sans perte, de cette cour au grenier situé au-dessus de l'écurie. Je dis ici les *bottes* de foin, car on doit toujours le botteler. Cette méthode a mille avantages sur le commun usage, qui consiste à en remplir des chariots sans le lier (35). En le bottelant, un homme peut toujours se rendre

(35) L'usage de botteler les fourrages secs, n'est pas assez général dans nos fermes; il est à désirer qu'on en connoisse l'avantage, afin d'empêcher les dégâts qui ont lieu. On ne sait jamais ce qu'on donne, quand le foin n'est pas bottelé: le fermier qui juge de la durée de ses fourrages par le nombre de charretées qu'il engrange, est souvent trompé dans son calcul, par la négligence de ses valets d'écurie.

compte à lui-même de la quantité mangée par chacune de ses différentes espèces de bétail, et le fourrage est plus aisément transporté.

Il doit se trouver, près de l'écurie, un endroit pour serrer la paille destinée aux litières. Au printemps, si les chevaux sont nourris au vert dans l'écurie, ce dégagement sera extraordinairement utile. C'est alors qu'on fait une immense quantité de fumier, si la litière est abondante.

Il est fort commode d'avoir, auprès de l'écurie, un grenier à avoine; cette proximité épargne beaucoup d'embaras et de travail. Un grand coffre à avoine, qui ouvre dans l'écurie, remplit fort bien cet objet. Le coffre à la paille hachée doit également ouvrir dans l'écurie, et être tellement disposé près de la grange, qu'il ne s'en perde point quand on la transporte. Il doit se trouver, soit dans la grange, soit dans l'écurie, un endroit pour hacher la paille, opération indispensable (54).

Il faut aussi un endroit pour loger le fourrage vert, si l'on est dans l'usage d'en nourrir les chevaux à l'écurie. La manière usitée chez quelques fermiers, est fort défectueuse. Ils jettent leur trèfle coupé dans le coin d'une étable, ou le laissent éparpillé dans un chariot ou un waggon, et si

(54) La paille hachée, mêlée à l'avoine et aux autres grains qu'on donne aux chevaux ou aux bœufs, est la meilleure manière de la faire consommer, sans dégât. Quelques cultivateurs en ont fait l'essai, et ont trouvé qu'il étoit avantageux. On a imaginé des machines pour la couper promptement. On en trouvera une très-ingénieuse dans le *Voyage au Nord*, qui a fait partie de la première livraison de cet ouvrage.

l'on a besoin de l'un ou de l'autre, on décharge le tréfle, on le dépose au premier endroit dans la cour, où il est inévitablement piétiné par les cochons, ou dispersé, en pure perte, par la volaille (35).

Quelques fermiers soigneux, et particulièrement jaloux de se procurer des engrais, tiennent tout leur bétail à couvert pendant l'hiver. Dans ce cas, la cour à fumier doit se trouver à peu de distance des bâtimens. Un chariot, destiné à cet usage, doit alors enlever les immondices de toutes les étables, et les porter à cette cour. Cette méthode est bonne, quoiqu'on en retire moins de fumier qu'en faisant manger une partie du bétail dans une cour de ferme bien couverte de litière; mais il faut alors que des conduits ou canaux portent les urines de l'écurie à un réservoir, d'où elles sont ensuite tirées au moyen d'une pompe, lorsque le réservoir est plein, et conduites dans un tombereau à tonneau, pour être répandues sur les tas de fumier.

Les avis sont partagés sur la question de savoir si, sur une grande ferme, il doit y avoir une seule ou plusieurs écuries. Je pense, quant à moi, qu'il vaut mieux en avoir plusieurs, et cela, par plus d'une raison. Une grande écurie devient, pour un grand nombre de valets, un rendez-vous d'amu-

(35) Les fourrages verts s'imprègnent promptement du méphitisme des écuries; alors ils sont moins sains. D'un autre côté, les animaux ne les mangent pas aussi volontiers que quand ils sont frais. On ne doit porter les fourrages secs ou frais, dans les écuries ou les étables, que pour les jeter dans les râteliers.

Cochons.

Il n'est point de meilleur moyen pour faire beaucoup et d'excellent fumier, que d'avoir un grand nombre de truies cochonnières ; mais l'éducation des cochons exige encore plus de soins, de logemens, de compartimens, etc. que celle des autres animaux. Il doit y avoir des logemens séparés pour les cochons à l'engrais, d'autres pour les truies cochonnières, d'autres pour les jeunes cochons. De plus, il doit y avoir une cour commune pour tous les cochons à l'engrais ; il doit s'y trouver des citernes où viennent se rendre les lavures, tant de la maison de ferme que de la laiterie ; des réduits propres à serrer la nourriture préparée pour les cochons à l'engrais, une chaudière, dans un endroit séparé, pour la faire bouillir ; un autre endroit pour serrer les pommes de terre, les carottes, etc. : tous ces objets doivent être attenans, rapprochés les uns des autres, et tellement situés dans la cour de ferme, que le fumier des cochons puisse se mêler avec celui des autres animaux.

Enfin, il doit s'y trouver des hangars et des râteliers pour ceux d'entre les animaux qu'on juge à propos de laisser errer librement dans les cours, et de longues huches pour leur donner occasionnellement des turneps.

Après ce petit nombre de détails préliminaires, je vais présenter au lecteur l'esquisse d'une cour de ferme complète pour une grande ferme. [*Voyez la planche I.*]

Les principales parties dont cette cour de ferme est composée, sont :

(1) Des réduits pour la paille, tellement disposés que les batteurs y puissent pousser directement, avec la fourche, la paille destinée à la nourriture des bêtes à cornes, qui errent librement dans la cour.

Contre les murs des granges, des porches et des greniers à paille, sont pratiqués des râteliers, à une hauteur convenable au-dessus de terre, en sorte que toutes les bêtes à cornes peuvent en tirer le fourrage. Ces râteliers doivent être disposés de manière qu'ils forment un des côtés de la grange et des autres bâtimens, et penchés vers la cour, afin que les batteurs puissent y pousser directement la paille, de l'intérieur de la grange, au bétail qui l'attend à l'extérieur. Au moyen de ces dispositions, on n'est point obligé de la transporter çà et là, dans la cour, au risque inévitable d'en perdre la moitié, ou de la mouiller dans le transport.

Les hangars ou appentis élevés autour des porches, des granges, &c. sont soutenus par des poteaux, et ouverts, afin que le bétail puisse y entrer et en sortir à sa volonté, pour y manger la paille dans les râteliers que nous venons de décrire. Ces appentis sont d'un excellent usage pour préserver le bétail de la pluie et du froid. Il profite beaucoup plus dans les cours ainsi bordées d'appentis, que dans celles où il n'y en a point.

Les auges placées çà et là dans les cours, sont utiles pour donner de temps en temps desturneps, des choux, &c. au bétail maigre qu'on y laisse errer librement.

Les greniers à paille ont des fenêtres ou ouvertures à coulisse, qui ouvrent dans les granges, et par lesquelles les batteurs poussent leur paille, après qu'ils ont arrangé le blé.

Les cours aux piles de blé, qui se trouvent sur le côté des granges, sont ainsi situées pour qu'on puisse jeter directement les gerbes dans la grange, par des fenêtres ou ouvertures faites exprès. Il est étonnant que cet usage ne soit pas plus commun. On sait cependant que c'est une opération fort dispendieuse que de transporter sur des chariots les gerbes à la grange, qu'il se perd beaucoup de blé dans le transport, et qu'il faut toujours attendre que le temps soit beau. Il n'en coûte pas plus, et quelquefois il en coûte moins, pour établir ainsi ces cours, et les avantages qu'on retire d'une semblable situation, indemniferoient encore le fermier qui, pour se les procurer, auroit fait une grande dépense.

Les mêmes cours, situées entre deux granges, remplissent doublement le même objet. Celle-ci communique à l'une des granges, et celle-là à l'autre. Le blé peut ainsi être battu à volonté, dans l'une ou dans l'autre grange, selon qu'on a besoin de paille, dans l'une ou dans l'autre des cours de ferme.

Les magasins situés derrière les étables à bœufs, en sont séparés par des cloisons en planches. Ils doivent contenir, dans divers compartimens, des choux, des turneps, des carottes, de la paille hachée, de l'avoine, de la drèche, des tourteaux huileux, en un mot, tout ce qui peut servir à

l'engrais ou à la nourriture des bêtes à cornes , le foin excepté, qui doit être serré dans un grenier au-dessus de l'étable.

Quiconque a nourri des bêtes à cornes à l'étable , doit savoir combien il est embarrassant de transporter, au milieu des autres animaux, leur nourriture aux mangeoires. Supposé que cette nourriture soit des turneps , un fermier est fort imprudent, s'il n'a pas toujours une certaine provision de ces végétaux : s'il n'a pas un endroit pour les serrer , on les jettera dans la cour de ferme , où ils resteront exposés au mauvais temps, et seront foulés aux pieds par le bétail. La plupart des fermiers arrangent et nettoient leurs turneps : est-il rien de plus incommode que d'avoir à remplir cette tâche dans l'étable même ?

Si c'est de la paille hachée qu'on leur donne , combien n'est-il pas embarrassant de la transporter chaque jour dans des baquets , au risque d'être emportée par le vent, ou d'être renversée par l'un ou l'autre des animaux. Quelle que soit la nourriture , on trouve dans la méthode qui pourtant est la plus commune , des grands inconvéniens ; il est déjà assez pénible d'avoir à nettoyer l'étable et à renouveler les litières au milieu du bétail ; toute autre tâche doit être remplie ailleurs.

Pour indiquer aux fermiers le moyen d'obvier à ces inconvéniens , j'ai esquissé une maison parallèle à l'étable à bœufs, capable de contenir en divers compartimens, des provisions de toutes sortes de végétaux , ce qui , pour quelques-uns, est in-

dispensablement nécessaire. Les carottes, par exemple, tiennent si fort en terre, lorsqu'il a gelé, qu'il est presque impossible de les en arracher; les turneps de même; et les fourrages sont toujours dévastés sur la ferme, si l'on n'a point où les retirer.

Mais ces magasins, même en les supposant tels que je les ai décrits, ne seroient que médiocrement utiles, si l'on étoit obligé d'en transporter les denrées à la manière ordinaire, jusques dans les mangeoires. Je suppose donc encore que dans la cloison de planches qui sépare les magasins de l'étable, on a pratiqué de petites portes à coulisse au-dessus de la mangeoire, et vis-à-vis la tête de chaque bœuf, et que par cette ouverture, on leur passe directement, sans embarras et sans difficulté, toute leur nourriture:

Je suppose aussi que les râteliers sont tellement disposés qu'on peut y passer le foin, soit du grenier qui est au-dessus de l'étable, soit du magasin; le grenier et le magasin étant également propres à loger de la luzerne et d'autres plantes fourrageuses, alors on pourra, avec la même facilité, y nourrir des animaux au vert, pendant l'été.

Les deux doubles rangées de lignes pointillées, qu'on remarque entre deux de ces étables, et qui s'étendent depuis la cour au foin jusqu'au grenier à paille, indiquent des espèces de ponts en bois, pratiqués au-dessus du passage des chariots, et par lesquels on porte les bottes de paille ou de foin aux greniers.

Le grand abreuvoir fournit de l'eau à la cour principale et à une des autres.

L'étuve pour faire chauffer les liquides servant à la nourriture des cochons, est située tout auprès de l'abreuvoir; il s'y trouve une pompe qui amène l'eau directement dans la chaudière.

La citerne est construite en maçonnerie ou en terre cuite, en sorte quelle puisse contenir les liquides, sans les laisser s'écouler. Elle doit être divisée en trois parties, l'une pour la nourriture des cochons à l'engrais, l'autre pour celle des truies et des petits cochons, et la troisième pour celle des cochons maigres; ces trois compartimens communiquent à l'étuve, dans laquelle se trouve une espèce d'auge inclinée, posée sur roulettes, pour conduire, à volonté, le manger chaud des cochons, à l'une ou à l'autre partie de la citerne.

Il doit y avoir un sentier pratiqué autour de la citerne, afin qu'on puisse y prendre le manger, et le passer directement de la citerne dans les auges à cochons.

Ces auges ont la forme d'un cône renversé; fixées dans la cloison, elles ouvrent d'un côté sur le sentier qui les sépare de la citerne, et de l'autre, sur la cour où sont les cochons. Ainsi leur manger n'est jamais perdu, ce qui arrive souvent lorsqu'on est obligé de le porter parmi les cochons, et le transport est beaucoup moins pénible.

Le logement des cochons à l'engrais, correspond exactement avec la partie de la citerne qui leur est assignée; ce logement est un hangar près duquel se trouve le tas de paille ou de chaume dont on leur fait des litières.

Le logement des truies cochonnières correspond avec une autre division de la citerne.

Entre les auges des cochons maigres et la cour de ferme où on les laisse errer en liberté, il n'y a aucun bâtiment intermédiaire; on leur donne à manger à des heures fixes, et leur manger est différent de celui des autres.

Près de ces dernières auges, il se trouve aussi un tas de paille, de chaume, &c. qu'on épand dans cet espace, et que les cochons convertissent promptement en fumier; le même tas sert pour la petite étable à vaches.

Si l'on entretient beaucoup de cochons, il est absolument nécessaire d'avoir pour chacune de ces trois classes, une provision de paille ou de chaume; autrement l'on se privera d'une grande quantité d'engrais: aucun animal n'en donne autant et d'aussi bon que les cochons, lorsqu'on a soin de les entretenir de litière. Dans une grande ferme, cette tâche, j'ose le dire, n'est jamais bien remplie, à moins qu'un homme ne soit spécialement chargé d'y veiller; mais quand même on y emploieroit dix hommes, la besogne n'en ira pas mieux, s'ils n'ont pas sous la main tout ce qui leur est nécessaire, et le fermier, à la fin de son hiver, ne trouvera infailliblement qu'un très-petit tas de fumier. Je crois devoir recommander d'autant plus particulièrement cette disposition, qu'en beaucoup d'endroits où la paille est commune, le fermier ne trouve à acheter aucune sorte d'engrais: ce qu'il a de mieux à faire, dans cette situation, est donc d'engraisser beau-

coup de bétail en hiver , et les cochons sont , de tous les animaux , ceux qui peuvent le mieux remplir ses vues.

(2) Les points noirs qu'on aperçoit autour de la citerne , indiquent les fondemens d'un grenier qui couvre à la fois la citerne et les rangées d'auges. Ce grenier est soutenu par des poteaux ou des colonnes de brique ou de pierre , dont ces points noirs figurent la base. Le plancher du premier étage , [car il peut y avoir plusieurs étages , selon la grandeur de la ferme et le nombre des cochons qu'on se propose d'y entretenir] est élevé d'environ huit pieds au-dessus du niveau du passage et des auges. Les points qui bordent l'é-tuve , indiquent aussi qu'un semblable grenier doit être élevé au-dessus , et à la même hauteur que l'autre. Il doit y avoir une grue avec une ou plusieurs roues pour enlever les sacs et les faisceaux de gerbes , et les transporter aux greniers.

Le grenier du premier étage est disposé de manière qu'il puisse servir à plus d'un usage. On a pratiqué au plancher , des ouvertures d'où partent des conduits ou espèces de cheminées en planches , dont l'un au-dessus de la chaudière , les autres au-dessus de chaque partie de la citerne , et les autres au-dessus des auges des cochons à l'engrais. Toutes ces choses sont absolument nécessaires.

1°. Les pommes de terres , carottes , &c. , doivent être logées dans ces greniers. Par le conduit , elles tombent dans la chaudière , où on les fait bouillir pour les cochons de toutes les sortes ,

depuis ceux qu'on engraisse, jusqu'à ceux qu'on ne fait qu'entretenir.

2°. Les pois, les fèves, le sarrazin, &c. y sont aussi logés, pour être transmis en farine, soit à la citerne des cochons à l'engrais, soit à celle des truies cochonnières, et s'y mêler avec le lait de beurre, le petit-lait, les lavures et la liqueur provenant des carottes et des pommes de terre bouillies. Il faut aussi que le fermier, s'il préfère donner à ses cochons les pois, fèves, sarrazin, &c. sans être moulus, ait la faculté de les faire tomber dans leurs auges; il est même à propos que les conduits soient disposés de manière qu'on puisse ne laisser s'écouler graduellement, qu'autant de pois que les cochons en peuvent manger; ce qui se pratique communément dans quelques contrées.

Grâces à ces diverses dispositions, il n'y a rien à transporter; rien ne se répand, rien n'est perdu: le fermier peut, sans sortir de son grenier, distribuer le grain, la farine, à ceux des animaux qui en manquent; il ne laisse à ses valets aucune occasion de le tromper ou de le voler; autant de choses qui ne sont point indifférentes.

Une des bouches de l'abreuvoir donne dans la cour des cochons à l'engrais; ce point est encore indispensablement nécessaire; les cochons ne s'engraissent jamais, s'ils n'ont pas l'eau totalement à leur disposition. Telle auge qu'on remplit d'eau, soit avec des chaudrons, soit avec une pompe, ne suffit point; il ne faut point que le bien-être du bétail dépende, pour cet objet, de

l'attention et de l'exactitude des valets. Avec les dispositions que je viens d'indiquer, il importe peu à un fermier, que ses valets soient attentifs ou négligens.

(5) Ces lignes pointillées indiquent un conduit ou canal souterrain qui porte le petit lait, ou le lait de beurre de la laiterie à la citerne des truies cochonnières ; cette communication souterraine épargne beaucoup d'embarras. Il doit y avoir, dans les murs qui séparent les différentes parties de la citerne, des tuyaux avec des pistons, pour pouvoir faire passer à volonté la liqueur de l'une dans l'autre.

Quand même la cour de ferme ne seroit ni aussi grande ni aussi complète que celle-ci, on peut toujours y construire des bâtimens sur ce plan, pour l'éducation et l'engrais des cochons.

Je suppose que les passages des chariots sont fermés d'une cour à l'autre, par des portes faites en planches, au milieu desquelles on a pratiqué des ouvertures assez grandes pour laisser passer un cochon ; il est nécessaire que ces animaux puissent aller dans toutes les cours, et revenir à leurs auges, lorsqu'ils entendent le cornet du gardeur. Ce seroit une dépense inutile que d'avoir autant de cours que l'exploitation d'une ferme offre d'articles divers, et il est nécessaire d'avoir des cochons dans toutes, pour y fouir la terre, s'y vautrer, et mêler ainsi la litière et le fumier.

Il n'est pas moins nécessaire d'avoir, pour les bêtes à laine, une cour distincte où l'on puisse les retirer dans les mauvais temps, quoique, dans

plusieurs grandes fermes que j'ai vues, il ne se trouve rien de semblable. Quiconque s'est occupé de l'éducation des bêtes à laine, a dû remarquer combien ces animaux ont à souffrir en temps de grande pluie ou de neige ; on perd même des agneaux, dans cette saison, faute d'un abri convenable. Tout le monde conçoit combien il doit être plus avantageux de tenir des bêtes à laine chaudement, dans un endroit couvert, que de les laisser exposées aux injures de la plus rigoureuse des saisons. En supposant même que le mal résultant de cet usage seroit moindre que la mort des agneaux, nous pouvons assurer que rien n'est plus contraire à leur bien-être, au progrès de leur force et à leur croissance.

Il est toujours fort embarrassant de faire manger aux bêtes à laine le foin entassé çà et là dans les champs, lors même qu'on a des râteliers portatifs ; dans une cour, ce travail devient facile.

Plusieurs écrivains ont recommandé l'usage des bergeries, à raison de la quantité de fumier qu'on y recueille ; mais la cour que j'ai esquissée, offre les mêmes avantages, et les hangars ouverts qui, de deux côtés, bordent la cour, et sous lesquels le bétail peut en tout temps se mettre à l'abri, me paroissent beaucoup préférables aux bergeries fermées, dans lesquelles il est possible aussi qu'un troupeau nombreux soit tenu trop chaudement.

Sous ces hangars sont des râteliers et des mangeoires ouvrant des deux côtés, comme ceux que nous avons précédemment décrits, et dans lesquels on leur donne du foin, de l'avoine, du

son, &c.; aux deux extrémités de la cour, sont des magasins pour serrer des turneps, carottes, &c.

(4) Les autres cours, parcs et bâtimens, sont réservés pour des usages accidentels.

(5) Ces lignes pointillées indiquent des canaux souterrains qui conduisent à leur réservoir les urines de toutes les écuries et étables, et les épanchemens des cours.

Ces canaux sont indispensablement nécessaires. Il tombe quelquefois de l'eau en si grande quantité, tant en pluie qu'en neige, que la cour seroit inondée, si l'on n'avoit pas quelque moyen de faire écouler une partie de l'eau. Je suppose donc qu'il y a des grilles placées à certains endroits, au-dessus des canaux souterrains : ces grilles ne doivent point être posées dans les parties les plus basses de la cour, ce qui la dessécheroit totalement ; c'est au seul superflu qu'elles doivent donner passage.

Voici quelle est, selon moi, la meilleure manière de ramasser le fumier.

A la fin de l'été, ou au commencement de l'automne, couvrez l'aire de toutes les cours, d'une couche de marne ou de craie, de l'épaisseur de deux pieds pour le moins ; on y peut également employer de la terre vierge, de la terre tirée des fossés, des fourmilières ou taupinières, du gazon, de l'argile, ensemble ou séparément ; couvrez le tout d'une bonne quantité de chaume arraché, ou de paille de rebut, et sur cette litière, affouragez le bétail tout l'hiver. Plus on la renouvellera fréquemment, plus on fera de fumier. Les immondices des

écuries, des étables à boeufs et à vaches, et des loges à cochons, doivent être poussées vers le milieu de la cour; et lorsque chaque espèce de fumier s'accumule devant l'endroit d'où il sort, il sera bon que, de temps en temps, des hommes épanchent ces tas et les mêlent.

Après l'hiver, faites retourner et mêler le tout. Il y a alors deux manières d'employer ce fumier: la première, qui peut être la meilleure selon la qualité du sol et le système d'exploitation, est de le faire charrier directement sur la terre; la seconde, qui, pour plusieurs récoltes, est la meilleure, et qu'on ne peut se dispenser de suivre pour les pâturages, est de recueillir tout ce fumier, et d'en former un grand tas, pour le mêler à plusieurs reprises.

Si l'on adopte cette dernière méthode, le tas doit être formé à peu de distance de la fontaine ou réservoir des urines. Sa surface doit être assez étendue, et la pente assez douce pour que le charriot d'arrosement puisse aisément y monter et y descendre. Au printemps, le tas sera retourné et mêlé au moins deux fois; durant l'hiver suivant, les écoulemens de toutes les cours y seront transportés, et le tas sera retourné encore une fois. On conçoit que cet engrais mélangé doit être alors fort riche, et extraordinairement fertilisant. Quand le nouveau fumier de l'année forme un second tas, l'ancien peut être alors porté sur la terre; ainsi, il y a toujours un tas près de la pompe, et aucune partie des urines ne peut être perdue.

Si, d'après la première méthode, on porte le

fumier directement des cours sur les champs, le fermier doit avoir soin d'entretenir constamment, près du réservoir, un monceau de marne, de craie, de terre vierge, de terre gazonnée, etc. Ces substances, souvent arrosées avec les écoulemens des cours, retournées et mêlées ensemble, deviendront aussi un fort bon engrais.

Cependant je dois ici faire une remarque à l'occasion de la marne, dont je conseille l'usage. Un *gentleman* de ma connoissance, très-habile cultivateur, et qui se rappellera notre conversation, s'il lit ce passage, prétend que la marne ne doit point être employée en cette occasion, par la raison, dit-il, qu'elle empêche la putréfaction. Il fonde son opinion sur un essai fait par un de ses tenanciers, qui, ayant étendu une couche de marne sur sa cour de ferme, y affouragea pendant quelque temps son bétail; ayant ensuite étendu, sur le tout, une autre couche de marne, sur laquelle il affouragea de même ses animaux pendant le reste de l'hiver, il trouva, quand il vint à enlever le fumier, que la paille renfermée entre les deux couches n'étoit point pourrie.

Ce fait, quelles que soient les conclusions qu'on en tire, ne prouve rien contre le procédé que j'indique. Il y a certainement une fort grande différence entre mettre au fond de la cour une couche de marne, et renfermer de la paille à demi convertie en fumier, entre deux couches de cette substance. En supposant que la marne ait la propriété d'empêcher la putréfaction, on ne prétendra pas, du moins, que cette propriété puisse atteindre la

couche épaisse des matières étendues au-dessus de sa surface. L'usage de la marne et de la terre, tel que je l'indique, est de retenir la partie fertilisante des urines, en s'en imprégnant. La marne étant absorbante de sa nature, je la préfère à la terre, et en supposant même qu'elle pût empêcher la putréfaction de la paille, jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pouces, l'effet seroit de peu de conséquence.

La cour de ferme dont je viens de donner l'esquisse, ne convient qu'à un grand établissement : je vais esquisser celle qui peut convenir à une ferme plus petite. [*Voyez planche II.*]

1. Maison, cour et divisions qu'on peut employer à différens usages.

2. Canaux d'écoulement pour porter au réservoir les urines et le superflu des eaux de la cour de ferme.

3. Canal souterrain qui conduit de la laiterie à la citerne des cochons.

Pour une plus grande explication. [*Voyez pl. III.*] La *figure 4* représente les hangars autour de la grange, d'où l'on jette la paille dans les râteliers ; la *figure 3*, les hangars où l'on donne aux bœufs des pommes de terre, dans des crèches.

La *planche IV* offre l'intérieur des hangars où sont les bœufs, avec leurs dépendances : *a*, meule de foin ; *b*, chemin du waggon ; *c*, grenier à foin ou à paille ; *d*, hangar ; *e*, espèce de pont où l'on passe pour porter les bottes de foin ou de paille ; *f*, trappe pour jeter les fourrages.

La *planche V* est une étable à cochons, avec ses

dépendances : *a*, chaudière ; *b*, tuyau pour la fumée ; *c*, la pompe ; *d*, auge où l'on met leur nourriture ; *e, e, e*, citerne ; *f*, tube par lequel on jette dans la chaudière les carottes, pommes de terre, etc. ; *g*, tube pour jeter la farine dans la citerne ; *h*, grue pour monter les sacs ; *i*, un sac ; *k*, waggon qu'on décharge.

Planche VI. Vue d'une étable de cochons à l'engrais : *a*, cuvier pour les pois, etc., au-dessus de l'auge ; *b b*, auges ; *c c*, tubes pour jeter du grenier, les pois et autres graines.

Planche VII. Autre vue de la même étable : *a*, citerne ; *b*, tube répondant au grenier ; *c*, grenier ; *d*, auge ; *e*, espèce de cuvier pour les pois, etc. ; *f*, tube répondant au grenier ; *g*, hangar pour les cochons ; *h*, un des piliers qui soutiennent la charpente du grenier.

C H A P I T R E I I.

Avis aux gentlemen qui cultivent pour leur amusement.

IL est devenu tellement à la mode, parmi notre grande et petite noblesse, de s'occuper d'agriculture, que plusieurs seroient privés d'un amusement, s'ils cessoient d'être agriculteurs. Il ne sera pas inutile de présenter ici quelques observations à ceux qui donnent à cette occupation quelque partie de leur temps et de leur revenu.

Je divise en deux sections la classe des gentlemen cultivateurs. Dans la première, je place ceux dont la fortune est telle, qu'ils peuvent considérer comme au-dessous d'eux les *minuties* économiques; la seconde comprend ceux qui ne peuvent pas regarder d'un œil aussi indifférent les dépenses de leur agriculture.

Il est toujours à désirer que les gens riches, pour lesquels l'agriculture n'est qu'un amusement, veuillent faire en sorte que leurs amusemens mêmes soient utiles au bien public, ce qu'ils effectueront indubitablement, en se livrant à l'agriculture expérimentale. C'est ce que font déjà plusieurs d'entr'eux, et il est impossible que les connoissances qu'ils acquièrent ainsi, tant pour eux-mêmes que pour les fermiers de leur voisinage, ne tournent pas à l'avantage de leur pays.

Mais il est malheureusement reconnu, et ceci n'est point un paradoxe, qu'il résulte souvent, d'un très-grand nombre d'expériences, peu de connoissances expérimentales, ce qui provient de ce que nos riches cultivateurs n'adoptent point un plan d'opérations; de ce qu'ils ne surveillent point, soit par eux-mêmes, soit par un représentant sur lequel ils puissent compter, la progression régulière de leurs expériences. Je ne veux pas dire que les personnes d'un haut rang et d'une grande fortune doivent se faire, de ce qui n'est pour eux qu'un amusement, une affaire grave et assujétissante: ce seroit être, sans nécessité, exigeant à l'excès; je voudrois seulement qu'elles ne perdissent pas de vue leurs expériences agronomiques. Cette

attention ne peut être qu'agréable et amusante pour quiconque aime l'agriculture.

A quoi bon les hommes riches dépensent-ils beaucoup d'argent sur leurs terres, si leur culture ne diffère en rien de celle des fermiers ordinaires ? N'est-il pas dégoûtant, lorsqu'on parcourt une contrée, de ne rien apercevoir qui distingue les champs d'un homme opulent et instruit, de ceux qu'exploitent, pour leur compte, des valets ou de grossiers paysans ?

Une des principales causes de cette négligence, c'est que des hommes fort riches trouvent qu'il leur est commode de confondre leur culture et leurs profits avec ceux de leurs tenanciers. Chacun a droit d'agir comme il l'entend sur sa propriété ; mais alors, que ces professeurs de *routine* cessent donc de se dire agriculteurs.

L'homme opulent qui cultive sans chercher à améliorer les usages de son voisinage, est plutôt digne de blâme que d'éloges ; il fait voir, en agissant ainsi, que le motif qui l'anime, est l'attrait d'un misérable profit, et point du tout le desir d'être utile à son pays, en jetant un nouveau jour sur la pratique de l'agriculture.

Quelques gentlemen soutiennent avec beaucoup de chaleur, qu'ils retirent de leur agriculture autant et plus de bénéfice qu'un commun fermier ; ces idées sont fausses et mesquines ; il ne devrait s'agir pour eux ni de gain, ni de perte : un but plus honorable, plus généralement utile, leur est présenté.

Il y a dans tous les lieux mille moyens de con-

tribuer à la perfection de la commune agriculture. Comment ne s'offrent-ils pas aux yeux de tout ce qui s'appelle *gentleman*? Si, dans le canton qu'il habite, on ne dessèche point les sols humides; si des terrains très-propres à la culture restent en friche; si les cours de récoltes sont mauvais, et tendent à épuiser le sol; si les fermiers, réduits à la détresse faute de pâturages, ne connoissent point l'usage des prairies artificielles; si, manquant de nourriture pour leurs bestiaux, durant l'hiver, ils négligent la culture des turneps, des choux, des carottes; si leur manière d'enclorre les champs est défectueuse; si leur labourage devient trop dispendieux, par le grand nombre d'animaux qu'ils y emploient; si, pouvant tirer de la terre des substances améliorantes, ils n'en font aucun usage; s'ils ne tirent aucun engrais d'une ville voisine qui leur en fourniroit abondamment; si la race de leur bétail est inférieure à celle des autres; si enfin, mille et mille causes semblables pèsent sur l'agriculture de son voisinage, et arrêtent ses progrès, que doit faire alors le gentleman? Se reposer tranquillement au milieu de la détresse générale, content de voir qu'il en est un peu moins atteint que tous les autres! peut-il se réduire lui-même à un rôle aussi humiliant? et, pour peu qu'il soit patriote, ne cherchera-t-il point à détruire, par son exemple, les fausses notions, les préjugés barbares, et à mériter ainsi la reconnoissance de ses concitoyens?

Personne, sans doute, ne niera que l'agriculture expérimentale ne soit beaucoup plus amusante

que la commune agriculture. Que, dans celle-ci, un champ promet une belle récolte, l'avarice d'un homme peut en être flattée ; mais ce succès trivial ne dit rien à son imagination. Si, au contraire, il essaie diverses méthodes d'amélioration, s'il les compare avec les méthodes usitées, une perspective nouvelle se déploie alors devant ses yeux ; il parvient par degrés à découvrir la vérité, et cette découverte est à la fois amusante pour lui, et importante pour les autres.

J'oserai donc proposer aux gens riches qui s'inquiètent peu du profit, de diriger leur agriculture expérimentale vers des points qui intéressent particulièrement leur voisinage, et leur offrir ici, sur la conduite de ces expériences, quelques avis qui ne seront point étrangers à mon sujet.

On ne peut pas supposer qu'un homme qui jouit d'une grande fortune, puisse s'astreindre à suivre ces essais avec une attention minutieuse, depuis l'instant des semailles jusqu'à celui de la moisson ; il n'est pas plus nécessaire qu'il s'occupe de ces détails, qu'il n'est nécessaire qu'un ministre d'état copie lui-même ses dépêches : son unique tâche doit être d'inventer, d'esquisser en grand le plan de chaque opération ; il doit ensuite laisser à son homme de confiance le soin de l'exécution. Il suffira alors qu'il voie de temps en temps le champ, quand ses promenades, soit à cheval, soit à pied, l'y conduiront.

Je voudrais qu'il eût, à cet effet, non pas un intendant [*bailiff*], mais un homme d'une classe supérieure, qui fût comme le *sur-intendant de son*

agriculture, en état de recevoir ses ordres, et de les faire exécuter ponctuellement. Je voudrois que cet homme eût assez de capacité pour bien comprendre les intentions de son maître; qu'il sût bien écrire, bien calculer, et qu'il ne fût pas étranger aux usages de la vie rurale. Je ne voudrois pas qu'il fût autrement versé dans les connoissances agronomiques, parce qu'il est à propos, d'après l'avis de Xénophon, que le maître puisse toujours diriger le serviteur; et un homme qui auroit beaucoup pratiqué la commune agriculture, pourroit prendre trop souvent plaisir à faire échouer les desseins de son maître.

Le but du gentleman, quand il s'est procuré un semblable substitut, est d'avoir une connoissance sûre de tous les détails des opérations. Qu'il n'étende point ses expériences sur un trop grand espace de terrain, et qu'il n'entreprenne point trop de recherches à la fois.

C'est un malheur public que les gens riches qui s'occupent d'agriculture, n'aient pas des idées plus claires et plus justes sur la partie des expériences. Cependant il y a, pour la conduite de ces essais, quelques règles qu'on devroit suivre avec une scrupuleuse exactitude.

S'il s'agit, par exemple, de l'amendement de terres incultes, le mérite de l'expérience consiste à tenir un compte bien en règle des déboursés de l'opération et des intérêts de la somme déboursée, en sorte que le bénéfice soit bien et exactement connu.

Il peut arriver que, dans le canton, les fermiers

laissent, par indolence, leurs pâturages se couvrir de mauvaises herbes : le gentleman, en faisant creuser des tranchées dans les siens, convertira ces marais en belles et fertiles prairies. Mais ce n'est point assez : le fermier qui ne voit que la richesse du gentleman, dira que ses dépenses ont infailliblement excédé les avantages de l'amélioration ; il est donc nécessaire que les dépenses et les retours soient exactement consignés sur un registre, pour convaincre les incrédules. Cette remarque est applicable à toutes les améliorations qui peuvent s'opérer par le moyen de la marne, de la chaux, améliorations que les fermiers de la classe commune n'osent souvent entreprendre, parce qu'ils craignent que le bénéfice de l'entreprise ne soit absorbé par la dépense.

Supposons encore qu'un homme riche ait observé que sur un fond compacte et argileux, où l'on ne cultive point de turneps, ses tenanciers manquent de fourrage vert pendant l'hiver : il sait que dans d'autres endroits, on cultive des choux pour tenir lieu des turneps ; vainement proposeroit-il cette culture à ses fermiers ; l'idée seule d'une semblable innovation les effrayeroit. Mais il en plante plusieurs acres lui-même ; il en nourrit ses vaches, et fait goûter le beurre aux laitières ; il en engraisse des bœufs et les fait voir à leurs maris. Avec ce végétal, il entretient cinq fois autant de bêtes à laine qu'il en pourroit autrement entretenir sur la même étendue de terrain. Tous ces argumens sont convaincans ; cependant les fermiers ne se détermineront encore à imiter ces usages,

qu'après qu'ils en auront vu l'effet pendant plusieurs années.

C'est par les mêmes moyens qu'on peut les amener à cultiver le trèfle, le sainfoin, &c.; et le surintendant doit tenir des comptes exacts de la culture, des dépenses et du produit de chaque article.

Dans les essais qui ont pour objet des modes de culture dont l'utilité n'est pas généralement reconnue, telles que la culture par rangées, du froment, de l'orge et du seigle, etc. etc. il ne doit, qu'avec précaution, conseiller aux fermiers de suivre son exemple. De ce que ces essais lui réussissent, il ne doit pas inférer qu'ils réussiront également aux cultivateurs de la classe commune. dans ces cas, et dans plusieurs autres, il doit leur dire qu'il fait ces expériences pour son amusement et pour satisfaire sa curiosité, mais que son intention n'est point de conseiller aux autres ces sortes de cultures, à moins qu'il ne les trouve, après plusieurs essais, plus profitables qu'il ne l'espère. Parmi un grand nombre d'excellentes méthodes qu'on peut accréditer, il n'en faut qu'une mauvaise dans les mains d'un homme ignorant et entiché de préjugés, pour ruiner le crédit de toutes les autres.

Un autre point d'agriculture expérimentale, auquel on doit faire bien attention, c'est le plan des expériences comparatives.

Plus d'une fois j'ai entendu tourner en ridicule les expériences faites *en petit*; mais ceci demande une distinction. Ceux dont les fermes sont fort

étendues, sont toujours prêts à vous dire que leurs expériences ont été faites sur des champs entiers et non pas sur de petits coins de terre : ils ont raison pour certains cas, et pour d'autres, ils ont tort. S'il s'agit d'introduire dans la commune agriculture, l'usage d'un végétal, ou un nouveau mode de culture, il est nécessaire, sans doute, que les expériences soient faites en grand. Le sainfoin, par exemple, m'est conseillé par un homme qui en a essayé ; mais comment a-t-il fait cet essai ? sur un petit espace de terrain. Aussitôt il me vient en pensée que le succès n'est dû qu'à la culture extraordinaire qu'il a donnée à ce petit coin de terre : mais qui m'assurera que ce végétal réussira également, avec un nombre ordinaire de labours, sur un vaste champ ?

Une expérience faite en petit, est une autorité que les fermiers ne manquent jamais de récuser. Si un gentleman veut propager dans son canton, le binage des turneps, la culture du trèfle, celle des choux, des carottes, &c. ce n'est ni avec des roods, ni avec des demi-acres de terre, c'est par des champs entiers de cinq, de dix et de vingt acres, qu'il peut leur faire voir que toutes ces cultures ne sont pas si difficiles qu'on ne puisse les étendre à de vastes champs, et même à la totalité d'une ferme.

Mais s'il s'agit d'expériences *comparatives*, ce raisonnement porte à faux. Ici, les expériences *en grand* sont aussi trompeuses que les expériences *en petit* le sont dans l'autre cas. Je suppose, par exemple, qu'on veuille connoître comparativement

le mérite de la culture *par rangées* et de la culture *à la volée*; il est nécessaire alors que les deux terrains soient contigus, de même nature, sous les rapports de la légèreté, de la sécheresse, et de la fertilité. L'exposition doit être la même, il est nécessaire que toutes les parties du champ soient également abritées par les haies, les arbres, les collines, &c. La semence doit être prise au même tas de grain; les deux parties du champ doivent être labourées, hersées, ensemencées exactement de la même manière et à la même heure; enfin la culture doit être en tous les points la même.

Maintenant suivons en idée la marche d'une semblable expérience faite en grand. Supposons qu'on y ait consacré un champ de dix acres, il faut alors que, pour chaque opération, dix char-rues travaillent à la fois, depuis le commencement jusqu'à la fin; car si le champ entier n'est pas toujours labouré le même jour, l'expérience est manquée en un point essentiel. Il faut donc, pour la pouvoir exécuter, qu'un homme entretienne pour le moins vingt chevaux. Ceci n'est point une objection vague; c'est un fait dont l'importance devient encore plus frappante au printemps, lorsqu'il s'agit de semer. Supposons que le sol soit un loam pesant, et qu'on y sème de l'orge; aussitôt après qu'une partie du champ a été ensemencée, survient un fort grain de pluie; sans prendre la peine de demander quelles ont été la culture, la quantité de semence, &c. je prononce d'avance que c'est cette partie du champ

qui produira la moins bonne récolte ; et je parle sur ce point , d'après mon expérience particulière. Dans un essai fait en grand , un semblable accident détruiroit totalement cette parité d'où dépend toute la valeur de l'expérience. Un demi-acre de terre qu'on peut labourer , ensemençer , et herser en une heure de temps , n'est jamais sujet à ces inégalités.

De plus , la qualité du sol varie à l'infini dans le même champ. J'ai eu quelquefois à exploiter plus de sept cents acres de terre , c'étoient des fonds d'argile , tant bons que mauvais ; des loams légers , d'autres pesans ; des graviers secs , et d'autres humides : hé bien , je déclare que dans toute cette étendue , je ne connois pas un seul champ de dix acres , sur lequel on pût , en le divisant , faire une comparaison juste entre deux méthodes de culture.

J'ai fait , dans le cours de plusieurs années , quelques milliers d'expériences , avec un desir ardent de découvrir la vérité , et j'ai rejeté , d'après ma conviction , toute expérience comparative faite en grand , comme ne conduisant qu'à l'erreur.

Ce n'est que sur de petites étendues de terre , qu'on peut obtenir une exacte parité. On peut trouver un acre , ou un demi-acre absolument semblables , et l'on n'en trouvera jamais quatre ou cinq. Ces remarques sont applicables à toutes sortes d'essais , s'ils sont comparatifs , sur toutes sortes de végétaux et de cultures.

La seconde classe est celle des gentlemen cultivateurs qui , ayant , embrassé l'agriculture pour

leur plaisir, sont pourtant obligés de calculer leurs dépenses. Il est fort important qu'ils s'adonnent aussi à la partie expérimentale de l'agriculture; mais les procédés en sont fort dispendieux, quand on ne sait pas les conduire avec précaution. Il est à propos de prendre des mesures pour ne pas être tout-à-coup dégoûté par la dépense d'un plan d'opérations qui, étant plus prudemment conduit, aurait pu complètement réussir. Le point essentiel est d'observer une exacte proportion entre l'étendue des essais, et la somme qu'on se propose de consacrer annuellement à cet objet.

Quiconque entreprend un cours de culture expérimentale, doit naturellement être jaloux de voir ses essais conduits avec régularité et exactitude, ou au moins, de n'être jamais arrêté faute d'argent. C'est une erreur de croire qu'on peut, sans beaucoup de dépenses, faire un grand nombre d'expériences. La commune agriculture, pour être bien conduite, demande des fonds beaucoup plus considérables qu'on ne l'imagine: combien n'en doit pas demander un système qui exige, sous plusieurs rapports, que la terre soit toujours parfaitement nette, et que plusieurs opérations soient exécutées en même temps et à jour fixe?

Si l'argent s'écoule trop vite, il en résulte nécessairement la ruine des expériences. Dans différentes parties du royaume, j'ai vu un grand nombre de ces champs d'expérience, qu'on laissoit se couvrir presque entièrement de mauvaises herbes, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à ce que le propriétaire a manqué d'argent, ou à la difficulté

culté de se procurer, dans certaines saisons, des hommes pour faire le travail, lorsqu'on ne les emploie pas habituellement.

Si l'on fait des expériences, soit sur les grains, soit sur les plantes fourrageuses semées au semoir, la dépense est presque incalculable. Un acre de luzerne par rangées à deux pieds de distance, m'a toujours coûté de 5 à 10 s. par chaque binage à la houe; le sarclage d'un acre de blé par rangées, de 2 s. 6 d., à 7 s. 6 d.; le binage à la houe, d'un acre de garance, de 2 l. à 3 l. et plus chaque année. Dans la culture des végétaux semés à la volée, je n'ai jamais pu obtenir, en été, le binage bien complet d'un acre de carottes, à moins de 3 l. Ces faits, pris parmi beaucoup d'autres, font voir combien il en coûte pour tenir la terre parfaitement nette. Il m'est arrivé de faire biner à la houe, et sarcler quelques récoltes cinq fois dans une année toutes ces opérations étant absolument nécessaires pour détruire les mauvaises herbes.

Plusieurs écrivains se sont empressés de préconiser le nouveau système de culture, mais aucun n'a porté ses vues au-delà des expériences partielles et non comparées; aucun n'a calculé le nombre d'hommes que devrait entretenir celui qui occuperait une ferme entièrement cultivée par rangées. Si sur une ferme il n'y a point de proportion entre le travail d'été et celui d'hiver, il en coûtera nécessairement plus cher au fermier pour se procurer au besoin des hommes de journée. C'est une des principales objections qu'on

puisse faire contre la culture au semoir, qui exige, pour le binage et sarclage des récoltes, beaucoup de travail en été, et n'en exige presque point en hiver.

Il en est de même pour la plupart des articles de culture expérimentale; ils exigent périodiquement un très-grand nombre d'hommes; ensuite un très-petit nombre suffit. Il est fort difficile de se procurer des hommes pour les expériences, si la ferme n'est pas tellement étendue, que le fermier doive entretenir et payer constamment à sa solde un grand nombre de laboureurs pour sa culture ordinaire.

Il résulte de-là beaucoup d'inconvéniens. Si un champ produit de mauvaises herbes, et qu'on ne puisse pas les attaquer vigoureusement et à l'instant même, elles ont bientôt monté en graine. Non-seulement cette récolte en est infectée, mais on est encore forcé de négliger les autres, pour réparer le temps perdu. Alors tout le système tombe en confusion, et l'on trouve à la fin, qu'une entreprise mal formée, coûte plus cher que si elle avait été bien conduite dès le commencement. Mais le moyen de prévenir des erreurs, si l'on n'a pas toujours un certain nombre d'hommes à sa disposition!

Le point essentiel dans cette culture, est donc de savoir restreindre dans de justes bornes, le nombre et l'étendue de ces entreprises, en sorte que celui qui les fait, ne puisse jamais se trouver en défaut. On évitera ainsi le danger d'être entraîné dans des dépenses inattendues. Les essais,

sous le rapport de l'exactitude, seront infiniment plus utiles; car vingt expériences imparfaites n'en valent pas une bonne.

Il se trouve heureusement, que les essais qui demandent le plus de travail, appartiennent à la classe de ceux qui ne doivent, comme je l'ai dit, être exécutés qu'en petit; ceux qui exigent toute la largeur du champ, peuvent être conduits progressivement comme les récoltes ordinaires.

J'ai fait voir, dans le cours de cet écrit, la nécessité d'employer des sommes suffisantes dans toutes les branches de l'agriculture, et il n'en est aucune qu'il soit plus essentiel d'alimenter, que la partie des expériences, dont on ne peut nier l'importance, tant pour la nation que pour les individus.

Qu'on ne croye point que cette importance soit purement idéale. Il est triste, sous tous les rapports, de voir des gentlemen cultivateurs, environnés de biens immenses, tous misérablement cultivés, sans qu'ils cherchent à remédier au mal, et c'est pourtant ce qui se voit très-communément. N'est-il pas évident, aux yeux même de ceux d'entre les propriétaires qui sont les plus opposés à toute espèce d'innovation, que cette inactivité les prive d'une moitié, peut-être, de leur fortune? Pour animer leurs tenanciers, le seul théâtre convenable est une ferme expérimentale, ou au moins un champ d'expériences.

Comment les fermiers connoîtront-ils les méthodes nouvelles accreditées par l'expérience, si les propriétaires ne prennent pas la peine de les

leur faire connoître ? Ceux qui n'ont qu'une médiocre fortune , doivent les essayer d'abord en petit ; si les premiers essais réussissent , les répéter ; et lorsqu'ils aperçoivent clairement le profit , les étendre graduellement , et les introduire dans leurs cours ordinaires de récoltes. Si l'on suit constamment ce procédé , les fermiers sont tentés peu à peu d'imiter des méthodes dont ils voient l'utilité. Ils les imitent à la fin , y trouvent leur bénéfice , et c'est ainsi qu'insensiblement l'agriculture d'un canton s'améliore.

Mais , lors même qu'on suit ce plan , il est , outre la partie économique , quelques autres points qui demandent de l'attention et de la prudence. Quand un gentleman essaye la culture d'un nouveau végétal , s'il trouve , d'après un petit nombre d'expériences , que l'avantage n'est pas tel qu'il l'avoit d'abord imaginé , il est , pour l'ordinaire , trop prompt à abandonner son projet , et même à dire peremptoirement : *cela ne vaut rien , cela ne peut réussir*. Ce n'est qu'après des essais souvent répétés , qu'on peut hasarder de pareilles assertions. Quelques végétaux produisent avec une culture légère et incomplète ; d'autres exigent beaucoup plus de soins ; quelques-uns même ne réussissent point , si la terre n'est pas meuble et nette , comme celle d'un jardin. Où seroit le profit du fermier , s'il ne donnoit pas plus de labours pour son froment que pour son avoine ? s'il ne binoit pas plus ses turneps qu'il ne bine son froment , ou s'il prétendoit cultiver de la même manière son houblon et ses turneps ? Certaines cultures , comme

on le voit d'après ces exemples, exigent beaucoup plus de soins que d'autres.

Dans les essais sur de nouveaux végétaux, on peut assurément se tromper, en ne donnant pas à chaque plante la culture qui lui est nécessaire, puisque l'expérience seule, et une longue expérience, a pu nous apprendre, dans la commune agriculture, à traiter chacune de ces plantes selon sa nature; et dans les expériences dont nous parlons, il faut avoir donné beaucoup d'attention, pour pouvoir condamner sciemment un végétal. S'il ne réussit point avec une méthode, essayez-le avec une autre. Si une culture légère ne suffit point, donnez à la terre un nombre de labours extraordinaire; en un mot, ne le rejetez qu'après avoir tenté vainement tous les moyens imaginables de le faire réussir.

J'ai vu des choux dont la valeur étoit, sur la totalité des champs, de 20 à 30 *l.* par acre; de la luzerne, qui pouvoit fournir à la nourriture de quatre ou cinq vaches, par acre, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre exclusivement. Le sainfoin rapporte souvent, même sur des sols fort pauvres, trois tons de fourrage par acre. Supposons maintenant que l'on plante des choux dans une terre sèche, propre aux turneps; que ces choux, mal assortis à la nature du sol, soient d'une espèce qui ne dure pas même jusqu'à la fin du printemps; qu'on ait négligé d'engraisser convenablement la terre, de biner la récolte, tant à la houe qu'au horse-hoe, quel profit peut-on alors se promettre de ce végétal? Si l'on a semé la lu-

zerne sur un sol humide ou infecté de mauvaises herbes, elle ne peut réussir; si l'on a semé le sainfoin sur des argiles spongieuses, et les carottes sur un fond de pierres calcaires, doit-on s'étonner si elles ne réussissent point? la faute est évidemment au cultivateur et non pas au végétal.

Outre les obstacles au succès, qui proviennent de la nature du sol, ou du défaut de culture, il en peut provenir encore du mauvais choix ou de l'inclemence des saisons. Il est possible qu'une expérience, quoique conduite d'après les meilleures méthodes, vienne à manquer; les récoltes les plus usuelles manquent quelquefois. Ce seroit, par exemple, une étrange résolution de la part d'un fermier, lorsqu'il a perdu une récolte de turneps, que de se déterminer à n'en jamais cultiver.

Pour ces raisons, et pour plusieurs autres encore, il est à désirer que les gentlemen qui cultivent pour leur amusement, veuillent donner quelque attention à des expériences, tant d'invention que d'essai, sur telles parties de l'agriculture particulièrement relatives à la nature de leur sol et à leur situation. Le plus heureux succès ne peut manquer de couronner ces entreprises, et c'est, sans contredit, une agréable idée que de pouvoir se dire à soi-même : Mes plaisirs, mes délassemens contribuent à l'aisance, à la prospérité, au bonheur de l'humanité.

J'ai entrepris, dans cet écrit, de jeter du jour sur quelques parties de notre économie rurale, auxquelles les écrivains me semblent n'avoir pas, jusqu'à ce jour, donné assez d'attention. Je suis inti-

mement convaincu que tous mes efforts n'ont produit qu'une foible esquisse. Mais, toute foible qu'elle est, elle ouvre du moins une carrière nouvelle aux recherches. Des regards, plus pénétrants que les miens, changeront en certitude ce qui n'est ici que conjectural. Dans ce siècle, le goût de l'agriculture est si généralement répandu, qu'il me paroît difficile qu'un écrit qui tend à en éclairer la pratique, qui, d'ailleurs, est véritablement le résultat de l'expérience, puisse être mal reçu du public. Il se commet journellement, dans la location des fermes, de grandes erreurs. C'est une fausse idée que d'imaginer qu'on pourroit exploiter plus de terre, avec moins d'argent encore qu'on n'en emploie ordinairement. Il est peu d'opinions aussi dangereuses, et dont les effets soient plus pernicioeux. Je me suis efforcé de la détruire, en la suivant dans tous ses progrès, et de faire voir la vérité par un assez grand nombre d'exemples. Au surplus, je suis persuadé que les idées et l'expérience d'un individu sont trop bornées, pour qu'il lui soit possible de compléter, à lui seul, une semblable entreprise. Aussi, désiré-je ardemment de recevoir, sur cet objet, des informations de tous les coins du royaume; et j'aurai beaucoup d'obligation aux personnes qui voudront m'indiquer, par lettres, mes omissions, n'ayant rien tant à cœur que de rendre cet écrit aussi utile qu'il peut l'être aux fermiers mes confrères.

Sur une ferme de cinquante acres, toute terre labourable, exploitée d'après un système moderne.

	l.	s.	d.
Cinq labours sur huit acres en choux	2	»	»
Couvrir la semence, et semage	»	3	»
Planter les choux, 5 s. par acre	2	»	»
Quatre binages au horse-hoe, à 6 d.	»	16	»
Deux binages à la main, à 8 s.	3	4	»
Couper les choux et les charier à la maison, 5 s. par acre	2	»	»
Cinq labours sur douze acres en jachère . . .	5	»	»
Sarcler douze acres et demi de froment . . .	»	12	6
Sciage et moisson, à 6 s.	3	15	»
Battage de la récolte, deux quarts et demi- acre, à 2 s.	3	2	»
Fauchage et moisson de douze acres et demi de grains de mars, à 4 s.	2	10	»
Battage, quatre quarts par acre, à 1 s. . .	2	10	»
Arracher et recueillir le chaume de douze acres et demi de froment, à 1 s. 6 d.	»	18	9
Charier le chaume à la cour de ferme	»	7	6
Faucher, faner et charier deux acres de trèfle .	1	4	»
Creuser cinquante perches de fossé, à 1 s. . .	2	10	»
Charier sur les champs le terreau des fossés .	2	»	»
Charier le fumier hors de la cour de ferme . .	2	»	»
Le retourner	»	12	6
Charier quelques fagots	»	1	6
Faire des saignées et les remplir, sur douze acres en jachère	36	»	»
Divers articles	3	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	74	6	9

N^o. I I I.

Même ferme, deuxième année.

Un labour sur cinq acres de terre à trèfle . .	»	5	»
Trois labours sur sept acres et demi d'éteule .	1	2	6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1	7	6

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	1	7	6
Semage et sillons d'écoulement	»	18	9
Sarclage, sciage, moisson et battage comme ci-devant	7	9	6
Deux labours sur douze acres et demi de blés de mars	1	5	»
Semage et sillons d'écoulement	»	9	4 $\frac{1}{2}$
Fauchage, moisson et battage	5	»	»
Arracher, recueillir et charier le chaume	1	6	5
Faire faucher et charier le trèfle	1	4	»
Creuser les fossés, charier le terreau et mêler le fumier	7	2	6
Charier des fagots	»	1	6
Articles divers	5	»	»
Travail, comme ci-dessus, sur huit acres de choux	10	3	»
Deux labours sur douze acres de terre à luzerne	1	4	»
Hersage	»	3	»
Binage au horse-hoe, et hersage, après l'ensemencement	4	6	»
Quatre binages à la houe, à 6 s.	14	8	»
Couper la luzerne trois fois, à 1 s. 6 d.	2	14	»
La recueillir et la charier à la ferme	2	14	»
	64	16	4 $\frac{1}{2}$

N^o. I V.

Sur une ferme de quatre-vingts acres, toute terre labourable, le sol assez léger pour la culture des turneps.

Un labour sur vingt acres de terre à froment	1	»	»
Semage et hersage	»	10	»
Sillons d'écoulement	»	10	»
Sarclage	1	»	»
Sciage et moisson, à 6 s. l'acre	6	»	»
Battage, trois quarts par acre, à 2 s.	6	»	»
Transport au marché, dix quarts à la fois	»	12	»
	15	12	»

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	15	12	»
Trois labours sur vingt acres, pour des blés de mars.	3	»	»
Semage, hersage, sillons d'écoulement, et passer le rouleau	»	15	10
Fauchage et moisson, à 4 s.	4	»	»
Battage de la récolte, quatre quarts par acre, à 1 s. le quarter	4	»	»
Transport au marché, du produit de douze acres en orge	»	8	»
Semage de vingt acres de trèfle	»	5	»
Quatre labours sur vingt acres de turneps	4	»	»
Quatre hersages, et semage	»	13	8
Deux binages, à 7 s.	7	»	»
Arracher les turneps et les charier, 7 s. 6 d. par acre.	7	10	»
Arracher et râtelier le chaume sur vingt acres en froment, à 1 s. 6 d.	1	10	»
Charier le chaume à la cour de ferme	»	8	»
Faucher et faire deux fois quatre acres de trèfle.	1	12	»
Charier le trèfle sec et l'entasser	1	4	»
Creuser cent perches de fossé, à 1 s.	5	»	»
Charier le terreau dans la cour de ferme, trois charges par perche.	4	13	9
Mêler avec la terre des fossés le fumier provenant de trente-six têtes de bétail	3	1	»
Epandre sept cent trente-deux charges de cet engrais.	7	7	»
Charier à la maison quelques fagots provenant des haies; hacher, pendant deux mois, quarante bushels de paille par semaine.	»	13	4
Quatre-vingts jours employés à apporter des engrais de la ville la plus prochaine	8	»	»
Divers petits articles de travail	9	»	»

N^o. V.

Sur une ferme de trente deux acres première année.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Un labour sur trente-deux acres en passant trois fois dans le même sillon, un demi-acre par jour	3	4	»
Trois labours communs.	4	16	»
Creuser cinquante perches de fossé	2	10	»
Chariet la terre des fossés, trois charges par perche	1	12	6
Chariet des fagots	»	2	»
Divers petits articles.	5	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	15	4	6

Deuxième année.

Deux labours sur vingt-trois acres de terre à luzerne.	2	6	»
Trois hersages.	»	17	3
Achat d'un horse-hoe, de la seconde main.	4	»	»
Biner la luzerne au horse-hoe	»	11	6
Quatre binages à la houe, à 6 s. chaque par acre.	27	12	»
Couper trois fois la luzerne, à 1 s. 6 d.	5	3	6
Râteler la luzerne et la chariet	5	3	6
Un labour sur neuf acres de terre à carottes	»	9	»
Semage et hersage	»	9	»
Binage à 3 l. par acre	27	»	»
Déterrer les carottes, à 1 l. par acre	9	»	»
Les chariet a la maison, à 5 s.	2	5	»
Creuser cinquante perches de fossé	2	10	»
Chariet la terre à la cour de ferme	1	12	6
La mêler avec quatre cents charges de fumier	2	6	»
Chariet et étendre le tout sur la terre	6	»	»
Chariet des fagots à la maison	»	2	»
Divers petits articles de travail, y compris la surveillance du bétail.	7	»	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	104	7	3

Compte annuel.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Travail sur neuf acres de carottes, comme ci-dessus	39	3	»
Biner trois fois la luzerne à la petite houe, à 5 s. l'acre	17	5	»
Quatre binages au horse-hoe; deux sont comptés comme un labour	2	6	»
Couper cinq fois la luzerne, 1 s. 6 d. par acre .	8	12	6
Râtelier la luzerne et la charier à la maison, 1 s. 6 d. par acre	8	12	6
Creuser les fossés, charier la terre; la mêler, &c.	12	10	6
Divers petits articles	7	»	»
	<hr/>		
	95	9	6
	<hr/> <hr/>		

N^o. V.

Sur une ferme de deux cent vingt acres, toute terre labourable, la première année.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Un labour sur cinquante acres de froment . . .	2	10	»
Hersage, semage et sillons d'écoulement	3	14	6
Sarclage et sciage	17	10	»
Battre la récolte, trois quarts par acre, à 2 s.	15	»	»
Transport au marché, vingt quarts à la fois..	»	16	»
Trois labours sur cinquante acres de terre à blé de mars.	7	10	»
Hersage, semage et sillons d'écoulement	2	10	»
Faucher et moissonner, à 4 s.	10	»	»
Battre la récolte, quatre quarts par acre. . . .	10	»	»
Transport au marché.	»	10	»
Trois labours sur cinquante acres de terre à fèves.	7	10	»
Semage et sillons d'écoulement	3	15	»
Un binage à la houe.	15	»	»
Trois binages à la grande houe.	3	15	»
	<hr/>		
	100	»	6
	<hr/> <hr/>		

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre.</i>	100	»	6
Sciage et moisson, à 7 s.	17	10	»
Battage, trois quarts par acre.	7	10	»
Transport au marché.	»	16	»
Arracher et râtelier le chaume sur cinquante acres de froment, et le charier à la maison . .	6	»	»
Creuser deux cent cinquante perches de fossé, à 1 s.	12	10	»
Charier à la cour de ferme, sept cent cinquante charges de terre des fossés.	12	10	»
Mêler le fumier de trente-trois têtes de bétail, avec 750 charges de terre des fossés.	4	15	6
Charier sur les champs onze cent quarante-six charges de cet engrais mélangé.	13	6	»
Faucher, faner, charier et entasser le produit de vingt acres en pâturage.	7	16	»
Hacher de la paille.	1	2	»
Charier des fagots.	»	7	6
Quatre-vingts jours employés à apporter des engrais de ville	8	»	»
Divers petits articles	10	»	»
	<hr/>		
	202	3	6
	<hr/>		

N^o. V I.

Sur une ferme de trois mille acres, un tiers en pâturage, deux tiers en terre labourable.

Un labour sur cinq cents acres de terre à fro- ment	25	»	»
Semage	6	5	»
Hersage	6	5	»
Sillons d'écoulement	25	»	»
Sarclage	25	»	»
Sciage et moisson	150	»	»
Battre la récolte, trois quarts par acre. . .	150	»	»
	<hr/>		
	387	10	»
	<hr/>		

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>D'autre part</i>	387	10	»
Transport au marché avec un waggon , vingt quartiers à la fois.	7	10	»
Trois labours sur cinq cents acres pour orge et avoine	75	»	»
Semage.	6	5	»
Semage du trèfle et hersage.	12	10	»
Sillons d'écoulement.	25	»	»
Roulage.	2	10	»
Fauchage et moisson , à 4 s.	100	»	»
Battre la récolte , quatre quarters par acre, à 1 s.	100	»	»
Transport au marché , de onze cents quarters d'orge , quatre-vingt-dix à la fois	5	12	»
Trois labours sur cinq cents acres de terre à féves.	75	»	»
Semage.	25	»	»
Sillons d'écoulement.	12	10	»
Binage à la houe , à 6 s.	150	»	»
Trois binages au horse-hoe , à 6 s.	37	10	»
Sciage et moisson , à 7 s.	175	»	»
Battage , trois quarters par acre , à 1 s.	75	»	»
Transport au marché , six quarters à la fois.	7	10	»
Arracher et râtelier le chaume sur cinq cents acres.	37	10	»
Le charier à la ferme sur des waggons	10	»	»
Creuser deux mille perches de fossé , à 1 s. 6 d.	150	»	»
Chariet huit mille charges de terre des fossés, à la cour de ferme	135	»	»
Mêler avec la terre des fossés , le fumier pro- venant de six cents têtes de bétail , à douze charges chacune , le tout formant quinze mille deux cents charges , à 1 d.	63	6	8
Chariet et épandre les quinze mille deux cents charges d'engrais mélangé	175	»	»

 1848 5 8

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	1848	3	8
Faucher, faire et mettre en meules, le foin de trois cents acres	75	»	»
Le charrier et l'entasser à la maison, vingt waggonns et cinquante hommes	37	10	»
Couverture des bâtimens en chaume	5	»	»
Hacher de la paille	15	»	»
Charrier des fagots	4	»	»
Divers travaux relatifs au bétail, cinq hommes par année	120	»	»
Gages et entretien d'un <i>intendant</i>	50	»	»
Divers articles accidentels	100	»	»
	<hr/>		
	2254	13	8
	<hr/>		

N^o. V I I .

La même ferme que ci-dessus, les choux introduits dans le cours de récoltes.

Un labour sur cinq cents acres de terre à fro- ment	25	»	»
Semage	6	5	»
Hersage	6	5	»
Sillons d'écoulement	25	»	»
Sarclage	25	»	»
Sciage et moisson, à 6 s.	150	»	»
Battre la récolte, trois quaters et demi par acre	175	»	»
Transport au marché	8	14	»
Trois labours sur cinq cents acres, pour l'orge et l'avoine	75	»	»
Semage	6	5	»
Semage du trèfle	6	5	»
Hersage	6	5	»
Sillons d'écoulement	25	»	»
Roulage	2	10	»
Fauchage et moisson, à 4 s.	100	»	»
Battre la récolte, trois quaters par acre	125	»	»
Transport au marché	4	16	»
	<hr/>		
	772	5	»
	<hr/>		

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
<i>D'autre part</i>	772	5	»
Cinq labours, sur cinq cents acres de terre à choux	125	»	»
Fouir la couche de semence, et semer les choux .	7	10	»
Planter les choux, à 5 s.	125	»	»
Quatre binages au horse-hoe	40	»	»
Deux binages à la main	200	»	»
Couper les choux et les charier	125	»	»
Arracher et râtelier le chaume, sur cinq cents acres, et le charier	47	10	»
Creuser trois mille perches de fossé, à 1 s. 6 d.	225	»	»
Charier à la cour de la ferme, douze mille charges de terre de fossé	200	»	»
Mêler douze mille deux cent quarante charges de fumier, provenant de mille vingt têtes de bétail	101	10	»
Charier et étendre sur les champs vingt-quatre mille deux cent quarante charges d'engrais mêlé	280	»	»
Faucher, faire et mettre en meules le foin de deux cents acres	50	»	»
Le charier et l'entasser	28	2	6
Couvrir en chaume	4	»	»
Hacher la paille, et charier des fagots	19	»	»
Divers travaux relatifs au bétail, cinq hommes par année	120	»	»
Gages et entretien d'un intendant	50	»	»
Divers articles non spécifiés	100	»	»

N^o. VIII.

Sur une ferme de six cent quarante acres de terre inculte, amendée avec de la marne, de la craie ou de l'argile.

	l.	s.	d.
Un labour, sur cent six acres pour du froment	3	10	8
Semage	1	6	6
Hersage	»	13	3
Sillons d'écoulement	»	2	6
Sciage et moisson, à 6 s.	31	16	»
Battage, de deux quarts et demi par acre.	26	10	»
Transport au marché	1	6	»
Trois labours sur trois cent dix-huit acres,			
pour du blé de mars	31	16	»
Semage	3	19	10
Hersage	1	19	11
Roulage	»	8	»
Fauchage et moisson, à 4 s.	63	12	»
Battage, de quatre quarts par acre	63	12	»
Transport au marché du produit de deux cent soixante-dix-sept acres en orge	3	14	»
Semage du trèfle	3	19	10
Sillons d'écoulement	11	7	6
Quatre labours sur cent six acres de terre à turneps			
Semage	14	2	8
Hersage	1	6	6
Sillons d'écoulement	»	13	3
Sillons d'écoulement	»	2	6
Deux binages à la main	37	2	»
Deux labours sur cent six acres de jachère	7	1	4
Déterrer et charier à la cour de ferme, cinq			

298 19 9

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	298	19	9
cents charges de marne	6	10	»
Mêler cinq cents charges de marne avec quatre cent cinquante-six charges de fumier	3	19	8
Chariet sur les champs neuf cent cinquante-six charges de ce mélange	10	4	»
Arracher le chaume sur cent six acres de froment	7	19	»
Le chariet à la maison	2	10	»
Divers autres petits articles	30	»	»
	<hr/>		
	360	2	5

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

ESSAIS PRATIQUES

SUR

L'ÉCONOMIE RURALE.

INTRODUCTION

DE L'AUTEUR.

IL est peu de sujets sur lesquels on ait autant écrit que sur l'agriculture, et il en est peu qui aient été traités d'une manière moins satisfaisante pour l'agriculteur pratique. Dans les écrits que j'ai déjà publiés, et dans celui-ci, j'ai tâché d'éclaircir quelques questions dont les écrivains, mes prédécesseurs, n'ont pas dit un mot.

L'économie des fermes est incontestablement un point de la plus haute importance; les meilleures instructions sur la manière la plus profitable de cultiver les végétaux, celles-là même qui sont énoncées avec le plus de clarté et de précision, seront pourtant peu utiles au fermier qui les suit, si son système général d'exploitation n'est pas fondé sur des principes *économiques*, à l'aide desquels il puisse, dans tous les temps, exécuter ce qu'il a conçu et ce qu'il sait devoir lui être utile.

Je préviens le lecteur, que ces mots, *Econo-*

mie rurale, sont ici employés dans le sens le plus étendu de leur signification (1) ; ils ne signifient pas seulement la pratique de la *frugalité*, que l'on nomme communément *économie*, mot qui, dans ce sens, ne présente à l'esprit qu'une idée très-bornée. Un homme, quoique très-frugal, peut être incontestablement un très-mauvais agriculteur ; il faut donc entendre par le mot économie, le **SYSTEME GÉNÉRAL D'EXPLOITATION** : cette définition embrasse une foule d'objets, tous également importans. Le dessein de ces essais est d'expliquer plusieurs parties de cette économie géné-

(1) On pourroit dire que l'économie rurale est le gouvernement ou l'administration d'une ferme dans toutes ses parties, comme l'économie domestique est la manière de gouverner une famille et de veiller à tout ce qui l'intéresse. Un bon économiste champêtre ne doit être étranger à rien de ce qui concerne l'exploitation d'une ferme : et s'il ne sait que cultiver, il n'est pas économiste, parce qu'il y a d'autres parties dont il doit être également instruit. La science de l'économie rurale a des ramifications qui varient suivant les pays. L'habitant du nord peut être un bon économiste, et ignorer la culture de l'olivier et l'éducation des vers à soie ; mais, en général, la science de l'économie rurale embrasse la culture des terres, suivant les saisons ; le gouvernement des prés naturels, la culture des prés artificiels et de tous les végétaux qui sont un objet de consommation pour l'homme et les bestiaux ; la plantation des arbres indigènes, l'aménagement des forêts, et enfin l'éducation de toute espèce de bétail, et de tous les animaux qu'on élève et nourrit dans les fermes, et les meilleurs moyens d'en tirer parti par le commerce, &c.

rable, de classer, avec un peu d'ordre, une foule de sujets multiformes et fugitifs, et même de les subordonner à des principes généraux. Cette idée, quel que soit le jugement qu'on en pourra porter, a du moins le mérite de la nouveauté; car je puis dire que le petit nombre d'écrits dans lesquels on trouve ce sujet fort agréablement, mais fort légèrement traité, n'offrent rien de complet: je n'y ai vu, quant à moi, que quelques-unes de ces idées vagues, qu'un auteur rencontre quelquefois, lors même qu'il écrit sur des sujets qu'il ne connoît point.

En m'occupant de celui-ci, j'ai trouvé ma collection de livres d'agriculture tellement aride, que j'ai pris le parti de ne rien emprunter aux autres; ainsi, j'ose assurer au lecteur, qu'il ne trouvera pas dans cet écrit une seule page qui m'ait été fournie par les écrivains, soit anciens, soit modernes.

Si je fais cette remarque, ce n'est point que je veuille attribuer en cela plus de mérite à mon propre ouvrage; je sais au contraire que j'aurais pu l'enrichir, en profitant de quelques idées des autres. Quand une matière a été traitée par un grand nombre d'écrivains, c'est le devoir de celui qui vient après, de montrer de la déférence pour l'autorité de ceux qui ont ouvert les premiers la carrière; mais je n'ai point un sembla-

ble devoir à remplir. Tous les écrivains agronomiques, dont j'ai lu les ouvrages, ont éludé la question, ou au moins l'ont négligée : si j'avois entrepris d'extraire de chacun ce que j'aurois pu y trouver de relatif à mon objet, cette compilation auroit pu me produire environ cinquante pages, entre lesquelles je puis dire, sans trop de présomption, que vingt-cinq au moins n'auroient pas valu la peine que j'aurois prise de les transcrire.

Au surplus, il me semble qu'aucune personne ne peut nier l'utilité d'une compilation bien faite. Je ne connois, par exemple, aucun ouvrage qui fût plus utile qu'une collection de tout ce qu'il y a de vraiment *bon* dans [chacun de nos livres d'agriculture. Ce seroit le moyen de faire connoître, en peu de mois, au lecteur, ce qu'autrement il ne peut connoître qu'après une étude de plusieurs années; mais le grand défaut des compilateurs, c'est de recueillir tout à-la-fois l'ivraie et le bon grain. Nous avons environ vingt collections de ce genre, corps complets d'agriculture, etc. dans lesquels l'agriculteur pratique est assuré de rencontrer autant de folie que de raison. De fort bons écrivains y préconisent souvent des usages fort ridicules. Il faut désormais que celui qui voudra faire une nouvelle compilation, reste

constamment assis sur son tribunal, et passe chaque article en jugement; il faut qu'il soit sans cesse occupé à séparer la liqueur de la lie. Si cette séparation est faite exactement, il n'y a pas à douter qu'une semblable collection ne soit fort utile. Mais revenons au présent écrit.

J'ai passé la meilleure partie de ces sept dernières années dans une retraite absolue, exclusivement livré à des études relatives à l'agriculture; mon occupation constante, aussi bien que mon amusement, lorsque j'étois rentré à la maison, étoient d'enregistrer des expériences, d'écrire les remarques que j'avois occasion de faire sur presque toutes les branches de l'agriculture, de former des calculs relatifs à l'économie rurale, etc. Ma collection de notes s'est insensiblement grossie, au point qu'à la fin je me suis vu entouré de gros volumes. J'ai souvent changé et corrigé mon travail, et à mesure que j'acquerois de l'expérience, je n'ai rien négligé pour l'améliorer. En passant en revue quelques-uns de ces écrits, j'ai eu ce qu'on appellera peut-être la présomption de croire qu'ils pourroient être utiles à d'autres, comme ils l'avoient été à moi-même. C'est aussi dans cette persuasion que j'ose offrir au public les présens *Essais*, qui sont le produit de mes

heures de loisir, et bien certainement le résultat de ma propre expérience.

J'ai tenu note des situations diverses dans lesquelles j'ai éprouvé le besoin d'avis, non pas de ces avis triviaux que le premier fat se croit en droit de vous donner, mais d'avis sages, raisonnés, et que je pusse regarder comme le fruit de l'expérience des autres.

« Je me trouve dans telle situation ; il est important pour moi que je me détermine. Vous avez éprouvé le même embarras, comment avez-vous fait pour en sortir, et quelles ont été les conséquences du parti que vous avez pris ? » Telle est, en toute affaire, la seule manière raisonnable de demander un avis. Rien n'est, selon moi, si misérable, si faux, si futile, que le reproche que l'on fait communément à un homme, lorsqu'il a essuyé quelque échec. *Hé, dit-on, voilà ce que c'est ; il n'a pas voulu prendre d'avis !* comme s'il étoit au pouvoir d'un homme de suivre exactement, dans ses propres affaires, les idées d'un autre homme, lorsqu'elles sont contraires aux siennes(2).

(2) Il faut convenir, cependant, que cette façon de penser et d'agir, n'est que le partage de l'ignorance qui, très-souvent, est accompagnée de l'orgueil. L'homme instruit, au contraire, est accompagné de l'orgueil. L'homme instruit, au contraire, connoît le doute, se méfie de ses propres lumières, et croit avoir

C'est ce besoin de conseils que j'ai, comme je l'ai dit, éprouvé, qui m'a suggéré d'offrir au public mon avis sur quelques points d'économie rurale. Je me suis écarté, le moins qu'il m'a été possible, des leçons que j'ai reçues de l'expérience. L'homme honnête qui se présente franchement, sans prétention, sans affectation, et dont la doctrine n'est fondée que sur des faits, doit, ce me semble, s'attendre à être, pour le moins, aussi favorablement accueilli que celui qui s'annonce avec le brillant attirail des raisonnemens et des conjectures (3).

Les fermiers de la classe commune entendent parfaitement toutes les pratiques vulgairement dites *économiques*; quelquefois même ils sont beaucoup trop experts dans cet art; quelquefois il seroit à désirer que, contents d'être économes dans leurs maisons, ils le fussent beaucoup moins sur leurs fermes. Il est fort difficile que

besoin de s'éclairer de celles des autres. En agriculture, comme dans toute autre science, l'homme le plus savant a recours à l'expérience des autres, parce qu'il a le bon esprit de savoir qu'il peut se tromper, et qu'un avis donné à propos, peut le remettre dans la bonne route.

(3) En agriculture, il faut des faits, des expériences et leurs résultats : voilà tout l'art du raisonnement de cette science, et toute sa logique. Décrire simplement les procédés qu'on a suivis, et ce qu'on a obtenu par leur moyen, c'est indiquer en même temps le principe et la conséquence.

des hommes qui, se trouvant dans un état de gêne, sont forcés à l'économie particulière et domestique, ne l'étendent pas à l'exploitation de leurs terres. Il sera donc utile de parler à ceux-là, d'un système d'économie générale. Quant aux gentlemen, il ne sera pas moins utile de leur parler d'économie, tant générale que particulière.

Je n'offre point le présent écrit comme un traité complet des matières qu'il renferme, ce qui ne pourroit être exécuté en aussi peu d'espace. Je me suis seulement arrêté sur quelques points principaux, dont l'expérience m'a révélé l'importance. Quant au plan général de l'ouvrage, le lecteur ne doit point chercher de liaison entre les différens chapitres dont il est composé. Chacun de ces Essais est un morceau détaché, ce qui pourra convenir à certains lecteurs, en ce qu'ils ne seront pas obligés de suivre le fil de tout un volume, pour bien entendre le chapitre qu'ils auront besoin de consulter.

ESSAIS PRATIQUES

SUR

L'ÉCONOMIE RURALE.

CHAPITRE PREMIER.

Quelle est la ferme la mieux ordonnée, relativement aux profits qu'on peut en retirer.

J'ENTREPRENDS de traiter un sujet sur lequel mes idées ne sont pas aussi nettes que je le desire : j'espère qu'en y donnant toute mon attention, je parviendrai à les éclaircir, et que je pourrai faire des observations qui ont échappé aux écrivains agronomes qui m'ont précédé.

La question que je me propose de résoudre, n'est point de savoir quelle est la ferme qui produira le plus grand revenu, parce qu'en plusieurs cas *les plus grandes* sont, sous ce rapport, les meilleures ; mais je voudrois pouvoir découvrir s'il n'existe point, entre les différentes parties dont se compose une ferme, petite ou grande, une proportion particulièrement favorable au profit.

La première division d'une ferme est celle qui la partage en terres labourables et en pâturages. C'est à ces deux points fondamentaux que je vais m'attacher.

La terre labourable exige des animaux de trait pour la cultiver et pour en voiturer les produits ; et le pâturage doit être employé à nourrir ou à engraisser du bétail. Si une ferme est totalement en terres labourables , ou totalement en pâturages , les proportions sont infiniment plus simples , sur-tout dans le dernier cas.

Il est peu de fermes dans l'exploitation desquelles on ne remarque un défaut de proportion. Rien de plus commun que de voir des fermiers acheter , avec beaucoup de désavantage , du foin pour nourrir leurs animaux , ce qui ne peut provenir que d'une disproportion entre leur pâturage et leurs terres labourables (1).

Souvent ils achètent de l'avoine , qu'ils sont peut-être obligés de faire venir de fort loin , et à grands frais ; défaut de proportion dans les récoltes des terres labourables.

Souvent ils sont forcés de mettre leur bétail en pension dans la cour d'un fermier voisin , ce qui

(1) Quelle que soit l'étendue d'une ferme et la manière dont elle est exploitée , le premier objet doit être d'y cultiver assez de fourrages pour fournir à la consommation des animaux de labour ; sans cette précaution , l'achat de cette denrée , d'une nécessité indispensable , est capable de le ruiner , sur-tout dans les années de disette. Quant à celui qui acheteroit des fourrages , soit pour nourrir ou engraisser du bétail , ce seroit l'excès de la folie ou de l'ignorance. Quels profits feroit-il à la vente , lorsqu'il auroit déduit ses frais de nourriture ? Quand on fait une entreprise de cette sorte , il faut avoir des fourrages en abondance sur sa ferme , des provisions de plantes charnues , &c. Cette spéculation enfin ne convient qu'aux fermiers qui n'ont pas besoin d'acheter pour nourrir ou engraisser.

les prive d'une grande quantité de fumier; disproportion évidente entre la quantité de bétail et les récoltes de grain.

Plusieurs fermiers cultivent, avec grand soin, des turneps, et en font de fort belles récoltes; mais ils manquent, dans l'hiver, de bétail pour les consommer (2). Ils sont donc obligés de les vendre, et comme il y a *obligation*, on peut parier vingt contre un, qu'ils en feront des marchés désavantageux pour eux. Le défaut de proportion se voit encore clairement.

Il y a des fermiers qui n'ont d'autres engrais que ceux de la cour de leur ferme.

Si celui qui se trouve dans ce cas, n'a pas soin de proportionner ses récoltes labourables, tant pour la nourriture de son bétail, que pour la litière de sa cour, à la quantité de la terre en pâturage, sa ferme ne sera de long-temps complètement amendée par les engrais.

(2) Voici une erreur d'une autre nature, et contre laquelle on ne sauroit trop s'élever. Un fermier ne devrait jamais vendre une botte de foin, ni un sac de pommes de terre, &c.; tout doit être consommé sur la ferme: l'avantage qui en résulte est d'augmenter la masse des engrais, et il n'y en auroit pas d'autre, qu'il devrait suffire pour faire renoncer à l'usage de vendre. On se plaint que les récoltes de grains sont médiocres; elles le seront toujours tant que les fermiers calculeront mal leurs intérêts, en vendant les végétaux que le bétail devrait consommer. Ils veulent retirer du sol toutes ses productions, sans le dédommager de ses pertes; ce n'est pas le moyen de l'entretenir dans un état de fertilité favorable à leurs intérêts. Beaucoup d'engrais! voilà le grand art de l'agriculture. En nourrissant du bétail, on gagne sur la vente, et l'on a des engrais.

On pourroit multiplier ces exemples à l'infini ; mais ceci doit suffire pour expliquer ce que nous entendons par les mots *proportion* et *disproportion*.

La distribution des terres d'une ferme varie tellement, qu'on ne peut tirer, des meilleurs raisonnemens sur ce sujet, des conséquences absolument exactes. La seule manière de le traiter est de poser d'abord quelques faits incontestables, et de suivre graduellement les rapports qui unissent ensemble les parties du même tout.

Supposons donc que, dans le système d'exploitation d'une petite ferme, il y ait vingt acres de terre par cheval ; il faudra alors quatre chevaux pour cultiver quatre-vingts acres de terre labourable. Quelles sont, à présent, les proportions que l'on peut déduire de ce fait ?

Remarquez que j'établis ici ce qui doit être, et non pas ce qui est le plus communément dans l'agriculture ordinaire. La plupart des fermiers sont de fort mauvais calculateurs, voilà pourquoi on n'entrevoit sur leur ferme aucune idée de proportion.

Quatre-vingts acres de terre labourable, exploités par quatre chevaux, peuvent être divisés par quarts, dont l'un, si le sol n'est pas compacte et dur, sera semé en turneps, l'autre en blés de mars, le troisième en froment, et le quatrième en trèfle. Si le sol est dur, il sera nécessaire de substituer une jachère aux turneps ; mais si un quart n'est pas en trèfle, la ferme ne peut être convena-

blement exploitée avec ces quatre chevaux (3).

Ceci nous fournira, avant d'aller plus loin, de nouvelles proportions. Supposons que le trèfle doive entretenir, seul, les chevaux, tant en nourriture verte qu'en fourrage sec ; c'est l'usage par-tout où le trèfle est connu. Nous allouons, pour chaque cheval, deux tons de foin par hiver ; dans cette supposition, il doit encore leur en rester un peu pour le printemps. Les quatre chevaux en mangeront donc huit tons, ce qui peut être regardé comme le produit de quatre acres en deux coupes ; pour la nourriture du printemps, nous allouons, aux quatre chevaux, six acres de trèfle vert. Ainsi, la quantité mangée par ces quatre chevaux, dans le cours de l'année, sera le produit de six acres.

Pour consommer le surplus, le fermier est donc obligé d'entretenir d'autre bétail : mais voyons les autres récoltes. Il y a vingt acres de froment, vingt de blés de mars, vingt de turneps, sans parler de vingt acres de chaume qui lui serviront à garnir sa cour de ferme. Une partie de la paille du froment doit être employée à des litières pour ses chevaux, et le reste, consommé par le bétail. Sa nourriture d'hiver consistera donc en vingt acres de turneps, vingt tons de trèfle sec, le produit, en paille, de vingt acres de blés de mars, et une partie du produit de vingt acres de froment.

(3) Comment en effet les nourrir ! Dans cette supposition, il n'est pas question de pré naturel qui fasse partie de la ferme ; il faut donc avoir recours aux prairies artificielles, et le trèfle est certainement une des meilleures plantes fourrageuses.

Quelle est, à présent, la quantité de bétail que ce fourrage peut nourrir en hiver ? il convient à toute espèce d'animaux ; mais je suppose que le fermier veuille en nourrir des jeunes taureaux ou des génisses, ou des bœufs destinés à être engraisés : la meilleure manière est de leur donner, d'abord, la paille de froment avec quelques turneps ; ensuite la paille des blés de mars avec quelques turneps ; enfin, le trèfle sec avec le reste des turneps. Cette progression les maintiendra bien en chair, et les disposera parfaitement à manger, au printemps, le fourrage vert, ce qui complétera leur engrais. Dans ce système, je crois devoir assigner trente têtes de bétail pour la consommation d'une semblable quantité de fourragé ; elle doit être bien suffisante pour nourrir, pendant l'hiver, trente jeunes taureaux d'une moyenne grandeur, et de vingt à vingt-cinq, s'ils sont plus forts. On ne doit pas oublier qu'il s'agit ici de les tenir en chair avec cette nourriture, et non de les engraisser.

Ainsi, la quantité de fourrages d'hiver, dont un fermier peut disposer, lui indique le nombre d'animaux qu'il doit entretenir, et la quotité des animaux indique ensuite combien une semblable ferme doit avoir d'acres en pâturage. Cette proportion est, à mon avis, un acre de pré par tête de bétail, c'est-à-dire, trente acres. Mais, comme il est bon que le fermier d'une semblable ferme ait en réserve une certaine quantité de foin pour les accidens imprévus, j'assignerai cinq acres de plus de pré à faucher, ce qui fait en tout trente-cinq acres.

Ainsi, l'on voit que, pour découvrir la proportion à établir entre les différentes parties d'une ferme, le nombre de chevaux est un point indicateur d'où l'on peut partir. En parlant de plusieurs autres points, tels, par exemple, que la quantité semée annuellement de froment, &c., on auroit à la fin les mêmes résultats; mais on voit plus clairement la connexité, en prenant, pour objet de comparaison, le nombre des chevaux.

On ne peut rompre une seule de ces proportions, sans que tout le système en soit affecté. Otez un cheval sur quatre, alors tout est changé. Mettez en labour une plus grande ou une moindre quantité de terre, la quantité du bétail et celle des acres en herbage, ne sont plus les mêmes. Toutes les parties d'une ferme bien composée, se tiennent et sont dépendantes l'une de l'autre.

Cependant on voit souvent des fermiers changer totalement leur système, sans qu'il en résulte de grands inconvéniens, ce qui sembleroit contredire mes assertions; mais c'est que la plupart de ceux qui exploitent des fermes, ont si peu d'idée de la justesse des proportions, c'est que les terres de ces fermes sont presque toujours si mal distribuées pour l'ordre des récoltes, qu'il y a rarement du danger à essayer de les proportionner mieux. Cependant les communs fermiers ne peuvent pas toucher à leurs proportions, toutes défectueuses qu'elles sont, sans qu'il en résulte pour eux du détrimement. Ils sont, pour la plupart, si surchargés par la trop grande quantité de terres qu'ils louent, qu'il leur est impossible d'améliorer leur ferme,

Quelle est, à présent, la quantité de bétail que ce fourrage peut nourrir en hiver ? il convient à toute espèce d'animaux ; mais je suppose que le fermier veuille en nourrir des jeunes taureaux ou des génisses, ou des bœufs destinés à être engraisés : la meilleure manière est de leur donner, d'abord, la paille de froment avec quelques turneps ; ensuite la paille des blés de mars avec quelques turneps ; enfin, le trèfle sec avec le reste des turneps. Cette progression les maintiendra bien en chair, et les disposera parfaitement à manger, au printemps, le fourrage vert, ce qui complétera leur engrais. Dans ce système, je crois devoir assigner trente têtes de bétail pour la consommation d'une semblable quantité de fourragé ; elle doit être bien suffisante pour nourrir, pendant l'hiver, trente jeunes taureaux d'une moyenne grandeur, et de vingt à vingt-cinq, s'ils sont plus forts. On ne doit pas oublier qu'il s'agit ici de les tenir en chair avec cette nourriture, et non de les engraisser.

Ainsi, la quantité de fourrages d'hiver, dont un fermier peut disposer, lui indique le nombre d'animaux qu'il doit entretenir, et la quotité des animaux indique ensuite combien une semblable ferme doit avoir d'acres en pâturage. Cette proportion est, à mon avis, un acre de pré par tête de bétail, c'est-à-dire, trente acres. Mais, comme il est bon que le fermier d'une semblable ferme ait en réserve une certaine quantité de foin pour les accidens imprévus, j'assignerai cinq acres de plus de pré à faucher, ce qui fait en tout trente-cinq acres.

Ainsi, l'on voit que, pour découvrir la proportion à établir entre les différentes parties d'une ferme, le nombre de chevaux est un point indicateur d'où l'on peut partir. En parlant de plusieurs autres points, tels, par exemple, que la quantité semée annuellement de froment, &c., on auroit à la fin les mêmes résultats; mais on voit plus clairement la connexité, en prenant, pour objet de comparaison, le nombre des chevaux.

On ne peut rompre une seule de ces proportions, sans que tout le système en soit affecté. Otez un cheval sur quatre, alors tout est changé. Mettez en labour une plus grande ou une moindre quantité de terre, la quantité du bétail et celle des acres en herbage, ne sont plus les mêmes. Toutes les parties d'une ferme bien composée, se tiennent et sont dépendantes l'une de l'autre.

Cependant on voit souvent des fermiers changer totalement leur système, sans qu'il en résulte de grands inconvéniens, ce qui sembleroit contredire mes assertions; mais c'est que la plupart de ceux qui exploitent des fermes, ont si peu d'idée de la justesse des proportions, c'est que les terres de ces fermes sont presque toujours si mal distribuées pour l'ordre des récoltes, qu'il y a rarement du danger à essayer de les proportionner mieux. Cependant les communs fermiers ne peuvent pas toucher à leurs proportions, toutes défectueuses qu'elles sont, sans qu'il en résulte pour eux du détrimment. Ils sont, pour la plupart, si surchargés par la trop grande quantité de terres qu'ils louent, qu'il leur est impossible d'améliorer leur ferme,

quel que soit le genre de son exploitation. Souvent ils ne cultivent ni trèfle, ni turneps, et se privent ainsi du bénéfice que leur procureroient ces deux récoltes, faute d'argent pour acheter du bétail qui les consomme. De plus, il résulte de-là que la terre est toujours semée en grain, qu'elle ne se repose jamais, et qu'alors le système général tombe en confusion.

Après avoir ainsi expliqué, par un exemple, ce que j'entends par proportion entre les différentes parties dont se compose une ferme, je vais entreprendre d'esquisser le système *économique* qui, d'après ces proportions, me paroît le meilleur, sous le rapport du profit. J'ai fait voir ailleurs, quelles différences existent, sous ce rapport, entre les fermes, grandes et petites, toutes en labour, ou toutes en pâture; entre la culture du gentleman améliorateur et celle du simple fermier qui suit les anciens errements. Ce que je vais examiner ici, c'est la composition d'une ferme mixte, d'après les données que je viens d'exposer : je supposerai qu'elle contient diverses parties, et même qu'elle embrasse quelques-unes des modernes découvertes; je dois, conséquemment, supposer aussi que le fermier, s'il n'est pas précisément un gentleman, est au moins un peu plus éclairé que la masse commune de ses confrères. Cependant je me propose de disposer tellement les différentes parties de mon plan, que l'esquisse puisse encore être utile au commun fermier qui auroit loué une semblable ferme, lors même qu'ils'obstineroit à rejeter tout objet de culture qui ne seroit pas absolument en usage.

Si l'on veut avoir une ferme complète, bien distribuée, et dont toutes les parties se soutiennent mutuellement, il faut nécessairement qu'elle soit grande. Une petite ferme peut être, proportion gardée, aussi profitable qu'une grande; mais nous ne devons pas raisonner d'après des faits extraordinaires. Il est certains articles d'exploitation qui ne peuvent être avantageusement exécutés qu'en grand : par exemple, le voisinage d'une grande ville ou d'un bourg exige que le fermier achète des engrais; ce travail se fera fort mal, s'il n'a pas un attelage particulier pour ce seul objet.

De plus, la besogne ira mal, s'il n'a pas la faculté d'employer des attelages distincts, tant pour le labourage et le hersage, que pour traîner le rouleau. En mille autres circonstances, qu'il seroit trop long de détailler, une grande ferme a l'avantage sur une petite, uniquement en ce qu'elle est grande. Entrons maintenant dans les détails de celle que j'ai en vue :

Je suppose, premièrement, que, sur cette ferme, six charrues seront constamment entretenues en exercice, quatre charrues attelées de bœufs, et deux attelées de chevaux, ce qui formera, pour cet objet, un attelage de huit bœufs et de quatre chevaux, une paire de herses, c'est-à-dire, trois chevaux, doit toujours accompagner les six charrues; quelquefois on peut atteler à une autre herse, les chevaux d'une des charrues, mais ce n'est que dans un moment où l'on est pressé, par exemple, lorsque le grain a été semé, et qu'il n'est pas couvert.

On doit assigner un cheval pour le roulage, deux

pour le binage au horse-hoe, et quatre pour voiturer les engrais de la ville voisine.

Un grand nombre de fermes sont tellement situées, qu'il seroit impardonnable au fermier de négliger ce dernier avantage; ces quatre chevaux doivent aussi être seuls employés [excepté lorsque le mauvais temps ne permet pas de labourer avec les autres] à porter au marché le grain et les autres produits de la ferme.

On doit, de plus, assigner quatre bœufs pour divers articles de charroi, soit sur des chariots, soit sur un waggon, tels que le bois à brûler, la nourriture du bétail en hiver, le chaume, la paille, &c.

Assignons encore deux bœufs pour traîner, dans le cours de l'année, deux petits chariots à trois roues, qui charieront du fumier, de l'argile, de la marne et autres engrais. -- Mettons, enfin, deux chevaux pour les accidens imprévus.

Au moyen de cette disposition, le fermier ne sera jamais obligé de laisser en arrière aucune partie de sa besogne, ce qui arrive souvent dans les fermes qui ne sont point ainsi montées.

Avec ce nombre d'animaux de trait, tout le travail se fera simultanément et avec exactitude. Au temps des foins et de la moisson, les deux chevaux que j'assigne pour les accidens imprévus, celui du roulage, ceux du binage au horse-hoe, et même ceux du hersage, au besoin, suffiront infailliblement pour charier le foin et le blé.

Je m'arrête particulièrement à cette partie de mon plan, parce que les inconvéniens résultans

d'une conduite opposée, sont communs et nombreux. Il n'est presque aucune ferme sur laquelle on puisse se promener, sans remarquer que telle ou telle partie importante du travail a été négligée faute d'un nombre suffisant d'animaux de trait. Sur la fin de la moisson, les jachères sont la plupart couvertes de mauvaises herbes, ou, du moins, ont grand besoin d'être labourées. Les attelages du fermier ont été employés à mettre son blé dedans. Comme cet article tient immédiatement à sa bourse, le travail sera fait, dussent tous les autres en souffrir. Au temps des semailles, on laissera passer la saison favorable, ou l'on n'en profitera qu'à demi, faute d'attelages pour les charrues et les herses, ou le fermier aura peut-être des chevaux pour les unes, mais il n'en aura point pour les autres. Dans des cas semblables, le dernier travail sera toujours fait négligemment; la semence sera enterrée par le sillon, lorsqu'elle auroit dû être recouverte avec la herse, et plusieurs champs n' seront qu'à demi-hersés. Le résultat de ces négligences est, en quelques circonstances, véritablement pernicieux. C'est ce qui se voit mieux encore dans l'article des engrais. Au lieu de faire charier le fumier de sa cour, et d'en former un tas d'engrais mélangé avec de la marne, du terreau ou de l'argile, ou de faire transporter ces matières dans sa cour pour y recevoir les urines de ses animaux, il fera souvent transporter son fumier directement sur ses champs, quoique cette méthode ne soit nullement analogue à la nature de son sol, et cela, uniquement pour s'épargner un charroi qu'il ne peut exécuter,

Ajoutons à ces quatre cent quatre-vingts acres en turneps et blé,

160 acres en trèfle pour la première année.

160 — deuxième année.

800 acres de terre labourable.

Ou si l'on ne veut qu'une seule récolte de trèfle, le montant de la terre labourable sera alors de six cent quarante acres.

Le devis d'une ferme exploitée par un attelage qui peut labourer une fois environ seize cents acres par année, peut être tracé de plusieurs manières différentes. Il ne sera pas étranger à mon sujet d'en esquisser ici quelques-uns.

100 acres labourés six fois pour des turneps	600
100 — labourés trois fois pour du blé de mars.	300
100 — labourés une fois pour du froment	100
100 — en trèfle, première année.	
100 — deuxième année.	
50 — labourés trois fois pour des pommes de terre.	150
50 — labourés six fois pour des choux	300
50 — labourés deux fois pour du froment	100
50 — labourés une fois pour du blé de mars	50
100 — en luzerne, sainfoin et pimprenelle	

800

1600

100 acres de froment labourés une fois	100
100 — en orge , labourés trois fois	500
100 — en avoine , labourés deux fois	200
100 — en turneps , labourés cinq fois	500
100 — en choux , labourés cinq fois	500
100 — en trèfle , première année.	
100 — en trèfle , deuxième année.	
<hr/>	
700	1600

Pour mettre dans les produits de cette ferme plus de variété, j'aimerois encore mieux la composer de la manière suivante :

100 acres en froment , labourés une fois	100
50 — pour <i>id.</i> labourés deux fois	100
100 — en blé de mars , labourés trois fois	300
50 — en pois , labourés deux fois	100
100 — en turneps , labourés cinq fois	500
50 — en choux , labourés cinq fois	250
50 — en pommes de terre , labourés trois fois	150
50 — en carottes , labourés deux fois	100
	<hr/>
50 — en luzerne.	1600
50 — en sainfoin.	
50 — en pimprenelle.	
100 — en trèfle , première année.	
100 — en trèfle , deuxième année.	
<hr/>	
900	

On remarquera qu'ici les récoltes usuelles sont en bien plus grand nombre que celles dont l'usage n'est pas général, en sorte que le cultivateur, en exécutant ce projet, n'auroit pas à craindre de faire de dangereux essais ; mais il seroit ridicule, dans ce siècle de lumières, d'exclure d'un plan les améliorations de l'agriculture moderne. Si le sainfoin, les choux, les pommes de terre, les ca-

rottes, ne sont pas des récoltes aussi communes en Angleterre, que le froment et l'orge, elles sont au moins communes et pratiquées dans l'une ou dans l'autre partie du royaume. Rejettera-t-on aussi les turneps et le trèfle, parce qu'il est en Angleterre des cantons où l'on n'en cultive point ? Quoique la moitié, ou tout au plus les deux tiers de la nation angloise cultive du trèfle, interdire cette culture à un tenancier, n'est ce pas comme si, en lui louant une ferme labourable, on lui interdisoit l'usage de la charrue. Il faut des siècles pour généraliser la culture d'une plante nouvelle ; soit le trèfle pour exemple. Si les hommes éclairés de ce siècle n'avoient pas montré autant de courage et d'activité, s'ils n'avoient pas pris un ascendant aussi marqué sur le cours de la commune agriculture, je doute que cet excellent fourrage eût pu s'accréditer en Angleterre dans l'espace de mille ans.

La culture des choux et de la luzerne n'est pas, quant à présent, aussi usuelle que celle du sainfoin. Peut-être y a-t-il moins long-temps que ces deux végétaux ont été introduits dans les cours de culture ; mais il est aujourd'hui notoire que l'un et l'autre sont excellens. Depuis douze ans, plusieurs nobles et gentlemen, dans le nord de l'Angleterre, ont cultivé des choux avec un succès étonnant (5). Un végétal qui, sur les sols compactes,

(5) La culture champêtre du chou est aujourd'hui très-commune en Angleterre. Les succès n'en sont point étonnans dans un climat favorable à la production des végétaux de cette nature, eu

où l'on ne peut cultiver des turneps, les remplace avantageusement, ou plutôt les surpasse en bonté, doit se faire jour, et même très-promp-tement, dans le siècle où nous vivons.

Dans plusieurs parties du royaume, on a également essayé, avec le plus grand succès, de cultiver la luzerne. Cette plante aussi deviendra commune avec le temps. J'introduis ici la pimprenelle pour un usage particulier, c'est-à-dire pour la nourriture des bêtes à laine, vers la fin du printemps (6). D'après ma propre expérience, je suis fondé à croire que cette plante, sous d'autres rapports, n'est pas comparable au trèfle, au sain-foin, ou à la luzerne.

Examinons maintenant chaque partie dont se compose cette ferme.

La distribution des récoltes est telle, que la terre doit toujours être maintenue nette et fertile, indépendamment de l'engrais.

Dans le dernier système, sur huit cent soixante-dix acres, il n'y en a que trois cents en blé; tout le reste est en récoltes améliorantes

égard à sa douce température et à son humidité. Dans un climat chaud et brûlant, sans le secours de l'irrigation, il y auroit de la témérité à l'entreprendre : chaque climat a des avantages qui lui sont propres.

(6) L'avantage de la pimprenelle, est que sa végétation n'est presque point interrompue, que cette plante n'est pas difficile sur la qualité du sol, et qu'au printemps elle fournit un pâturage précoce; mais le fourrage en est grossier, et quelquefois le bétail le dédaigne. Relativement à la qualité, on peut ranger cette plante fourrageuse dans la dernière classe des pâturages.

qui nétoient et enrichissent le sol, et sont beaucoup moins sujettes que le blé à l'influence des saisons.

Dans tout système de culture, le grand point est de pouvoir entretenir beaucoup de bétail, puisqu'autrement on ne peut récolter beaucoup de blé. Ainsi, en supposant qu'un fermier vise particulièrement à faire du blé, ce n'est, en quelque sorte, qu'en regardant cet objet comme le but secondaire de ses desseins, qu'il peut y parvenir. On voit du premier coup d'œil, que la ferme que j'ai esquissée, même en ne comprenant point dans le compte les pâturages naturels, doit entretenir une grande quantité de bétail. [7]

On voit aussi que l'entreprise est assez considérable, pour qu'un intendant [Bailiff], uniquement chargé d'inspecter les travaux, y puisse être utilement employé, et qu'un grand nombre de mains y doivent être constamment occupées toute l'année. Dans une petite ferme, il arrive souvent, comme dans le cas d'un nombre insuffisant d'animaux de trait, qu'une partie du travail reste en arrière. Les turneps, par exemple, demandent à être binés; mais en même temps la moisson demande tous les bras. Le premier travail sera infailliblement négligé. Un vaste champ demande à être amendé avec de la craie, de l'ar-

(7) On ne sauroit trop insister sur ce point de la plus grande importance, que l'abondance des récoltes de blé ne dépend pas de l'étendue des terres qu'on ensemence, mais des bornes qu'on y met par une sage distribution, toujours proportionnée à la masse des engrais qu'on a à sa disposition.

gile ou de la marne ; dans la saison des foins ou de la moisson , ce travail restera en arrière , quelle que soit la perte qui doit en résulter pour le fermier.

La ferme que j'ai esquissée , est assez grande pour que de semblables négligences y puissent être prévenues. Examinons maintenant quelle sera l'économie générale de cette ferme , d'après les particularités ci-dessus rapportées.

Le fond de l'attelage consistera en seize chevaux et quatorze bœufs : je dois faire , à cette occasion , une petite remarque. J'ai divisé ce fond en attelages séparés, en assignant à chacun une besogne distincte, ce qui étoit nécessaire ; mais je n'ai pas prétendu qu'il ne dût pas se faire de temps en temps des échanges. Trois chevaux sont assignés pour herser , un pour traîner le rouleau, deux pour les accidens imprévus. Il ne s'ensuit pas que ces chevaux ne doivent jamais être employés à une autre besogne. Je suppose que , dans un moment pressant , le fermier ait à semer cent acres en trèfle ; il peut alors atteler ses chevaux à des herses ; il peut même y atteler ses chevaux de charrue , en ayant soin de les rendre à leur travail habituel , aussitôt qu'il sera nécessaire de labourer. En établissant des attelages distincts , j'ai voulu dire seulement , que chaque partie de la besogne doit être faite séparément , sauf les exceptions qui peuvent être nécessitées par les circonstances.

Comme on doit supposer que ces trente animaux de trait travailleront plus fort sur une grande ferme que sur une petite , on ne peut leur

allouer moins de vingt-quatre acres de trèfle, avec vingt-quatre d'herbe naturelle, pour leur nourriture d'été. Peut-être consommeront-ils pour leur nourriture d'hiver, le produit de trente acres ou soixante tons de sainfoin sec, et le produit de cinq acres en foin ordinaire. Il restera donc, sur la quantité de nourriture ci-dessus spécifiée,

100 acres de turneps.

50 — de choux.

50 — de pommes de terre.

50 — de pois.

50 — de carottes.

50 — de luzerne.

20 — de sainfoin, le produit des trente autres acres devant être consommé par les animaux de trait.

20 — de pimprenelle.

176 — de trèfle, le produit des vingt-quatre autres acres devant être consommé par les animaux de trait.

566

La question maintenant est de savoir quelle quantité de bétail le fermier doit avoir pour consommer tous ces végétaux.

Pour plusieurs raisons, je mettrai sur cette ferme, du bétail de plusieurs espèces. Celui qui forme une entreprise aussi considérable, doit désirer de courir plus d'une ou deux chances, outre qu'il est agréable de gagner à la fois de l'expérience sur plusieurs branches de l'économie rurale.

Quarante acres de turneps et vingt de pimprenelle doivent être suffisans pour nourrir en hiver cinq cents bêtes à laine.

Trente acres de carottes et vingt acres de sainfoin sec, engraisseront fort bien, sous des hangars, cent jeunes bœufs, de cinquante stones chacun.

Trente acres de choux et vingt de foin, nourriront durant l'hiver, cent cinquante vaches.

Vingt acres de choux et dix de trèfle sec, engraisseront, en hiver, quatre-vingts jeunes bœufs ou génisses, de quarante stones.

Quatre-vingts acres de trèfle sec, dont j'évalue le produit à deux cent quarante tons, et soixante acres de turneps, entretiendront bien en chair, durant l'hiver, deux cent quarante bœufs, de soixante ou soixante-dix stones.

Cinquante acres de pois, cinquante de pommes de terre, et dix de carottes, engraisseront au moins quatre cents gros cochons.

Dix acres de carottes, avec les rebuts d'une laiterie de cinquante vaches, et les criblures de la cour de ferme, entretiendront, en hiver, et nourriront toute l'année leurs petits, dont je porte le nombre à deux cents.

On remarquera que je ne parle point de la paille, quoique celle du blé de mars, lors même qu'elle n'est employée qu'à garnir la cour, doive fournir considérablement à la nourriture du bétail maigre. Mais une ferme montée en bétail comme celle-ci, exige une prodigieuse quantité de litière. Je ne connois point de meilleur moyen pour améliorer une terre, que d'y entretenir de nombreux troupeaux, et de garnir leur cour avec de la paille achetée. Dans cet Essai, traitant particulière-

ment des proportions, je me suis tenu aussi près de ce système qu'il m'a été possible, car la paille et le chaume de tout le blé que produit cette ferme, sont sans contredit suffisans pour fournir des litières à tout le bétail; mais comme le fermier peut, en achetant de la paille et du chaume, faire beaucoup plus de fumier qu'il n'en fera en s'en tenant à la seule paille de sa ferme, j'infère de-là qu'il est nécessaire qu'il en achète.

Examinons maintenant quelle est la quantité de nourriture d'été qu'exige tout ce bétail.

J'ai assigné pour la nourriture des animaux de trait, vingt-neuf acres de prairie naturelle.

Deux cent quarante bœufs sont entretenus en hiver, pour être engraisés l'été suivant. Comme ils sont gros, nous leur allouons quatre cent quatre-vingts acres d'herbages. C'est beaucoup, à la vérité; mais il vaut mieux, en ce cas, assigner un peu trop que trop peu.

Les cinq cents moutons auront pour leur nourriture d'été soixante-six acres de trèfle; c'est encore beaucoup, si l'on considère la richesse des engrais que doivent recevoir chacune des récoltes de cette ferme. Mais, pour prévenir toute objection de la part de ceux qui pourroient croire que soixante-six acres sont insuffisans pour cet objet, nous permettrons aux bêtes à laine de paître de temps en temps avec les bœufs. On avouera qu'avec cet arrangement, j'aurois pu porter beaucoup plus haut le nombre des bêtes à laine.

J'alloue cinquante acres de luzerne pour la nourriture d'été de cent cinquante vaches. Je sais,

d'après ma propre expérience, qu'un acre de luzerne, lors même qu'elle n'est que passable, fournit en été à la nourriture de trois vaches.

Il reste vingt acres de trèfle qui n'ont point encore de destination : je les assigne à la nourriture d'été des jeunes cochons, après qu'ils ont été sevrés et nourris pendant un certain temps, des liquides provenans de la laiterie, et de carottes. Ils seront ici en grand nombre, et je ne connois aucune nourriture qui convienne mieux à ces animaux que le trèfle. Dans les fermes semblables à celle-ci, on doit toujours réserver pour eux un champ de bon trèfle, ou du moins, la quantité qui leur est assignée dans la distribution générale de ce pâturage.

Voici la récapitulation du fonds de bétail et de la terre.

Cinq cents bêtes à laine, nourries, pendant l'été, sur soixante-six acres de trèfle, et, durant l'hiver, sur quarante acres de turneps et vingt de pimprenelle.

Deux cent quarante bœufs engraisés, en été, sur quatre cent quatre-vingts acres d'herbe naturelle, et entretenus, pendant l'hiver, sur quatre-vingts acres de trèfle sec et soixante de turneps.

Cent cinquante vaches nourries en été sur cinquante acres de luzerne, et entretenues, en hiver, sur trente acres de choux et vingt de foin naturel.

Cent jeunes bœufs engraisés, pendant l'hiver, sur trente acres de carottes et vingt de sainfoin sec.

Quatre-vingts bouvillons engraisés, durant l'hiver, sur vingt acres de choux et dix de trèfle sec.

Quatre cents cochons engraisés sur cinquante acres de pois, cinquante de pommes de terre et dix de carottes.

Vingt truies et leurs petits, entretenus toute l'année, avec le secours de la laiterie et des criblures, sur dix acres de carottes et vingt de trèfle.

Trente animaux de trait, entretenus sur vingt-quatre acres de trèfle, vingt-neuf d'herbe naturelle et trente de sainfoin (outre l'avoine, &c.)

La quantité de terre employée à la nourriture et à l'engrais du bétail sera donc comme il suit :

529	acres d'herbe naturelle.
200	— en trèfle.
50	— en luzerne.
50	— en sainfoin.
20	— en pimprenelle.
50	— en choux.
100	— en turneps.
50	— en carottes.
50	— en pommes de terre.
50	— en pois.
<hr/>	
1149	
250	— en froment, orge et avoine.
<hr/>	
1399	— total.

Avec une aussi grande quantité de bétail, cette terre doit être toujours fort riche. J'ai déjà posé en principe que, pour retirer d'une terre de grands bénéfices, il n'est point d'autre moyen que d'y entretenir de nombreux troupeaux. Il n'y a ici que deux cent cinquante acres en froment, orge et avoine ; mais je n'hésite point à dire que le produit de cette quantité de terre surpassera en valeur celui qu'on fait communément sur mille acres, lorsqu'on n'a point égard à la proportion entre les récoltes épuisantes et celles qui ont la propriété d'améliorer le sol.

Les animaux sur lesquels le fermier doit compter

pour faire du fumier sont ceux qu'il entretient pendant l'hiver, c'est-à-dire,

- 240 bœufs.
- 150 vaches.
- 100 jeunes bœufs.
- 80 *idem.*
- 30 animaux de trait.

600

Ces six cents têtes de bétail doivent infailliblement produire, dans le cours de l'hiver, douze charges de fumier par tête, moyennant qu'on le sortira de la cour avant qu'il soit totalement pourri pour être mêlé avec de la terre, &c.

	<i>charges.</i>
C'est donc	7200
Quatre cents cochons à l'engrais en fourniront deux charges chacun, c'est.	800
Vingt truies, à cinq charges chacune.	100
	<hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	8100

Tout fermier qui entretient un pareil nombre d'animaux, doit faire annuellement cette quantité de fumier; mais il ne la fera jamais, s'il n'achète pas de ses voisins de la paille ou du chaume. Cette paille lui doit être apportée régulièrement, à tant de charges par semaine, dans tout le cours de l'hiver. Ce seroit une idée incompatible avec tous les principes d'une bonne agriculture, que de chercher à proportionner la quantité de terre à blé à la quantité de paille dont un fermier a besoin. A mesure qu'on augmenteroit le nombre d'acres labourables, il faudroit augmenter aussi le nombre des bestiaux,

et conséquemment la disproportion se perpétueroit jusqu'à l'infini.

J'ai assigné un attelage pour charier le fumier toute l'année, et un autre attelage pour les cas extraordinaires. Deux bœufs avec deux petits chariots à trois roues, vont charier par jour, l'une dans l'autre, trente charges, ou plutôt trente demi-charges de fumier. On ne doit les employer séparément que quand le trajet n'est pas long; dans les cas contraires, il faut réunir les bœufs et se servir de chariots plus grands. La quantité de fumier chariée est, au total, de soixante demi-charges ou de trente charges ordinaires par jour, ce qui fait neuf mille charges par an, en supposant que ces chariots travaillent trois cents jours dans l'année. Ainsi, il leur reste encore le temps nécessaire pour charier annuellement neuf cents autres charges de marne, de craie, d'argile, de terre de fossé, &c.

Je dois faire ici une remarque. C'est, généralement parlant, une fort bonne méthode que de charier dans la cour de ferme une grande quantité de marne, de craie, d'argile ou de terreau; d'y affourrager le bétail, de mêler le tout ensemble après l'hiver, et de charier alors ce mélange sur la terre. Cependant je crois devoir m'écarter ici de cet usage, et voici mes raisons: plusieurs des végétaux cultivés sur cette ferme, tels que les choux et les pommes de terre d'abord, ensuite les turneps, les carottes et le trèfle, demandent que la terre soit copieusement fumée. J'ai déjà calculé que la masse annuelle des engrais seroit d'environ neuf mille charges: ajoutons-y trois cents charges de waggon

d'engrais de ville ; et même beaucoup plus , si , la ferme n'étant qu'à la distance de cinq ou six milles , le waggon peut faire deux voyages par jour . Mais ne comptons que sur trois cents voyages , ce qui fera environ neuf cents charges de chariot . On peut porter le tout à dix mille charges . Voici comment je distribuerois cette masse d'engrais :

Cent acres en choux et pommes de terre , cinquante charges par acre	5000
Cent vingt acres de turneps et carottes , trente charges par acre	3600
Cent acres en trèfle , quatorze charges par acre , c'est-à-dire vingt-huit la première , et vingt-huit la seconde	1400
	<hr/>
	10000
	<hr/>

Or , cette masse d'engrais est pleinement suffisante pour maintenir en vigueur toutes les terres de la ferme , et je crois inutile de la doubler en y joignant de la marne , de la craie ou de l'argile . Ceci est bon , indispensable même , dans des fermes où une plus grande portion de la terre est labourée , parce qu'on ne doit jamais mettre sur une terre à blé , du fumier qui ne soit pas bien pourri ; mais plusieurs de ces végétaux , et particulièrement les choux et les pommes de terre , aiment au contraire que le fumier soit cru . Au surplus , si l'on croyoit devoir suivre de préférence l'autre usage , il ne s'agiroit que d'ajouter un second attelage au premier , ce qui , sur une ferme semblable à celle-ci , ne seroit qu'une bagatelle . Ce second attelage charieroit alors neuf mille charges de marne , de craie , &c. à la cour de ferme .

Après avoir ainsi fixé les articles *terre*, *bétail*, *engrais*, il nous reste à examiner celui du *travail*, qui exige une juste proportion, plus encore peut-être que les attelages. Il est de la plus haute importance pour un fermier, d'être assuré, dans toutes les saisons de l'année, de trouver la quantité de bras nécessaires pour chaque partie de sa besogne. Si jamais les attelages restent oisifs faute d'hommes qui les conduisent, c'est la ruine d'un fermier.

Six charrues, dont deux avec des chevaux, et quatre avec des bœufs, exigent régulièrement six hommes; il faut de plus quatre garçons pour chasser les bœufs. Ces hommes doivent être loués à l'année.

L'attelage de la herse exige aussi un homme loué à l'année. Plusieurs fermiers emploient des jeunes gens au hersage; mais si leurs herses sont telles qu'elles doivent être, le travail est trop fort pour un garçon, avec lequel il y a toujours à craindre que les chevaux ne se blessent en attirant sur eux les dents de l'instrument. Il est plus prudent d'avoir pour ce travail un homme fait.

Il faut toujours pour le roulage un garçon, qui soit, comme les précédens, valet de la maison.

Les binages au horse-hoe exigent également deux valets. Ils travailleront quelquefois avec un seul cheval, quelquefois avec deux, pouvant disposer, selon la circonstance, d'un des chevaux assignés pour les cas extraordinaires, et du cheval de roulage.

On doit assigner pour l'attelage du waggon qui va chercher des engrais de ville, un homme et un fort garçon, et pour les deux attelages de bœufs

qui charieront du bois, &c. deux autres hommes. Tous doivent être des valets.

Il faut, pour conduire les chariots à trois roues, un homme, si l'attelage est réuni, et un autre homme ou un fort garçon, si l'attelage est dédoublé; tous deux loués à l'année.

Les deux chevaux assignés pour les cas extraordinaires, exigent aussi un valet de ferme, quel que soit le travail auquel on les emploie.

Il faut pour les cinq cents bêtes à laine un berger; mais, comme nous supposons qu'elles seront constamment tenues dans des enclos, cet homme aura beaucoup de loisirs, qu'on pourra occuper en lui assignant quelque autre besogne: on pourra, par exemple, le charger d'aider à l'entretien des vaches.

Les deux cent quarante bœufs entretenus toute l'année, doivent avoir un valet qui en prenne soin; en hiver, il aura beaucoup d'ouvrage, mais les autres valets d'étable lui aideront dans leurs momens perdus, sans qu'il soit nécessaire d'en augmenter le nombre.

Les cent quatre-vingts jeunes bœufs qui doivent être engraisés durant l'hiver, demandent cinq hommes et autant de garçons; ceux-ci peuvent être ou des valets ou des hommes de journée; mais les premiers sont préférables pour tout ce qui concerne le bétail. Je suppose ici, que les étables, râteliers et mangeoires soient disposés comme je l'ai indiqué précédemment dans l'ouvrage intitulé, *le Guide du Fermier*, autrement il faudroit trois fois autant de bras, encore la

besogne ne se feroit-elle pas aussi bien ; et qu'on ne croye pas qu'il soit possible, dans un cas semblable, de substituer des garçons aux hommes faits : on ne doit jamais confier aucune tâche à des garçons, à moins qu'ils ne la partagent avec des hommes qui soient eux-mêmes intéressés à les faire travailler.

Quatre cents cochons à l'engrais, et vingt truies, avec leurs petits cochons, peuvent être servis, pendant l'hiver, par trois hommes et deux garçons ; mais c'est en supposant, comme dans l'article précédent, que leurs loges, hangars, citernes, &c. sont parfaitement distribués. J'ai vu des bâtimens dans lesquels il auroit fallu vingt hommes pour un pareil nombre d'animaux.

Sur les cent cinquante vaches, il y en aura cinquante pour la laiterie, et cent pour la nourriture des veaux ; ces dernières demandent trois hommes et trois garçons ; la laiterie demandera, outre une première fille de laiterie, deux autres laitières, qui traîtront les vaches, aidées de quelques garçons.

Ainsi, le nombre des VALETS, JOURNALIERS et GARÇONS, sera comme il suit :

V. J. G.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 6 | » | 4 | pour les charrues. |
| 1 | » | » | pour la herse. |
| » | » | 1 | pour traîner le rouleau. |
| 2 | » | » | binage au horse-hoe. |
| 1 | » | 1 | transport des engrais de ville. |
| 2 | » | » | attelages de bœufs pour divers autres transports. |

V. J. G.

12 » 6 *Montant ci-contre.*

1 » » chariots à trois roues, pour le fumier, &c.

1 » » l'attelage pour cas extraordinaires.

» 1 » le berger.

1 » » pour les deux cent quarante bœufs.

» 5 5 pour les cent quatre-vingts jeunes bœufs.

1 2 2 pour les cochons.

» 3 3 pour les vaches.

 16 11 16

Dans quelques situations, il est plus économique de prendre un plus grand nombre de journaliers : il se rencontre des variations de ce genre dans tous les comtés du royaume.

J'assigne ici une certaine quantité de bras pour chaque besogne, mais certaines parties en exigent quelquefois un plus grand nombre : le gardeur des vaches, par exemple, aura, dans certaines saisons, besoin d'aide ; alors il pourra prendre quelques-uns des garçons de labour, qui, n'étant pas chargés de prendre soin des animaux de trait, auront, le matin et le soir, des instans de loisir, tandis que les bœufs et les chevaux mangent, tandis qu'on les attèle, &c.

Un homme peut être chargé seul du soin de quatre chevaux, de leur donner à manger, de les nétoyer, &c. ainsi l'on ne doit assigner que quatre hommes pour les seize chevaux ; et les bœufs peuvent très-bien être servis par un homme et un fort garçon. Quant à l'attelage du waggon, celui qui le conduit a toujours besoin de son garçon, parce qu'ils ont tous les jours à le charger

et à le décharger; il ne faut donc, pour prendre soin de la totalité des attelages, que cinq hommes et deux garçons; mais dans le tableau ci-dessus sont portés, pour les articles du labour, quatorze hommes et six garçons; restent donc neuf hommes et quatre garçons, qu'on peut dans la matinée et dans la soirée, employer à d'autres travaux.

Il nous reste maintenant à proportionner avec les récoltes de cette ferme, le nombre des journaliers qui doivent y être employés. Le fermier est supposé tenir à sa disposition, tous les hommes et tous les animaux de trait nécessaires à toutes les opérations du labour, hersage, binage et charroi; pour connoître combien d'autres hommes lui sont nécessaires, le meilleur moyen est de calculer la somme totale à laquelle montera le travail extraordinaire de sa ferme, et de diviser ce total en sommes représentant le gain annuel d'un journalier; c'est ce que je vais faire le plus brièvement qu'il me sera possible.

Semer cent cinquante acres de froment, cent cinquante de blés de mars, cent de turneps, et cent de trèfle, à 5 <i>d.</i> par acre	L.	s.	d.
	6	5	»
Creuser des sillons d'écoulement sur trois cents acres, à 6 <i>d.</i>	7	10	»
Scier cent cinquante acres de froment, à 5 <i>s.</i>	37	10	»
Faucher cent cinquante acres de blés de mars, à 1 <i>s.</i> 6 <i>d.</i>	11	5	»
Battre le produit en grains de trois cents acres, cinq quarts par acre, quinze cents quarts, à 1 <i>s.</i> 6 <i>d.</i> en medium.	112	10	»
Deux binages à la houe sur cent acres de turneps, à 7 <i>s.</i>	35	»	»
	<hr/>		
	210	»	»
	<hr/>		

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	210	»	»
Arracher les turneps sur soixante acres, et les jeter dans les chariots, à 5 s. par acre.	9	»	»
Planter cinquante acres de choux, à 5 s.	12	10	»
Les biner à la houe deux fois, à 6 s.	15	»	»
Les couper et les placer dans les chariots, à 2 s. 6 d.	6	5	»
Planter cinquante acres en pommes de terre [chaque homme doit avoir avec lui un garçon qui coupe les pommes de terre.]	12	10	»
Les biner à la houe trois fois, à 12 s.	30	»	»
Semer cinquante acres de carottes.	2	10	»
Les biner à la houe, à 2 l. par acre.	100	»	»
Les déterrer et les placer dans les chariots, à 8 d.	20	»	»
Biner à la houe cinquante acres de luzerne, trois fois, à 10 s.	25	»	»
La faucher cinq fois, râtelier et charger les wagons, à 12 s.	30	»	»
Faucher, faner et entasser cinquante acres de sainfoin, à 4 s.	10	»	»
Faucher, faner et entasser, deux fois quatre-vingt-dix acres de trèfle sec, à 4 s.	36	»	»
Faucher, faner et entasser vingt-cinq acres de foin naturel, à 5 d.	6	5	»
<i>Nota.</i> Sur une ferme de cette grandeur il est bon que le fermier ait toujours à l'avance une grande provision de foin, et le meilleur moyen de la faire, est d'avoir, la première année, moins de bétail que nous n'en avons assigné.			
Epandre sur la terre huit mille cent charges de fumier, de quarante bushels chaque.	50	12	»
Epandre de même neuf cents charges de terre de fossés, de trente bushels chaque.	9	7	6
Creuser cinq cents perches de fossé, et faire ou réparer les haies, à 1 s. la perche	25	»	»
Total.	609	19	6

Supposons qu'à ce travail, comme il sera fait la plupart à la pièce, les hommes de journée gagnent 1 s. 3 d. par jour toute l'année, c'est, par an, 19 l. 11 s. 3 d.; portons cette somme à 20 l., le total ci-dessus représentera alors le salaire de trente journaliers; ce nombre est aussi celui que j'aurois, d'après mon estimation, assigné à cette ferme.

En distinguant d'un coup d'œil, sur l'état ci-dessus, le travail d'été du travail d'hiver, je vois que ce dernier monte à 271 l. 9 s. 6 d. ce qui, considéré le taux des gains à cette saison de l'année, est plus de la moitié; conséquemment, le fermier pouvant entretenir les mêmes hommes toute l'année, est sûr de n'en jamais manquer: ce point est pour lui de la plus haute importance. L'intérêt du journalier est toujours de travailler en été, là où il est sûr d'avoir de l'occupation pour l'hiver; d'ailleurs, ceux qui sont connus pour louer des hommes en été et les renvoyer en hiver, doivent toujours s'attendre à payer plus cher que ceux qui leur offrent de l'occupation toute l'année.

L'état général de la terre, du bétail et du travail, sera donc comme il suit :

- 250 acres en froment, orge et avoine.
- 50 — en pois.
- 250 — en turneps, choux, carottes et pommes de terre.
- 320 — en trèfle, luzerne, sainfoin et pimprenelle.
- 529 — de pâturage naturel.

500 bêtes à laine.

420 bêtes à cornes , pour l'engrais.

150 vaches.

20 truies cochonnières.

50 animaux de trait.

1120

1 Intendant (ou inspecteur).

16 valets.

41 journaliers.

16 garçons.

3 filles de laiterie.

77

Il est impossible qu'avec ce nombre d'hommes, d'attelages, de charrues, &c. tous travaillant dans la partie qui leur est assignée, l'ouvrage ne se fasse pas avec promptitude et régularité ; mais un autre avantage résultant de cet arrangement, c'est que, dans les momens critiques, le fermier peut mettre quinze charrues à l'ouvrage, au lieu de six, et labourer, par exemple, les cent cinquante acres pour le blé de mars, dans l'espace de dix jours, et semer et herser le tout avec du trèfle, en trois jours : ainsi, la grande affaire des semailles, qui dure ordinairement six ou huit semaines, peut être ici terminée en quinze jours. Cette célérité peut être extraordinairement utile. On a quelquefois une quinzaine de beau temps à la fin de février ou au commencement de mars ; ensuite la pluie vient, et les semailles de printemps ne peuvent être faites avant la première ou la seconde semaine de mai. On peut évaluer à un ou deux quarts de bénéfice par acre, et quelquefois plus

l'avantage de semer de bonne heure et par un temps sec (8).

Le fermier peut aussi atteler trente chevaux de trait à des chariots, et voiturer de la cour de ferme sur les champs, environ treize cents charges de fumier en trois jours, et de même pour toutes les autres parties du travail.

Quant au bétail, il est en assez grande quantité pour pouvoir être bien et régulièrement servi; ce qu'on ne voit presque jamais sur les petites fermes. S'il n'y a qu'un petit nombre de brebis, de vaches, de cochons; s'il n'y a qu'un bœuf ou deux, le fermier n'imaginera jamais de mettre chaque espèce d'animaux sous la garde d'un homme; on ne voit pas même qu'un seul homme soit spécialement chargé de prendre soin de tout le bétail. Un ou deux garçons auront cent choses à faire, sans que personne les surveille; on enjoindra indifféremment à des journaliers ou à des valets, de prendre soin du bétail à leurs momens

(8) Les semailles précoces, en automne comme au printemps, et par un temps sec, sont les plus favorables. L'abondance des récoltes dépend beaucoup de ces deux circonstances; les grains semés à bonne heure en automne, germent promptement, parce qu'il y a encore de la chaleur dans l'atmosphère; les tiges acquièrent de la force et sont plus en état de supporter les rigueurs de l'hiver. Au printemps, les grains semés par un temps sec, n'ont plus à attendre, pour pousser, que les pluies douces de la saison. Ces considérations importantes doivent réveiller toute l'activité du fermier, et lui faire comprendre que tout travail doit cesser dans la saison des semailles, dès que le temps est favorable, s'il n'a pas des attelages qui, suivant le plan de l'auteur de ces Essais, aient chacun leur destination.

perdus, et si l'on se trouve pressé, soit pour labourer, soit pour battre le blé, le porter au marché, &c. les pauvres animaux en souffriront infailliblement. Dans le système établi ci-dessus, le fermier pare aisément à tous ces inconvéniens; chaque espèce de bétail a son surveillant particulier, et pourvu que le maître soit sûr de son intendant, il a la certitude, absent ou présent, que tout le monde fait son devoir (9).

Voilà ce que j'entends par ce mot *proportions* d'une ferme. Ce système, pour être bien exécuté, demande une ferme un peu étendue. Il est difficile de déterminer quelle seroit la ferme qui, considérée sous le rapport de l'étendue, rapporteroit le plus; mais nous osons assurer qu'on ne fera de grands profits sur une ferme, qu'autant qu'elle sera composée dans les proportions ci-dessus indiquées. Ces proportions peuvent être agrandies ou réduites; cependant il y a, de l'un et de l'autre côté, un *nec plus ultra*, un point fixe au-delà ou en-deçà duquel le profit ne sera plus proportionné à la dépense.

Je pense, par exemple, que lors même qu'on aura de beaucoup réduit ce plan, il est toujours néces-

(9) Le système qu'Arthur Young vient de développer dans cet essai, est admirable; mais il offre plus de difficulté qu'on ne l'imagine quand on écrit. Il suppose d'abord une ferme d'une étendue qu'il est rare de trouver: il y en a sans doute; mais ce qui est encore plus rare, c'est de trouver un fermier assez riche pour acheter tout le bétail qu'il exige, et un fermier enfin qui ait la tête assez bien organisée, et qui soit assez actif et intelligent pour administrer avec avantage. Un propriétaire qui entreprendroit l'exploitation de sa propre ferme, suivant ces principes, seroit encore plus embarrassé, et courroit le risque de se ruiner.

saire qu'un seul homme soit exclusivement chargé de prendre soin d'une seule espèce d'animaux. Il faut que cette ferme réduite, contienne assez de bêtes à laine pour indemniser le fermier de l'emploi d'un berger; il faut que le nombre de ses cochons, de ses vaches, de ses bestiaux à l'engrais, justifie, pour chaque sorte, l'emploi d'un gardeur. Il peut attendre de l'assistance de ses autres valets, et même compter pour ce travail, sur leurs momens perdus; mais il ne doit jamais compter sur les momens perdus d'un homme pris isolément. De même, il n'est jamais sûr de charger un seul homme du soin de plusieurs sortes d'animaux. On n'imagine pas combien il est difficile qu'il s'acquitte passablement de ces diverses tâches: rien n'est embarrassant pour les gens de la campagne, comme d'avoir à passer rapidement, et plusieurs fois par jour, d'une occupation à une autre. Le seul moyen d'être bien servi, est d'assigner à chacun une seule besogne, simple, réglée, uniforme. Le malheur d'une petite ferme est de n'offrir rien de réglé à ceux qui concourent à son exploitation; d'où il résulte que la confusion et la perte du temps sont toujours ce qu'il y a de plus assuré sur ces petites fermes (10).

(10) Tout le monde ne partagera pas cette opinion, et l'on craindra plutôt la confusion et la négligence sur une très-grande ferme que sur une petite, où, d'un coup d'œil, le maître voit tout ce qui est à faire. L'avantage d'une grande ferme sur une petite, consiste dans l'abondance des engrais qu'elle a, si elle nourrit beaucoup de bétail: une petite ferme ne l'égalera jamais dans les produits, par la raison qu'elle ne peut pas nourrir assez de bétail pour se procurer les engrais dont elle a besoin.

C H A P I T R E I I.

Quelques idées sur la manière de conduire une ferme toute en terres labourables.

DANS quelques parties du royaume, ces sortes de fermes sont très-bien conduites; dans d'autres, elles le sont fort mal: il ne sera pas inutile d'entrer dans quelque explication sur ce sujet.

Il n'est point de fermier qui ne soit convaincu de l'absolue nécessité d'avoir des fourrages pour son bétail; aussi en trouve-t-on plus ou moins sur toutes les fermes. Le grand point en question, est donc de savoir quelle est la meilleure manière de s'en procurer, dans des circonstances difficiles.

Rien n'est plus important en agriculture, comme je l'ai dit dans l'article précédent, que de savoir établir convenablement sur la ferme qu'on exploite, les deux grandes divisions, *terres labourables, terres en pâturage*. Ce sont ces dernières qui manquent le plus communément, et les moyens qu'emploient la plupart des fermiers, et sur-tout les petits, pour remédier à ce mal, sont pires quelquefois que le mal même.

Le véritable remède seroit de mettre en prairie une portion suffisante de leur terre; mais ils négligent absolument cette opération importante; les uns, parce qu'ils n'en ont point les moyens, d'autres,

parce qu'ils n'ont aucune notion de cette méthode. Ainsi, s'ils sèment du trèfle, ce n'est que pour la nourriture de leurs chevaux, dont ils s'occupent exclusivement au bétail qu'ils pourroient avoir; ils ne l'introduisent point dans leur cours de récoltes; ils ne le substituent jamais à une jachère. D'autres mettent en herbage naturel un champ ou deux, et de cet emploi d'une partie de leur terrain, il résulte pour eux de la perte, tant qu'ils restent sur leurs fermes.

Dans le premier cas, ils tirent de leur terre labourable, deux, trois, quatre et peut-être un plus grand nombre encore de récoltes en grains; et quand ils voient qu'elle ne produit plus rien, ils se déterminent alors à y semer du trèfle pour une année. S'il réussit, c'est presque un malheur pour eux, car ils labourent alors, dès l'année suivante, pour semer de nouveau du froment sur un seul labour. Ce mode de culture est sans doute favorable, au moins pour le moment, à leurs intérêts pécuniaires; mais ils s'exposent chaque année à manquer totalement de ressources.

Dans l'autre méthode, ils ne manquent jamais de tirer, comme les précédens, autant de récoltes de grain que la terre en peut produire. Quand ils voient que le produit ne s'élève guère au-dessus de la valeur de la paille, la plupart laissent alors la terre se couvrir elle-même de gazon, et ne s'en inquiètent plus; d'autres, un peu plus industrieux, y sèment un peu de trèfle commun et de ray-grass, parce que les graines sont à bon marché, et laissent le champ se couvrir de cet herbage.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de grands détails pour faire sentir l'absurdité de ces usages ; tout le monde les condamne, et personne ne s'occupe de remédier au mal qu'ils occasionnent.

Le lecteur jugera si celui que je vais proposer, peut être efficace. Cependant je dois faire ici une remarque : il y a plusieurs raisons, dont quelques-unes sont très-plausibles, de rejeter la méthode commune, qui consiste à mettre, même complètement, en herbage naturel, une partie de la ferme. Je suppose, en faveur du système que je vais établir, que ces raisons sont bonnes.

Le meilleur cours de récoltes qu'on puisse conseiller d'établir, à un homme qui se trouve dans cette situation, est celui-ci, pourvu toutefois que le sol soit assez léger pour la culture des turneps :
 1. turneps ; 2. orge ; 3. trèfle pendant deux ans ;
 4. froment.

Une ferme, dans ce système, se trouve divisée en cinq parties, deux desquelles sont toujours en trèfle, c'est-à-dire, un cinquième en trèfle d'un an, et l'autre cinquième en trèfle de deux ans.

Les avantages de ce cours sont nombreux et frappans. Une grande portion est toujours en herbages ; ainsi, la provision nécessaire de nourriture pour le bétail est assurée. Avant qu'un des cinquièmes en trèfle soit labouré pour être ensemencé en froment, le succès de la nouvelle récolte de trèfle est connu. Ce point est de la plus haute importance pour ceux d'entre les fermiers qui ne peuvent, ou ne veulent pas tenir leur terre en assez bon état pour être toujours sûrs du succès d'une récolte. Si

leur nouvelle récolte de trèfle vient à manquer, ils ne courent pas risque, pour cela, de manquer de nourriture pour leur bétail; ils peuvent alors conserver la précédente récolte, au lieu de labourer le champ pour du froment, et semer pour le champ qui a manqué, la même quantité de froment, ce qui seroit impossible, s'ils n'avoient qu'un quart de la ferme en trèfle.

Pour le bétail que l'on peut entretenir avec du trèfle, ce végétal remplace avantageusement l'herbe naturelle; mais il n'est pas applicable à tous les usages. On ne peut, par exemple, en engraisser complètement des bêtes à cornes; on ne peut le faire manger vert aux vaches, dont le beurre doit être formé en mottes et vendu frais; mais il est excellent pour les vaches qui allaitent, ou pour celles dont on se propose de saler le beurre et de le mettre en barils (11). On peut entretenir, et même engraisser avec le trèfle, des bêtes à laine; et l'on aura plus de bénéfice que si on les engraissoit avec de l'herbe naturelle. Les cochons l'aiment passionnément. Il n'est point de nourriture qui convienne mieux aux chevaux. Outre ces diverses propriétés du trèfle, il est encore précieux en ce qu'il prépare merveilleusement la terre pour le froment, qu'on peut semer, après le trèfle, sur un seul labour, et dont on fait, en suivant cette mé-

(11) Le trèfle en fourrage sec convient à tous les animaux; il est un des pâturages les plus nourrissans: on ne s'est pas encore aperçu qu'il nuise à la qualité du beurre: il est probable qu'en Angleterre, on est revenu aujourd'hui de cette opinion.

thode économique, des récoltes égales à celles des terres les mieux labourées.

Cependant plusieurs de mes lecteurs auront peut-être observé que, parmi les fermiers ordinaires, même parmi ceux qui passent pour être de bons cultivateurs, on ne voit pas ces heureux résultats de la culture du trèfle; mais il faut observer aussi que le trèfle, comme tous les autres végétaux, demande, pour produire de bonnes récoltes, à être conduit d'après un bon système. Ceci a non-seulement trait à la récolte avec laquelle il est semé, mais encore à toutes les récoltes du cours dans lequel il est introduit.

Supposons, par exemple, que les turneps, qui, dans le système que je propose, sont la première récolte du cours, soient cultivés négligemment; qu'on les laisse s'épaissir et se remplir d'ordures, faute de les biner: cette négligence nuit non-seulement à la récolte de turneps, elle s'étend à chacune des récoltes subséquentes, même à la récolte de froment, qui est la dernière. La terre est pleine de mauvaises herbes, qui ont le temps de monter en graine. Lorsqu'ils sèment l'orge, cette récolte en est infectée; le trèfle, semé avec l'orge n'en est pas plus exempt, et le froment se ressent nécessairement du mauvais état de la récolte de trèfle. Pour peu qu'on ait d'expérience en agriculture, on sait que le meilleur froment est toujours celui qui suit une bonne récolte de trèfle, car les racines de ce végétal sont une sorte d'engrais. Elles divisent et ameublissent la terre autant, peut-être, que les meilleurs labours; et je n'ai pas oui dire que les ra-

cines des mauvaises herbes produisissent un effet semblable. Ainsi, chaque récolte est successivement gâtée, et le cours recommence d'après les mêmes principes, jusqu'à ce que le terrain, quoique bon naturellement, soit totalement épuisé. On conçoit aisément qu'avec cette culture, la récolte de trèfle peut être constamment mauvaise.

Mais en supposant les turneps complètement binés et bien cultivés sous tous les rapports, la bonté du trèfle dépendra encore de la conduite qu'aura tenue le fermier entre ces deux récoltes. Par exemple, il en est qui, après avoir cultivé leurs turneps comme ils doivent l'être, croient avoir assez fait pour pouvoir tirer successivement de la terre deux ou trois récoltes de blés de mars, et ne sèment le trèfle qu'avec la dernière. On ne peut rien imaginer de plus pernicieux qu'un pareil usage. Outre que la terre se couvre de mauvaises herbes, ce qui arrive infailliblement, quand même la culture seroit bonne d'ailleurs, toutes les fois qu'on fait successivement plusieurs récoltes de grains; outre que, le trèfle en étant nécessairement endommagé, la récolte de froment, qui le suit ne peut jamais être bonne, il en résulte encore que la ferme se trouve divisée en un plus grand nombre de parts; qu'une plus grande quantité de terre est semée en blé, et conséquemment, que le fermier recueille moins de nourriture pour son bétail. Tous ces inconvéniens méritent bien d'être pris en considération.

Je dois enfin dire un mot de ceux qui, sur de semblables fermes, se bornant à semer précisément la quantité de trèfle nécessaire pour maintenir

les chevaux, omettent totalement les turneps, tirent de la terre autant de récoltes de grains qu'elle en peut produire, et lui donnent ensuite ce qu'ils appellent une jachère.

C'est ce qui s'appelle, en d'autres mots, employer tous les moyens d'appauvrir le sol, et ne s'en pas ménager un seul de le restaurer. Ne semer que du blé, ne point entretenir de bétail, et conséquemment ne point amasser de fumier, ce système est détestable : cependant il est fort commun parmi les petits fermiers, et je ne sais à quoi l'attribuer, si ce n'est au défaut d'argent (12).

Le fermier qui cultive des turneps et du trèfle, doit avoir beaucoup de bétail pour les consommer, et conséquemment de fortes sommes pour se procurer du bétail ; et comment les petits fermiers pourroient-ils avoir quelques sommes devant eux, lorsqu'on les voit presque tous entreprendre et louer deux fois plus de terre qu'ils n'en peuvent cultiver (13). C'est sur-tout dans l'article du bétail

(12) Ce système a plusieurs causes : une des principales est sans doute le défaut de moyens ; mais je crois que la première est l'ignorance qui tient à la routine. Tant qu'on écrira pour instruire le paysan, on perdra son temps ; il ne lit pas, il lui faut des exemples pour le convaincre. C'est au cultivateur éclairé et instruit à prendre cette tâche. A force de voir qu'il réussit par les procédés qu'il suit, son voisin sera tenté de l'imiter.

(13) C'est une erreur très-commune, et dont il sera toujours fort difficile de corriger le paysan : l'envie de gagner lui fait entreprendre au-dessus de ses forces et de ses moyens ; il croit que pour avoir beaucoup de grain, il faut avoir beaucoup de terres à ensemercer ; mais il ne calcule pas que, sans des engrais, il n'y a pas d'abondance à espérer.

que l'on voit clairement que l'argent leur manque. Plusieurs en ont autant qu'en peut nourrir la quantité de leur fourrage ; mais ce n'est pas là le point de la question. D'ailleurs, ils ne peuvent jamais avoir aucune provision faite d'avance ; ce qu'on peut cependant regarder comme la base de tout bon système d'agriculture.

Dans le cours de récoltes que je propose ici, c'est-à-dire, la division par cinquièmes, dont deux en trèfle et un en turneps, la somme nécessaire pour acheter le bétail, ne laisse pas d'être considérable. Supposons que la ferme ne soit que de cent acres : quarante acres seront en trèfle, et vingt en turneps. Supposons encore que le fonds de bétail soit, sur cette ferme, de quatre chevaux et seize vaches : on peut assigner, pour leur nourriture d'été, trente acres de trèfle, et il en restera encore assez pour nourrir, avec eux, quelques bêtes à laine, ou, ce qui vaut mieux encore, quelques cochons. Dix acres, fauchés deux fois pour fourrage sec, avec la paille, et cinq acres de turneps, doivent suffire à leur nourriture, sur-tout si les chevaux ne travaillent point extraordinairement. Il restera donc quinze acres de turneps, avec lesquels on pourra engraisser, en hiver, vingt-cinq génisses ou jeunes boeufs, de la valeur de 5 liv. sterling avant l'engrais.

Il y aura donc ici, outre les chevaux et les cochons, un fonds de bétail qui doit coûter au moins 200 l., et je suis persuadé qu'il y a peu de petits fermiers qui aient à leur disposition plus du quart ou même du cinquième de cette somme. Mais quelle est donc la cause de cette pénurie, me dira-t-on ? Il

est aisé de répondre à cette question. Un homme qui possède la somme nécessaire pour gouverner cent acres de la manière ci-dessus indiquée, dédaigne d'exploiter une aussi petite ferme. Il loue deux ou trois cents acres, et cette folle et ruineuse ambition est presque universelle parmi les petits et les moyens fermiers.

Ce n'est qu'en se procurant beaucoup d'engrais qu'on fait de bonnes récoltes de grains, et le cours que j'indique, est, sous ce rapport, un des meilleurs qu'on puisse choisir. On voit d'ailleurs que les récoltes améliorantes, c'est-à-dire, le trèfle et les turneps, y occupent soixante acres, et que les récoltes épuisantes n'en occupent que quarante. Cette proportion est très-favorable aux récoltes de blé (14).

Je ne dois pas omettre de parler encore d'une autre méthode que j'ai vu pratiquer sur les terres labourables. Le fermier ne sème du trèfle qu'autant qu'il lui en faut pour la nourriture de ses chevaux et pour celle d'une ou deux vaches, et sème du blé sur tout le reste de sa ferme, pour en tirer des récoltes successives, se contentant de mettre

(14) Il est bien à désirer que nos cultivateurs, en général, puissent profiter de la vérité de ces observations, et distribuer le cours de leurs récoltes, suivant ce système. Une pièce de terre qui a produit du trèfle, des pommes de terres et des carottes, &c. est déjà très-améliorée par ces productions; et en état de donner une récolte excellente en grain. L'expérience est le meilleur guide du cultivateur; or, depuis long-temps, elle apprend que les récoltes fourrageuses ou des plantes charnues, améliorent le sol d'une manière très-efficace.

chaque année, une partie de son terrain en jachère d'été; mais pour maintenir sa terre en vigueur, il a quelques chevaux de plus qu'il ne lui en faut pour le labourage, en sorte qu'un attelage est occupé, la meilleure partie de l'année, à lui apporter, de la ville la plus voisine, du fumier, des cendres de charbon, du vieux mortier, &c. pour engraisser ses champs. Dans le cours des récoltes, il ne suit aucunes règles; seulement il ensemeuce les terres qui lui paroissent les mieux engraisées et les moins couvertes d'herbes nuisibles; les deux ou trois plus mauvais champs, selon la grandeur de la ferme, sont mis en jachère tous les ans (15).

Cette conduite est fort bonne, quant au soin que prend ce fermier de se procurer des engrais; mais une observation que tout le monde fera, c'est qu'avec l'argent qu'il dépense de cette manière, il pourroit aussi bien mettre en herbe naturelle une partie de sa ferme, et la monter en bétail, qui lui donneroit non-seulement des engrais, mais encore de gros bénéfices. Ici vient encore le chapitre de

(1) Cet usage est fort commun, sur tout dans nos contrées méridionales. Le vice en est évident. Si le sol est mauvais, c'est un motif pour qu'il ne soit pas en jachère: jamais on ne l'améliorera en suivant ce principe. Il faut y semer des plantes fourrageuses. Les premières années, le produit en sera médiocre; mais à force de labourer le pâturage qui vieillit, et d'en semer de nouveau, la terre change de nature. La jachère absolue ne peut améliorer, dans aucune circonstance. Le bétail est, pour l'ordinaire, le prétexte de la jachère: on veut un champ où il puisse paître; mais en y semant des pâturages, ne trouvera-t-il pas plus à paître que si on laisse l'herbe y pousser sans culture?

l'argent. Il en dépense beaucoup, sans doute, pour se procurer ainsi des engrais de ville; mais cette dépense est graduelle: il ne lui faut que de petites sommes à la fois, au lieu que, pour mettre en herbage une certaine portion de sa terre, et y placer une quantité suffisante de bétail, il lui faudroit à la fois une grosse somme. C'est une distinction qu'il est toujours à propos de faire dans tout ce qui concerne le système général d'exploitation des fermiers de la classe commune. Cependant, il faut dire encore qu'il en est beaucoup qui ne mettroient jamais leurs terres en pâturages, fussent-ils assez riches pour pouvoir le faire, et cela, d'après l'habitude qu'ils ont contractée de n'aimer, en agriculture, que la charrue, et de ne voir de profit à faire dans aucune autre partie (16).

Acheter des engrais, lorsqu'on n'a point de bétail qui en fournisse, n'est point une mauvaise méthode; et certainement il y a des fermiers qui se sont enrichis en la suivant; mais il reste toujours constant qu'ils auroient fait beaucoup plus de bénéfice encore, s'ils avoient moins souvent récolté du grain sur leur terre, et s'ils avoient su l'améliorer autrement que par un engrais. Ce fait me paroît digne de leur attention.

(16) Le plus riche cultivateur n'est pas celui qui laboure continuellement, mais celui qui sème des pâturages. Il est inutile d'insister sur ce fait; il suffit de connoître les pays de pâturages, et ceux qui produisent des grains, pour en être convaincu. Dans l'un, on manque d'engrais; dans l'autre, il y en a en abondance. Comment les terres n'y seroient-elles pas fertiles? Chaque année, elles s'améliorent: or, la fertilité est la base de la richesse.

Le lecteur remarquera sans doute, que je ne parle point ici des pâturages artificiels qui durent plusieurs années, tels que la luzerne, le sainfoin, &c. je me borne à indiquer le moyen le plus aisé, qui est de mettre en herbage une partie de la ferme, et j'ai supposé, dès le commencement, ce qui se voit tous les jours, c'est-à-dire, qu'aucun fermier ne consentira à faire des dépenses dont il pourroit rester quelque profit à celui qui louera la ferme après lui. Dans le système que je propose, tout sera à l'avantage du fermier. Quelle que soit la dépense qu'il aura faite sur le trèfle, il en sera indemnisé avec intérêt par la récolte de froment suivante (17).

Ce sont-là, à dire vrai, des conceptions étroites; mais quand on écrit pour les fermiers de la classe commune, ou qu'on traite de choses relatives à leur commun usage, on ne doit pas oublier leurs préjugés. Supposer qu'ils sont ce qu'ils devraient être, et exiger en conséquence qu'ils fassent tout ce qu'ils devraient faire, ce seroit, pour me servir de l'expression de Swift, vouloir tailler un bloc de marbre avec un rasoir.

(17) Le propriétaire qui fait valoir lui-même, peut suivre une autre marche: il ne craint pas son successeur. Ce système montrera toujours le vice des baux à termes trop courts. Il faut que le cultivateur, et sur-tout celui qui améliore, puisse profiter des avances qu'il fait, et du fruit de ses travaux.

CHAPITRE III

*De la meilleure manière de conduire une ferme
toute en pâturage.*

ON croiroit, à la première vue, qu'il n'est qu'une seule manière de conduire ces sortes de fermes, et que cette manière doit être absolument simple et uniforme; mais un léger examen suffira pour faire voir que cette idée est erronée, et qu'il y a de grandes différences dans le profit, selon qu'on suit, sur ces fermes, tel ou tel mode de conduite.

Je suppose ici que le pâturage d'une ferme soit bon pour tous les usages auxquels on voudra l'employer, et qu'on pourra, par exemple, en engraisser un gros bœuf; maintenant les questions qui se présentent sont de savoir si le fermier doit, l'employer, de préférence, à nourrir des vaches ou à engraisser des bêtes à cornes ou des bêtes à laine; s'il doit entretenir son fonds de bétail en hiver et en été; s'il doit faucher le tout pour fourrage sec. Jetons un coup d'œil sur chacune de ces méthodes.

Si son fonds de bétail consiste en vaches, soit pour la laiterie, soit pour la nourriture des veaux, il doit se pourvoir de fourrage, tant pour l'hiver que pour l'été. J'ai connu quelques-unes de ces fermes où on les nourrissoit tout l'hiver avec du foin et le reste de l'herbe verte de l'année, qu'ils maintenoient fort tard à cette intention, et cette méthode est assez bonne. Sur certains pâturages, il

faut le produit de trois acres pour nourrir une vache toute l'année; sur quelques autres, il ne faut que le produit de deux acres et demi. Il en est même de si riches, que le produit d'un acre et demi ou de deux acres est suffisant. Mais dans les recherches de cette nature, nous ne devons raisonner que sur le *medium*. Supposons donc que deux acres et demi soient la quantité nécessaire; c'est sur quelques paturages, un acre pour la nourriture d'été, et le foin d'un acre et demi avec le regain, pour la nourriture d'hiver. Telles sont les variations que produit la différence de qualité dans les paturages; les uns sont plus propres à la pâture, les autres à la coupe.

On voit, d'après cette légère esquisse, que la terre en paturage, ainsi employée, n'est point du tout exempte de dépenses. Une grande portion du terrain doit être fauchée chaque année; le foin doit être charié et entassé. Ce n'est pas tout encore; l'entretien des vaches demande une attention constante, tant en été qu'en hiver; il faut les faire sortir et rentrer à des heures réglées. Si ce sont des vaches laitières, il faut des mains pour les traire; il en faut également pour en prendre soin, si elles nourrissent des veaux. Il faut aussi du monde pour la laiterie. L'usé des ustensiles est, à la longue, un article dispendieux. Le chauffage occasionne des charrois. Enfin, la vente des produits exige quelques chariots et quelques animaux de trait; si les vaches nourrissent, il faut également un chariot, pour le moins, pour transporter les veaux au marché.

J'estime que la dépense d'une laiterie, avec les

circonstances ci-dessus mentionnées, sera comme il suit.

J'assigne, pour quinze vaches, une fille de laiterie et un garçon.

	l.	s.	d.
Pour les gages et la table de la fille de laiterie . . .	15	»	»
Id. du garçon	10	»	»
Chauffage de la laiterie, pour quinze vaches, le chariot et les chevaux compris	4	»	»
Usé des ustensiles, sel, &c.	1	16	»
Faire et voiturer le beurre et le fromage	1	4	»
	<hr/>		
	30	»	»

Ce qui fait, par vache	2	»	»
Faucher, charier et entasser le foin [je suppose] d'un acre et un quart de pâturage, à 10 s.			
l'acre.	»	12	6
	<hr/>		
Total	2	12	6

J'estime le produit par vache, y compris les cochons, à la somme de	7	»	»
Dépenses.	2	12	6
	<hr/>		
Profit	4	7	6

Ce produit est celui de trois acres de pâturage ; mais il faut encore en déduire quelques articles de dépense, qui sont l'entretien des clôtures et le transport des engrais. Supposons que cet article monte à 4 s. sur trois acres, le profit sur chaque vache sera de 4 l. 3 s. 6 d. — ce qui fait la très-modique somme de 1 l. 7 s. 10 d. par acre.

Si les vaches sont destinées à la nourriture des veaux, le compte sera à peu près comme il suit :

	l.	s.	d.
Un homme pour trente vaches, y compris les travaux relatifs à l'engrais et à l'entretien des clôtures.	20	»	»
Un garçon, pour le même objet.	10	»	»
	<hr/>		
	50	»	»
Ce qui fait, par vache.	1	»	»
Chariage des veaux et autre travail, 1 l. 7 s. 6 d., ce qui fait, par vache.	»	1	5
Faucher et entasser le foin, comme ci-dessus.	»	12	6
	<hr/>		
Total.	1	13	9
	<hr/>		
J'estime le produit d'une vache qui nourrit, à	6	»	»
Dépenses.	1	13	9
	<hr/>		
Produit de trois acres en pâturage.	4	6	3
	<hr/>		
Ce qui fait par acre.	1	8	9
	<hr/>		

C'est un peu plus que le produit des laiteries; mais en général, ni l'une ni l'autre méthode n'offrent des résultats satisfaisans pour celui qui vise à retirer d'honnêtes bénéfices de sa ferme. Si une ferme se trouve près d'une ville ou d'un bourg, le beurre, le lait et la crème se vendront cher sans doute; ou si le fermier est à proximité du marché de Smith-field, il tirera bon parti de ses veaux; mais ces exemples sortent de l'ordre commun, et conséquemment ne doivent pas être portés en compte.

Considérons maintenant le pâturage employé à l'engrais du bétail, et premièrement des bœufs ou des génisses. Suivant le compte précédent, par lequel nous avons estimé qu'une vache doit con-

sommer à peu près le produit de trois acres de terre, nous devons supposer, dans la même proportion, qu'un acre engraissera, durant l'été, un bœuf de quarante stones, et cela, sans que le fermier en ait l'embarras durant l'hiver. L'exécution de ce plan n'exige d'autres dépenses que le sheling par acre, pour la réparation des clôtures, et j'estime que le bénéfice sur cet engrais d'été, doit être d'un peu plus de 5 *l.* par tête, ou si l'on veut, de 3 *l.* juste, en déduisant ce sheling; d'où l'on peut conclure que ce système est environ trois fois plus productif que celui de la nourriture des vaches: aussi voit-on dans la commune pratique, que, pour un fermier qui emploie son pâturage à nourrir des vaches, cent autres l'emploient à engraisser des bœufs.

Quant au système qui consiste à nourrir des bêtes à laine, il ne s'agit, pour pouvoir l'apprécier, que d'examiner quelle est la proportion entre une bête à cornes d'environ quarante stones, et une bête à laine. J'estime que cette proportion est comme de cinq à un; c'est-à-dire qu'un acre de pâturage doit engraisser cinq fois autant de bêtes à laine que de bêtes à cornes. J'évalue à 10 *s.* par tête, le profit donné par des bêtes à laine achetées au printemps, et revendues grasses en automne. Le produit par acre est donc de 2 *l.* 10 *s.*; mais il y a en outre la toison, que j'évalue à 2 *s.* par tête, ce qui fait 10 *s.* par acre, ou 3 *l.* en totalité, produit égal à celui des bêtes à cornes. Cependant je suis persuadé que ces dernières doivent, à la longue, rapporter plus que

les autres , et par cette raison , je les préférerois aux bêtes à laine.

Un autre système est d'engraisser des bœufs toute l'année. Faisons quelques remarques sur cet article. Il est évident , d'après ce qu'on vient de dire , que le profit sera plus considérable que sur les vaches ; mais il ne peut jamais égaler l'avantage résultant de l'engrais d'été. Les bœufs doivent peser plus de quarante stones. Il leur faudra , du moins au printemps , beaucoup de foin , et du foin de la meilleure espèce , car la progression dans la qualité du fourrage donné aux animaux qu'on engraisse , doit toujours être du *bon au meilleur*. La meilleure et la plus lucrative de toutes les manières d'engraisser des animaux , est sans doute celle qui dure toute l'année , mais alors il ne faut pas que le foin soit leur seule nourriture d'hiver.

Enfin il est des fermes en pâturage qu'on se contente de faucher toute l'année. Ce système est souverainement mauvais , si la ferme n'est pas située dans le voisinage de quelque grande ville. On est obligé alors de louer le regain , pour être mangé par le bétail de quelques autres fermiers , car on ne peut acheter exprès du bétail qui le consomme. Le montant du travail , l'entretien des animaux de trait , l'usé des ustensiles , &c. sont autant d'articles qui , dans ce système , doivent s'élever fort haut ; ce qui diminue d'autant le produit , et si les waggons qui voient le foin à la ville , n'en rapportent pas constamment des engrais , toute la ferme sera bientôt épuisée. De

plus, il y a lieu de présumer que la quantité d'engrais que le fermier pourra ainsi se procurer, ne sera jamais suffisante pour tenir en pleine vigueur une ferme conduite d'après ce système (18).

De toutes ces méthodes, communément pratiquées, celle qui paroît la plus avantageuse est d'acheter, au printemps, des bêtes à cornes, et de les revendre grasses en automne. Celle qui vient immédiatement après, est l'engrais des bêtes à laine; toutes les autres sont fort inférieures.

Je connois encore quelques méthodes différentes de celles-ci, mais qui ne sont point communément pratiquées, et dont le succès dépend de certaines particularités qu'il ne sera pas inutile de développer ici.

Si le fermier peut acheter (et cela est possible dans toutes les parties du royaume) du foin, de la paille, du chaume, ou des turneps, une nouvelle perspective s'ouvre alors devant ses yeux, et bientôt il pourra améliorer les produits de sa ferme.

1°. En nourrissant des vaches: si le fermier

(18) Ce système est le plus mauvais qu'on puisse suivre, même dans le voisinage d'une ville d'où on peut tirer des engrais. Tout est profit lorsque les fourrages sont consommés sur la ferme: le sol, par les engrais, reçoit de quoi réparer ses pertes, il est toujours en état de fertilité, et le fermier qui a des fourrages en abondance, peut retarder à sa volonté, la vente de son bétail, et attendre des circonstances favorables. La vente du fourrage est la perte des fermes, parce que les terres se détériorent par défaut d'engrais. Souvent il arrive que le transport des foins à vendre retarde les semailles, ou est cause qu'on les fait hors de saison.

achète de la paille , il recueillera beaucoup d'engrais , et conséquemment les produits de sa terre engraisée , lui dureront beaucoup plus long-temps qu'ils ne peuvent durer autrement. Il n'est point de raisonnement plus clair que celui-ci. Avec de la paille achetée , tant pour servir à la nourriture des vaches , que pour les fournir d'abondantes litières , j'estime qu'un acre doit entretenir une vache tout l'été , et le produit en foin d'un autre demi-acre , l'entretiendra tout l'hiver. Voici quel sera le compte de ce fermier :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Dépensés diverses , par vache , comme ci-dessus	2	»	»
Faucher , entasser , etc. un demi-acre de foin	»	5	»
	<hr/>	2	5
Une charge et demie de paille d'orge , d'avoine , ou de pois , à 10 s.	»	15	»
Travail pour les engrais ; quatre fois autant que dans les articles précédens	»	4	»
	<hr/>	5	4
Produit , comme ci-dessus ,	7	»	»
	<hr/>		
	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
A déduire	3	4	»
Pour les clôtures	»	1	6
	<hr/>		
Reste	3	14	6

Tel est le produit d'un acre et demi , ce qui fait 2 *l.* 9 *s.* 8 *d.* par acre. C'est presque le double du produit de l'autre méthode ; et il me paroît clair que , si l'on comparoit une centaine d'acres contre une autre centaine , la différence seroit encore plus remarquable.

Il n'est pas nécessaire de faire le calcul des vaches qui allaitent ; les mêmes faits lui serviroient de bases , et conséquemment les résultats doivent en être les mêmes. Je remarquerai cependant que, dans le système de la nourriture des veaux , si l'on est obligé d'acheter toujours les turneps , du moins ils dureront plus long-temps , et feront plus de profit que le foin ; il peut donc être , sous ce rapport , avantageux de les substituer au foin.

Pour ceux qui engraisent des bêtes à cornes , il y a beaucoup d'avantage à les acheter en automne ; elles coûtent alors beaucoup moins cher qu'au printemps , même proportion gardée des frais de la nourriture d'hiver : d'ailleurs elles sont toujours en meilleur état au commencement du printemps , quand le fermier les a entretenues lui-même pendant l'hiver. Souvent on en achète à cette époque , qui sont réellement si maigres , que la moitié de la saison suivante est perdue pour leur engrais.

Pour des bœufs de soixante-dix stones , les turneps doivent être la principale nourriture d'hiver , en y joignant une certaine quantité de paille. Si l'on ne trouve point de turneps à acheter , de bonne paille seule les maintiendra en chair ; c'est tout ce qu'on doit demander. Au printemps , on assignera à chacun de ces bœufs un ton de foin , c'est-à-dire les deux tiers d'un acre , ce qui les disposera merveilleusement à l'engrais , qui pourra alors être complété avec le produit en vert d'un acre et un tiers. Voici quel sera le compte :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Faucher, botteler, etc., le foin de deux tiers d'acre	»	6	8
Paille	»	15	»
Un homme peut alors prendre soin d'un grand nombre de bœufs. Supposons que le fermier dépense pour le salaire de cet homme, pour les clôtures et les engrais.	»	8	»
		<hr/>	
	1	9	8
		<hr/>	
Le profit sur ces animaux, entretenus toute l'année, doit être estimé à	7	10	»
A déduire les dépenses ci-dessus	1	9	8
		<hr/>	
	6	»	4
		<hr/>	
		<hr/>	

Cette somme est le produit de deux acres, ce qui fait conséquemment 3 *l.* par acre, ou, en d'autres mots, un profit égal à celui qui provient de l'engrais pendant l'été. Il est donc à propos de substituer au foin, pour l'hiver, une nourriture moins chère. L'on ne trouve pas, en tous les cantons, des turneps à acheter, mais on trouve au moins, dans presque tous, à mettre le bétail en pension, pour être nourri en turneps. Voici quel sera le compte dans cette supposition :

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Pour la paille	»	15	»
Pension pendant quatre semaines	»	10	»
Travail, comme ci-dessus	»	8	»
		<hr/>	
	1	13	»
		<hr/>	
Produit	7	10	»
A déduire	1	13	»
		<hr/>	
Reste	5	17	»
		<hr/>	
		<hr/>	

Le profit est alors de 4 l. 7 s. par acre; d'après ces calculs, voici l'échelle proportionnelle du produit de ces différentes méthodes :

I. La plus avantageuse est d'entretenir des bœufs toute l'année, en achetant de la paille et des turneps (19).

II. Entretenir des vaches pour la nourriture des veaux, en achetant de même de la paille et des turneps.

III. Entretenir des bœufs toute l'année, en achetant seulement de la paille. Nous mettrons au même rang, le système qui consiste à engraisser en été des bœufs et des bêtes à laine.

IV. Entretenir des vaches pour la laiterie, en achetant de la paille.

V. Engraisser des bœufs toute l'année, sans rien acheter.

VI. Entretenir des vaches pour la nourriture des veaux, sans rien acheter.

VII. Entretenir des vaches pour la laiterie sans rien acheter.

Le système qui consiste à faucher tout le pâturage, offre trop de différences dans les résultats,

(19) Lorsqu'on entreprend d'engraisser du bétail pour en faire un objet de commerce, je crois qu'il est prudent de ne pas se mettre dans la nécessité d'acheter des pâturages. Si l'on se repose sur l'acquisition, on peut se tromper grandement à son désavantage et éprouver des pertes considérables. Cette denrée, comme toute autre, est sujette à des variations de prix, causées par la disette et la concurrence. On ne maîtrise pas les saisons, et souvent elles trompent l'attente du cultivateur.

selon les différentes positions , pour pouvoir être classé d'une manière fixe.

Il y a quelques remarques générales à faire sur ces méthodes. Je n'ai point porté en ligne de compte le fumier qu'on peut recueillir , tant en nourrissant qu'en engraisant du bétail en hiver ; cependant je pense que le fermier seroit largement indemnisé des dépenses qu'il auroit faites pour cet objet. J'ai supposé , pour plus de parité , que tout le pâturage est d'égale valeur , c'est-à-dire qu'il est tout bon. Cependant , combien n'en voit-on pas de mauvais dans la plupart des fermes ? et dans ce cas , combien n'est-il pas important pour le fermier , de se procurer des engrais ? Je connois plusieurs fermes toutes en pâturage , dont les trois quarts sont couverts d'ordures , de taupinières , de bruyères , &c. , ou qui contiennent au moins des parties pauvres et humides. Quelquefois il est absolument nécessaire de les labourer. Mais d'autres fois il ne faut que des engrais (20).

Quelques fermes pâturagères sont si riches , qu'on peut acheter au printemps , un bœuf de soixante , soixante-dix ou quatre-vingts stones [de quatorze livres] , et le revendre en automne , engraisé sur le produit d'un seul acre. Ces sortes

(20) Dès qu'un pâturage est mauvais , le meilleur expédient est de le labourer et de le resemer l'année suivante ; voilà la meilleure manière de le renouveler à peu de frais , pour long-temps. Quelque abondans que soient les engrais , leur durée est bornée ; ils ne remédient pas toujours au vice essentiel , tels que celui de la mousse , des joncs , &c.

de terrains n'ont pas besoin d'être améliorés par des engrais ; et l'on doit , sans contredit , regarder ces fermes comme les meilleures qui soient au monde. Elles exigent peu de dépenses et produisent immensément. Le produit monte toujours de 8 à 10 *l.* par acre ; elles peuvent conséquemment payer une rente de 3 ou 4 *l.* ; mais ces sortes de terrains sont rares , et il est fort à désirer que sur tous les autres les propriétaires veuillent permettre aux fermiers d'en labourer quelques parties , pour les raisons que j'ai précédemment développées.

C H A P I T R E I V.

Quels sont les moyens d'entretenir la plus grande quantité de bétail sur un espace de terrain ?

QUICONQUE a réfléchi sur l'enchaînement des procédés de l'agriculture , sait combien il est important , non-seulement pour les intérêts du cultivateur , mais encore pour ceux de la nation entière , que les fermes soient bien montées en bétail. Si l'acre de terre qui pourroit nourrir deux vaches , n'en nourrit qu'une , c'est évidemment une perte pour la chose publique , comme c'est un bienfait envers la société , pour me servir encore des expressions de Swift , de faire pousser deux

brins d'herbe, là où il n'en pousoit qu'un auparavant.

Si l'on admet la nécessité des engrais [et des visionnaires seuls peuvent la nier], on doit nécessairement admettre celle d'un bétail nombreux qui les fournissent. Il n'est pas rare de voir des fermes entières s'améliorer par la seule pâture des animaux, sans même qu'on se soit donné la peine de recueillir leur fumier dans une cour de ferme. J'ai déjà entrepris de prouver que cent acres de terre labourable rapporteront plus en froment et en orge, si une certaine quantité d'autre terre est employée, dans la même ferme, à nourrir des animaux, que trois cents acres qui n'auront pas cet avantage. Quelques écrivains, mal informés, se sont élevés contre l'usage des prairies artificielles; ils ont prétendu qu'en convertissant la terre labourable en pâturage, on diminuait d'autant la quantité du blé, ce qui devait nécessairement faire renchérir le pain. Cette notion est fausse. La quantité de blé *semée* est diminuée sans doute par l'usage des prairies artificielles, mais non pas la quantité *produite* (21).

Montrez à un de ces écrivains une ferme de trois cents acres. S'il y trouve trente acres seulement en pâturage, et tout le reste en froment, orge

(21) Ce fait de toute vérité, trouve encore des contradicteurs dans la plupart des fermiers; il faut espérer que l'expérience des cultivateurs instruits les éclairera et détruira un préjugé dont l'absurdité est si nuisible à l'abondance qu'on souhaite, et qu'on n'aura jamais, tant qu'on suivra le système routinier.

et avoine, cette distribution lui paroîtra donc la plus favorable de toutes aux intérêts de la nation. Montrez-lui ensuite une autre ferme de même grandeur, dont deux cents acres soient en pâturage, cent acres en terre labourable, et sur ces derniers, trente-trois seulement en froment; il prononcera, sans autre examen, qu'une semblable ferme est préjudiciable au bien public. Erreur grossière (22) !

Je ne doute pas un moment que, dans ce dernier cas, les trente-trois acres ne rapportassent plus que les quatre-vingt-dix acres que j'ai supposés en froment dans la ferme précédente; mais, sans porter aussi haut le produit en grains, j'ose assurer du moins que, dans cette dernière ferme, la quantité de nourriture servant à l'homme, sera beaucoup plus considérable que dans la première. Le blé est, pour la classe pauvre, le principal aliment, mais il n'est pas le seul. Dans plusieurs contrées, il se consomme des quantités prodigieuses de fromage, de beurre, &c. sans parler de la viande: et lors même que dans un canton, la viande n'est point la nourriture commune, il est certain, du moins, que plus il y en a dans les marchés, moins les autres denrées sont chères.

Un fait qu'on ne peut contester, c'est qu'il existe des rapports immédiats entre toutes les

(22) L'auteur parle sans doute des écrivains qui n'ont pas les premières notions des principes d'agriculture, et qui, peut être, n'ont jamais vu l'exploitation d'une ferme. J'aime à croire que cette erreur grossière est aujourd'hui moins commune.

substances qui servent à la nourriture de l'homme, en sorte qu'une grande abondance de l'une fait tomber le prix de toutes les autres. Supposons que le bœuf ne vaille que 2 *d.* la livre, ou le bon fromage, 1 *d.*, croit-on que le pauvre du voisinage mangera autant de pain qu'il en mange à présent ? Accroître la quantité du bœuf et du fromage, c'est donc accroître, en quelque sorte, la quantité du blé ; et la mise en pâturage d'une certaine portion de terre, loin de diminuer cette quantité, l'augmente aussi, tant en produisant elle-même, qu'en rendant plus productive la terre labourable. D'après ces principes, je suis bien convaincu qu'une ferme de trois cents acres, dont les deux tiers sont en herbage, fournit à l'homme beaucoup plus de nourriture qu'une autre dont la dixième partie seulement est en herbage.

Ces observations sont encore plus frappantes, si on les applique à la culture des turneps et des prairies artificielles, qui nourrissent encore plus de bétail, et font conséquemment produire à la terre plus de blé. Dans le comté de Norfolk, le cours de récoltes suivi sur les parties améliorées, est : 1. turneps ; 2. orge ; 3. trèfle et ray-grass, pendant trois, quatre et cinq ans ; 4. froment. Dans ce cours, le grain paroît devoir être en fort petite quantité ; mais supposons qu'ils en tirassent, dans l'espace de six ou sept ans, trois ou quatre récoltes au lieu de deux, le nombre d'acres semés en blé s'accroîtroit sans doute, mais dira-t-on que le nombre de quarters produits s'accroîtroit dans la même proportion ? Je crois, au contraire,

contraire que ces fermiers, au lieu de faire leur fortune sur ces terres, parviendroient difficilement à payer leurs rentes. Le trèfle et les turneps, outre qu'ils servent à nourrir de nombreux troupeaux, peuvent être appelés la pépinière du blé. Si je ne craignois pas qu'on m'imputât d'avancer des paradoxes, j'oserois assurer [avec quelques restrictions] que *moins on sème de blé, plus la terre en PRODUIT*. Cet axiome, appliqué à certains cantons, seroit fort juste : cependant on auroit mauvaise grace d'en conclure dérisoirement, que le meilleur moyen d'avoir beaucoup de blé, seroit de n'en pas semer du tout.

Ces deux mots de discussion étoient nécessaires pour faire voir que le système que je propose, est d'une utilité réelle, tant pour les individus que pour l'état, et conséquemment, que la question de savoir quels sont les moyens d'entretenir le plus de bétail, sur un nombre d'acres donné, est d'une haute importance. Procédons à cette recherche.

L'herbe naturelle, la plus commune de toutes les nourritures d'été, est heureusement applicable à presque tous les usages ; on peut en entretenir et en engraisser des bœufs de toutes les grosseurs ; on peut en nourrir des vaches, soit que le fermier se propose d'en vendre le lait ou la crème, d'en faire du beurre ou du fromage, soit qu'il les destine à la nourriture des veaux : on en peut aussi nourrir des bêtes à laine, tant pour l'entretien, l'engrais, le parcage, que pour la nourriture des agneaux. Aucun pâturage ne convient mieux aux

chevaux. On n'a point encore publié d'expériences qui constatent jusqu'à quel point elle peut convenir, étant employée seule, à la nourriture des cochons.

Ici je suppose le pâturage bon et maintenu en bon état, et j'estime que, sur toute l'étendue de l'Angleterre, le produit par acre des terres de pré varie à l'infini entre ces deux points, que je regarde comme les deux extrêmes : Entretenir trois bêtes à laine de moyenne grosseur ; engraisser à la fois un bœuf de quatre-vingt-dix à cent stones [de quatorze livres], et une grosse bête à laine du *Lincoln-Shire*. En prenant les quatre moyens termes ci-après, je crois toucher de bien près à l'exacte vérité.

Nourrir en été une vache laitière de quarante stones.

Nourrir en été un cheval.

Engraisser en été un bœuf de trente-cinq stones.

Entretenir en été cinq brebis et cinq agneaux.

Voilà, je crois, ce qu'on peut se promettre en *medium*, de l'herbe naturelle.

Le produit du trèfle, par acre, varie aussi, cependant un peu moins que celui de l'herbe naturelle. Voici, je crois, les deux extrêmes entre les produits du trèfle : Entretenir trois bêtes à laine de moyenne grosseur ; nourrir deux chevaux et deux brebis avec leurs agneaux. Je prendrai donc les moyens termes suivans :

Nourrir en été une vache à lait de quarante-cinq stones.

Nourrir en été un cheval et une brebis avec son agneau.

Nourrir en été deux génisses âgées de trois ans.

Nourrir en été huit brebis avec leurs agneaux.

Nourrir en été huit cochons.

Pour le trèfle fauché, j'évalue les deux extrêmes à un ton et demi, et à cinq tons et demi en deux coupes.

Immédiatement après, vient le sainfoin, qui ne réussit jamais à demi; la coupe en est bonne, ou absolument nulle. Les extrêmes du produit par acre, sont, selon mon évaluation: Entretenir une génisse âgée de trois ans; entretenir trois vaches, et les moyens termes intermédiaires:

Nourrir en été une vache à lait d'environ quarante-cinq stones, et de plus, une jeune génisse.

Entretenir en été deux vaches à lait et deux jeunes génisses.

Entretenir en été un cheval et une génisse de trois ans.

Quant à l'utilité du sainfoin pour l'engrais des bœufs, je n'ai, sur ce point aucune expérience; les meilleurs auteurs assurent que les bêtes à laine ne s'approchent jamais du sainfoin, et je n'ai jamais lu ou entendu dire qu'on en eût nourri des cochons; ce n'est pas que je croye que cette nourriture ne convînt point aux cochons, ayant essayé moi-même, avec succès, d'en donner aux miens; mais il n'est pas à propos d'établir pour base d'un raisonnement général, quelques expériences faites par un seul individu (25).

(25) Le sainfoin est un excellent pâturage, soit vert, soit sec. C'est une erreur de croire qu'il y ait une espèce de bétail qui le refuse: toutes, au contraire, le recherchent et le mangent avec avidité. Dans les pays de montagnes, il est la base de la nourriture des bœufs, auxquels on le donne, mêlé avec de la paille. On ne sauroit trop encourager la culture du sainfoin, qui végète assez bien dans des terres médiocres ou crayeuses, où le trèfle et la luzerne ne réussiroient pas aussi bien.

Le produit par acre du sainfoin fauché varie de quinze quintaux à trois tons et demi pour une coupe, outre le regain. Je n'ai jamais oui dire qu'on l'eût fauché plus d'une fois par an, non pas que le sainfoin ne pût aisément fournir à deux coupes; mais on est persuadé qu'une seconde coupe gâte la récolte. Quelques écrivains sont du même avis. Cependant, dans les expériences que j'ai faites en Suffolk, sur les différentes manières de cultiver le sainfoin, j'en ai coupé souvent trois et quatre fois par an, et je ne me suis jamais aperçu que la plantation en souffrît; mais des expériences faites par une seule personne, sur un sol ou deux, ne doivent point, comme je l'ai déjà observé, être portées en ligne de compte, quand on veut traiter une question d'après les moyens termes de tout le royaume.

La luzerne est, comme le sainfoin, ou fort bonne ou tellement mauvaise, qu'on ne sauroit la garder. Dans ce dernier cas, c'est presque toujours la faute du cultivateur. Ce végétal étant moins généralement connu que plusieurs autres, il devient plus difficile de constater quel en est le produit en *medium*: cependant il seroit impardonnable d'omettre la plus utile peut-être de toutes les plantes fourrageuses, parce que l'usage n'en est pas aussi général qu'il devroit l'être. On a fait sur la luzerne diverses expériences qui peuvent servir à nous guider.

Voici quels sont, selon mon opinion, les deux extrêmes du produit par acre de la luzerne: Nourrir pendant l'été une vache à lait de qua-

rante-cinq stones, et une génisse ; nourrir pendant l'été six chevaux. Ce dernier produit a été fait, quelque considérable qu'il puisse paroître.

Conséquemment il y a lieu de croire que les moyens termes ci-après sont à peu près justes (24).

Nourrir en été deux vaches à lait.

Nourrir en été deux vaches à lait et une génisse de trois ans.

Nourrir en été deux vaches à lait et deux génisses de deux ans.

Nourrir en été deux chevaux et une génisse de trois ans.

Nourrir en été trois chevaux.

Quant à l'usage de la luzerne pour l'engrais des bœufs , pour la nourriture des bêtes à laine et des cochons, n'ayant à citer d'autre autorité que ma propre expérience , je ne veux établir sur cette base aucune supposition. Je me dispenserai aussi de prononcer sur la valeur de la luzerne fauchée , par la raison que quelques écrivains assurent que le fourrage n'en est bon à rien, tandis que quelques autres le louent à outrance.

Il seroit inutile d'examiner ici le produit de la pimprenelle. Il est assez connu que ce végétal n'est que d'une valeur secondaire pour le maintien général du bétail , quoiqu'il soit extrêmement utile dans quelques cas particuliers, par exemple , pour nourrir au printemps des brebis et des agneaux.

(24) Aujourd'hui l'auteur raisonneroit différemment sur la luzerne ; la culture en est mieux connue et plus étendue. On a commencé à la cultiver à la manière de Tull ; et comme cette méthode exigeoit beaucoup de cultures et des labours fréquens , elle faisoit peu de progrès ; mais depuis qu'on la sème à la volée , l'avantage de cette plante fourrageuse n'est plus douteux.

Après avoir ainsi passé en revue les principales espèces de plantes fourrageuses qui servent en été à la nourriture du bétail, examinons de la même manière les autres végétaux dont on les nourrit en hiver. Cependant je ne vais parler que de ceux qu'on emploie seuls. La paille est une nourriture d'hiver; mais comme elle n'est jamais employée que d'une manière secondaire, je ne la porterai point ici en ligne de compte; j'omettrai même de parler de quelques végétaux qui ne conviennent, à ce qu'on imagine, qu'à une seule espèce d'animaux. Ainsi, je ne parlerai point des pommes de terre, quoiqu'elles soient une excellente nourriture pour les cochons. Les articles que je vais examiner, sont, le foin naturel, les turneps, les carottes et les choux.

Il n'y a point de comparaison à faire entre le produit du foin naturel et celui des trois autres végétaux; ainsi je me dispenserai aussi de traiter cet article séparément, et je me bornerai à examiner les turneps, les carottes et les choux.

Il n'est point de végétal dont le succès dépende autant de la culture et de la qualité du sol que les turneps; mais il faut supposer ici qu'ils sont, de même que les autres végétaux dont je parle, bien cultivés selon la méthode la plus commune. Conséquemment, je ne comprendrai point dans ce compte les récoltes non-binées, quoiqu'on n'en rencontre que trop dans diverses parties du royaume. Dans tous ces endroits, les turneps, il est vrai, se vendent fort cher; mais c'est précisément ce qui prouve que les fermiers n'en cultivent point assez.

En un mot, nous devons supposer que la culture et le sol, s'ils ne sont point parfaits, tiennent au moins le milieu, et appartiennent plutôt à la bonne qu'à la mauvaise agriculture.

Les récoltes de turneps, ainsi considérées, varient à l'infini, depuis le poids de dix tons, jusqu'à celui de cinquante tons par acre, la racine nétoyée et non compris les têtes et les queues. Les deux extrêmes du produit par acre, sont, d'après mon estimation: Entretien, pendant sept mois, un jeune bœuf ou une génisse de quarante-cinq stones; engraisser, en cinq mois, quatre jeunes bœufs de quarante-cinq stones chacun. Entre ces deux extrêmes, les moyens termes intermédiaires, quoiqu'on ne puisse les fixer avec une scrupuleuse exactitude, doivent être à peu près ceux-ci :

Engraisser, en cinq mois, un jeune bœuf de quarante-cinq stones; et entretenir, pendant sept mois, un jeune bœuf de quarante stones.

Entretien, durant sept mois, une vache à lait, et deux génisses, âgées de deux ans.

Engraisser huit moutons.

La culture des carottes n'étant pas aussi connue que celle des turneps, quoiqu'elle soit communément pratiquée dans quelques parties du royaume, il est un peu moins aisé d'en réduire les produits à des moyens termes; mais ce produit est notablement fort grand. Un acre de carottes rapporte souvent 20 l.; les deux extrêmes sont, selon mon estimation: Engraisser un bœuf de quarante-cinq stones; engraisser six bœufs de cette grosseur, et les intermédiaires :

Engraisser trois bœufs de quarante-cinq stones.

Entretenir, durant sept mois, deux vaches à lait, et engraisser un bœuf de quarante-cinq stones.

Enfin, la culture des choux, quoiqu'elle ne soit pas, plus que les carottes, communément pratiquée dans toutes les parties du royaume, s'est élevée tout-à-coup dans le nord, grâce à l'activité de la noblesse et des *gentlemen* de cette partie, de l'enfance à la perfection. Il n'y a pas plus de douze ans que l'on commença à y cultiver des choux, et déjà le produit en a été porté à la valeur de 30 guinées par acre. Les deux extrêmes sont, à mon avis : Entretenir deux vaches à lait durant sept mois; engraisser huit jeunes bœufs de cinquante stones. Comme les choux sont une récolte transplantée, et qui demande un sol riche et une bonne culture, ou l'on n'en cultive point du tout, ou ils donnent au moins le produit suivant, par acre :

Nourrir, en hiver, cinq vaches.

Engraisser cinq jeunes bœufs de cinquante stones.

Telle est l'évaluation comparative qu'on peut faire des produits de tous les végétaux qui servent à la nourriture du bétail : quelques lecteurs regarderont peut-être cet article comme superflu; mais ceux qui possèdent des terrains propres à la culture de toutes ces sortes de plantes, en jugeront autrement. L'agriculture ne peut jamais atteindre à son degré de perfection, qu'autant que les principes de ce bel art seront bien compris; qu'autant que la valeur de chaque végétal sera bien attentivement étudiée et bien connue.

Ce sujet a été étrangement négligé par les écri-

vains agronomiques. L'un a parlé de la luzerne , l'autre des pommes de terre , l'autre du trèfle ; quelques-uns ont parlé de tous ces végétaux ; mais aucun n'a encore songé à en comparer les produits. Les moyens termes que j'ai tâché de fixer, sont au moins fondés sur quelques faits notoires, et s'il est impossible d'avoir sur ce point des notions positives, celles que j'offre valent toujours mieux que rien.

Si l'on récapitule les articles que nous venons d'examiner, on trouvera que la luzerne, pour la nourriture d'été, et les choux, pour celle d'hiver, sont les récoltes les plus avantageuses, au moins en supposant qu'on en puisse juger par la quantité du produit. Quant aux dépenses, il n'y a pas lieu de douter que des végétaux qui peuvent entretenir une aussi grande quantité de bétail, ne payent, et au-delà, les frais de leur culture.

Une ferme pourroit donc être divisée en deux parts, dont l'une seroit mise en luzerne, et l'autre en choux ; elle pourroit être tellement proportionnée que l'une de ces parts entretiendrait, en été, la même quantité de bétail que l'autre en entretiendrait en hiver : tel est, pour le dire en deux mots, le moyen d'entretenir le plus de bétail qu'il est possible, sur une étendue de terrain donnée, et telle est la solution du problème.

Cependant il ne faut pas oublier que, pour obtenir un plein succès en suivant cette méthode, il est indispensablement nécessaire de donner à l'une et à l'autre plante tous les avantages du sol, des engrais et de la culture. Toutes

les deux demandent un sol riche, mais toutes les deux l'améliorent encore. Il est des récoltes qui, en fertilisant la terre, se détruisent elles-mêmes; il en est autrement de la luzerne et des choux.

Supposons que le *medium* du produit de luzerne soit de nourrir deux vaches à lait et une génisse de trois ans, ce qui est la même chose que deux vaches et demie par acre, ou cinq vaches pour deux acres, et que le *medium* du produit des choux, soit de nourrir, en hiver, cinq vaches par acre, il en résultera que, dans cette proportion, le produit des choux est précisément le double de celui de la luzerne; ou que la proportion est comme de 10 à 20. Voici le plan d'après lequel je voudrais conduire une semblable ferme.

Je fixerois d'abord mon attelage à quatre chevaux, je suppose, et j'assignerois pour eux une portion de terre que je mettrois en avoine; semée tous les ans après des choux, la récolte d'avoine seroit infailliblement abondante. J'acheterois du foin, et j'en aurois toujours une certaine provision, non-seulement pour mes chevaux, mais aussi pour en donner un peu à mes vaches, lorsqu'elles vèleroit. J'acheterois tous les ans autant de chaume ou de paille que mon bétail en pourroit convertir en fumier, et comme la quantité de ce fumier seroit proportionnée au nombre d'acres dont ma ferme seroit composée, la terre seroit toujours maintenue en pleine vigueur. Les chevaux seroient employés à labourer pour les choux, à les biner au horse-hoe, ainsi que la luzerne, à charier la nourriture pour le bétail, et dans leurs

instans de loisir , à apporter des engrais de la ville la plus prochaine. Cette conduite seroit la même , soit que mon objet fût la laiterie , la nourriture des veaux , ou l'engrais des bœufs. J'essayerois ce dernier article avec la luzerne , et je suis persuadé qu'il réussiroit. Pour les choux , l'on n'auroit point d'essai à faire , puisqu'il est aujourd'hui notoire qu'aucun végétal n'est meilleur pour l'engrais des bêtes à cornes. Je ne doute pas du succès d'un semblable système.

Quant à la conduite particulière de chacune de ces deux récoltes , il seroit trop long d'entrer , sur ce chapitre , dans des explications particulières ; cependant je crois devoir faire ici quelques remarques : la luzerne naissante est un végétal extraordinairement tendre ; elle est dure quand elle arrive à sa maturité ; mais à aucun période elle ne supporte d'être infestée de mauvaises herbes. Quelle qu'en soit la culture , si elle est tenue parfaitement nette , on est à peu près assuré qu'elle profitera ; cependant il y a plusieurs raisons de préférer la culture au semoir , ou par transplantation , à la culture à la volée. Si elle est semée par rangées , on peut en tout temps nétoyer le champ ; il ne faut , pour le débarrasser des mauvaises herbes , que de l'activité et de l'argent ; mais avec de grosses sommes , et la meilleure volonté du monde , on ne parviendra jamais à la nétoyer aussi complètement si elle est semée à la volée (25).

(25) Semée de cette manière , toute culture est inutile et superflue : si la luzerne vient bien , elle étouffe , ou , pour mieux dire ,

De plus , les binages , tant au horse-hoe qu'à la houe , sont utiles par eux-mêmes , en divisant et pulvérisant le sol , et plus utiles encore en mêlant avec la terre les engrais répandus sur sa surface. Ma propre expérience m'a appris que les engrais opèrent plus efficacement sur les plantes annuelles , si elles sont semées à la volée ; mais que c'est précisément le contraire pour celles qui durent plus d'une année. Pour les récoltes annuelles , l'engrais retourné avec le sol , atteint les racines des plantes , et produit pleinement son effet. La surface d'un champ de luzerne semée à la volée , est , après trois ou quatre ans , presque aussi dure que l'aire d'une grange ; et les hersages , quel qu'en soit le nombre , sont insuffisans pour remédier au mal. Quand la terre est en cet état , c'est peine perdue que d'y porter des engrais. Ajoutez encore qu'une récolte de luzerne semée par rangées et bien binée , durera pour le moins cinq fois autant que celle qui aura été semée à la volée , et que , depuis avril jusqu'en octobre inclusivement , elle fournira une bonne coupe tous les mois.

Pour les choux , il faut donner de doubles labours ; c'est-à-dire , qu'une charrue doit suivre l'autre dans le même sillon. Quand la terre est bien pulvérisée , on la forme en billons arqués , de la largeur qu'on veut donner aux rangées , et après un copieux engrais , on plante les choux sur

elle empêche la mauvaise herbe de pousser. L'expérience a changé les idées de l'auteur à ce sujet ; son système actuel est tout différent.

le haut de chaque billon. A mesure qu'ils grandissent, on les bine quatre fois au horse-hoe, et trois fois à la houe; avec cette attention, le *grand Ecossois* croîtra jusqu'à une prodigieuse grosseur (26).

Je ne donne point ces avis succints, comme des instructions qui doivent apprendre à cultiver ces végétaux; de semblables instructions demanderoient de grands détails, et conséquemment m'entraîneroient trop loin de mon but: d'ailleurs les seules instructions valables dans ces sortes de matières, sont les rapports de l'expérience. Ceux qui s'avisent de donner des règles pour cultiver des plantes, comme on donne des recettes pour faire un *pudding*, feroient beaucoup mieux de se tenir en repos. Mon unique intention, en donnant ce petit détail, a été de mettre le lecteur à portée de juger, du premier coup d'œil, de la valeur de ces deux dernières récoltes. Si la luzerne et les choux, cultivés moins en grand et avec plus d'épargne, ont moins produit que je ne le suppose, on n'en peut rien conclure contre la justesse de mes évaluations.

Plusieurs des végétaux dont j'ai parlé ci-dessus, sont aussi d'un grand rapport, et méritent toute l'attention des cultivateurs. En attribuant la su-

(26) L'ordre de cette culture est excellent dans les terres très-humides, mais il ne conviendrait point dans celles qui sont sèches; il faudroit avoir sans cesse l'arrosoir à la main pendant l'été. Dans les pays plus chauds que l'Angleterre, lorsqu'on fait une culture champêtre du chou, on le plante dans les terrains bas et frais, ou dans ceux qu'il est facile d'arroser.

périorité à la luzerne et aux choux, je n'ai prétendu jeter aucune défaveur sur les autres ; rien n'est plus loin de ma pensée. Quelle que soit ma vénération pour la luzerne, si j'en ai cultivé un acre, j'ai cultivé au moins dix acres de trèfle. Quelle que soit la chaleur avec laquelle je me déclare le partisan des choux, j'ai cultivé vingt fois autant de turneps, quoique j'aye poussé assez loin mes expériences sur la luzerne et sur les choux.

Tant que ces nouveaux modes de culture ne seront pas absolument familiers au fermier de la classe commune, je pense qu'il fera bien de cultiver le trèfle de préférence. Le trèfle réussit avec peu de dépense ; il indemnise le cultivateur sans lui causer beaucoup d'embarras ; la luzerne, au contraire, exige des soins et beaucoup d'argent. Le fermier, aux mains duquel on remettra de la luzerne comme un excellent végétal, la cultivera certainement comme il cultive son trèfle, c'est-à-dire, qu'il la semera à la volée parmi une récolte, ou, peut-être même, après deux ou trois récoltes de blé. Après la première année, se promettant une belle récolte de froment, il labourera sa luzernière : avec cette conduite, quel profit peut-il retirer de la luzerne ? — D'ailleurs, il faut tant d'argent pour monter, dans ce système, une ferme en bétail, que cette raison seule détournera beaucoup de fermiers, comme elle m'a détourné moi-même [je l'avoue], du projet de cultiver cette plante en grand. La luzerne, bien conduite, peut entretenir du bétail pour la valeur de 20 *l.* sterling par acre ; conséquemment le fonds de bétail

nécessaire pour cent acres seulement , monteroit à 2000 *l. st.* , sans compter toutes les autres charges , tant fixes qu'accidentelles.

Avant de terminer cette légère esquisse, j'ajouterai encore quelques mots sur la nourriture du bétail. En examinant la valeur de la luzerne et des choux, j'ai parlé de l'entretien des vaches. Nous n'avons encore aucune expérience qui prouve l'efficacité de la luzerne pour l'engrais des bêtes à cornes ; c'est une raison de plus d'être attentifs à l'emploi de cette plante pour l'entretien des vaches. Il faut d'ailleurs songer au bénéfice collatéral que peut donner, à proportion du nombre des vaches, l'entretien des cochons. D'après les expériences et les observations que j'ai faites, je suis très-porté à croire que le grand profit des laiteries dépend du profit secondaire que donnent les cochons. Ceci indique assez clairement qu'il seroit à propos, sur toute ferme, dont l'objet est la laiterie, de songer à se procurer pour ces animaux quelques articles de nourriture particulière : cependant c'est ce qui se voit rarement chez les fermiers ordinaires.

Il est sur cela un point d'économie dont le fermier ne devrait jamais se départir : les rebuts de la laiterie, ne doivent être employés qu'au sevrage des jeunes cochons et à l'entretien des truies cochonnières. Rien au monde n'est plus absurde que de nourrir des cochons, qui ont atteint la moitié ou les trois quarts de leur croissance, avec du lait écrémé ou du lait de beurre et de fromage, ou d'en engraisser des cochons formés.

De cette mauvaise gestion, il résulte qu'on ne retire qu'un très-modique profit de l'éducation du plus utile, peut-être, de tous les animaux, et que les vivres qui servent à la subsistance de l'homme sont proportionnellement plus chers qu'ils ne devroient l'être; il est fort clair que c'est le nombre des jeunes cochons en sevrage et des truies cochonnières, qui peuvent être entretenus par une laiterie, il est clair, dis-je, que c'est ce nombre qui règle et détermine celui des cochons de toute grandeur, que le fermier peut nourrir, et la quantité de nourriture qu'il doit en conséquence avoir soin de se procurer; ou, en d'autres mots, le fermier doit veiller à ce que les cochonnées de ses truies se succèdent de manière que le lait écrémé, le lait du beurre et du fromage, ne puissent jamais être employés qu'à nourrir de petits cochons et des truies cochonnières.

Ce système élargit, à la vérité, le champ des proportions; mais je suis convaincu que cette extension ne peut être qu'avantageuse. Supposons, par exemple, que vingt vaches puissent nourrir dans l'année trois ou quatre ventrées de petits cochons, il est possible que pendant quelques mois la quantité de laitage ne soit qu'à demi suffisante, et qu'elle soit trop abondante dans d'autres mois; mais il y a des moyens de faire disparaître cette inégalité, c'est de savoir proportionner les ventrées à la quantité du laitage, et de conserver celui-ci dans des citernes, en sorte qu'on n'ait pas occasion de le prodiguer quand il est abondant.

La proportion trouvée entre les ventrées et le nombre des vaches, en indiquant le nombre des cochons sevrés, de ceux qui auront atteint la moitié ou les trois quarts de leur croissance, de ceux qui doivent être engraisés, cette proportion indiquera aussi l'espèce et la quantité de nourriture que le fermier doit se procurer pour chacune des parties de cette classification. Nous assignerons donc le laitage pour les cochons, lorsqu'ils sont petits et en sevrage : après le sevrage, j'estime qu'il est à propos de leur donner des carottes et des pommes de terre, deux racines qu'ils aiment beaucoup et qui les conduiront fort bien jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être mis au vert.

Il est prouvé par l'expérience, dans plusieurs parties du royaume, qu'à cet âge le trèfle leur convient merveilleusement ; on peut les mettre au trèfle, quand ils ont atteint à peu près le tiers de leur croissance, et les y laisser jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur pleine grosseur. La meilleure manière est de les tenir constamment dans le champ, où je suppose qu'ils ont de l'eau à leur discrétion, et de ne souffrir qu'ils reviennent à la maison qu'après que la saison du trèfle est passée, c'est-à-dire, qu'au moment des semailles du froment ; ils doivent ensuite être renfermés et mis immédiatement à l'engrais, à moins qu'on n'ait du gland à leur faire manger. Pour l'engrais, il faut rappeler l'usage des carottes et des pommes de terre. Cette nourriture seule les engraisera pleinement ; cependant il sera avantageux d'y ajouter, pour compléter l'engrais, un peu de farine de pois.

C H A P I T R E V.

*Quelques observations économiques adressées
aux gentlemen fermiers.*

ON peut dire qu'aujourd'hui l'agriculture est, généralement parlant, le goût dominant de la nation. Il se trouve à peine un seul noble qui n'ait pas sa ferme ; la plupart des gentlemen habitans des campagnes sont agriculteurs dans toute l'étendue du mot ; ils l'étoient beaucoup moins, lorsque tout le soin de leur fortune territoriale étoit confié à des gens d'affaires, qui régnoient non-seulement sur le froment et l'orge, mais sur les baux et les tenanciers. Aujourd'hui l'œil du maître surveille et dirige toutes les opérations, et souvent il prend plaisir à introduire dans la culture de sa ferme, quelques nouveautés qui ébahissent les bonnes gens de son voisinage. On est porté naturellement à parler de ce dont on s'occupe ; et voilà comment les détails agronomiques empiètent insensiblement dans la conversation, sur ceux de l'écurie et du chenil : utile usurpation, qui chez tout peuple instruit et raisonnable, sera approuvée et sanctionnée du nom de conquête légitime.

Mais pour parler un langage plus simple, disons qu'il est bien satisfaisant de voir que les diverses

parties de l'économie rurale sont aujourd'hui beaucoup plus étudiées, beaucoup plus généralement pratiquées qu'autrefois. Il est impossible que cet esprit d'amélioration, cette tendance vers les objets utiles, ne produisent pas de grands effets. Toutes les fois que des hommes distingués par des talens et par leur éducation s'attachent à un projet, ils répandent, en l'exécutant, la lumière autour d'eux. Combien leur influence n'est-elle pas encore plus salutaire, s'il arrive que l'objet important dont ils s'occupent, ait été jusqu'alors abandonné au caprice et à l'indolence des *hommes les plus ignorans et les plus stupides* qui soient au monde? Sous ce rapport, les faits mêmes nous donnent tout lieu d'espérer. Dans le cours de ces dix derniers ans, il s'est fait incontestablement plus de découvertes utiles en agriculture, il a été déployé plus de bon sens, que dans le cours des cent précédentes années.

Ce concours général de recherches et de lumières pousse tout le monde vers l'exercice des professions rurales; il n'est pas jusqu'au bourgeois de Londres, qui, après y avoir respiré la fumée pendant cinq jours de la semaine, ne veuille être agriculteur les deux autres jours: mais on voit encore, ce qui se rapporte davantage à mon sujet, un grand nombre de jeunes gens, possesseurs d'une modique fortune, après avoir été élevés à la campagne, se vouer à l'agriculture; on en voit même un grand nombre quitter les professions qu'ils avoient d'abord embrassées, pour venir *aux champs mener une vie plus libre et plus agréable.*

D'autres auxquels leurs parens ont laissé une ferme ou deux, non pas dans l'intention d'en faire des cultivateurs, mais comme un fonds qui doit leur servir à soutenir un comptoir, peut-être, ou une boutique, sont séduits par l'idée de résider à la campagne *sur leurs biens*. Ayant parcouru un livre ou deux d'agriculture, qui probablement leur offroient les moyens *aisés et sûrs* d'y faire fortune en six semaines, animés par une si flatteuse perspective, ils prennent leur parti et se font agriculteurs. Tout le monde enfin, veut suivre la mode; médecins, gens de loi, gens d'église, militaires, marins et marchands : la classe des fermiers se compose aujourd'hui d'hommes de tous les rangs, depuis le duc jusqu'à l'apprenti artisan.

Ce goût général pour l'agriculture n'est blâmable sous aucun rapport : de quelque manière qu'il soit dirigé, il en doit infailliblement résulter beaucoup de bons effets; mais mon but, dans cette esquisse, est d'offrir quelques avis modérés à ceux qui embrassent l'agriculture comme un moyen de s'enrichir, sans en connoître les détails; à ceux qui s'embarquent, eux et leur fortune, sur un vaisseau, sans en avoir examiné la construction, sans en avoir étudié la manoeuvre. Avec de l'attention et de la prudence, on peut prévenir des pertes, des ruines particulières, qui jeteroient, quoiqu'injustement, du discrédit sur l'agriculture en général.

Le premier et le plus grand mal auquel sont exposés les *aventuriers* en agriculture, c'est le

manque d'argent, qui les surprend souvent dès les premiers pas qu'ils font dans la carrière. La méprise que commettent à cette occasion les *gentlemen*, est encore plus désastreuse pour eux que la même méprise ne peut l'être pour les fermiers de la classe commune. J'ai fait voir précédemment que ceux-ci peuvent à la rigueur conduire leur ferme avec moins d'argent que les autres.

J'ai dit aussi que la grande erreur des fermiers est de ne jamais proportionner à leur fortune la quantité de terre qu'ils louent. Nous voyons constamment les pernicioeux effets de cette erreur se prolonger jusqu'aux trois quarts de leur vie, quoiqu'ils se fassent une loi de la plus sévère économie, quoiqu'ils ne perdent point de vue les détails de leur exploitation, quoiqu'ils travaillent eux-mêmes de toutes leurs forces. On sent combien cet inconvénient doit être plus grave encore, lorsque celui qui loue, ne sait ni surveiller une ferme, ni travailler, ni vivre économiquement.

Un jeune gentleman, possesseur d'une modique fortune, se promène sur une ferme, je suppose, de deux cents acres; on lui fait voir un vieux waggon, peut-être deux, trois ou quatre chariots, quelques charrues et herses, sept ou huit haridelles, une vache ou deux, et quelques bêtes à laine rachitiques. Il entre dans la maison, et voit qu'on s'y nourrit de porc et de fromage; il n'aperçoit rien qui lui donne l'idée des dépenses qu'exige l'exploitation d'une semblable ferme; il voit la possibilité d'acheter pour une centaine de livres sterling, tout ce qu'on lui présente; il se

persuade, d'après ces données, que, pour une bagatelle, il montera totalement sa ferme, bien éloigné d'imaginer que chacun des objets qu'il vient de voir, exigeront de lui des sommes énormes. S'il voit dans la cour une vieille charrue, il ne concevra jamais combien cet instrument seul, qui peut-être ne vaut pas cinq shelings, entraîne après lui de dépenses inévitables ; s'il demande avis, ce sera probablement à quelque fermier du voisinage, ou peut-être à l'homme dont il compte faire son intendant : l'un et l'autre se croient intéressés à l'entretenir dans son erreur, persuadés que la ruine du cultivateur novice leur sera de quelque utilité. Ceux qui connoissent le caractère et les habitudes du paysan, ne trouveront rien d'exagéré dans cette supposition.

Il n'y a pas de doute qu'un gentleman qui se fait fermier, ne puisse tirer de sa ferme un très-bon parti, en supposant même qu'il doive être, pendant quelque temps, trompé par ceux qui l'entourent. S'il y paye quelque chose pour acquérir de l'expérience, l'expérience acquise, avec un bon système d'économie, le paye à son tour ; mais il faut, pour parcourir ce cercle, qu'il ait devant lui une bonne somme d'argent ; il faut qu'il soit prêt d'avance à faire face à toutes les dépenses qu'il n'entrevoit pas encore.

Après que le jeune homme a vu l'état de la ferme, bien convaincu qu'il ne lui faudra qu'une petite somme pour la mettre en valeur, supposons qu'il la loue. A compter de ce jour, il est fort occupé à examiner toutes ses terres ; il prend note de

toutes les améliorations qui lui semblent nécessaires, il en parle avec son conseil ou son intendant. Ses valets lui disent fort sensément qu'un fossé devoit être creusé à tel endroit ; que tel champ a grand besoin d'être desséché ; qu'il seroit à propos de faire, dans telle cour, un abreuvoir. Embarrassé dans ce dédale, il desireroit savoir comment ont fait les autres pour en sortir ; il a recours aux livres d'agriculture. Une perspective nouvelle se déploie alors devant ses yeux ; il fait mille nouvelles découvertes, et voit la justesse des conseils qu'on lui a donnés, aussi clairement démontrée qu'un axiome d'Euclide. Avant que les premiers six mois soient révolus, il manque d'argent.

Telle est la marche la plus ordinaire de l'entreprise : le simple journalier peut indiquer dix améliorations à faire ; l'intendant, vingt ; mais les livres en indiqueront mille. Le malheur est, pour l'agriculteur novice, que dans cette masse innombrable d'avis, il y a beaucoup de bon. S'ils ne présentent rien que d'absurde, il est probable qu'ils seroient tous rejetés ; mais le meilleur avis du monde ne peut être suivi par qui n'a point d'argent : il m'importe peu que tel travail me soit démontré utile, ou même nécessaire, si je n'ai point les moyens de le faire exécuter.

J'ai calculé ci-dessus, dans l'écrit intitulé *le Guide du Fermier*, la dépense et le produit d'un assez grand nombre de fermes, et j'ai fait voir quelle somme étoit nécessaire pour l'exploitation de chacune : il seroit superflu d'entrer de nouveau dans ces détails. Je me bornerai à indiquer ici une

approximation que je crois juste. Quand le gentleman a fait toutes ses recherches et ses évaluations, quand il a calculé le montant de ses premières dépenses, j'estime qu'il lui faut, pour conduire sa ferme, la somme quadruple de ce premier total.

Tout invite celui qui s'engage dans l'agriculture, à prendre bien garde de louer plus de terre qu'il n'en peut cultiver. Ne vaut-il pas mieux, sous tous les rapports, avoir à se promener dans un petit nombre de champs propres et bien tenus, que dans de vastes plaines, ou incultes, ou à demi cultivées ?

Si l'on se propose de faire des expériences, ou de pratiquer quelques-unes de ces méthodes nouvelles dont on trouve les détails dans des livres, il faut absolument, pour réussir dans ces tentatives, que le fermier ait peu de terre et beaucoup d'argent. S'il veut briller parmi ses voisins, s'il veut pouvoir tirer de sa culture particulière un peu de vanité, il faut qu'il se borne à un modique espace de terrain. S'il n'a à leur montrer que des récoltes ordinaires, et qui ne soient pas meilleures que celles des fermiers de la classe la plus commune, il n'y a pas là de quoi se vanter; un acre cultivé de main de maître, est préférable, sous ce rapport, à cent acres médiocrement cultivés.

Il est encore une remarque que je crois devoir faire sur ce sujet. Le fermier qui se propose, en commençant son entreprise, d'en tirer du profit, doit posséder la somme qu'il y destine, exempte de toutes dettes. Il peut être avantageux pour un homme dont la ferme est déjà montée, d'emprunter de l'argent; mais dans toute autre circons-

tance, c'est une mesure désastreuse. Quand un fermier a réellement acquis de l'expérience, ce que l'on n'acquiert guère qu'en payant, s'il voit que son entreprise, quoique petite, soit productive, et qu'il lui fût possible, avec une somme d'argent, de s'agrandir en pratiquant des méthodes *qui lui ont déjà réussi*, alors il doit indubitablement se procurer de l'argent, et s'il ne possède pas la somme nécessaire, l'emprunter à ses voisins. Il faut, pour prospérer en agriculture, autant de résolution que de prudence. Tant que le fermier ne fait qu'essayer ses opérations, il ne sauroit être trop prudent : tout ce qui est douteux, exige beaucoup de précaution ; mais quand l'incertitude a fait place à la conviction, il est de la prudence alors d'agir hardiment, et quand une mesure est décidément bonne, de l'exécuter avec courage et célérité. Il doit donc alors emprunter la somme dont il a besoin. Tout homme, quelle que soit l'étendue de son entreprise, qui ne se conduit pas d'après ces principes, manque à la fois de résolution et de prudence ; et l'une est aussi nécessaire que l'autre. Faute de prudence, un homme est renversé dès le commencement de sa carrière ; faute de résolution, il tombe en défaillance avant d'atteindre le terme.

Un autre point qui mérite l'attention de quiconque se fait fermier, c'est de savoir s'il lui sera utile ou nuisible d'avoir un intendant (27). Les opi-

(27) Je crois que le titre de *maître-valet* est le vrai : ne jouons pas sur les mots. Il faut qu'une ferme ait une étendue considérable, que les terres qui en dépendent, soient éloignées les unes

nions sont partagées sur ce fait. Ceux qui n'en veulent point, allèguent les raisons que j'ai précédemment déduites ; les autres prétendent qu'un jeune cultivateur , si sa ferme est un peu étendue , ne peut se passer d'un intendant. En mille occasions , disent-ils , il fera de grandes bévues , faute de connoissances pratiques : ses domestiques le tromperont en lui assurant, en telles circonstances, que tel est l'usage du pays ; les journaliers le tromperont aussi sur le prix et sur la quantité du travail : son bétail sera mal soigné, et ses récoltes dévastées ; ce qui sera pour lui plus pernicieux que l'infidélité même de l'intendant. Un gentleman, ajoutent-ils, qui n'a personne qui le seconde , s'assujétit au plus dur esclavage : il ne peut pas plus s'absenter de chez lui que le dernier des paysans ; il faut qu'à toute heure et par toutes les saisons , il soit autour de ses valets ; qu'il coure les foires et les marchés ; qu'il ne fasse plus société qu'avec des gens ignorans

des autres , pour avoir besoin d'un maître-valet, ou d'un *intendant*. si l'on aime mieux. Il faut que le fermier ordonne tout, et voie les travaux à faire par lui-même. S'il s'en rapporte à un autre, il court le risque d'être trompé. D'ailleurs les gens de cette sorte sont communément les esclaves de la routine et du préjugé : présomptueux , ils ne doutent de rien , et quelquefois ils se plaisent à contrarier le maître dans ses projets , et même dans leur exécution , s'ils ne les approuvent pas. Un maître-valet est un être inutile, tant que le fermier peut vaquer à ses affaires ; il est nuisible, s'il est ignorant et obstiné. Je ne parle pas du surcroît de dépense qu'il occasionne , et qui diminue les profits : au reste , quand on veut cultiver avec avantage , il faut s'y livrer entièrement , et ne se reposer des soins qu'on doit donner à ses propres affaires , que sur soi-même.

et grossiers. En ayant un intendant, non-seulement il échappe à tous ces désagrémens, mais de plus, il s'instruit lui-même. Avec un homme versé dans les détails de la commune agriculture, il acquerra, en peu d'années, assez de connoissances pour pouvoir surveiller l'intendant lui-même. On voit d'ailleurs que les meilleurs fermiers, ceux qui sont les plus clairvoyans sur leurs intérêts, ont un intendant; et tout gentleman, sur-tout s'il ne fait qu'entrer dans la carrière, observe que les domestiques et les journaliers lui obéissent moins volontiers qu'à un homme qui se trouve plus rapproché de leur niveau. Pour toutes ces raisons, on assure qu'il est bon, qu'il est utile de prendre un intendant.

Il y a des deux côtés beaucoup de choses à dire. Le mieux, dans cette alternative, est de chercher dans la conduite même du fermier, quelques moyens d'obvier aux inconvéniens résultans de la détermination qu'il aura prise, soit d'employer, soit de ne pas employer un intendant.

La grandeur de la ferme est souvent un point décisif. Il est évident qu'une grande entreprise peut seule payer les frais de l'emploi d'un intendant; et c'est une imprudence palpable que de commencer par une grande ferme, sans autre garant du succès que l'honnêteté et l'habileté supposées d'un autre homme. Je pense, par cette raison, que le gentleman devrait toujours commencer par une petite ferme, sans s'attendre à en retirer un sheling de profit, mais dans l'unique intention d'acquérir de

l'expérience ; ce qui est bien plus important pour lui (28).

Dans une petite ferme, il lui sera moins difficile qu'on ne croit, d'acquérir un assez bon fonds de connoissances et d'expérience : il apprendra tous les prix du pays ; il découvrira les proportions établies entre le travail et les salaires ; il se familiarisera avec la culture usuelle des terres labourables, l'emploi des engrais, l'entretien du bétail, assez du moins pour n'être pas exposé à commettre des erreurs grossières. Dans ses conversations avec les fermiers et les laboureurs, il doit prendre des informations, *et tenir note des réponses qui lui paroîtront les plus justes* ; il doit, sur-tout [et nulle autre source d'instruction ne sera pour lui plus féconde], il doit observer lui-même, regarder souvent par dessus sa haie, et voir ce que ses voisins font à leur terre ; parcourir, en se promenant, le pays dans la même vue, et comparer la pratique qu'il voit avec les opinions qu'il entend. Il lui seroit extrêmement utile d'être lié d'amitié avec deux ou trois fermiers honnêtes et sensés, incapables de s'amuser à l'induire en erreur. Il se trouve de ces hommes en tous les pays, et il ne faut qu'un peu de

(28) Je suppose que le maître-valet soit un parfait honnête homme ; mais tant que le fermier s'en rapportera à lui, qu'il le laissera conduire ses affaires, il n'acquerra pas d'expérience ; peut-être lui épargnera-t-il des erreurs, mais il ne l'instruira pas, et une faute, en agriculture, peut quelquefois instruire autant qu'un succès. L'expérience des autres ne nous est jamais aussi utile, ne nous eclaire jamais autant que celle que nous acquérons, même en faisant des erreurs.

pénétration pour les découvrir. Qu'il les invite de temps en temps à dîner; qu'en leur versant une bouteille de bon vin, il s'entretienne librement avec eux de la culture et de l'économie rurale: il lui sera facile d'obtenir d'eux tous les renseignements dont il peut avoir besoin.

Je ne présente pas ces moyens comme des instructions à l'aide desquelles il puisse devenir maître passé dans l'art de l'agriculture, ou faire rapidement sa fortune: je prétends seulement qu'en agissant ainsi, il acquerra un fonds de connoissances sur lequel il pourra élever, par la suite, un autre édifice, et que dans l'espace de trois ans, il peut se mettre en état de louer une plus grande ferme, et de se faire alors seconder par un intendant. Il n'est pas probable qu'un homme peu opulent, ou qui jouit d'une modique fortune, puisse jamais avoir lieu de se repentir d'avoir sacrifié trois années de son temps à acquérir de l'expérience en fait d'agriculture (29).

Une des principales objections qu'on fait contre l'emploi d'un intendant, c'est l'ignorance du maître.

(29) Au premier coup d'œil, ces détails paroissent minutieux; quelques lecteurs les jugeront peut-être encore plus sévèrement: cependant ces avis sont sages, et ne seroient-ils utiles qu'à un très-petit nombre de nouveaux cultivateurs, il faudroit savoir gré à l'auteur de ces Essais de s'en être occupé. Comme il connoît parfaitement l'agriculture, il juge mieux qu'un autre des erreurs qu'on peut commettre quand on manque d'expérience. Il y a tant de personnes qui croient que l'art de l'agriculture ne consiste qu'à labourer, semer et recueillir, qu'il ne faut pas s'étonner si elles n'accueillent pas ces essais, et ne les apprécient pas.

Avec l'apprentissage que je propose, celui-ci en saura assez pour faire exécuter tout ce qu'il voudra par son intendant, sans risquer de se compromettre en lui donnant des ordres absurdes [au moins tant qu'il ne s'écartera pas du cercle des méthodes usitées], ou de nuire à ses intérêts en ne le laissant pas agir seul. Il connoîtra assez les prix pour pouvoir diriger les ventes et les achats, et réprimer ainsi les malversations de son agent.

A moins que le gentleman ne réduise son entreprise à une extrême simplicité, il la trouvera trop fatigante. Tenir chacun de ses serviteurs occupé à la *besogne qui lui est assignée, surveiller exactement leur labourage et leurs autres travaux, voir si tout se fait, et comment tout se fait*, cette tâche exige une assiduité véritablement pénible. Celui qui aime un peu la société, ou qui ne veut pas se réduire à n'avoir aucun autre amusement que son agriculture, ne sauroit y suffire. Il faut, quelle que soit d'ailleurs son opinion, qu'il prenne un intendant.

Mais avec un peu d'expérience et d'attention, il verra bientôt qu'à l'aide de ce premier serviteur, il peut surveiller complètement tous les détails d'une entreprise même fort étendue. Il n'est pas nécessaire qu'il observe aussi attentivement son agent qu'il est du devoir de celui-ci d'observer les autres domestiques. Cet article mérite bien quelques instans d'attention.

Le maître doit premièrement avoir un journal ou livre de minutes, qui lui soit présenté tous les soirs; ainsi il pourra savoir positivement à quoi ses hommes et ses attelages ont été occupés dans le

cours de la journée. Comme il connoît la mesure de ses champs, il peut voir, en tous les temps, si l'on a travaillé ou non, et avertir l'intendant de ses omissions. Pour connoître si le travail est bien ou mal exécuté, il lui est fort aisé, lorsqu'il monte à cheval, de surprendre de temps en temps ceux qui conduisent ses charrues, de voir s'ils labourent à une profondeur convenable : il peut également surprendre ceux qui conduisent ses chariots, et voir si on ne les charge point à demi ; à la moisson et à la fanaison, voir si l'on est au travail aux heures prescrites, et comment la besogne se fait. Quand un intendant se voit ainsi observé, aujourd'hui à une heure, demain à une autre, il faut nécessairement qu'il s'évertue. Cette irrégularité éveille son attention, et l'excite à tenir tout en bon ordre. Si le maître est obligé de s'absenter, quand il revient, il a recours à son livre de minutes, et voit quel a été le travail de chaque jour. Avec une méthode aussi exacte, il ne craint jamais d'être trompé. La quantité de blé battue, portée au marché, semée ou achetée, tout est enregistré. Il ne peut y avoir ni méprise, ni supercherie, sans qu'il en résulte de la confusion dans les comptes ; ce qui avertit le maître, et le met sur la voie de découvrir l'erreur.

Tout l'argent doit passer par les mains de l'intendant : celui-ci doit conséquemment en tenir un registre exact, auquel le maître puisse avoir recours en tout temps. Il seroit bon que ce registre fût déposé dans une chambre dont le maître auroit une clef, et l'intendant une autre : ce livre doit être arrêté et *balancé* tous les samedis au soir ; et toutes

les fois que l'intendant a de l'argent entre les mains, ce qui sera toujours connu par le livre de minutes, le maître doit le prendre et le faire porter à son compte; ainsi il préservera son argent de la tentation. Quand je dis que *tout* l'argent doit passer par les mains de l'intendant, j'en excepte cependant les crédits que le maître peut juger à propos de faire. Il peut avoir, par exemple, un compte ouvert avec un marchand de blé, un boucher, &c. : ces crédits doivent être regardés par l'intendant comme articles de recette, et portés aussitôt sur le compte du maître.

En suivant cette méthode, l'intendant sera lui-même convaincu, chaque année, du profit ou de la perte. Le maître peut, dans le dernier cas, le réprimander sur son plan de conduite, et dans l'autre, l'encourager, en lui assignant une gratification.

Le fermier ordinaire, qui ne tient point de comptes, ne sait jamais que conjecturalement si son entreprise est, au total, productive ou non : il peut, sans s'en douter, être en perte sur quelques articles; et quant au produit annuel, il n'en connoît jamais le montant réel.

J'ai quelquefois entendu demander : *à quoi bon des comptes? Avec des comptes un fermier fera-t-il une bonne ferme de celle qui est naturellement mauvaise? des comptes répareront-ils des pertes que l'ignorance a occasionnées?* Vains propos ! Si un fermier ne connoît pas le degré ou le montant de son profit ou de sa perte sur chaque article, sur chaque champ, il est impossible qu'il

ait jamais l'expérience du passé, ou qu'il puisse s'en servir pour l'avenir. Le fermier de la classe commune n'a que des conjectures sur les diverses particularités de sa ferme, et cependant il agit d'après ces conjectures, ce qui prouve que lui-même regarde comme utile la connoissance des faits. L'expérience est-elle autre chose que la connoissance des causes et des effets ? et comment connoître les effets, s'ils sont tous accumulés confusément dans un seul compte, et si l'on n'a, pour les distinguer, que de vagues conjectures.

Divers champs de froment sont toujours cultivés de diverses manières. N'est-il pas important, pour le fermier, de connoître exactement le produit, la dépense et le profit net provenant de chacun de ces champs ? Quand il possède cette connoissance, n'est il pas meilleur juge de l'utilité des méthodes qu'il suit ; n'est-il pas plus habile dans l'art de diriger ses cultures ? En tenant ainsi le compte exact de chaque champ, il connoît toutes les proportions existantes entre le montant de la rente, les semailles, le travail et le produit des récoltes ; il voit si ce produit répond à la dépense, et en comparant les différentes qualités du sol et les modes de culture, il est plus en état de dire quel est celui qui, selon toute probabilité, lui sera le plus avantageux. Deux champs, dont le sol est le même, sont cultivés exactement de la même manière, excepté que l'un est copieusement engraisé, et que l'autre ne l'est pas du tout. Jusqu'à quel degré cet engrais aura-t-il amélioré la récolte ? où trouvera-t-il une reponse à cette question, s'il ne tient pas des

comptes exacts. On pourroit multiplier ces exemples à l'infini.

Il en est de même à l'égard de la terre en pâturage, et de ses produits. Le fermier engraisse vingt bœufs, je suppose, et les entretient toute l'année; il entretient aussi vingt vaches à lait; laquelle de ces deux sortes de bétail lui rapporte le plus? On ne dira pas, j'espère, que la solution de cette question soit une chose indifférente pour lui; et comment la résoudra-t-il, s'il n'a, sur cet objet, que des souvenirs, que des idées vagues? quelle exactitude peut-on attendre de comptes ainsi tenus?

Le fermier a mis sur sa ferme deux sortes de bêtes à laine, des brebis et des moutons. Toutes sont également nourries: quelle est celle qui lui rapporte le plus, et à quel degré l'une est-elle supérieure à l'autre? il ne peut décider cette question, toute simple qu'elle est, s'il n'a pas tenu un compte particulier de l'une et de l'autre.

Quand un homme, en feuilletant ses registres, trouve une balance exactement tirée de son profit et de sa perte sur chaque article, il peut passer en revue tous les détails de son entreprise, reconnoître en quoi il s'est trompé, et en quoi il a eu du succès. Le résultat de ces rapprochemens est pour lui, ce qu'on peut, à proprement parler, nommer *de l'expérience*. Après quelques années de fermage, il trouve, en examinant ses comptes, que le froment, en général, lui a peu rapporté, et que l'orge, compensation faite des cultures et des saisons, lui a beaucoup mieux réussi. En poursui-

vant cet examen, il trouve encore que sa laiterie lui donne plus de bénéfice que l'engrais des bœufs; qu'il y a plus de profit à nourrir des brebis avec leurs agneaux, qu'à engraisser des moutons : il compte, en comparant la dépense et le travail de ses chevaux et de ses bœufs, que l'usage de ces derniers est plus avantageux, dans la proportion de 5 à 3. Ces connoissances sont, sans contredit, la partie la plus utile de son expérience, et l'on ne peut l'acquérir que par des comptes réglés. Quel homme pourroit se flatter de retenir dans sa mémoire toutes ces particularités pendant quatre, cinq, six et sept ans? L'on ne doit pas appeler comptes, des notes détachées et fugitives.

On peut dire que les comptes, sous ce rapport, sont la base de toute bonne exploitation, et il est très-possible qu'avec cette méthode seule, un homme devienne un excellent fermier. C'est un des plus grands avantages que le gentleman ait sur le fermier de la classe commune; il n'en est point qui, contre-balance, plus puissamment ceux qui sont particuliers à ce dernier. C'est par ce moyen que le gentleman peut, s'il le veut, acquérir en cinq ans plus de connoissances que le fermier ordinaire n'en peut acquérir en vingt. S'il est entraîné à d'inutiles dépenses, s'il suit plus d'expériences que sa fortune ne le permet, en un mot, s'il s'expose, par degrés et sans le savoir, à manquer tout-à-coup d'argent, je ne prétends pas que son livre de comptes doive le garantir totalement de ces sortes de bévues; mais, du moins, il les lui indique, il l'avertit régulièrement du danger, ce

qui n'est pas toujours pour lui d'une médiocre importance.

Aujourd'hui, il s'engage fréquemment dans la conversation, des discussions sur les bénéfices des gentlemen agriculteurs. Quelques-uns soutiennent avec beaucoup de chaleur, que l'agriculture leur donne du profit ; d'autres soutiennent aussi vivement, que la chose est impossible. Quand je suis témoin de ces débats, j'en conclus que les uns et les autres ont tort : s'ils tenoient des registres, ces sortes de questions seroient à l'instant décidées.

On dira peut-être qu'il est trop embarrassant de tenir des comptes en règle ; je soutiens qu'au contraire rien n'est plus embarrassant que de les tenir imparfaitement : au surplus, je n'ai encore rencontré personne qui n'en tînt pas du tout. Il ne faut qu'un peu d'attention pour se familiariser avec les formes qu'un fermier a besoin de connoître pour bien tenir ses registres. Je demande la permission d'entrer, sur cet article, dans quelques détails.

Le premier livre qu'un gentleman fermier doit ouvrir, est son *livre de minutes*, ou journal de toutes les transactions de sa ferme. C'est l'intendant qui doit le tenir. Voici quelle est ordinairement la forme du mien.

_____ Juin 21. _____

Trois charrues sur six acres.

_____ Une herse, sur *dito*, couvrir la semence des turneps. _____

_____ La vache blanche a vêlé. _____

_____ Le waggon à Londres pour des cendres. _____

Quatre charrues, une demi-journée sur huit acres; les chevaux ensuite à B. . . . pour du fumier.

La truie noire a cochonné, neuf petits.

Commencé à biner à la houe les carottes, champ de *trois acres*, seconde fois.

Vendu au boucher cinq bœufs gras, prix 43 l.

Ceci suffira pour faire entendre mon idée. Tout ce qui se fait sur la ferme, doit être ainsi enregistré. Je sépare chaque article par des lignes, pour éviter que l'intendant ne confonde tout ensemble. Ces sortes de gens économisent tellement le papier, qu'il est souvent difficile de lire leur écriture.

Vient ensuite le livre de *caisse*, qui doit être arrêté tous les samedis. Le principal usage de celui-ci, est de tenir en échec la personne même qui le tient, et d'offrir en tout temps le tableau des déboursés et des recettes. Si le fermier tient lui-même ses livres, celui-ci n'est pas nécessaire.

Vient enfin le *ledger* ou grand livre, dans lequel est ouvert, par *doit* et *avoir*, un compte pour chaque champ de la ferme, pour chaque sorte de bétail, pour l'usé et la réparation des ustensiles, &c. en sorte qu'aucun argent ne soit payé ou reçu, aucun échange consommé, sans être porté, sur le livre, au compte particulièrement ouvert pour chaque article.

Ainsi, on pourra porter régulièrement au compte qui leur est propre, toutes les transactions qui se

font en valeur réelle, quoique cette valeur ne soit pas en argent. Par exemple, un compte est ouvert dans le grand livre pour le *pré de six acres* ; d'un côté sont portées toutes les dépenses, et de l'autre, toutes les recettes provenant du foin vendu. Mais supposons que ce foin, au lieu d'être vendu, soit tiré de la meule et livré pour les chevaux : un marchand qui se piqueroit de tenir ses livres parfaitement en règle, commenceroit par porter cette transaction sur son journal, dans la forme suivante : *chevaux doivent au pré de six acres, pour foin livré, TANT* ; ensuite il porteroit la somme aux deux comptes sur le grand livre. Mais le fermier, pour aller plus vite, saute par-dessus le journal, et porte directement au grand livre sur le côté *doit* de l'article *chevaux, au pré de six acres, TANT* ; et sur le côté *avoir* de l'article *pré de six acres, pour les chevaux, TANT* ; ainsi l'opération est simplifiée, sans être pour cela moins régulière. A la fin de l'année, le fermier peut faire de divers articles des récapitulations. Par exemple, il trouve qu'un champ en orge a reçu de la *caisse* diverses sommes, et que tout le grain a été dépensé pour les cochons ; il peut récapituler tous ces articles de la manière suivante :

<i>Doit.</i>	<i>Champ d'orge.</i>	<i>Avoir.</i>
	l. s. d.	l. s. d.
À la caisse pour dépenses de labourage	3 6 »	Livré pour les cochons , trente quarters d'orge . 24 » »
— Pour semence	3 » »	Perte 7 7 6
— Pour rente	6 » »	
— Pour travail (autre que le labourage)	4 » »	
— Pour engrais	8 » »	
— Pour divers petits articles	2 1 6	
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>	
	31 7 6	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>	31 7 6

Cette manière de présenter le résultat de chaque récolte, offre des avantages inappréciables. En jetant un coup d'œil sur les articles de dépense, le fermier voit quels sont ceux qui ont monté trop haut, et sur lesquels il peut faire à l'avenir des réductions.

Il doit, à la fin de chaque année, faire le compte de tout le fonds de sa ferme, évaluer exactement tous les ustensiles et les porter au compte de l'année nouvelle, et comme l'article, *usé des ustensiles et des animaux*, comprend tout ce qui est relatif à ce double objet, l'évaluation annuelle englobera à la fois dans le compte, la diminution de valeur que les ustensiles et les chevaux auront éprouvée, et les articles nouvellement achetés. En les évaluant ainsi chaque année, la diminution de leur valeur se trouvera portée en compte. C'est à quoi ne songent point la plupart des fermiers ordinaires; cependant

il est évident que la détérioration graduelle d'un cheval fait aussi bien partie des dépenses du labourage, que la réparation d'une charrue. A l'aide de ces méthodes générales, un gentleman connoitra, à 1 *sh.* près, son profit ou sa perte de l'année, et la somme qu'il a employée en agriculture.

Il en coûte d'ailleurs si peu de peine, si peu de temps, pour se procurer ces avantages ! La tâche de l'intendant, qui est la plus gênante, ne peut jamais l'occuper une demi-heure par jour, s'il écrit et calcule passablement, et si un intendant ne sait pas cela, il est au-dessous de sa place. Il doit savoir écrire et calculer, comme il doit savoir distinguer le froment de l'orge. La tâche du maître ne vient qu'une fois par an, et il peut aisément la remplir dans le cours d'une semaine, l'intendant peut même en faire encore les trois quarts, c'est-à-dire, diviser les dépenses par articles distincts, sous la direction du maître. L'utilité de cette méthode ne peut certainement être contestée, et l'on gagne bien, en la suivant, les petites dépenses qu'elle nécessite. Beaucoup de gens la suivent aujourd'hui ; j'espère qu'à l'avenir elle sera généralement suivie.

Il ne sera pas inutile d'insérer ici quelques observations, particulièrement relatives aux gentlemen fermiers, sur la meilleure manière d'employer leurs valets et journaliers.

Si un gentleman a un intendant, il est plus avantageux pour lui d'employer des domestiques,

pour prendre soin du bétail et pour tous les travaux qui se font avec des attelages , parce que ces articles exigent un grand nombre d'hommes constamment occupés ; mais je ne sais si cette méthode est la meilleure, lorsque le fermier n'a point d'intendant qui tienne ses valets régulièrement aux heures et au travail. Je suis persuadé que le maître seul aura beaucoup de peine à s'en faire obéir, après un mois ou deux qu'ils seront entrés à son service. Un fermier ordinaire, qui vit et travaille habituellement avec ses valets, a plus de moyens de les faire agir à sa volonté. J'avoue que cette difficulté m'a souvent embarrassé, et je ne connois rien de plus dégoûtant pour le gentleman : il ne peut faire une promenade, soit à pied, soit à cheval, sans en revenir convaincu que ses voisins obtiennent, pour la même somme ; plus de travail que lui. Je ne connois d'autre remède à ce mal, que d'avoir un intendant actif et entendu ; autrement, le maître a beau quereller, menacer ; les gros mots ne produisent d'autre effet que de rendre les valets insolens et vindicatifs ; il peut compter qu'alors ils emploieront tous les moyens de lui faire du tort, dans son bétail, dans ses récoltes ou dans quelque autre partie de son exploitation, ou ils affecteront astucieusement de faire mieux, sous certains rapports, pour avoir occasion de faire dix fois plus de mal sous d'autres : par exemple, vous exigez d'eux qu'ils labourent par jour telle étendue de terre ; après beaucoup de propos, ils consentiront à la fin à vous satisfaire ; mais si vous allez ensuite examiner leur labour

vous trouverez qu'ils n'ont fait qu'effleurer la surface du sol.

Si au contraire vous tentez les moyens de douceur, si, vivant familièrement avec eux, vous ne faites point attention aux bagatelles, ils deviendront également insolens, et mépriseront votre autorité. J'ai vécu parmi les paysans, et j'ose assurer, d'après ma propre expérience, qu'il est impossible, sans un miracle, que les choses tournent autrement.

J'ai souvent réfléchi sur les différens moyens, qu'un gentleman peut employer pour conduire ses valets de ferme, lorsque son établissement est trop petit pour admettre l'emploi d'un intendant, et j'avoue que je n'ai pu m'arrêter à un plan de conduite contre lequel il n'y eût pas de grandes objections à faire : un moyen seroit peut-être de donner à un principal valet quelque chose au-dessus des gages ordinaires du pays, au-dessus même du prix convenu avec lui, afin qu'il eût quelque raison de craindre de perdre sa place. Si le gentleman ne paye pas plus que le fermier, ses hommes ne lui sont pas suffisamment attachés; mais en payant à celui-ci des gages extraordinaires, on ne doit pas lui faire entendre qu'on soit dans l'intention de l'exempter d'une seule partie de son travail, et d'en faire une espèce d'intendant; on doit au contraire lui notifier positivement que, si l'on augmente ses gages, ce n'est que pour obtenir de lui une obéissance absolue.

Qu'il me soit permis de supposer, à cette occasion, un dialogue entre le maître et le valet

principal qu'il se propose de louer. Mes lecteurs m'excuseront de m'arrêter sur ces détails. Ceux qui se trouveront dans un cas semblable à celui-ci, ne les regarderont pas comme de futiles minuties.

Le maître. Vous dites que vous savez labourer, faucher, faire une pile, et que vous entendez l'administration du bétail?

Le valet. Oui, monsieur; sur tous ces points, je me flatte de ne le céder à personne.

Le M. Et vous demandez dix guinées de gages?

Le V. Je ne puis m'engager à moins; je les trouverai par-tout.

Le M. Fort bien. Je vous donnerai dix guinées; mais si vous consentez à m'obéir ponctuellement, sans m'alléguer l'usage du pays et tout ce qu'on allègue en pareil cas, je vous donnerai douze guinées par an.

Le V. Oh, monsieur, je vous obéirai; oui, certainement.

Le M. Mais, supposons que je vous ordonnasse d'aller labourer la terre au clair de la lune?

Le V. En vérité, monsieur.... Je ne puis pas dire.... Je n'ai jamais travaillé de cette manière.

Le M. Je n'aimerois pas non plus que ma terre fût toujours labourée de cette manière; mais si j'ordonne que mes chevaux et mes charrues soient au travail à minuit précis, fût-il aussi noir que dans un four, je veux que mes ordres soient exécutés sans délai et sans réplique. Voilà ce que je veux dire; vous m'entendez? — Quelle quantité

de terre labourez-vous ordinairement en un jour?

Le V. Un acre.

Le M. Mes chevaux me labourent fort souvent cinq roods, et toujours un acre et demi à la saison des semailles; mais si je vous ordonne de labourer deux acres, vous devez le faire, le bien faire, et sans hésiter.

Le V. Mais comment pourrai-je prendre soin de mes chevaux, après avoir labouré deux acres?

Le M. Que les chevaux soient soignés ou non, ce n'est pas votre affaire, c'est la mienne. En un mot, telles sont les conditions de mon service, et je ne vous engagerai qu'autant que vous y souscrivez.

Peut-être ne se trouvera-t-il pas un homme sur cinq, qui veuille s'engager à de pareilles conditions; mais celui qui les acceptera, montrera du moins de meilleures dispositions que les autres. Je ne prétends pas que le maître doive jamais exiger de ses valets un travail double; il peut, pour son labourage, fixer, par exemple, un acre par jour; il suffira qu'il les effraye en leur rappelant qu'il a le droit d'exiger beaucoup plus, et que de temps en temps il exige d'eux quelque tâche extraordinaire pour les maintenir dans l'habitude d'obéir. Je crois qu'on peut obtenir, d'après cette idée, d'heureux résultats; il sera d'ailleurs fort aisé à celui qui voudra l'employer de gagner, en travail extraordinaire, les deux ou trois guinées qu'il aura à payer de surplus par année.

Un autre moyen auquel j'ai songé, seroit de

n'employer que des journaliers, et de faire faire tout le travail à la pièce. Dans le comté de Suffolk, presque toutes les parties du travail sont réduites à un prix commun; dans ce système, le gentleman dressera une liste de toutes les espèces de travaux, avec les prix qu'il veut donner pour chaque article, et qui doivent n'être guères au-dessus des prix ordinaires; cette liste sera placardée dans le lieu où mangent les ouvriers, ou dans quelque autre place de rendez-vous, où elle puisse être vue en tout temps; ces prix doivent être portés exactement, et ne jamais varier; et lors même qu'il s'agit d'un travail extraordinaire, il faut encore les consulter. Dans tout le travail qui emploie les attelages, il est sous-entendu que les hommes qui le font, sont chargés implicitement de donner à manger aux bœufs et aux chevaux, et de nétoyer ces derniers.

S'il se présente quelque ouvrage extraordinaire sur le prix duquel le maître ne convienne pas avec ses journaliers, il a la ressource d'en louer d'autres occasionnellement pour le faire.

Cette méthode présente à la fois de grands avantages et quelques inconvéniens : entre ces derniers, le principal est la nécessité d'épier sans relâche toutes leurs opérations, afin que le *bien faire* ne soit jamais sacrifié au desir de *faire vite*. Entre les avantages, un fermier peut compter la certitude de voir toujours ses attelages en pleine activité, ce qui est un objet essentiel en agriculture. Dans le système le plus commun, on peut dire que les chevaux d'une ferme ne gagnent pas

le quart de la nourriture qu'ils consomment ; dans celui que je propose , on n'a point à craindre de les voir souvent oisifs ; toutes leurs journées seront pleines , ils laboureront régulièrement plus de terre que ceux des fermiers voisins ; mais on doit aussi leur donner proportionnellement plus d'avoine.

Dans les saisons urgentes , et particulièrement au temps des semailles , les avantages de cette conduite seront incalculables ; entr'autres , le fermier pourra faire achever ses travaux aussi promptement qu'il le voudra ; faculté qu'il n'aurait jamais eue en suivant un autre système.

Au total , il seroit impossible d'indiquer une méthode qui fût bonne en tout endroit. Dans quelques cantons , il vaudroit mieux n'avoir que des domestiques ; dans d'autres , il seroit plus avantageux d'employer des journaliers : pour employer ces derniers , la plus grande difficulté seroit de convenir de prix avec eux dans les cantons où les travaux à la pièce ne sont pas réduits à des prix communs : mais dans l'un , comme dans l'autre système , un homme intelligent trouvera toujours les moyens d'applanir les difficultés et de mettre de l'ordre et de la régularité dans les travaux de toute espèce , tant sur une petite que sur une grande ferme.

Entr'autres particularités de ce genre , il en est une dont j'oserois conseiller l'usage à tous les gentlemen fermiers ; c'est de faire exécuter tout leur travail , tant intérieur qu'extérieur , à son de cloche : il faut , à cet effet , qu'une grosse cloche

soit suspendue au-dessus d'un des bâtimens de la ferme : une première volée de cette cloche appellera le matin les hommes au travail ; une seconde sera le signal du départ ; il faut qu'alors tout le monde s'apprête, que les chevaux soient enharnachés et attelés, que les hommes soient eux-mêmes montés, avec leurs sacs de semences, si c'est au temps des semailles, pour aller tous ensemble et en marche réglée, au travail.

Toutes les fois qu'on a fini de labourer un champ, toutes les charrues, herses, &c. doivent être ramenées à la maison, en sorte qu'au moment où l'on en recommencera un autre, les laboureurs puissent se trouver également prêts, avec leurs charrues, à partir tous ensemble et à suivre l'intendant par-tout où il voudra les conduire. Si le labourage n'est point le principal travail, s'il ne fait que partie de celui de la ferme, les autres attelages doivent être soumis à la même règle ; waggons, chariots, tout doit se trouver prêt pour le moment du départ ; quiconque ne se rendra pas à l'appel bien en ordre, sera réprimandé et marqué d'un point noir sur les tablettes de l'intendant. Après huit ou neuf heures de travail, la cloche sonnera de nouveau pour rappeler tout le monde à la maison.

Il sera expressément défendu aux laboureurs de ramener, sous quelque prétexte que ce soit, un attelage à la maison, avant que la cloche ait sonné : le mauvais temps n'est pas une cause, parce que, dans ce cas, la cloche est là pour rappeler les travailleurs, si l'on juge à propos

qu'ils reviennent. Cependant quelques travaux exigeront une exception à cette règle ; dans ce cas, on enverra un garçon avertir les travailleurs ; mais aucun ne doit jamais quitter le travail sans un ordre direct, notifié, soit par la cloche, soit autrement : si quelqu'un enfin manque à cette partie du devoir, il en doit être tenu note, comme il a été dit précédemment. Une demi-heure après le retour, la cloche sonnera de nouveau et annoncera le dîner, qui durera régulièrement une heure.

Dans une grande ferme, rien ne seroit plus favorable à ce plan de régularité, que d'avoir pour chaque attelage, un assortiment complet d'instrumens et d'ustensiles. Par exemple, auprès de chaque écurie, contenant quatre ou six chevaux, seroit un hangar où l'on trouveroit un waggon, deux ou trois chariots, trois charrues et deux herses : ceci n'occasionneroit aucune dépense de plus, puisque cet assortiment d'ustensiles doit être nécessairement assigné à chaque attelage : il ne s'agit donc que d'un arrangement plus ou moins commode, mais sans lequel quelque partie du travail restera fréquemment en souffrance.

Une fois, tous les trimestres, le travail de la journée sera abrégé de moitié, ce qui annoncera une revue générale ; mais il faut que ce signal soit donné par la cloche, et qu'aucun des travailleurs ne puisse en avoir le soupçon. Dès que tout le monde se sera rendu à la ferme, il sera ordonné à chacun de présenter à l'inspection de l'intendant, tous les ustensiles de l'emploi auquel il est attaché. On commencera

commencera par inspecter les chevaux et harnois, les bœufs attelés à leurs jougs : viendront ensuite les bêches , les pioches , les fourches , &c. faisant partie de l'assortiment de chaque attelage. Pour cet appel , on suivra le catalogue , et tout sera successivement examiné. Ceux qui seront trouvés en défaut, seront marqués d'un point noir ; on sera également marqué pour toute espèce de négligence. Le bétail sera attentivement examiné ; on verra si quelqu'un des animaux n'est point estropié ; s'ils sont tous bien portans , bien nourris et bien nétoyés. Dans tout le cours de l'examen , le bien et le mal seront exactement notés et portés au compte de chacun. L'examen fini , le maître paroîtra , à cheval et accompagné de quelques amis , tant de sa maison que de son voisinage , pour donner , aux yeux de son monde , un peu de solennité à cette revue ; il se placera à la tête des attelages , et se fera rendre compte par l'intendant des résultats de l'inspection , en commençant par l'attelage N^o. 1 , et ainsi de suite. Sa tournée finie , il adressera à tout son monde une petite harangue , du ton le plus imposant qu'il lui sera possible de prendre ; il distribuera , avec équité , l'éloge et le blâme , et le premier sera toujours accompagné d'une juste récompense : ces récompenses seront préparées d'avance ; elles consisteront , je suppose , en quelques morceaux de drap neuf qu'il donnera , avec une certaine somme d'argent , à ceux qui l'auront mérité.

Ceux au contraire que l'on aura trouvés en défaut seront réprimandés. On leur fera vivement

sentir l'immense distance qui doit séparer le serviteur fidèle, auquel son maître décerne des éloges publics, du paresseux ou de l'insouciant, qui n'en reçoit que des marques de mécontentement.

Si le compte de quelqu'un d'entr'eux se trouve chargé de points noirs à plusieurs revues consécutives, son nom sera effacé de la liste; il sera chassé honteusement.

Si, aux quatre revues de l'année, un homme s'est montré constamment digne d'éloges, il recevra, à la dernière, une récompense extraordinaire. Ce sera, je suppose, quelque pièce d'ameublement ou de vaisselle portant une inscription gravée; et dans ce cas, comme dans tout autre, lorsqu'un homme se sera distingué, les salaires annuels seront progressivement augmentés.

Ce système pourra paroître minutieux aux yeux de quelques personnes; mais d'après les observations que j'ai faites sur le caractère de nos paysans, j'ai tout lieu de croire qu'on en obtiendrait d'heureux résultats. Il seroit absurde de le pratiquer sur une petite ferme; mais sur celle où se trouveroient de quinze à cent valets, cette nouveauté les animeroit infailliblement, et ne leur déplairoit pas. En assignant ainsi un assortiment à chaque attelage, et en les confiant aux valets sous leur responsabilité, on seroit à peu près sûr que tout seroit maintenu en bon état; tandis que, dans le système commun, des travaux importans sont souvent suspendus, par cela seul que quelque instrument est dérangé, ce dont on ne s'aperçoit jamais qu'à l'instant même qu'on en a besoin.

Quant aux chevaux, il est évident qu'ils se trouveroient bien de cet arrangement. Les valets en auroient plus de soin; ils prendroient garde de les blesser, et les tiendroient toujours propres, ce qui les préserveroit au moins des incommodités qui peuvent provenir de la négligence : sur ce point, l'avantage n'est pas douteux.

Je suis convaincu qu'une semblable conduite auroit beaucoup plus d'effet que les menaces et les gros mots qu'un homme pourroit proférer dans l'espace de sept années; les paysans sont accoutumés, endurcis, à ce genre de correction. Pour s'en faire obéir, il faut toujours recourir à quelque méthode qui soit nouvelle pour eux : bientôt ils se familiariseroient avec celle-là même que je propose, et n'y seroient plus sensibles, si l'on en supprimoit les récompenses et les punitions, dont la variété et la valeur soutiendront leur attention. Un joli présent et une augmentation de gages, sont toujours à leurs yeux des motifs assez frappans pour empêcher qu'ils ne se dégoûtent de l'institution.

Supposons qu'un gentleman qui exploite une grande ferme, dépense pour cet objet 20 ou 30 l. sterling par an; un seul homme lui coûte, sa nourriture comprise, plus de 20 l. Or, peut-on présumer que les avantages que lui présente ce système, tels que la prompte obéissance, la régularité établie dans tous ses travaux, le travail extraordinaire, l'entretien de ses harnois et autres ustensilés, la sûreté et la propreté de ses animaux de trait, peut-on présumer, dis-je, que tous ces points d'é-

conomie ne vailent pas mieux pour lui que le travail d'un seul homme ? Ne pourroit-on pas assurer que, sur une grande ferme, ils lui vaudroient celui de cinq valets ?

Un autre point important de l'économie d'un gentleman, est de savoir convertir les produits de sa ferme en un petit nombre d'articles de vente.

C'est sur-tout dans les ventes et achats qu'un intendant est exposé à la tentation : si le maître n'a point d'intendant, cette partie est toujours la plus désagréable de son exploitation, il doit donc chercher, dans l'un et dans l'autre cas, à la réduire le plus qu'il est possible.

Le froment ne peut être consommé sur sa ferme, ni converti en denrées ou marchandises d'une autre nature ; il doit conséquemment être vendu, comme les autres fermiers le vendent ; mais je ne voudrois point qu'on le détaillât par petites portions de vingt sacs à la fois, ce qui oblige un fermier à courir vingt ou trente marchés et à faire autant d'accords différens. Je voudrois, au contraire, que tout le blé, aussitôt qu'il est battu, fût déposé dans un grenier pour être vendu tout à la fois ; ainsi le gentleman s'épargneroit, pour une bagatelle, l'embarras de le vendre lui-même, ce qui est toujours un très-grand avantage, soit qu'il ait un intendant, soit qu'il n'en ait pas ; il pourroit d'ailleurs y avoir de l'avantage, même pour la vente. On sait que le froment se vend mieux, en général, en été qu'en hiver. Au reste, on sent que, pour exécuter ce que

je propose, et choisir le moment le plus favorable à la vente, il faut que le fermier ait devant soi quelque argent.

Il ne doit semer de l'avoine que pour la nourriture de ses chevaux.

L'orge, les pois et les fèves seront employés à engraisser les cochons, et lui rapporteront ainsi, même sans compter le fumier, beaucoup plus que s'il les vendoit au marché.

Les pommes de terre seront employées au même usage.

On peut, avec les carottes, nourrir ou engraisser toute sorte de bétail.

Les prairies, naturelles et artificielles, soit en vert, soit en sec; les choux, les turneps, &c. tous ces végétaux peuvent être convertis en bœuf et en mouton. Les laiteries sont beaucoup plus compliquées; mais en cette circonstance, comme en plusieurs autres, la commodité du fermier doit être sacrifiée à son intérêt.

Il y a deux manières de vendre le bétail; toutes deux occasionnent peu d'embarras et n'exigent point l'intervention de l'intendant: l'une est de le faire conduire à Londres, pour être vendu par un marchand de bétail; l'autre est de le vendre à l'enchère deux fois par an; l'une vers le milieu ou la fin d'avril, pour tous les animaux qui ont été engraisés durant l'hiver, y compris les cochons; et l'autre, en automne, pour ceux qui ont été engraisés durant l'été.

Dans quelques situations, le plus avantageux est d'envoyer le bétail à Londres; dans d'autres, c'est

de le vendre à l'enchère. Il n'est point d'endroit dans le royaume auquel l'une ou l'autre de ces deux méthodes ne convienne. Si vous adoptez la dernière, bientôt un certain nombre de bouchers du pays compteront, pour leur fourniture, sur votre vente à l'enchère, et n'achèteront point ailleurs. Mais, quoi qu'il arrive, le gentleman doit rejeter cette détestable méthode, source éternelle de méfiance et de malversation, qui consiste à faire, par les mains d'un serviteur, vingt ou trente marchés différens avec les bouchers du pays. L'avantage que l'on trouve à vendre à l'enchère, est tel qu'il contrebalance à lui seul ce qu'on pourroit gagner à faire des marchés séparés. En suivant ce système, le fermier ne laisse point en arrière de mauvaises dettes; il reçoit tout son argent à la fois; il épargne les frais de conduite; ses animaux n'éprouvent aucune déperdition, et chez lui, le bon, le mauvais, le passable, tout se trouve également vendu.

A la laiterie près, tous les produits d'une ferme peuvent être réduits à deux articles: 1°. le froment; 2°. le bétail. Le premier peut être vendu en un seul marché; et le second en deux, savoir: les cochons à un marchand, et les bêtes à laine et à cornes, à un autre, si l'on n'aime mieux les vendre à l'enchère. En suivant l'une ou l'autre de ces méthodes, le gentleman verra son embarras réduit presque à rien, soit qu'il ait un intendant, soit qu'il n'en ait pas. Cette simplification est pour lui une chose précieuse. Toutes les fois que les produits d'une ferme sont tellement variés qu'ils ne peuvent être réunis pour une vente commune, des

bagatelles occupent l'attention du fermier et peuvent le distraire des objets qui sont pour lui de la plus haute importance.

Le *ménage* de la ferme est encore un article qui n'est point indigne de l'attention d'un gentleman. Dans les grandes maisons où se trouvent différentes tables pour les différentes classes de serviteurs, tous vivent de la même manière. Le maître ne doit pas imaginer que sa ferme puisse lui rapporter beaucoup, si ses valets de ferme sont nourris comme les serviteurs de sa famille. Si l'on n'a que deux ou trois *laboureurs*, leur nourriture est une chose peu importante; mais s'il y en a seulement cinq ou six, le cas est fort différent. Il doit alors se trouver sur la ferme une maison séparée pour eux, une cuisine et des chambres où ils puissent être tous logés et nourris, sous l'inspection de l'intendant. Il est satisfaisant, sur-tout dans l'exploitation d'une ferme, de connoître exactement ce que coûte chaque article; il n'est que ce moyen de tenir des comptes clairs, et c'est à quoi l'on ne parviendra point, si les serviteurs de la famille et ceux de la ferme sont confondus à une même table.

C H A P I T R E VI.

*Des moyens les moins dispendieux d'améliorer
les terres.*

L'ON trouve bien peu de terres qui soient naturellement assez riches pour pouvoir se passer d'engrais. La question que je me propose d'examiner, n'est donc pas sans intérêt pour les cultivateurs. On peut poser en thèse générale qu'il n'y a point d'agriculture sans engrais, et même sans beaucoup d'engrais. La différence est presque toujours incalculable entre le produit d'une terre qu'on maintient en vigueur, et celui d'un sol pauvre et épuisé; et il ne faut jamais perdre de vue que, sur l'un et sur l'autre, les frais de culture sont les mêmes. S'il faut également labourer, herser, ensemençer, passer le rouleau, tracer des sillons d'écoulement, scier, moissonner et charier sur une terre qui rapporte deux quarts par acre, comme sur celle qui en rapporte cinq, quelle immense différence dans les résultats!

Heureusement, tous les cultivateurs du royaume reconnoissent aujourd'hui l'indispensable nécessité des engrais; tous cherchent à s'en procurer; et s'il est, sur cet article, un reproche à leur faire, c'est d'être trop pressés d'en recueillir le fruit.

Le point qui reste à décider entre eux, est de

savoir quelle est la meilleure méthode à employer pour se procurer des engrais, et l'on peut en indiquer à peu près autant qu'il y a de différentes situations. Mon objet n'est donc point d'examiner séparément chacune de ces méthodes, ce qui demanderoit un volume; je me propose seulement de les comprendre toutes dans un coup d'œil général, avec quelques remarques sur les moyens de se procurer les articles essentiels dans les endroits où ils manquent.

La marne peut être nommée le premier des engrais, tant par la fertilité qu'elle donne à la terre, que par sa longue durée et la modicité de la dépense qu'elle occasionne. Dans les endroits où l'on a la facilité d'en faire usage, un marnage, dont l'effet dure vingt ans, coûte, par acre, de 2 l. 10 s. à 4 l. 4 s., ce qui est à très-bon marché. Supposons que la dépense soit 4 l.; c'est précisément 5 s. par acre, pour chaque année, ou le labourage d'une seule année: que les écrivains qui traitent de la nouvelle agriculture, considèrent cette particularité, et qu'ils nous disent si leur système, relatif aux engrais, est raisonnable ou non. M. Duhamel ou M. de Châteaueux (j'ai oublié lequel) conseille à tout cultivateur, lorsqu'il est sur le point d'amender sa terre, de calculer ce que lui coûtera l'engrais, et de dépenser cette somme en labours, en lui assurant que les labours le paieront beaucoup mieux que l'engrais. En agriculture, on ne doit jamais louer une opération et en prescrire une autre, sans avoir de bonnes raisons. Voilà où nous conduit la manie des paradoxes, qui suffit seule

tous les animaux, ce qui forme un mélange dont le fond est la paille pourrie : cet engrais est très-fertilisant ; mais employé comme on l'emploie, c'est-à-dire, à la quantité de dix à trente charges par acre, l'effet n'en est pas de longue durée. On croit communément que les terres doivent être fumées tous les trois ou quatre ans. Il est difficile de calculer la dépense de cet article, attendu qu'il ne coûte au fermier que le charroi et peut-être le mélange. (31)

Dans le voisinage de plusieurs villes et bourgs, les fermiers achètent tous les engrais qu'ils peuvent trouver : cet usage n'est pas aussi général qu'il devroit l'être.

Dans beaucoup de situations, le fermier n'a à sa disposition ni marne, ni craie, ni argile, ni chaux, ou il ne peut en faire usage ; il se trouve alors borné au fumier de sa cour de ferme, ou au parcage de ses bêtes à laine, si c'est l'usage du pays ; et le meilleur moyen auquel il puisse recourir, c'est d'entretenir un grand troupeau de bétail, et d'acheter autant de paille et de chaume qu'il lui sera possible. Tel est, à mon avis, pour

(31) Les engrais composés de végétaux, sont préférables à tous autres, quand on peut s'en procurer la quantité dont on a besoin. Ils n'exposent à aucuns des inconvéniens qu'on a à craindre avec ceux d'une nature différente. Les terres humides de l'Angleterre peuvent être amendées avec la chaux ; mais cette matière ne produiroit pas les mêmes effets dans les pays secs. Son mélange avec les engrais ordinaires est bon et aide à la décomposition des végétaux qui exigent beaucoup de temps pour être convertis en fumier.

celui qui se trouve dans cette situation, le moyen le plus économique de se procurer des engrais. Cependant rien n'est plus commun que de voir, dans cette situation-là même, les fermiers vendre leur paille à qui veut l'acheter : cet usage annonce dans ces hommes, des idées bien fausses en agriculture, mais il ne prouve rien contre mon assertion ; car il faut observer qu'il y a très-peu de fermiers qui entretiennent la moitié autant de bétail qu'ils le devroient, et conséquemment que, ne pouvant convertir leur paille en fumier, ils sont obligés de la vendre ; c'est ce qui se voit si fréquemment, qu'il y a tout lieu de croire que cet usage est pour eux l'effet de la nécessité et non pas le résultat de leur propre choix. S'ils louoient une moindre quantité de terre, il leur resteroit plus d'argent pour acheter du bétail, qui convertiroit leur paille en fumier. Il n'est point d'erreur plus pernicieuse que celle-ci, il n'en est point qui tende plus directement à la ruine d'un cultivateur. On peut dire à peu près la même chose de ceux qui louent leurs troupeaux de bêtes à laine, pour aller parquer, à tant par semaine, sur les champs de leurs voisins. Je ne doute pas même que quelques-uns ne vendent le fumier de leur cour.

On n'imagine pas combien un bon troupeau de bétail peut produire d'excellent engrais : je sais, par ma propre expérience, que vingt-sept bêtes à cornes vont convertir soixante-cinq charges de paille et de chaume [sans compter ce qu'elles en pourront manger] en trois cents charges de fumier.

Le chaume de froment se vend six ou sept shelings la charge, et la paille, en *medium*, de toutes les espèces et de toutes les saisons, se vend 12 s. Chacune des soixante-cinq charges mentionnées ci-dessus, a produit environ trois charges et demie de fumier; un cheval, bien fourni de litière, en produira de douze à dix-sept charges.

Il est à ma connoissance que cinq charges de paille et quatre de chaume ont été converties par quatre-vingt-huit cochons à l'engrais, en quatre-vingt-dix charges de fumier bien pourri: si on leur eût fourni une quantité suffisante de litière, au lieu de neuf charges, ils en auroient pu convertir en fumier douze ou quinze; mais pour ne parler que de ce qui fut fait, on voit qu'ici une charge de paille rendit dix charges de fumier. D'après ces diverses proportions, j'ai trouvé que les cochons sont, de tous les animaux, ceux qui, proportion gardée, fournissent le meilleur fumier et en plus grande quantité.

Calculons maintenant ce qu'il en coûtera à un fermier pour engraisser sa terre avec du fumier. Nous ne devons point compter ce que le bétail peut manger de paille dans la cour, parce que cette portion mangée doit être portée en compte de sa nourriture, et non à celui du fumier produit. Nous préviendrons toute objection, en supposant qu'une charge de paille, sur un grand waggon, produira seulement cinq charges de fumier, ou cinq charretées d'un chariot, de quarante bushels chacune.

Cent charges de paille feront ainsi cinq cents

charges de fumier. Voici quelles sont les dépenses :

	l.	s.	d.
Cent charges de paille, à 12 s.	60	»	»
Chariot à la cour de ferme deux cent cinquante charges de terre de taupinières ou fourmillières, de gazon, de terre vierge, &c. y compris tous les frais de l'opération.	7	10	»
Mêler deux cent cinquante charges de cette terre avec cinq cents charges de fumier, formant sept cent cinquante charges, à 1 d. pour chaque.	3	2	6
Chariot le même mélange sur la terre et l'épandre, à 3 s. pour chaque, et 7 s. pour l'attelage.	18	15	»
	89 7 6		

Cet engrais revient à peu près à 2 s. 4 d. la charge, étendu sur la terre; mais comme j'ai porté dans le compte ci-dessus, pour les attelages, 1 s. par cheval, prix ordinaire de la location, ce que le fermier peut exécuter lui-même à beaucoup meilleur marché, je crois pouvoir réduire le tout à 2 s.; ainsi, vingt charges de ce mélange sur un acre, ne reviennent guères qu'à 2 l., et l'on peut compter que la terre sera ainsi maintenue en pleine vigueur pendant l'espace de quatre années. En renouvelant l'engrais tous les quatre ans, on verroit, sans contredit, la terre s'améliorer constamment; la dépense seroit donc annuellement de 10 s. par acre.

Nous avons vu que le marnage ne revient qu'à 4 s. par acre pendant les vingt ans de sa durée; ainsi l'on croiroit, à la première vue, que cet engrais est beaucoup moins cher que le fumage; mais eu y regardant de plus près, on trouvera le

contraire. La marne ne produit un effet sensible qu'après qu'elle a été bien mêlée avec le sol ; la première année, elle ne produit rien ; la seconde, elle commence à opérer ; la troisième, on en retire quelque fruit ; mais ce n'est qu'à la quatrième et à la cinquième année, qu'elle agit pleinement ; et les cinq dernières années, l'effet va toujours en décroissant. Le sol peut encore être meilleur qu'avant le marnage, mais il n'est pas comparable à ce qu'il étoit les années précédentes. La marne ne maintient donc la terre en grande vigueur que pendant douze ans sur vingt : ceci ajoute sans contredit quelque chose à la dépense de 4 s. par acre.

Mais de plus, il est fort douteux que la marne, même la meilleure et la mieux employée, puisse produire, en aucun terrain, un accroissement de fertilité pareil à celui que produiroit le fumage que je propose. Il y a des sols, sans doute, sur lesquels la marne réussiroit mieux que le fumier ; tels sont les sols légers : mais cette comparaison seroit ici hors de propos, puisque je ne propose le fumier que comme supplément à ces sortes d'engrais, tels que la marne, la craie, la chaux, &c. qu'un fermier ne peut se procurer, ou qui ne lui conviennent point, parce qu'il occupe des loams forts ou des fonds argileux.

Je suis bien persuadé que sur ces derniers sols, cinq fumages de mon engrais mélangé, de vingt charges chacun, ce qui fera cent charges dans l'espace de vingt ans, surpasseront de beaucoup l'effet de la marne sur quelque sol que ce soit.

Avec

Avec un bon système de récoltes, un pareil engrais sur un sol argileux lui fera produire en *medium*, pendant les vingt années, cinq ou six quarters par acre, de toutes sortes de grains, ce que la marne n'égalera jamais, même dans les dix meilleures années de son cours. La terre engraisnée avec du fumier, n'a besoin d'aucun autre engrais supplémentaire; les meilleures terres marnées exigent de temps en temps un engrais de fumier, de cendres, de tourteaux huileux, &c. ce qui grossit la dépense primitive: il est vrai qu'on ne calcule jamais, qu'avec cette supposition, le bénéfice qu'on doit retirer du marnage. Je ne connois point de pays où les fermiers comptent sur la marne seule pour la fertilité de leurs terres. Le parcage des bêtes à laine est un autre engrais supplémentaire dont ils peuvent faire usage, et dont on ne doit pas supposer que les fermes à fumier puissent jouir, ces fermes étant en général trop petites pour permettre le parcage.

D'après ces considérations, ou plutôt d'après ces faits, on voit que le fumage, tel que je le propose ici, est moins cher que le marnage même, qui a toujours été regardé comme le moins coûteux de tous les engrais; mais il y a encore une autre manière de calculer la dépense de cette opération. J'ai supposé, dans le compte ci-dessus, qu'on achète de la paille; à présent, si je suppose qu'on n'achète que du chaume, qui est à beaucoup meilleur marché, et qu'on trouve presque partout en plus grandes quantités, voici quel sera le compte:

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Cent charges de chaume, à 7 s.	35	»	»
Le charier, comme ci-dessus.	7	10	»
Le mêler	3	2	6
Le charier sur les champs.	18	15	»
	<hr/>		
	64	7	6

Ce qui ne monte pas alors à 1 s. 9 d. la charge, quoique la dépense des attelages soit portée au prix de location : je suis même persuadé qu'avec un peu d'économie, cette dépense seroit réduite à 1 s. 6 d.

Si nous calculons maintenant la dépense du fumage, en supposant que le fumier provienne de cochons à l'engrais, nous trouverons encore un autre résultat.

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Cent charges de chaume, comme ci-dessus . .	35	»	»
Charier cinq cents charges de terre à la cour des cochons, comme ci-dessus	15	»	»
Mêler quinze cents charges, à 1 d.	6	5	»
Charier ce mélange sur les champs, comme ci-dessus	37	10	»
	<hr/>		
	93	15	»

Ce qui fait exactement 1 s. 3 d. la charge, les attelages portés, comme dans les autres suppositions, au prix de location : il est inutile de remarquer que, dans la pratique, la dépense pourroit être encore réduite de beaucoup. Vingt charges de cet excellent mélange, ne coûteroient pas plus de 25 s. ; j'ose donc assurer que la question proposée se trouve ici résolue, et que le

meilleur engrais, et le moins cher, est le fumier, et particulièrement celui que donnent des cochons à l'engrais.

Il est à remarquer que, dans les endroits où l'on trouve en abondance de la jeune bruyère, de la fougère, &c. ces arbustes peuvent en partie tenir lieu de chaume. Mais c'est sur le chaume qu'on doit particulièrement compter, et parce qu'on en trouve par-tout, et parce que l'usage en étant inconnu aux trois quarts du royaume, on y rencontre toujours des fermiers prêts à le vendre à bon marché. Ceux qui ont un peu plus de sens et de pénétration que les autres, feront bien d'en acheter le plus qu'il leur sera possible. Il n'est point de moyen plus prompt, plus sûr et moins dispendieux d'améliorer les sols pauvres, et de porter les bons au plus haut degré de fertilité.

Mais pour exécuter des plans de cette nature, il est indispensablement nécessaire que le fermier ait un bon fonds de bétail. Si un homme entre dans une ferme dont les terres sont usées ou endommagées par suite d'une mauvaise exploitation, il doit indubitablement en consacrer la meilleure partie à la culture des choux, des turneps, des carottes, des pommes de terre, &c. ; et aussitôt que, par ce moyen, il a remis quelques-uns de ses champs en vigueur, les former, par grandes portions, en prairies artificielles, ce qui lui donnera la facilité d'entretenir de grands troupeaux de bétail, et d'acheter pour leurs litières, du chaume et de la paille de ses voisins. En suivant cette marche, il verra sa ferme gagner chaque jour en valeur, et lorsqu'il

jugera à propos de semer du grain , il sera étonné de trouver qu'un acre alors lui produira plus que dix n'en produisoient à ses prédécesseurs.

C'est un excellent usage que de tirer des engrais d'une ville voisine ; mais , sous le rapport du bon marché , il n'est pas comparable à ceux que je propose. Le fumier de ville coûte le plus communément 2 s. 6 d. la charge de chariot, ou 5 s. la charge de waggon ; les autres engrais , tels que la suie , la cendre , le marc de drèche , les haillons de laine , les os , &c. coûtent aussi fort cher. Quoiqu'on en mette peu sur un acre , tout le monde sait que cette manière d'amender une terre est beaucoup plus dispendieuse que celles dont je viens de parler. On peut avoir pour 1 s. 6 d. la charge , du fumier de cochon non mélangé , aussi bon que celui qu'on acheteroit 2 s. 6 d. dans une ville , et sans être obligé d'en payer le transport.

D'après ces considérations , et d'après ma propre expérience , j'ai tout lieu de croire que la manière la plus économique et la plus efficace d'engraisser la terre , est d'acheter de la paille et du chaume , et d'en faire des litières à un nombreux troupeau de bétail (32).

(32) Les fermiers , en général , ont besoin de peu d'instruction sur le choix des engrais à employer ; ils se contentent de ce qui est à leur disposition. Mais on ne sauroit trop insister sur la nécessité d'en faire usage , et leur démontrer , par des faits et par l'expérience , que les engrais , quelle que soit leur nature , sont la base de la végétation ; qu'ils réparent la perte que fait le sol en doublant ses productions , et entretiennent sa fertilité. Plus de faits , à cet égard , que de raisonnemens , et sur-tout des expériences comparatives qui démontrent clairement que la terre amendée produit plus que celle qui ne l'est pas , quoiqu'elle soit labourée plus souvent.

C H A P I T R E V I I.

Parallèle entre les profits provenans de sols de différente nature.

IL importe sans doute à celui qui, possédant une somme d'argent, se propose de l'employer en agriculture, d'examiner attentivement sur quel sol il lui sera le plus avantageux de se fixer ; car il seroit absurde de prétendre que tous les sols, avec une égale culture, seront également profitables. Dans l'examen de la question ci-dessus, je vais supposer que les terres prises pour objet de comparaison, sont toutes louées à leur juste valeur.

On peut prendre, je crois, pour les deux extrêmes de la valeur des terres labourables, 1 s. l'acre d'un côté, et 30 s. de l'autre ; mais en les rapprochant un peu plus, on trouve que la différence est communément de 5 s. à 20.

Quelques coins de terre particuliers peuvent être loués 2, 3, 4, 5 l. l'acre : ce sont des exceptions à la règle générale, qu'il ne peut être utile de confondre dans le présent examen. Nous supposerons encore, pour pouvoir constater la différence des produits, que les terres comparées sont bien cultivées d'après les règles de la commune agriculture. Procédons maintenant à la comparaison entre

une terre qui se loue 5 s. , et une autre qui se loue 20 s.

Généralement parlant , je ne connois point de sols un peu compactes, tels que les loams ou les argiles , qui ne se louent plus de 5 s. par acre. Les terres dont la rente est à un taux si bas , sont des sables, des sols de bruyère , ou de vieilles landes améliorées. Je crois qu'en estimant, comme il suit , le produit moyen par acre de ces sortes de terres, j'aurai fait une supposition assez juste.

Froment ; un quarter et demi; mais on en sème rarement sur ces sortes de terrains, à moins qu'ils n'aient été extraordinairement amendés.

Seigle ; deux quarters.

Orge ; deux quarters.

Avoine ; deux quarters et demi.

Turneps ; valeur de la récolte, 20 s.

Trèfle et Ray-grass ; *idem* , 20 s.

Le produit de la terre labourable , dont la rente est de 20 s. par acre , peut être calculé de la manière suivante :

Froment ; trois quarters et demi.

Orge ; cinq quarters.

Avoine ; six quarters.

Fèves ; cinq quarters.

Turneps ; valeur de la récolte, 3 l.

Trèfle ; *idem* , 3 l.

Pour mettre en évidence la différence entre les produits de ces deux sortes de terrains, il est nécessaire d'établir la dépense et le produit de chacun. Je varierai les prix du labourage , selon qu'à mon avis la différence du sol l'exigera.

TERRE A 5 S. L'ACRE

DÉPENSE.

Première année. — Turneps.

	l.	s.	d.	l.	s.	d.
Rente.	»	5	»			
Dixmes et taxes locales, à 8 s. pour livre.	»	2	»			
	<hr/>					
	»	7	»			
Quatre labours, à 3 d.	»	12	»			
Deux hersages.	»	»	6			
Semence et semailles.	»	»	9			
Deux binages à la houe.	»	6	»			
	<hr/>					

1 6 5

Deuxième année. — Orge.

Rentes, dixmes, &c.	»	7	»			
Trois labours.	»	9	»			
Deux hersages.	»	»	6			
Semence, quatre bushels.	»	8	»			
Semailles	»	»	3			
Fauchage et moisson.	»	2	6			
Battage de deux quarts, à 1 s.	»	2	»			
	<hr/>					

1 9 5

Troisième année. — Trèfle.

	l.	s.	d.
Rente, dixme, &c.	»	7	»
Semence et semailles.	»	5	»
	<hr/>		

» 12 »

Quatrième année. — Trèfle.

Rente, dixmes, &c.	»	7	»
----------------------------	---	---	---

Cinquième année. — Trèfle.

Rentes, dixmes, &c.	»	7	»
	<hr/>		
	4	1	6

D'autre part l. s. d.
4 1 6

Sixième année. — Froment.

	l.	s.	d.
Rentes, dixmes, &c.	»	7	»
Un labour.	»	3	»
Trois hersages.	»	9	»
Semence.	»	10	»
Semilles.	»	»	3
Sciage et moisson.	»	6	»
Battage d'un quarter et demi, à 2 s.	»	3	»
		<u>1</u>	<u>18</u>
		<u>5</u>	<u>19</u>
			<u>9</u>

Produit.

Première année, turneps; valeur de la récolte.	1	»	»
Deuxième année, orge; deux quarters, à 16 s.	1	12	»
Troisième, quatrième et cinquième années, trèfle; valeur de la récolte, à 1 l. par année. . .	3	»	»
Sixième année, froment; un quarter et demi, à 2 l.	3	»	»
		<u>8</u>	<u>12</u>
Dépenses.	5	19	9
Profit en six ans.	2	12	3
Ce qui fait par acre, pour chaque année. . .	»	8	8 $\frac{1}{2}$

TERRE A 20 S. L'ACRE.

DÉPENSE.

Première année. — Turneps.

	l.	s.	d.	l.	s.	d.
Rente.	1	»	»			
Dixmes et charges locales.	»	8	»			
	<u>1</u>	<u>8</u>	<u>»</u>			
Cinq labours, à 4 s.	1	»	»			
Trois hersages.	»	1	»			
Semence et semilles.	»	»	9			
Deux binages à la houe	»	7	»			

2 1 9

ECONOMIE RURALE. 447

l. s. d. l. s. d.

Ci-contre 2 16 9

Deuxième année. — Orge.

Rente, dixmes, etc.	1	8	»
Trois labours	»	12	»
Trois hersages	»	1	»
Semence.	»	8	»
Semailles	»	»	3
Fauchage et moisson.	»	3	»
Sillons d'écoulement	»	»	6
Battage de cinq quaters, à 1 s.	»	5	»

2 17 9

Troisième année. — Trèfle.

Rente, dixmes, etc.	1	8	»
Semence.	»	5	»
Semailles.	»	»	3

1 13 3

Quatrième année. — Froment.

Rente, dixmes, etc.	1	8	»
Un labour	»	4	»
Trois herbages	»	1	»
Semence.	»	10	»
Semailles	»	»	3
Sillons d'écoulement.	»	»	9
Sarclage	»	1	6
Sciage et moisson	»	7	»
Battage de trois quaters et demi, à 2 s.	»	7	»

2 19 6

Cinquième année. — Fèves.

Rente, dixmes, etc.	1	8	»
Deux labours.	»	8	»
Semence, deux bushels	»	8	»
Semailles.	»	»	6
Deux binages à la houe.	»	12	»

2 16 6

13 3 9

	l.	s.	d.
<i>D'autre part</i>	13	3	9
	l.	s.	d.
Trois binages au horse-hoe	»	3	»
Sciage et moisson	»	8	»
Battage de cinq quarters, à 1 s.	»	5	»
	<hr/>		
		»	16 »
<i>Sixième année. — Avoine.</i>			
	l.	s.	d.
Rente, dixmes, etc.	1	8	»
Un labour	»	4	»
Deux hersages	»	»	8
Semence, quatre bushels	»	6	»
Semences	»	»	3
Fauchage et moisson	»	3	»
Battage à 1 s.	»	6	»
	<hr/>		
	2	7	11
	<hr/>		
	16	7	8

Produit.

<i>Première année. — Turneps; valeur de la récolte</i>	3	»	»
<i>Deuxième année. — Orge, cinq quarters à 16 s.</i>	4	»	»
<i>Troisième année. — Trèfle; valeur de la récolte.</i>	3	»	»
<i>Quatrième année. — Froment; trois quarters et demi, à 2 l.</i>	7	»	»
<i>Cinquième année. — Fèves; cinq quarters, à 16 s.</i>	4	10	»
<i>Sixième année. — Avoine; six quarters, à 12 s.</i>	3	12	»
	<hr/>		
Dépense	16	7	8
	<hr/>		
Profit en six acres	8	14	4
	<hr/>		
Ce qui fait par acre, pour chaque année	1	9	» $\frac{1}{2}$
	<hr/>		
Profit par acre sur la terre de 20 s.	1	9	» $\frac{1}{2}$
Profit sur celle de 5 s.	»	8	8 $\frac{1}{2}$
	<hr/>		
Supériorité du premier article	1	»	4

On voit qu'ici la terre riche a une supériorité bien marquée, quoique je croyè avoir favorisé dans le compte celle de 5 s. La variation des saisons affecte peu les sols riches; sur les autres, un temps défavorable peut réduire le produit à rien: de plus, la bonne terre n'exige, même des meilleurs fermiers, aucun amendement extraordinaire; les sols pauvres au contraire entraînent toujours un bon cultivateur dans mille dépenses imprévues. Il faut encore observer qu'il est au-dessus du pouvoir de l'homme de rendre jamais ces derniers aussi fertiles que les autres, je veux dire que, si l'on y dépense des sommes égales, la terre riche aura toujours l'avantage, et qu'elle est proportionnellement plus susceptible d'être bonifiée.

Profit annuel sur cinq-cents acres de terre la-	l.	s.	d.
bourable, à 20 s.	726	»	»
— Sur cinq-cents acres, à 5 s.	217	13	4
Supériorité du premier article	508	6	4

Ceci fait voir combien l'on peut se tromper quand on se persuade qu'une terre est à bon marché, parce que la rente en est basse. Les fermiers ont entr'eux un proverbe qui me semble assez juste. *On ne peut, disent-ils, payer trop pour une bonne terre, ni trop peu pour une mauvaise.*

Calculons maintenant la dépense et le produit d'un sol médiocre, d'un loam, par exemple, ou d'une argile humide, à 10 s. l'acre. Ces sortes de terrains sont fort communs dans plusieurs parties du royaume. Les terres de brique rouge, les graviers humides, le fond de craie ou de pierres cal-

450 ECONOMIE RURALE.

caires, se louent en *medium*, 10 s. l'acre, et produisent tous des récoltes à peu près de même valeur.

Froment. — Deux quarts et demi.

Orge. — Trois quarts [après une jachère].

Avoine. — Trois quarts et demi [après une récolte].

Pois. — Deux quarts et demi.

Trèfle. — Valeur de la récolte, 2 l.

Turneps. — Valeur de la récolte, 1 l. 15 s. [sur ceux qui sont un peu secs].

Dans plusieurs pays, le cours de récoltes qu'on suit sur ces sortes de terrains, est de les diviser en trois portions, dont une en jachère, la seconde en froment, et la troisième en orge, avoine et pois.

D'autres les divisent en cinq portions : 1. jachère; 2. orge; 3. trèfle; 4. froment; 5. avoine. Comme ce cours est plus favorable que l'autre aux intérêts du fermier, je vais le prendre pour objet de comparaison.

T E R R E A 10 S. L' A C R E.

D É P E N S E S.

Première année. — Jachère.

	l.	s.	d.
Rente	»	10	»
Dixmes et taxes locales.	»	4	»
	»	14	»
Cinq labours	1	»	»
Sillons d'écoulement	»	»	6

1 14 6

Deuxième année. — Orge.

Rente, dixmes, etc.	»	14	»
Un labour	»	4	»
	»	18	»
	2	12	6

ECONOMIE RURALE. 451

	l.	s.	d.
<i>Ci-contre</i>	2	12	6
	l.	s.	d.
Deux hersages	»	»	8
Semence et semailles	»	8	3
Sillons d'écoulement	»	»	6
Fauchage et moisson	»	3	»
Battage de trois quarts et demi	»	3	6

» 15 11

Troisième année. — Trèfle.

Rente, dixme, &c.	»	14	»
Semence et semailles	»	5	3

» 19 3

Quatrième année. — Froment.

Rente, dixmes, etc.	»	14	»
Un labour	»	4	»
Semence et semailles	»	10	3
Trois hersages	»	1	»
Sillons d'écoulement	»	»	9
Sarclage	»	1	6
Sciage et moisson	»	7	»
Battage de deux quarts et demi	»	5	»

2 3 6

Cinquième année. — Avoine.

Rente, dixmes, etc.	»	14	»
Deux labours	»	8	»
Deux hersages	»	»	8
Semence et semailles	»	6	3
Fauchage et moisson	»	3	»
Battage	»	3	6

1 15 5

8 6 7

P R O D U I T.

<i>Deuxième année.</i> — Orge; trois quarts et demi, à 16 s.	<i>l. s. d.</i> 2 16 »
<i>Troisième année.</i> — Trèfle; valeur de la récolte	2 » »
<i>Quatrième année.</i> — Froment; deux quarts et demi.	5 » »
<i>Cinquième année.</i> — Avoine; trois quarts et demi.	2 2 »
	<hr/>
Dépenses	11 18 »
	<hr/>
Profit pendant cinq ans.	8 6 7
	<hr/>
Profit pendant cinq ans.	5 11 5
	<hr/>
<i>Ce qui fait par acre, pour chaque année.</i>	» 14 3

Si ce calcul est défectueux en quelque point, c'est dans l'estimation de la récolte de froment. Je ne suis pas bien sûr si le produit moyen en froment de ces sortes de terrains, est de deux quarts ou de deux quarts et demi. C'est peut-être le premier que j'aurois dû prendre; et dans ce cas, le profit se trouveroit réduit à 2 *l.* 11 *s.* 5 *d.* pour cinq ans, et à 10 *s.* 3 *d.* et un quart, pour chaque année. Je vais prendre le moyen terme entre ces deux sommes et porter le profit annuel à 12 *s.*

	<i>l. s. d.</i>
Profit annuel sur une terre à 20 s. l'acre . . .	1 9 » $\frac{1}{2}$
— sur une terre à 10 s.	» 12 »
	<hr/>
Supériorité du premier article	» 17 » $\frac{1}{2}$
	<hr/>
Profit annuel sur une terre à 10 s.	» 12 »
— sur une terre à 5 s.	» 8 8 $\frac{1}{2}$
	<hr/>
Supériorité du premier article.	» 3 3 $\frac{1}{2}$

Ces proportions font voir combien il est important, pour celui qui se propose de louer une ferme, de savoir choisir celle qui lui rapportera le plus. Quelques personnes s'imaginent, d'après une notion populaire, qu'il importe peu quel sol un homme occupe, pourvu qu'il ne soit pas loué au-dessus de sa valeur ; mais cette idée est fautive et ne peut conduire ceux qui l'adoptent qu'à de dangereuses erreurs. On voit par ces calculs que la meilleure terre, quel que soit le taux de sa rente, est toujours celle qui donne le plus de profit. Je ne parle point ici des sols que l'on loue dans l'unique vue de les améliorer ; les frais de l'amélioration doivent alors être portés au compte de la rente : cependant il est bien peu de ces terrains qui, après l'amélioration, soient aussi avantageux que la terre naturellement riche, à moins, toutefois, que la terre défrichée ne soit riche aussi et ne se loue à bas prix. Mais ce sont là des cas particuliers dont on ne peut tirer des conclusions générales.

Après avoir ainsi esquissé le compte des profits qu'on peut faire sur trois sortes de terre, je me bornerai à quelques observations tendantes à prémunir le lecteur contre l'influence des notions vulgaires.

J'ai supposé, ci-dessus, toutes les rentes absolument conformes à la vraie valeur de la terre ; cependant il y a tels sols qui se louent 9 et 12 s. l'acre, et dont je ne voudrais pas pour 5 s., quoiqu'on ne puisse pas dire qu'ils soient loués trop cher, puisque les pareils sont loués, par tout ailleurs, le même prix. Je veux parler des terres froides, plates et humides. Les fermiers de la classe la plus commune

les mettent en jachère pour du froment ; après quoi ils en tirent une récolte d'avoine , et recommencent la jachère. Je conseille fort à quiconque desire de réussir en agriculture , de ne jamais louer des terres de cette nature , quelque basse qu'en puisse être la rente , à moins qu'il ne se propose de les *améliorer*. On ne peut jamais calculer le produit de ces sortes de terrains ; sur vingt différentes saisons , il s'en trouve à peine une seule qui leur convienne. Dans les années pluvieuses , ils ne sont que fange , et ne produisent que de mauvaises herbes ; dans les années de sécheresse , ils se durcissent au soleil , après un grain de pluie , en sorte que le blé qui leur est confié , y reste enseveli : ce n'est que dans des années moitié sèches , moitié pluvieuses , qu'on peut s'en promettre une passable récolte. Ces sortes de sols , quoiqu'ils se louent communément un très-bon prix , grâce à l'ignorance des fermiers voisins , sont si difficiles à manier , si ennuyeux et sur-tout *si tardifs* , qu'un homme feroit mieux , à mon avis , de se pendre que d'entreprendre de les cultiver.

J'ai porté ci-dessus les terres à 20 s. l'acre , comme les meilleures ; mais j'ai connu plusieurs espaces de terrain qui rapporteroient pour le moins d'aussi bonnes récoltes , quoiqu'ils ne soient loués que 15 ou 16 s. l'acre. Je n'ai pas besoin d'observer qu'à ce prix , il y a du bénéfice à faire.

On croit encore communément que c'est dans les seuls pays de bruyères et sans clôtures , c'est-à-dire , sur des sols secs , qui se louent à bas prix , et dont on peut , comme disent les fermiers , avoir une
grande

grande étendue pour peu d'argent, qu'on peut faire sa fortune en agriculture. Cette opinion est fondée sur ce qu'on voit communément de grandes fermes établies sur de semblables terrains ; mais on ne réfléchit pas que ces sortes de fermes ne sont, et ne peuvent être tenues que par des gens qui possèdent beaucoup d'argent. Le fait est qu'en toute entreprise agricole, de grands troupeaux de bétail rapportent toujours de grands profits. Ainsi, l'on prend en ce cas la cause pour l'effet. Un homme, riche de dix mille livres sterling, fera toujours beaucoup d'argent avec l'agriculture, même sur un sol pauvre : mais n'en feroit-il pas également sur un sol riche, quelle que fût la rente de celui-ci ? C'est le bétail, je le répète, et non le sol, qui donne ces grands bénéfices. Que deux hommes, possédant chacun 500 l., s'établissent, l'un sur une terre de la valeur réelle de 5 s. par acre, et l'autre, sur une terre de la valeur réelle de 20 s. ; en les supposant tous les deux également bons cultivateurs, on ne peut pas douter que le dernier, dans l'espace de dix ans, ne soit trois fois plus riche que l'autre.

Les sols riches sont communément moins cultivés que les pauvres, et par cela même qu'ils sont riches, ils sont le plus souvent divisés en petites fermes. Un petit fermier est, en tout pays, un mauvais cultivateur ; il ne peut jamais tirer un grand parti de sa terre. Sur une grande ferme, au contraire, dont le tenancier a proportionnellement plus d'argent, nous voyons par-tout le sol mieux cultivé. Le premier ne tient qu'une très-petite quantité de bétail, l'autre en a de grands trou-

peaux. Si de gros fermiers résident sur une étendue de terre, et y prospèrent, le commun peuple en conclut ordinairement que le sol est bon. C'est ce dont nous voyons des exemples frappans dans les grandes fermes occupées par un seul homme; ces sortes de fermiers se font, parmi ceux de la classe commune, une réputation presque entièrement proportionnée à la somme d'argent qu'ils retirent de leur exploitation. Si un homme meurt riche sur une ferme, il n'en faut pas davantage pour en hausser le prix. Si deux ou trois fermiers ont échoué sur une autre, personne ne veut plus la louer; mais s'il survient alors un homme qui, s'entendant en exploitation, la prenne à bas prix, et y fasse beaucoup d'argent, la ferme regagne à l'instant sa première réputation (35).

Les fermiers, à cette occasion, ne considèrent point assez la qualité du sol et la méthode de culture; ils ne songent qu'à la fortune que tel homme a faite sur une ferme, ce qui est un indice fort équivoque;

(35) Rien ne décrédite une ferme comme un mauvais cultivateur : le paysan qui ne juge du sol que par ses produits, n'attribue pas des mauvaises récoltes à un fermier ignorant ou négligent, mais à la nature du sol. Telle est la manière de juger, parmi les hommes de cette classe, au moins pour l'ordinaire; car le paysan bon cultivateur, ne se trompe pas aussi grossièrement, et si son voisin n'a que des récoltes médiocres, il sait fort bien quelle en est la cause. Il est donc du plus grand intérêt pour le propriétaire, de ne louer qu'à l'homme qui sait cultiver et conduire une ferme, quand même la rente seroit au-dessous de la valeur réelle du sol: sa ferme ne dépérira pas, comme elle le feroit dans les mains d'un mauvais cultivateur. Tant qu'elle sera toujours en bon état, il trouvera des fermiers, et sera maître des conditions.

car le succès peut alors être uniquement l'effet d'un bon mode d'exploitation. Un excellent fermier entre en jouissance d'un sol misérable, et s'enrichit; quand il quitte sa ferme, une centaine d'insensés se la disputent : un paresseux lui succède, se ruine et la ferme avec lui; c'est ce que nous voyons arriver tous les jours, sans cependant qu'aucun fermier songe à profiter de l'exemple.

Le grand objet pour un homme industrieux et actif, qui veut pratiquer un bon système d'agriculture, est de bien connoître quel sol lui sera le plus profitable : par-tout où il s'établira, un tel homme sera, sans doute, bon cultivateur, et fera bien ses affaires; mais il n'est pas indifférent pour lui, de savoir qu'il peut les faire beaucoup mieux encore sur telle terre que sur telle autre; et, d'après le résultat de cet essai comparatif, il peut être assuré que le sol le plus favorable à ses intérêts, est toujours, quelle qu'en soit la rente, celui qui naturellement est le meilleur; tel que les fonds noirs, secs et meubles, les argiles saines et profondes, les loams un peu compactes, en un mot, le *putre solum*.

C H A P I T R E V I I I .

De la bordure des champs labourables.

C E sujet peut , ainsi que beaucoup d'autres , paroître peu important à la première vue ; mais , en y regardant de plus près , on sera convaincu que les écrivains agronomiques n'auroient pas dû négliger totalement d'en parler. Je ne connois pas , quant à moi , qu'une seule page ait été écrite sur ce sujet.

Il y a différentes manières de former ces bordures ; 1°. on laboure le champ jusqu'au bord de la haie , en sorte que la bordure se trouve réduite à rien , ou , tout au plus , à une bande étroite , abandonnée aux ronces et à d'autres ordures. 2°. On forme des bordures de différentes largeurs , de deux jusqu'à six yards , mais on les laisse se couvrir spontanément de mauvaises herbes : quelquefois on les voit parsemées de monceaux de terre de fossé , de trous et d'ornières. 3°. On les tient en assez bon ordre , pour qu'on puisse en faucher l'herbe , lorsque le champ est semé en grain , ou les faire paître , lorsque le champ est en jachère. 4°. On les laboure régulièrement , et on les plante en pommes de terre , quand le champ est semé en grain. 5°. On les abaisse à la hauteur de dix-huit pouces ou deux pieds au - dessous de la sur-

face du champ, en ayant soin d'y faire porter la terre qu'on a ôtée des bordures.

Dans les contrées dont j'ignore l'agriculture, il peut y avoir encore d'autres méthodes; mais je crois que celles-ci sont les principales.

La première, qui consiste à labourer jusqu'au bord de la haie, offre de grands inconvéniens. En suivant ce système, un fermier ne peut jamais se promener, soit à pied, soit à cheval, et jeter ainsi un coup d'œil sur ses blés, sans en endommager une partie; et pour peu que les haies soient touffues, le blé semé dessous ou auprès, ne rend jamais la moitié de ce qu'ont coûté la semence et les autres opérations: aussi voit-on souvent, sur les bords d'un champ, des bandes de terre assez larges où le blé est malade, jaune et rabougri, tandis que dans le milieu du champ, il paroît sain et vigoureux. Cet usage est évidemment pernicieux.

La seconde méthode, (si l'on peut appeler de ce nom *le désordre et la confusion*) qui consiste à laisser les bords du champ se couvrir spontanément de mauvaises herbes, est encore plus détestable. Les fermiers ne savent pas combien ils se font tort à eux-mêmes en la suivant. C'est, pour l'ordinaire, la suite des stipulations exprimées dans les baux, d'après lesquelles il est défendu aux fermiers de labourer les bordures; en sorte que, ne pouvant se conduire comme les paresseux de la première classe, ils se contentent de faire nombre dans la seconde. Sur la totalité d'une ferme, ces bordures prennent toujours plusieurs acres, qui restent ainsi absolument inutiles; elles montent toujours, en es-

timant les choses au plus bas , à sept acres sur cent , à moins que les champs ne soient extraordinairement vastes. S'ils sont petits , par exemple , de quatre , cinq , six , sept ou huit acres , elles montent à beaucoup plus. Je connois plusieurs fermes où la terre inutile forme , y compris les fossés , un cinquième du tout : cette perte est immense , sur-tout lorsqu'ils s'agit de terrains qui se louent de 10 à 20 s. l'acre. Supposons que la perte ne soit que dans la proportion de 7 à 100 , n'est-ce pas une folie que de payer ainsi une rente , des dixmes et autres charges locales , pour des terres qui rapportent à peine 6 d. par acre ?

Il vaudroit autant labourer jusqu'au bord de la haie , que d'entretenir si mal les bordures d'un champ ; en les laissant ainsi couvertes de monticules de ronces et de trous , le fermier n'a pas plus la facilité de se promener autour de ses champs que dans l'autre système ; il est réduit également à pratiquer un sentier à travers son blé.

On croira peut-être que les ronces et buissons que cette terre produit spontanément , peuvent au moins être de quelque utilité au fermier pour son chauffage ; mais il y a lieu de croire que ce misérable produit ne vaut pas ce qu'il en coûteroit pour le couper , puisqu'on ne rencontre pas un seul fermier sur dix , qui veuille en prendre la peine.

Pourquoi n'avisent-ils pas aux moyens de rendre ces bordures productives ? négligence , pauvreté ou mauvaise économie. Il ne suffiroit pas de couper tous ces arbustes , il faudroit les arracher jusqu'aux racines , remplir les trous , charier les

tas sur la terre, bien labourer ou bêcher le tout, s'il s'y trouve des arbres plantés çà et là, et peut-être même y semer de la graine de foin : quelle immense entreprise pour un homme accoutumé à suivre sans dévier, depuis quarante ans, le sentier battu par nos grands-pères ! la tâche seroit trop pénible ; il n'y faut plus penser.

La troisième manière est de tenir les bordures en assez bon état pour qu'on puisse les faucher lorsque le champ est ensemencé, ou les faire paître quand il est en jachère, et cette méthode est fort bonne. Par ce moyen on donne aux champs un air de propreté qui plaît à l'œil, et aucune portion de terrain ne se trouve perdue ; les bordures rapportent autant que le reste du champ. Le fermier peut, en tout temps, se promener autour de ses champs, sans endommager sa récolte, excepté, peut-être, l'espace d'un mois avant la coupe du foin : cette méthode réunit, à la fois, l'agrément et l'économie.

La quatrième, qui consiste à planter les bordures en pommes de terre, n'est point à mépriser ; mais il faut encore consulter, sur ce point, la nature du terrain. Cette culture est plus avantageuse sur les bordures nouvellement défrichées, et qui ont été pendant quelques années couvertes de ronces et d'autres arbrisseaux. Ces sortes de terrains produiront de bonnes récoltes en pommes de terres ; cependant j'observerai qu'il seroit bon que cette culture ne fût regardée que comme une préparation pour mettre la terre en herbage. Des bordures constamment plantées en pommes de terre, ne

valent certainement , ni pour l'agrément , ni pour l'utilité , des tapis de gazon qu'on feroit paître et faucher. D'ailleurs , la plantation de cette racine est trop embarrassante pour pouvoir être bien exécutée sur une grande étendue de terrain par un fermier ordinaire. Cependant cette méthode est infiniment préférable à celle des N^{os}. 1 et 2.

La cinquième est d'abaisser le sol à une certaine profondeur et d'en charier la terre sur les champs : celle-ci est excellente , sous beaucoup de rapports. Quiconque a pratiqué l'agriculture , doit avoir observé que les côtés d'un champ , que nous appelons *bords et tête du champ* , si on ne les a point abaissés , sont , après un certain nombre d'années , beaucoup plus hauts que le niveau du terrain. C'est la charrue qui , en tournant , élève la terre en ces endroits , et produit cette inégalité de la surface. Dans les champs qui ont de la pente , exploités par de mauvais cultivateurs , une autre cause coopère à exhausser les bordures ; ce sont les écoulemens des parties hautes qui , avec le temps , y accumulent le terreau qu'ils entraînent avec eux , et forment ainsi des éminences.

Cette élévation des *bords et des têtes du champ* présente de grands inconvéniens , et occasionne beaucoup de dépense inutile. Dans tous les sols un peu humides , elle oblige le fermier à creuser de doubles sillons d'écoulement , parallèles au fossé , et à peu de distance de ses bords. Tel est l'effet de l'exhaussement des bordures : le fossé ne remplit plus alors son principal objet ; il n'est plus , ce qu'il devoit être , le grand sillon d'écoulement de tout

champ qui a de la pente. Il est donc incontestablement utile d'abaisser ces hautes terres, en sorte que l'humidité des champs puisse s'écouler, sans obstacles, dans les fossés, ce qui doit conséquemment exempter le fermier de creuser d'autres sillons, à moins, toutefois, que l'extrême égalité du terrain ne l'exige. On peut supposer aussi que le terreau qui s'accumule aux bords d'un champ, qui n'est pas parfaitement de niveau, est une substance fort riche : si on le transporte sur les champs, mêlé avec du fumier, ou même sans mélange, cet engrais fera infailliblement beaucoup de bien à la terre.

Entre ces différentes méthodes, la troisième et la dernière sont, à mon avis, les meilleures ; cependant je proposerois de les réunir en une seule, qui offrirait à la fois les avantages de l'une et de l'autre. Je voudrois donc qu'on abaissât d'abord, avec la bêche, toutes les bordures, et qu'on en transportât la terre sur le haut du champ, en sorte que l'eau pût s'écouler par-tout sans obstacles ; mais je voudrois qu'ensuite on mît, avec soin, ces bordures en herbage, et qu'on les entretînt en bon état. Si dans le cours de vingt ou trente ans, elles se trouvoient de nouveau exhaussées par les causes que nous avons déduites, on recommenceroit l'opération.

Il doit, ce me semble, résulter de cette méthode, de grands avantages : outre qu'en la suivant, on utilisera de grandes étendues de terrain qui, autrement, resteroient en friche, les champs seront beaucoup plus aisément desséchés, et l'on pourra recueillir de grandes quantités d'excellens engrais.

Il sera mieux de mêler , avec du fumier , le terreau des fossés et des bordures , que de l'employer sans mélange.

Pour peu qu'on réfléchisse sur la méthode que je propose , j'espère qu'on sera convaincu de sa supériorité sur les méthodes communément usitées.

C H A P I T R E I X .

Remarques sur quelques points de la nouvelle agriculture.

C E n'est pas une chose médiocrement utile que de considérer un objet sous tous les rapports qu'il peut présenter. Les expériences sont le point auquel l'agriculture se rattache à l'histoire naturelle , et , considérées sous ce point de vue , les expériences sont , non-seulement utiles , mais indispensablement nécessaires ; cependant dans toutes les recherches relatives à l'agriculture , il faut encore quelque chose de plus que l'autorité des expériences individuelles. Il peut être utile de mettre quelquefois de côté les expériences , et de raisonner sur les points que l'expérience ne peut atteindre , et ces points-là sont en grand nombre.

Il y a déjà si long-temps que l'on a eu , pour la première fois , l'idée de semer le blé par rangées , que les écrivains ne prétendent pas décider quel fut l'inventeur de cette méthode ; mais ce qu'il y a de

certain, c'est que l'usage de la charrue à semoir n'a fait des progrès remarquables, qu'après que M. Tull, (si l'on peut parler ainsi d'un homme qui lisoit beaucoup) l'eut *inventée de nouveau*. Il pratiqua ce système beaucoup plus en grand qu'aucun de ses prédécesseurs. Il est malheureux que ses succès ne soient pas clairement démontrés, quoiqu'il en ait consigné les détails dans un ouvrage volumineux; que M. Tull fût un homme exempt de préventions, c'est ce qu'on ne peut soutenir raisonnablement; car, d'après son ouvrage, on seroit presque amené à croire que l'ancien système de culture est absolument insuffisant pour fournir aux besoins de l'espèce humaine, et, qu'en dépit de toute l'attention qu'elle peut donner à la culture du sol, elle est perpétuellement en danger de mourir de faim.

Le goût de la culture au semoir mourut avec M. Tull, et ce n'est que depuis dix ans qu'il a commencé à revivre. Jamais, peut-être, question n'a excité autant de débats qu'il s'en est élevé, dans le cours de ces dix années, sur la valeur comparative des anciennes et des nouvelles méthodes. On a publié, sur ce sujet, divers cours d'expériences, dont quelques-uns ont été fort ingénieusement conduits: cependant le point de la difficulté reste encore dans l'indécision (34). Si cette manière de semer

(34) Aujourd'hui, notre auteur regarde la question comme décidée. On trouvera dans les *Annales*, d'excellens mémoires sur cette question, des expériences comparatives qui ne laissent plus de doute à ce sujet.

est réellement supérieure à l'ancienne, pourquoi n'est-elle pas plus vivement propagée? quels obstacles arrêtent donc ses progrès? Ces questions sont importantes, mais il n'est pas aisé de les décider. Une autre qui ne l'est pas moins, seroit de savoir quel doit être l'effet de la culture par rangées dans ses rapports avec le système général.

Avec un peu d'attention, on découvrira bientôt pourquoi la culture au semoir a dû faire jusqu'à présent des progrès si lents, en lui supposant même tout le mérite que lui attribuent ses plus zélés partisans. Une de ses causes, que peut-être on peut regarder comme la principale, est l'insuffisance, soit réelle, soit imaginaire, de toutes les charrues à semoir qui ont été jusqu'à présent inventées; c'est la difficulté d'en trouver une seule qui remplisse bien les objets divers et compliqués qu'elle doit remplir: car on a pu remarquer que les charrues à semoir jusqu'à présent offertes au public, extraordinairement variées par les inventeurs et leurs amis, ont toutes été dépréciées par un nombre au moins égal de critiques. Pour des hommes doués d'un grand sens, d'esprit et de connoissances générales, ces obstacles peuvent être légers; avec eux une difficulté, à peine aperçue, est aussitôt aplanie: mais pour les hommes qui sont dans l'habitude de prendre un vol moins élevé, ou de marcher simplement terre à terre, (et l'on en trouve au moins dix de ceux-ci contre un seul des autres, même sans comprendre dans l'énumération le corps entier des fermiers de la classe commune) pour ces hommes-là, dis-je, ces diffi-

cultés , soit imaginaires , soit réelles , sont insurmontables.

Les charrues ordinaires varient beaucoup d'un canton à un autre ; mais toutes au moins se rapportent dans les principaux points du service que le fermier en attend : leurs opérations ne laissent pas d'être compliquées ; cependant la simplicité de l'instrument est telle, que l'usage en devient aisément familier aux paysans les plus stupides. Cet instrument est par-tout assez fort pour soutenir les plus rudes chocs ; il est solide dans toutes ses parties , et par-tout on trouve aisément à le faire réparer. En tous ces points , la charrue ordinaire ne varie point ; il n'y a de différence que dans quelques déviations des principes mathématiques qui règlent la construction de l'instrument sous le rapport du trait. Toutes remplissent également leur objet ; il ne s'agit que d'y atteler un nombre plus ou moins grand de bœufs ou de chevaux , et c'est ce nombre qui varie dans presque tous les cantons du royaume.

Supposons maintenant que la charrue ordinaire fût si compliquée à raison de ses diverses propriétés qu'il seroit impossible de maintenir la simplicité dans sa construction ; qu'elle fût composée de tant de parties diverses , et que ces parties fussent si si mal unies et si peu solides , que toute la machine dût inévitablement être foible ; qu'à raison de sa complication , cette machine fût également difficile à manier et à réparer ; sans multiplier ici les suppositions , et sans leur donner toute l'étendue dont elles seroient susceptibles , nous osons assurer que

ces trois désavantages feroient seuls rétrograder l'agriculture vers les années de son enfance.

Or il est notoire que la charrue à semoir offre à la fois tous ces inconvéniens ; de plus , elle coûte fort cher ; on ne peut que difficilement s'en procurer une ; et quoiqu'on en ait beaucoup inventé , il n'en est aucune qui soit reconnue pour surpasser en bonté toutes les autres. Avec toutes ces circonstances , est-il possible que la culture au semoir soit jamais florissante ? considérons toutes les propriétés que doit avoir cette charrue , si toutefois le fermier n'en a qu'une.

Le nombre des rangées qui doivent être semées à la fois , n'est point du tout déterminé. Les expériences n'ont point encore décidé si deux rangées , avec des intervalles , valent mieux que quatre. J'ai éprouvé moi-même que , dans plusieurs circonstances , trois rangées valent mieux que deux , et si l'on sème par rangées à égales distances , il y a de l'économie à semer à la fois le plus de rangées qu'il est possible. Cependant nous supposons qu'on n'en sème que trois rangées à la fois , et que les distances varient de six pouces à deux pieds.

Les diverses graines demandent à être semées à des profondeurs diverses. Les graines de turneps , de luzerne , de sainfoin , &c. ne peuvent être enterrées aussi avant que les fèves ; il est donc nécessaire que le semoir puisse porter la semence à des profondeurs diverses depuis , un demi-pouce jusqu'à cinq pouces.

Ces semences sont de différentes grosseurs. On ne

peut pas semer des pois, par exemple, avec la trémie qui sert à semer des turneps : il faut donc qu'on puisse changer à volonté le goulet de ces trémies.

Chacun des socs d'une charrue à semoir doit avoir son coutre. La terre n'est jamais si bien atténuée, qu'elle ne présente, par-ci par-là, quelques obstacles à la charrue. Les coutres sont nécessaires pour empêcher que les socs ne s'engorgent. La charrue doit de plus être suivie d'une herse, d'un râteau, ou de tout autre instrument pareil, pour couvrir la semence; et cet instrument doit agir à proportion de la profondeur à laquelle on a enterré la graine.

Ainsi, une de ces charrues doit pouvoir semer toutes sortes de graines, depuis la luzerne et les turneps, jusqu'aux fèves : elle doit pouvoir semer une seule rangée ; deux rangées à six pouces de distance ; deux rangées à un pied de distance ; deux *id.* à dix-huit pouces ; deux *id.* à deux pieds ; trois *id.* à six pouces ; trois *id.* à un pied ; trois *id.* à dix-huit pouces. Elle doit pouvoir déposer la semence à diverses profondeurs, depuis un demi pouce jusqu'à cinq pouces ; et les coutres et les herses doivent varier avec la profondeur de l'ensemencement et la distance des rangées.

Je ne prétends point dire qu'on n'inventera jamais une machine qui réunisse toutes ces propriétés, et qui soit en même temps assez forte pour le commun usage des gens de la campagne ; mais je suis intimement convaincu qu'on n'y parviendra qu'en la rendant tellement pesante qu'il faudra plusieurs

chevaux pour la traîner, ce qui, dans la saison des semailles, est un fort grand inconvénient. Les charrues à semoir, que j'ai vues jusqu'à présent, étoient toutes si frêles, que je suis persuadé qu'employées constamment, comme les autres instrumens d'une ferme, elles ne résisteroient pas pendant une semaine, à la rudesse des valets et des journaliers. C'est à leur force excessive que les charrues ordinaires et les herses doivent de n'être pas à tout moment brisées en pièces. Lorsqu'ils se rendent dans le champ, les valets sont dans l'usage de monter sur leurs chevaux, et de traîner ces machines derrière eux. Peu attentifs à ce qui les suit, il est fort rare qu'ils ne les accrochent, ou du moins qu'ils ne les heurtent pas aux poteaux des portes. Il n'en résulte pas un grand mal, parce que les instrumens sont assez forts pour soutenir ces chocs; mais supposons que pareille chose arrive à une charrue à semoir, où trouvera-t-on celle qui pourra y résister?

Cependant, si elle ne les soutient pas, quel fonds peut-on faire sur un si fragile instrument? Toutes les fois qu'on m'en présente une à examiner, le premier essai que j'en voudrois faire, seroit de la renverser, de la lancer contre terre de toute ma force, et si elle ne soutenoit pas cette culbute sans le moindre dérangement, je dirois qu'elle ne vaudroit pas un sou: bien plus, je ferois venir deux chevaux, et j'ordonnerois à un de mes valets de la heurter à dessein contre les poteaux d'une porte. Si quelques personnes me taxoient d'injustes préventions, j'en appellerois à ceux qui, pratiquant

la culture par rangées, ont été quelquefois obligés de perdre de vue un moment leur charrue à semoir. Il ne faut pas moins de vigilance pour s'assurer si toutes les opérations se font comme elles doivent se faire : il est possible qu'une charrue qui devoit répandre un peck de semence, en répande un bushel. Enfin je n'ai pas vu, jusqu'à présent, une charrue à semoir qui réunit toutes les propriétés nécessaires, sans être ridiculement foible. Si le fermier prend le parti d'en avoir plusieurs pour différens usages, alors c'est une dépense égale, pour le moins, à la somme avec laquelle un journalier monteroit une petite ferme.

Mais le défaut d'une bonne charrue à semoir n'est pas le seul obstacle qui arrête les progrès de cette culture. Une méthode qui ne peut réussir sur une vaste étendue de terrain, n'est assurément bonne à rien, sous le rapport de l'utilité générale. Il se présente ici une difficulté dans la culture par rangées. Supposons qu'un homme sème annuellement deux ou trois cents acres en orge et avoine, et qu'il soit situé, soit sur un fond d'argile, soit sur un loam compacte et humide : pour peu qu'on connoisse la nature de ces sortes de terrains, on sait que le meilleur système découvert jusqu'à ce jour, est d'y semer des blés de mars sur une jachère d'été après un seul labour. Les fermiers peuvent, dans ce système, profiter, au printemps, du premier jour de beau temps pour enterrer leur semence ; ils peuvent ainsi semer de bonne heure, ce qui est pour eux un avantage inappréciable ; et le succès justifie cette conduite. Dans tous les lieux

où cette méthode est suivie, les fermiers font, en *medium*, des récoltes de six, et même de sept quarters par acre, en orge et en avoine.

Supposons maintenant qu'on substitue, dans ces circonstances, la nouvelle culture à l'ancienne; le sol, quoiqu'il ait été en jachère l'été précédent, ne sera nullement en état de recevoir l'ensemencement par rangées après un seul labour; il faudra nécessairement le labourer trois fois, et conséquemment attendre trois jours de beau temps, au lieu d'un. S'il est permis quelquefois en agriculture, de décider une question d'après les preuves tirées uniquement du raisonnement, cette considération seule doit suffire pour faire rejeter la méthode que nous examinons. Celui qui doit donner au printemps trois labours à sa terre à orge, ne peut jamais que semer tard, et même fort tard sur les sols humides, ce qui, comme je l'ai dit plus haut, est un fort grand inconvénient.

De plus, la terre, après qu'elle a été labourée trois fois, doit encore être bien hersée pour recevoir l'ensemencement par rangées. Ainsi cet ensemencement seul exige un cheval d'extraordinaire, peut-être même deux ou trois, c'est-à-dire qu'il arrête au moins une charrue, dans un moment où un bon fermier ne loueroit pas deux de ses chevaux pour une guinée par jour. Nous supposons ici qu'il n'emploie qu'une seule charrue à semoir; mais s'il en emploie plusieurs à la fois, s'il a, par exemple, un ou deux cents acres à ensemen- cer, quel surcroît de travail et de dépense!

Il faut que la terre soit d'abord labourée et ensuite ensemencée. Or, sur plusieurs milliers d'acres, un fort grain de pluie qui surviendra entre ces opérations, va rendre indispensablement nécessaire la répétition du labour et du hersage; il faudra aussi du temps pour laisser sécher le sol. Ainsi, tout calculé, la semence pourra être mise en terre vers la mi-été.

On pourroit, sur un nombre d'acres donné, réduire en calculs, avec assez d'exactitude, le résultat du délai occasionné par l'usage de la charrue à semoir; mais, comme tout dépend ici des saisons, ces calculs ne seroient applicables qu'à certains sols et avec certaines suppositions. Il nous semble, d'ailleurs, qu'une exactitude aussi minutieuse seroit superflue. Il est incontestable que, sur ces sols, le grand objet, aux semailles du printemps, est d'épier les premiers beaux jours et d'en savoir profiter. Une méthode qui, dans ces momens précieux, exige des labours extraordinaires, des hersages, et retarde ainsi l'ensemencement, est nécessairement inférieure à toute autre méthode plus expéditive.

L'urgence de la saison est une raison de plus pour le fermier de n'employer que des instrumens solides. Si une charrue à semoir vient à se déranger ou à se briser par un beau temps, au milieu des semailles de l'orge, quel embarras! quelle contrariété!

Les sols humides et froids ne conviennent nullement à la culture par rangées, des végétaux qui demandent à être semés de bonne heure au prin-

temps ; quel que soit le nombre de labours qu'ils ont reçu durant l'été , lors même qu'ils ont été retournés par un temps sec pendant l'hiver , ils s'amoncèlent au printemps et se forment en mottes endurcies après le premier grain de pluie. Si on les labore dans cette saison , à moins qu'une longue sécheresse ne les ait ameublis , la terre se détache par morceaux extraordinairement compactes. Elle peut encore , en cet état , recevoir le hersage pour semer du grain à la volée ; mais si les auteurs qui ont écrit sur la nouvelle agriculture n'ont pas exigé que le sol fût trop atténué , celui-ci ne peut jamais l'être assez pour admettre après un seul labour la culture par rangées. J'ai souvent tenu une terre en jachère pour de l'orge pendant un an , et cependant j'ai toujours trouvé au printemps que trois labours étoient nécessaires pour diviser la terre , même au degré qu'exigent les fermiers de la classe commune pour semer leur trèfle. Toutes les fois que j'ai été obligé de donner trois labours , avec les hersages , il m'a été impossible de semer en avril , sans négliger quelque autre partie de l'exploitation ; ce n'est que dans le courant de mai que l'orge étoit semée. On remarquera que je parle ici des sols froids , plats et humides. Tous ces faits ne paroîtront étranges qu'à ceux qui sont accoutumés à la culture de ces terres sèches et légères , qu'on peut labourer pendant tout l'hiver.

Ne pouvant ensemer ces sols au printemps , le fermier est forcé de n'y semer par rangées que du froment [ils sont trop compactes et trop humides pour la culture des turneps] , ce qui entraîne

plusieurs autres inconvéniens. 1°. La plupart de ceux qui ont écrit sur la nouvelle agriculture, assurent qu'il vaut mieux, dans leur système, changer de temps en temps de récoltes que de semer toujours du froment. Qu'ils aient tort ou raison, l'on peut dire, du moins, que rien n'est aussi embarrassant pour un fermier, que d'avoir à semer toutes ses récoltes en une seule saison; il lui faudroit un nombre exorbitant d'animaux de trait pour exécuter, en un mois de temps, tout le travail qui, dans le système de l'ensemencement à la volée, se repartit sur neuf ou dix mois de l'année.

2°. Une autre particularité défavorable de la culture par rangées, est la constante attention qu'elle exige. Un fermier qui a semé cent acres de froment à la volée, aussitôt qu'on a fini de creuser les sillons d'écoulement, ferme la porte de ses champs. N'ayant plus rien à y faire jusqu'à la moisson, il porte son attention ailleurs. Dans l'autre système, au contraire, c'est une succession non interrompue de binages, tant à la houe qu'au horse-hoe, de sarclages, de travaux de toute espèce, de soins et de dépenses, et cela au temps de l'année où la fanaison et le binage des turneps donnent au fermier le plus d'occupation. J'accorde, si l'on veut, qu'une récolte par rangées peut indemniser le fermier de tous ces travaux, mais il est certain du moins qu'outre l'attention extraordinaire et fatigante que cette culture exige, ce n'est qu'avec beaucoup de peine et d'argent qu'il pourra se procurer le nombre de bras extraordinaires qui lui seront nécessaires. Il est possible que cet inconvénient n'ait pas été

senti par ceux qui s'amuse à faire en petit des expériences sur la culture par rangées ; le cas sera fort différent, si ces expériences sont étendues à quelques centaines d'acres.

Dans le système de la nouvelle agriculture, il est un principe, soit réel, soit imaginaire, qui me paroît particulièrement pernicieux ; c'est celui par lequel on établit l'inutilité des engrais, et par suite, la supériorité du système qui consiste à semer tous les ans du froment sur la même terre. J'ai tâché, dans les Essais précédens, de donner au lecteur une autre idée de l'utilité des engrais. Si la méthode nouvelle détruit des assertions aussi palpables, il me semble qu'on doit plutôt la regarder comme une fantaisie absurde que comme un résultat impartial de l'expérience. Ce système est à la vérité arrangé avec beaucoup d'art. On ne peut tirer de la culture par rangées qu'une très-petite quantité de paille, et sans paille on ne fait pas de fumier : il a donc fallu, pour tout concilier, trouver moyen de se passer à la fois et de paille et de fumier. Mais à qui persuadera-t-on qu'un système aussi borné puisse jamais valoir celui qui, dans la commune agriculture, offre au choix du cultivateur une vingtaine de variations, toutes profitables, toutes judicieusement inventées.

Ce n'est qu'au moyen d'un riche engrais qu'on peut obtenir ces abondantes récoltes de grain, qui indemnissent en une année des dépenses de plusieurs années précédentes ; ce n'est qu'en suivant l'ancienne méthode que ces autres récoltes, uniquement destinées à la nourriture du bétail, don-

ment au fermier autant de bénéfice et quelquefois beaucoup plus, que les plus riches récoltes de grain. Dans ce système, toutes les parties d'une ferme se trouvant consacrées à diverses cultures, qui demandent ses soins à des époques diverses, il lui faut beaucoup moins de bœufs et de chevaux que si toute sa terre étoit en froment, et le travail y est si également divisé, qu'il ne lui faut ni plus de bras, ni plus d'animaux de trait dans un temps que dans un autre. Je ne saurois imaginer que cet usage puisse être moins avantageux que l'usage contraire qu'on voudroit lui substituer.

On voit qu'au total il y a lieu de croire que la nouvelle agriculture ne peut jamais faire de grands progrès; et de plus, qu'on ne doit pas en concevoir beaucoup de regret, sur-tout en ce qui concerne les récoltes successives du même grain.

Cependant si, considérant la question sous un autre point de vue, on borne la culture par rangées à certaines plantes auxquelles elle paroît particulièrement propre, on en obtiendra d'heureux effets. Ces plantes sont celles que l'on cultive ordinairement après les avoir transplantées.

Les fèves, par exemple, réussissent admirablement par rangées; elles produisent beaucoup plus que quand on les a semées à la volée, et la raison le veut. Les tiges de la fève sont fortes, le vent ne peut les rompre ni les abattre; le binage au horsehoe s'exécute bien, et produit beaucoup d'effet dans un champ de fèves: ce végétal d'ailleurs est naturellement vivace; ses racines sont fortes et pénétrantes. Quand on a butté la plante, en labou-

rant entre les rangées, la terre ainsi rapportée lui fournit plus de nourriture, et la soutient mieux qu'elle ne pourroit soutenir un végétal plus foible, et dont les racines seroient moins aptes à chercher et à saisir son aliment.

On trouve aussi de l'avantage à cultiver les turneps par rangées, moins cependant qu'avec les fèves. Il y a même lieu de croire que, semée à la volée, une récolte de turneps, pourvu qu'on la bine bien, égalera souvent, et surpassera quelquefois celle qui aura été semée par rangées. On a publié jusqu'à présent trop peu d'expériences, pour qu'il soit possible de regarder cette question comme décidée. Dans les terrains un peu humides, il est incontestablement avantageux de semer les turneps par rangées sur le haut des billons. Les observations faites ci-dessus à l'article des fèves, peuvent aussi s'appliquer aux turneps.

Il n'y a point de comparaison à faire entre les choux semés pêle-mêle et les choux plantés par rangées, soit qu'on les laisse croître à l'endroit même où la semence a été déposée, soit qu'on les ait transplantés. Le chou est une plante plus vivace et plus gloutonne encore que les turneps; elle croîtra toujours selon que la terre sera plus ou moins riche, et réussira même sur un tas de fumier. Ses racines fortes et étendues semblent faites pour pénétrer la terre dans toutes les directions, et pour s'alimenter de la terre nouvelle que pousse au pied de la planche le binage au horse-hoe. Je n'imagine pas que l'effet du binage à la houe puisse

jamais égal, pour les choux, celui du binage au horse-hoe.

Je ne parlerai point ici des carottes et des panais, parce qu'il n'existe point encore d'expériences dont l'autorité soit suffisante pour décider s'il vaut mieux les semer par rangées qu'à la volée.

Je pense que la luzerne, quoiqu'on l'ait cultivée avec succès de beaucoup de manières, ne produira jamais autant, et ne durera jamais aussi long-temps semée à la volée, que semée par rangées ou transplantée. La scrupuleuse attention qu'exige cette culture, en nétoyant complètement le sol, en le maintenant constamment dans un état de pulvérisation, ne peut manquer de produire un effet favorable au développement d'une plante aussi tendre et aussi abondante que la luzerne. Il n'est point de végétal auquel les mauvaises herbes soient plus nuisibles, et qui supporte moins les négligences du cultivateur; comme il n'en est point de plus productif quand il est cultivé avec attention (35).

Il y a lieu de croire que le sainfoin payeroit aussi bien que la luzerne le soin qu'on prendroit de le

(35) Les inconvéniens de la nouvelle méthode, pour la culture de la luzerne, sont : 1°. de donner trop de facilité aux tiges de grossir au point d'être dures et ligneuses; 2°. de favoriser la germination et la pousse des mauvaises herbes; 3°. de nécessiter des labours pour les détruire. En la semant à la volée, on a un fourrage tendre, et l'on épargne beaucoup de frais de culture. Les mêmes observations sont justes à l'égard de toutes les plantes fourrageuses : il faut que le sol soit parfaitement couvert; alors on n'a pas à craindre les plantes parasites, et l'on est assuré d'avoir un fourrage excellent.

cultiver par rangées ; mais ce végétal étant beaucoup plus dur, réussit fort bien à la volée. C'est pourquoi on n'a pas pris la peine de le cultiver d'une manière plus dispendieuse.

Ces végétaux , et peut-être un petit nombre d'autres sur lesquels je n'ai point d'expériences , réussiront probablement mieux par rangées qu'à la volée. Mais le froment, l'orge, l'avoine et les pois sont d'une nature fort différente. La culture au semoir et le binage au horse-hoe ne leur conviennent point, et ne peuvent leur être d'une grande utilité. Le seul moyen de concilier les deux méthodes, seroit, à mon avis, de cultiver en planches séparées les végétaux forts, et qui durent plus d'une année, et de semer par rangées continues les plantes annuelles, ce que nous nommons les récoltes-jachères, qui doivent servir de préparation pour semer le froment à la volée. Ainsi l'on éviteroit les inconvéniens qu'on attribue avec raison à la culture par rangées, pratiquée plus en grand. Traitant ici de matières économiques, j'ai cru que mon idée, ainsi expliquée, pourroit être utile à quelques débutans en agriculture. En n'appliquant les principes de la nouvelle agriculture qu'à un certain nombre de végétaux, ils y trouveront sûrement de l'avantage ; mais s'ils s'avisent de les appliquer à l'exploitation d'une ferme entière, ils y trouveront probablement, sinon leur ruine, au moins beaucoup de perte.

CHAPITRE X.

Projet d'un ouvrage périodique qui seroit un dépôt général d'expériences.

IL n'est point au monde, pour l'homme qui aime l'agriculture et qui jouit de quelque fortune, d'amusement égal à celui que procurent l'entreprise et la conduite d'expériences agronomiques; et il n'est point d'affaire, quelque importante, quelque sérieuse qu'on la suppose, qui surpasse cet amusement en utilité réelle. En histoire naturelle, toute expérience faite avec soin et précision, dans telle partie ou dans telle autre, est infiniment précieuse; et quelle autre branche de cette vaste science est plus utile que celle dont nous nous occupons? Les essais qu'on peut faire en agriculture sont variés à l'infini; la carrière est immense; des milliers d'hommes peuvent y consacrer leur vie entière, ils laisseront encore des millions d'essais à faire à leurs successeurs.

Les plus grandes découvertes dans les arts, tant libéraux que mécaniques, ont été l'effet du hasard. Voilà, soit dit en passant, une leçon assez humiliante pour l'humanité; heureux encore si nous savions en profiter! si ce souvenir étoit pour nous un aiguillon qui nous excitât à d'utiles recherches!

C'est particulièrement en agriculture qu'il existe encore de grandes découvertes à faire. Qui nous expliquera, par exemple, pourquoi le produit commun en froment est toujours aussi modique? Cependant il est déjà constaté, par quelques expériences, qu'il seroit possible de faire des récoltes immenses de ce grain, en comparaison de celles que l'on fait communément. La fameuse récolte de M. Yelverton, montant à 12 quarters, a appris à toute l'Angleterre, et au monde entier, ce que peut produire et mûrir en froment un acre de terre. Il est surprenant qu'un fait pareil n'ait pas excité les contemporains à faire, sur le produit du froment et des autres grains, de nombreux essais, dont quelques-uns auroient pu les conduire à des découvertes d'une haute importance.

Un homme de bon sens ne conclut jamais de ce qu'une chose n'a point été, qu'elle ne peut jamais être. Personne au monde, avant la découverte du compas de navigation, n'eût pu concevoir l'existence d'une semblable merveille. Le sable et la cendre ont existé dans le monde des milliers d'années avant que l'homme ait connu l'art d'en faire des glaces. Auroit-on pu persuader à César, lorsqu'il jetoit accidentellement les yeux sur du nître et du charbon, qu'il n'eût fallu qu'un peu de ce mélange pour anéantir, avec lui, toutes ses légions victorieuses? Qui sera assez hardi pour assurer qu'il ne réside point, à notre insu, dans chaque particule de la matière, des propriétés encore plus merveilleuses. Nous foulons journalle-

ment aux pieds des substances qui, mieux connues et habilement mélangées, opéreroient peut-être des prodiges. Combien d'importans secrets, qui, placés hors des limites de l'intelligence humaine, n'attendent pour éclore qu'un heureux accident ! Qui sait si, dans la carrière de l'agriculture, il n'est pas possible d'inventer quelque engrais assez puissant pour donner à la terre beaucoup plus de fertilité que n'en peuvent donner tous ceux que nous connoissons ?

Mais sans étendre aussi loin les suppositions, il est du moins constant que plusieurs points de la *commune agriculture ne sont point encore connus expérimentalement*. On ne peut dire encore avec précision, en quoi cette méthode est utile, en quoi elle est défectueuse, ni quel est le degré de la valeur comparative entre différentes méthodes, à commencer par celles des plus grossiers paysans, jusqu'aux plus savantes recherches de l'agriculture moderne. Voici, par exemple, quelques questions sur lesquelles nous n'avons encore que des notions peu satisfaisantes :

1°. Quelle est la valeur comparative de l'ancien et du nouveau système, tant dans la culture des plantes que dans celle des grains ?

2°. Quel est le degré de valeur des fèves, pois, turneps, carottes, choux et trèfle, cultivés comme récoltes-jachères ou préparatoires ?

3°. Dans quelle proportion les engrais sont-ils le plus productifs, et à quel degré le plus haut des produits peut-il s'élever ? Combien durera l'effet

de tel ou tel engrais , en cultivant tel ou tel végétal ?

4°. Quelle est la quantité de grains de toute espèce , qu'il est le plus à propos de semer , tant dans l'ancien que dans le nouveau système.

5°. Quelle est la meilleure manière de cultiver les prairies artificielles et de les employer à la nourriture et à l'engrais du bétail de toute espèce ?

6°. L'invention d'instrumens plus utiles que ceux qui jusqu'à présent ont été employés à l'agriculture ?

On pourroit multiplier ces articles à l'infini , mais ceux-ci suffiront pour faire voir combien nous avons peu de notions expérimentales sur les objets d'agriculture les plus importans ; et en même temps , combien il est à desirer que les gentlemen qui s'en occupent , soit pour leur amusement , soit pour leur intérêt , veuillent bien tenir registre , tant de leurs essais en tout genre que de leurs observations , et les communiquer au public.

On n'imagine pas de quelle utilité seroient ces publications. Bientôt tout ce qui tient à l'économie rurale prendroit une nouvelle face. Chaque jour ameneroit quelque heureuse découverte , et chaque année grossiroit la masse des connoissances agronomiques. Mais quelques difficultés se sont jusqu'à présent opposées à l'exécution de ce projet. La principale est le défaut d'un dépôt général et commun de toutes ces connoissances , d'où elles seroient périodiquement tirées et répandues dans le public par la voie de l'impression.

Beaucoup de gens ont fait des essais et des observations, qui figureroient fort bien dans une lettre, mais dont on ne pourroit jamais former un livre, ni même un pamphlet. D'ailleurs, en supposant que ces détails soient volumineux, tel gentleman qui ne refuseroit pas de donner dans une lettre, le récit abrégé de ses opérations, ne veut pas consentir à faire gémir la presse pour son propre compte. Ainsi, une foule d'expériences et de remarques précieuses, sont continuellement perdues faute d'un canal de communication qui les transmette au public.

On me dira peut-être que ce canal a déjà existé sous le titre de *Museum Rusticum*, et qu'il en existe encore d'autres du même genre. Mais quelques remarques suffiront pour faire voir qu'aucun de ces écrits ne peut atteindre le but que je propose.

Le *Museum Rusticum* a été établi et publié on ne sait par qui : c'est l'ouvrage d'un libraire, qui la plupart du temps, paroît n'avoir d'autres correspondances qu'avec les lettres de l'alphabet A, B, C et D. Cette particularité suffiroit pour couler à fond un ouvrage beaucoup meilleur que celui-ci. Une relation d'expériences ne vaut pas un sou, si le nom et la résidence de l'auteur ne s'y trouvent pas spécifiés, et je ne crois pas que beaucoup de gentlemen voulassent voir leur nom et leurs relations figurer au milieu d'une foule de lettres inventées à plaisir, et contribuer ainsi à fournir aux lecteurs le nombre de pages qui leur a été promis. Je voudrois au contraire qu'un ouvrage de cette nature fût publié par

un éditeur, qui mît son nom à la tête de l'écrit, qui fût conséquemment responsable de tout ce qui y seroit inséré, et qui pût produire à la première sommation, les originaux de toutes les lettres qu'il auroit reçues. Je voudrois encore que cet éditeur fût parfaitement versé dans la pratique de l'agriculture.

Si jamais l'on y inséroit quelques lettres sans nom d'auteur, ce seroit uniquement celles qui contiendroient des raisonnemens généraux, sans aucun récit d'expériences. L'éditeur ne devoit admettre, en ce genre, que celles qui seroient excellentes; encore vaudroit-il mieux n'insérer aucune lettre anonyme.

On m'objectera que les relations d'agriculture expérimentale ne seront pas en quantité suffisante pour alimenter l'écrit périodique que je propose. Je répondrai qu'ici, ni le nombre de pages ni le prix ne doivent être fixés, attendu que le but qu'on se propose est l'*utilité* et non le *profit*.

Il paroîtroit régulièrement tous les mois un numéro de l'ouvrage; le prix varieroit selon la grosseur du volume, de trois pence, je suppose, à un scheling, et même plus. La publication ne seroit jamais interrompue, car on doit supposer que l'éditeur seroit bien mal-habile, s'il ne pouvoit fournir, même en tems de disette, une seule expérience, et compléter ainsi un numéro de la valeur de trois pences.

Un autre reproche qu'on fait au *Museum Rusticum*, est d'avoir été souvent discontinué. Ainsi, la plupart des meilleurs articles qu'on y a autrefois insérés,

insérés, sont aujourd'hui rangés dans la même catégorie que les articles des vieux almanachs. Le principal mérite d'un pareil ouvrage est d'offrir au lecteur le tableau des progrès de l'amélioration, tant dans la science de l'agriculture en général, que dans quelques branches particulières de cette science; ce qui, dans le cours d'une longue suite d'années, devient également curieux et important.

Les volumes d'un semblable ouvrage qui continue, quelle que soit l'époque de leur publication, sont toujours lus et consultés; mais il est notoire que les ouvrages périodiques, quelque bons qu'ils soient, s'ils sont interrompus, tombent dans un oubli absolu.

Une des conditions requises pour le succès de tel ouvrage, est la certitude de sa non-interruption, soit que l'entreprise donne du bénéfice ou occasionne de la perte. Quand la continuation d'un ouvrage dépend des intérêts d'un libraire, on ne peut, sans faire insulte au bon sens, imaginer que des gentlemen voudront être ses correspondans. La publication de celui-ci se feroit par souscription; les profits (s'il y en avoit) seroient mis en réserve pour soutenir l'entreprise, en cas que par la suite les acheteurs fussent en trop petit nombre pour payer la dépense; mais s'il arrivoit, ce qui est le plus probable, que l'ouvrage eût assez de débit pour ne laisser aucune crainte de cette nature, le bénéfice alors seroit employé à donner des prix et des médailles à ceux qui auroient, à l'aide des expériences consignées dans l'ouvrage, décidé

quelque question importante pour l'agriculture. En un mot, *l'intérêt particulier* seroit entièrement banni de l'entreprise, pour faire place au seul *intérêt de la chose publique*. (36).

(36) Les vœux de l'auteur, sur ce sujet, sont accomplis, depuis la publication des Annales d'Agriculture. Cet ouvrage périodique jouit, en Angleterre, d'une grande réputation: il est le dépôt des découvertes et des expériences, et le canal qui les répand; tous les Mémoires qui y sont insérés, sont signés de leurs auteurs avec l'indication de leur domicile. Cet ouvrage qui offre le plus grand intérêt, fera époque dans l'histoire, et montrera les progrès de l'Agriculture depuis sa publication.

F I N.

TABLE DES MATIÈRES.

GUIDE DU FERMIER.

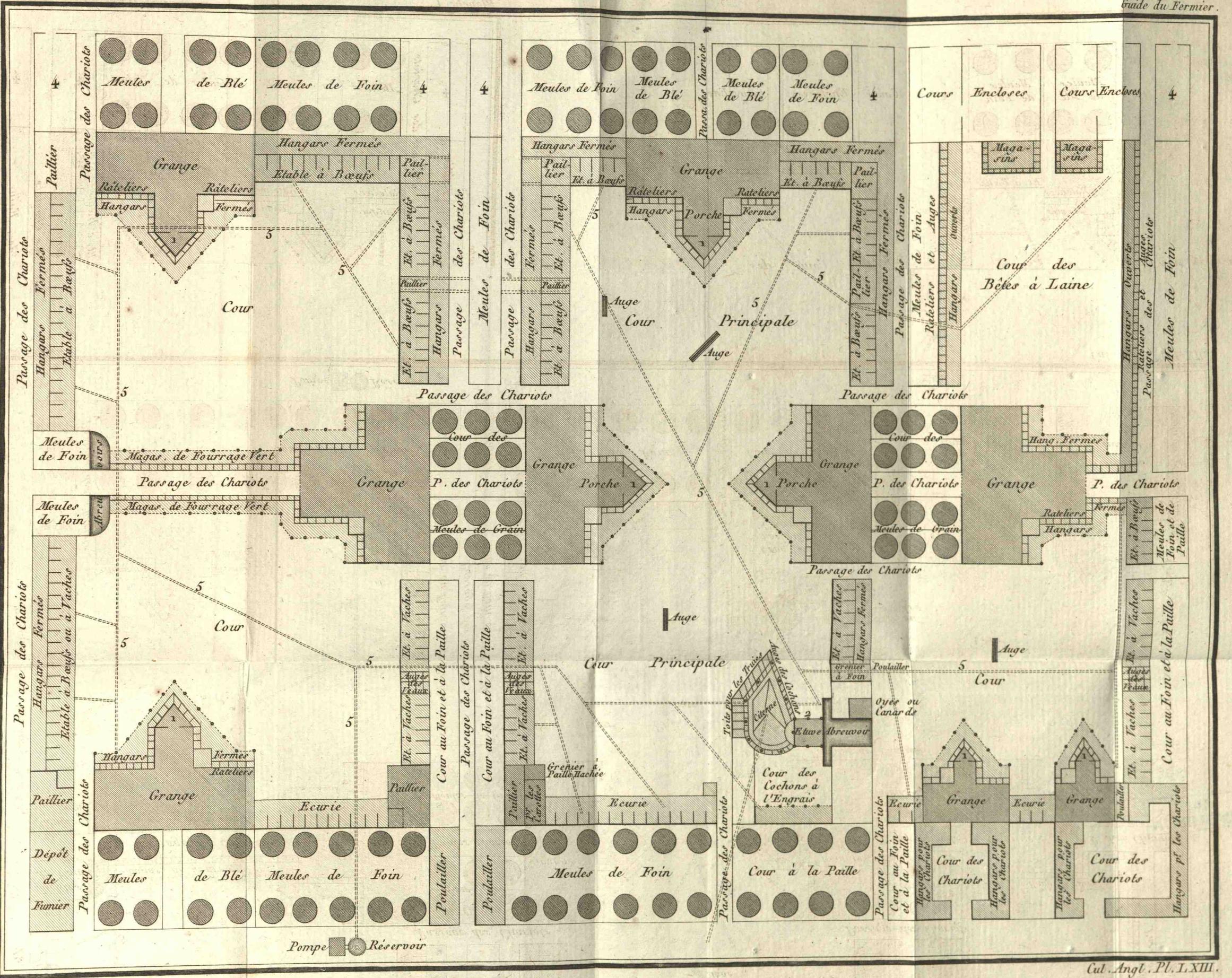
AVANT-PROPOS de l'Auteur,	Pages j
LIVRE PREMIER. De la location et du cheptel en bétail et instrumens de culture, des fermes, dans les pays cultivés.	
CHAPITRE PREMIER. Du sol,	1
— II. De la contiguité des champs,	15
— III. Sur les probabilités d'augmenter l'exploitation des terres,	19
— IV. De la comparaison à faire entre les clauses du bail et la nature du sol,	22
— V. De la nature et de l'état des clôtures,	55
— VI. Des bâtimens qui doivent se trouver sur une ferme, et de leurs réparations,	41
— VII. Des routes et sentiers qui traversent une ferme,	49
— VIII. De l'état des routes publiques, et de la distance du marché,	52
— IX. De la dixme,	55
— X. Des charges locales,	58
— XI. Du prix des travaux,	59
— XII. De quelques autres particularités auxquelles on doit faire attention, lorsqu'on loue une ferme,	61
— XIII. Comment on peut réduire en calculs les sujets traités dans les précédens chapitres,	64
— XIV. De la proportion à établir entre la quantité de terre qu'on se propose d'exploiter, et l'argent qu'on possède,	75
— XV. De la manière la plus avantageuse d'employer en fermage une somme de 50 l.	85
— XVI. Et celle de 150 l. à 200 l.	97
— XVII. Différences entre l'agriculture des gentlemen et celle des fermiers ordinaires,	113

- XVIII. Sur la manière la plus avantageuse d'employer en fermage une somme de 500 l. à 600 l. P. 133
- XIX. Une de 1000 l. à 1600 l. 178
- XX. Et une de 20,000 l. 196
- LIVRE II. De l'amélioration des terres incultes.
- CHAPITRE. De la manière la plus avantageuse d'employer 5,000 l. à la culture des terres en friche, 216
- LIVRE III. De la construction et composition des édifices qui composent une cour de ferme.
- CHAPITRE PREMIER. Des cours de ferme, 244
- II. Avis aux gentlemen qui cultivent pour leur amusement, 267
- Etat du travail qui doit être fait sur diverses fermes, par des hommes de journée, 286

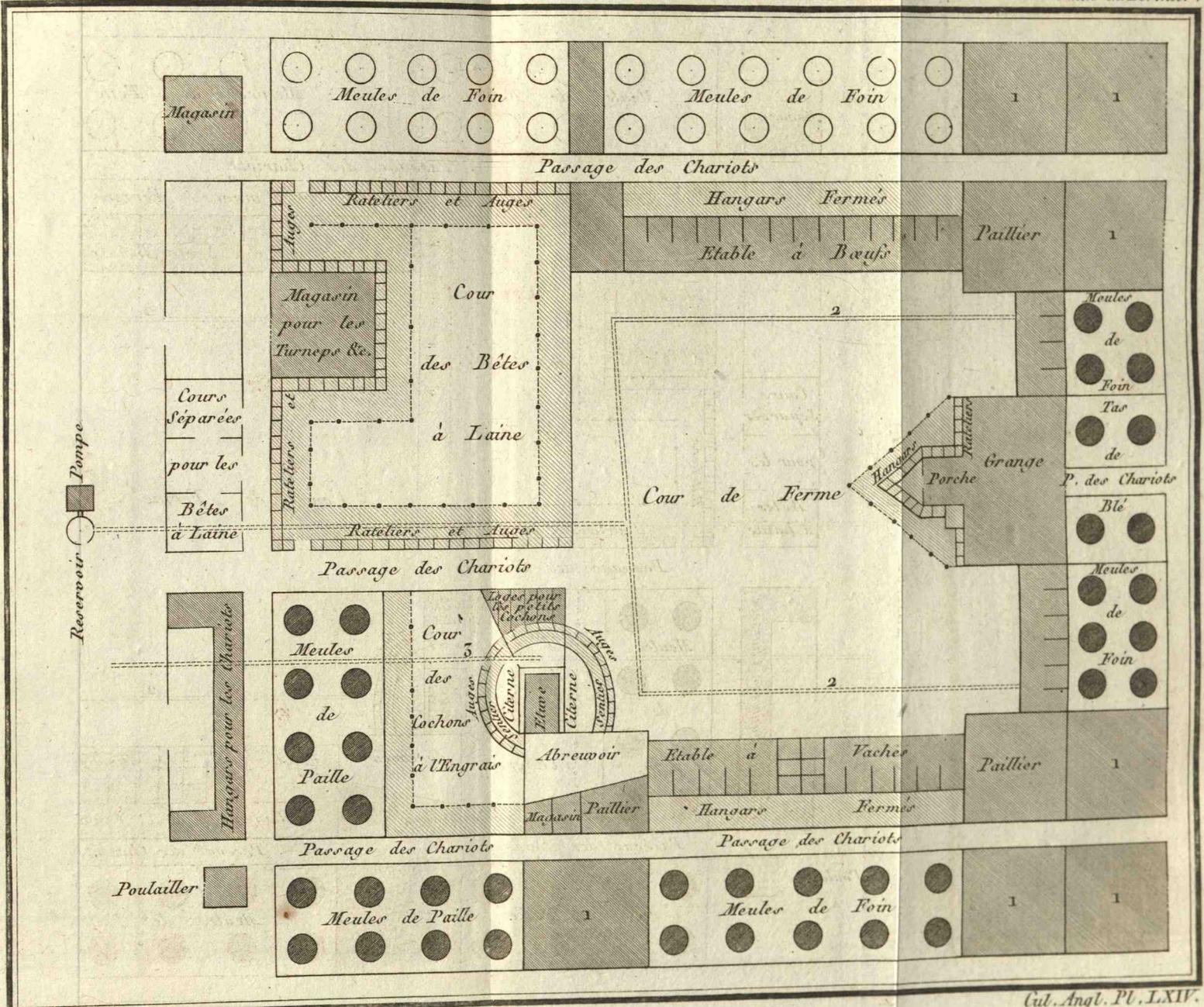
E C O N O M I E R U R A L E.

- INTRODUCTION de l'auteur, 301
- CHAPITRE PREMIER. Quelle est la ferme la mieux ordonnée relativement aux profits qu'on peut en retirer, 309
- II. Quelques idées sur la manière de conduire une ferme toute en terres labourables, 347
- III. De la meilleure manière de conduire une ferme toute en pâturages, 359
- IV. Quels sont les moyens d'entretenir la plus grande quantité de bétail sur un espace de terrain ? 371
- V. Quelques observations économiques adressées aux gentlemen fermiers, 392
- VI. Des moyens les moins dispendieux d'améliorer les terres, 430
- VII. Parallèle entre les profits provenant de sols de différente nature, 443
- VIII. De la bordure des champs labourables, 458
- IX. Remarques sur quelques points de la nouvelle agriculture, 464
- X. Projet d'un ouvrage périodique qui seroit un dépôt général d'expériences, 481

Fin de la Table.



Gravé par P. F. Leveau



Gravé par P.F. Tardieu

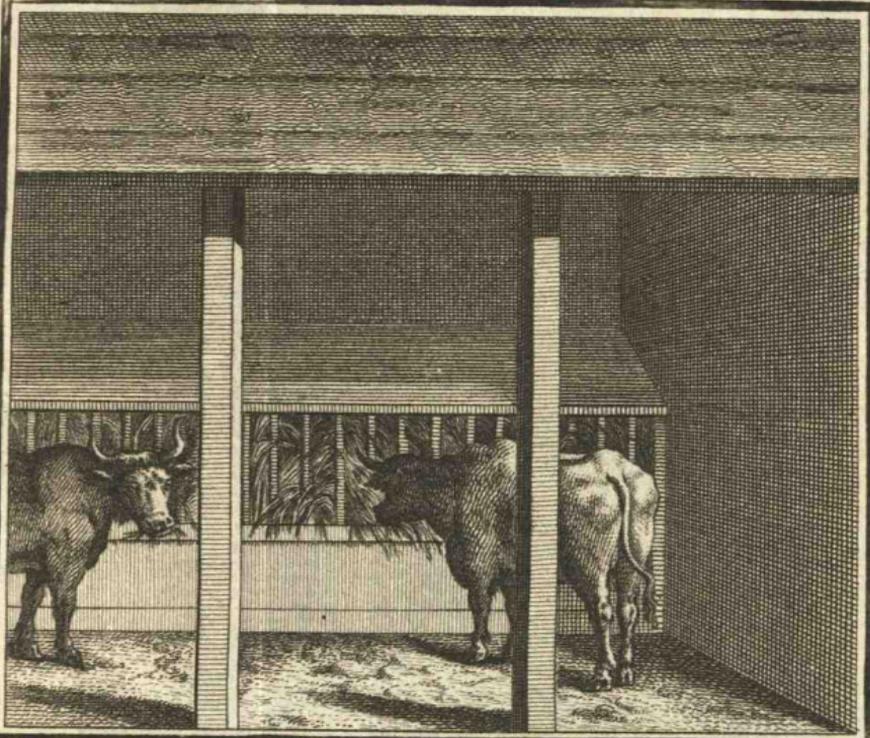
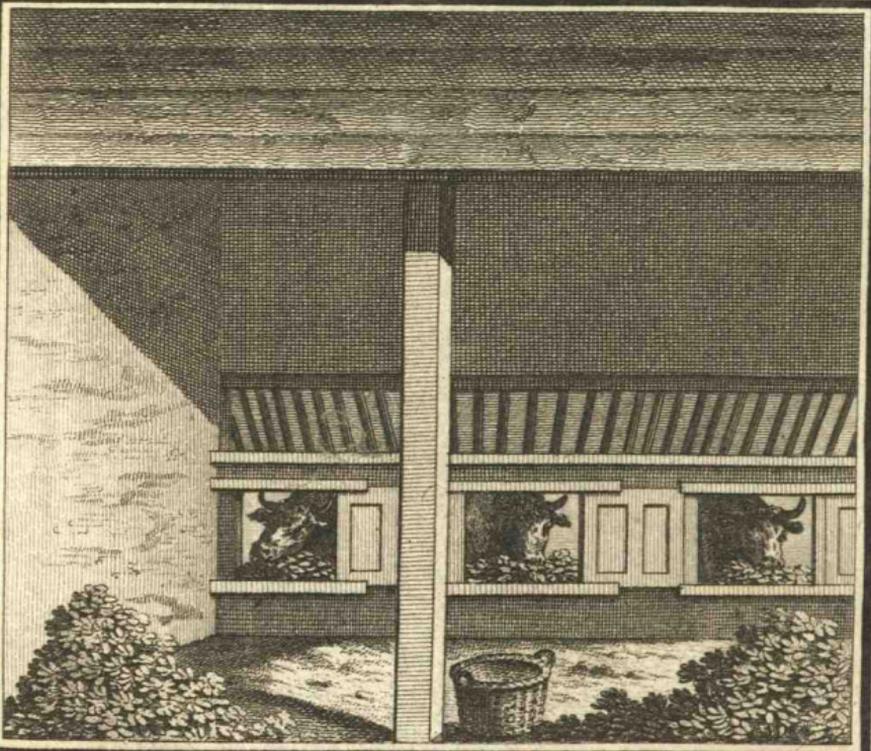
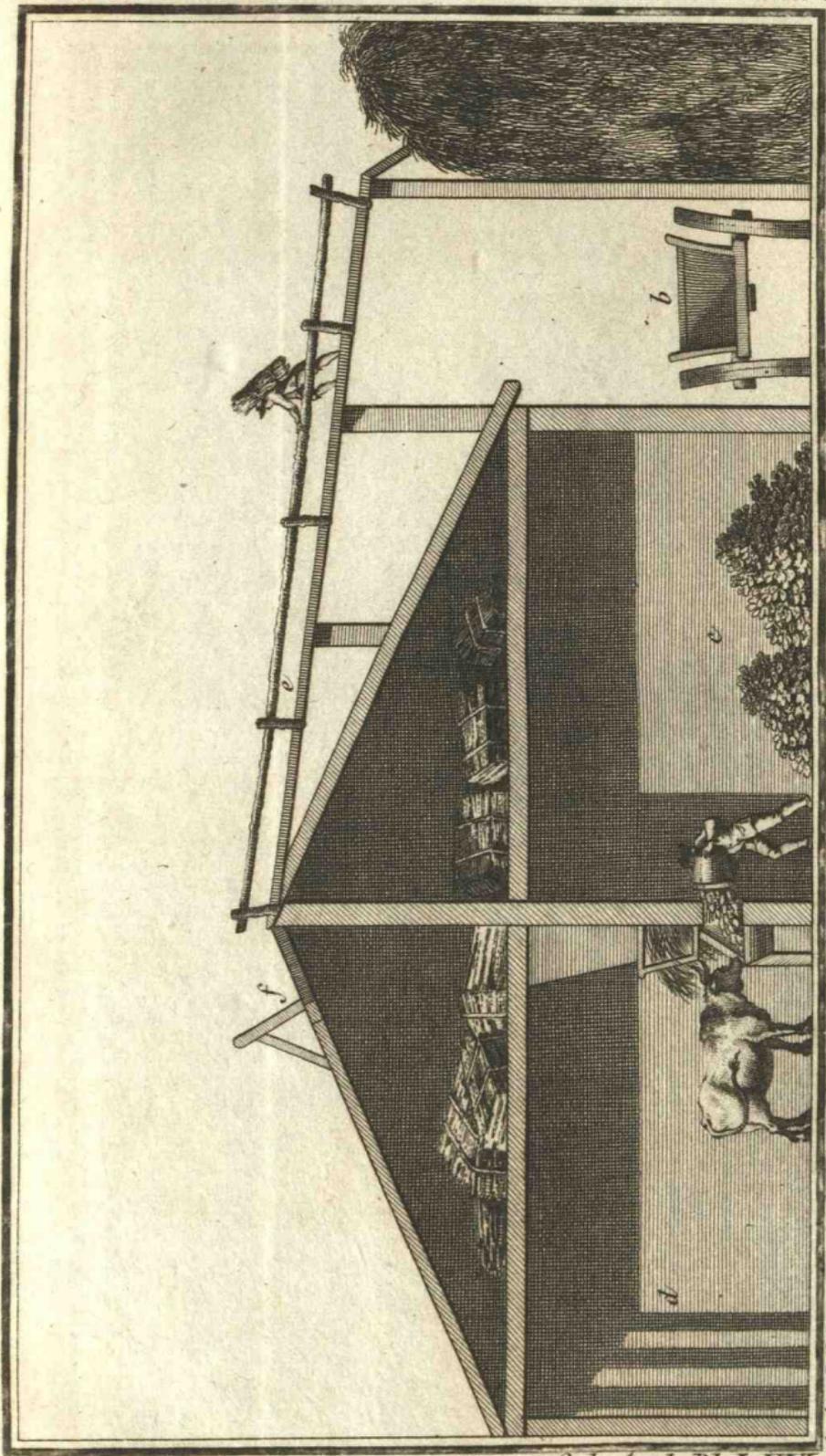
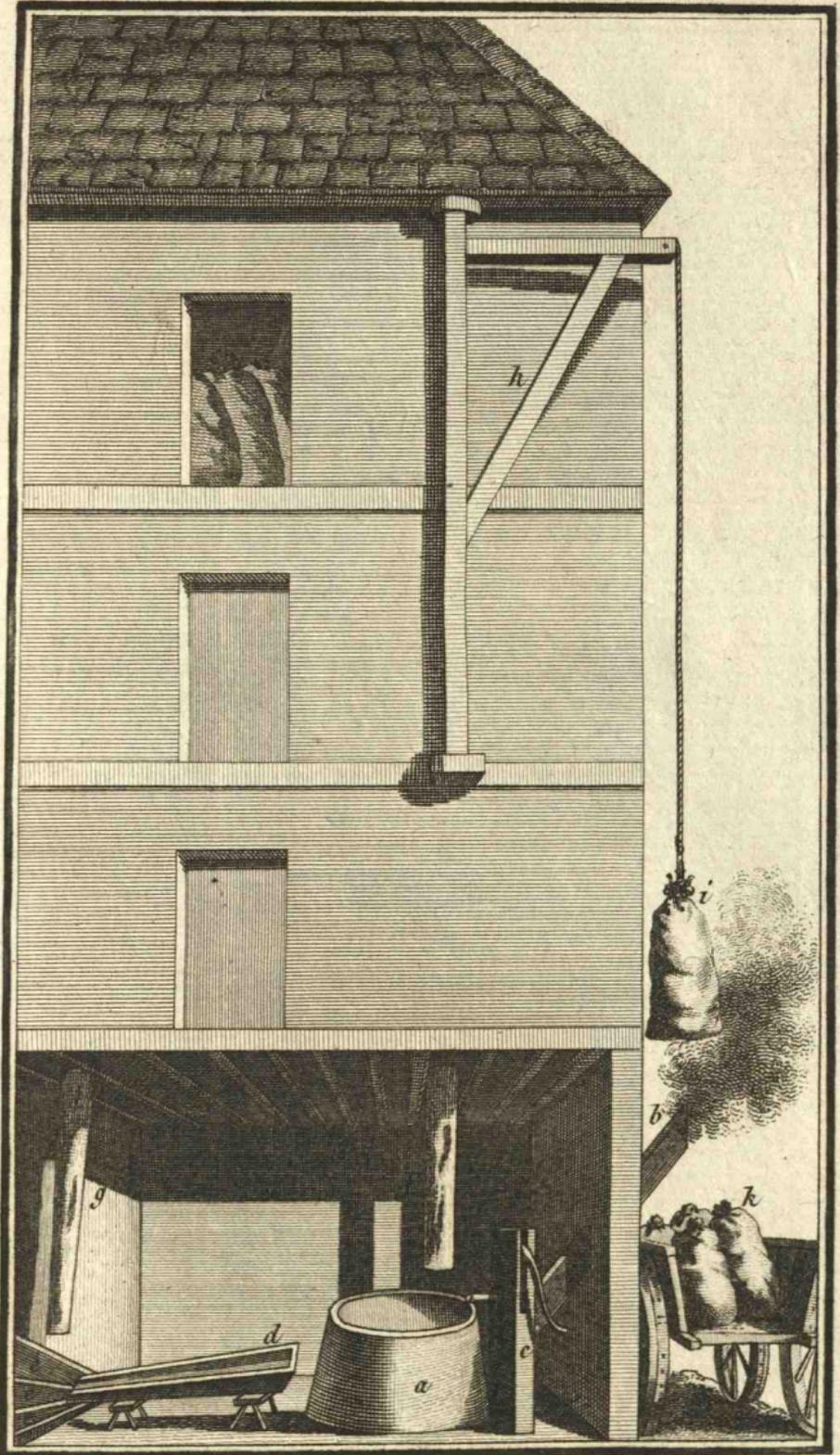


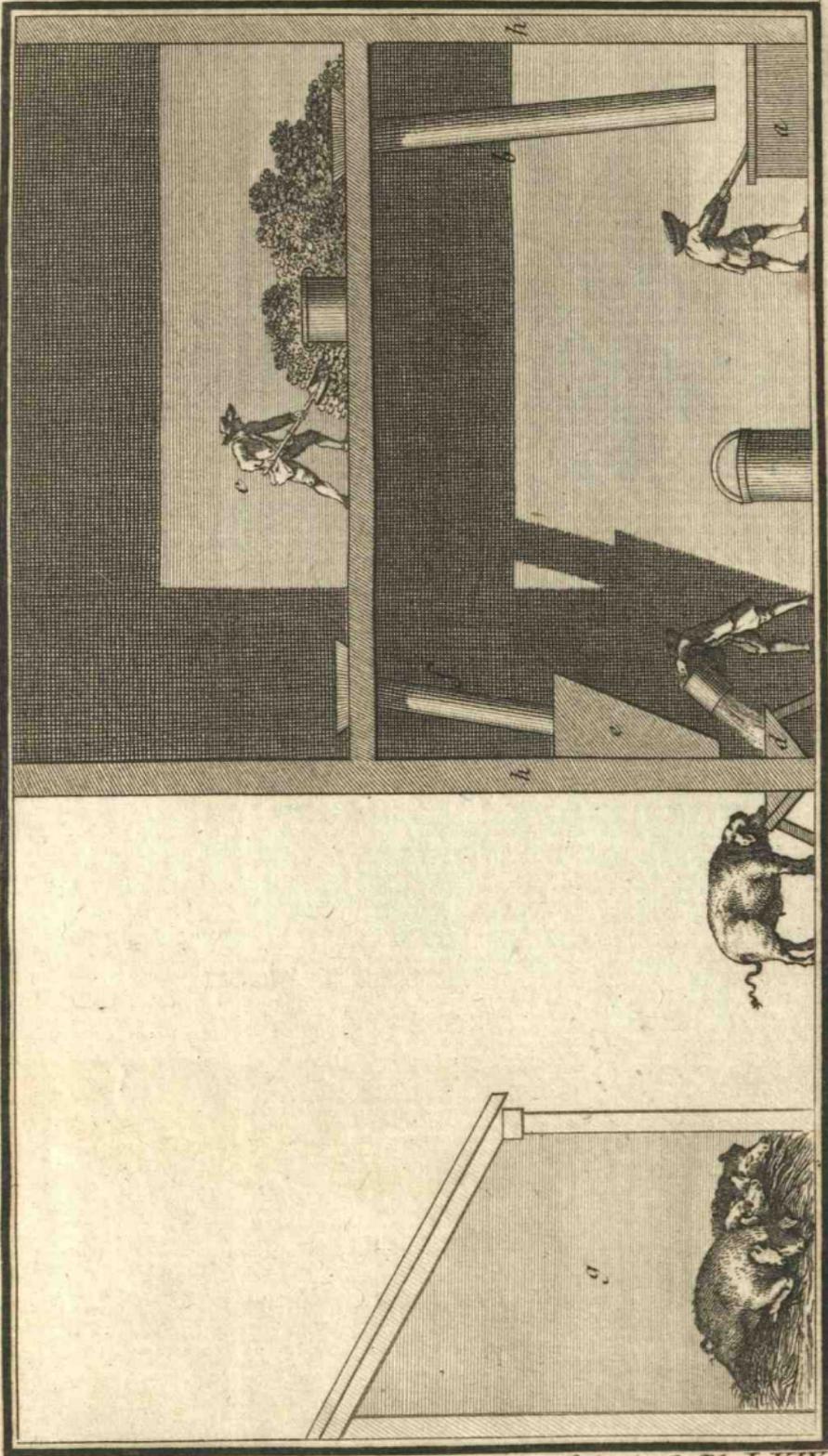
Fig 2.





Gravé par F. K. Tardieu.





Cul. Angl. Pl. L. XIX.

Gravé par P. F. Barthelemy.